

ÉTUDES

**Le
marché
commun
des
produits
agricoles**

**Perspectives
« 1970 »**

série
agriculture

10

**1963
BRUXELLES**

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE
WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT
COMUNITÀ
ECONOMICA EUROPEA
EUROPESE
ECONOMISCHE GEMEENSCHAP

**Étude effectuée par la division « bilans et études » de la direction générale de l'agriculture
H.-B. Krohn, chef de division, et C. Mouton**

**Le
marché
commun
des
produits
agricoles**

**Perspectives
« 1970 »**

Étude effectuée par la division
« bilans et études » de la direction
générale de l'agriculture :
H.-B. Krohn, chef de division, et C. Mouton

COLLECTION : ÉTUDES

SÉRIE : AGRICULTURE n° 10

BRUXELLES 1963

Le marché commun des produits agricoles

Perspectives « 1970 »

**Analyse des tendances de la consommation et de la production
ainsi que de la situation d'approvisionnement en denrées agricoles dans la C.E.E.
et les États membres, le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni**

« 1958 » - « 1970 »

SOMMAIRE

	Pages
CHAPITRE I : INTRODUCTION GÉNÉRALE	
Avant-propos	7
Vue d'ensemble sur la méthode	8
En guise de conclusion	10
CHAPITRE II : TENDANCES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE « 1958 » - « 1970 »	
Les hypothèses de base	11
Population	11
« Revenu »	12
Choix des relations consommation individuelle — « revenu »	13
La consommation alimentaire individuelle de la C.E.E.	14
La consommation individuelle en « 1970 »	16
Évolution nutritionnelle de la ration	16
Des débouchés supplémentaires?	16
La consommation alimentaire globale dans la C.E.E.	22
Produits laitiers	27
Sucre	27
Céréales panifiables et pommes de terre	27
Considérations finales	27
CHAPITRE III : TENDANCES DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE « 1958 » - « 1970 »	
Les hypothèses de base	29
Projections en matière de production animale	32
Évolution des effectifs de vaches	32
Évolution récente 1950-1960	32
Choix d'hypothèses pour la période « 1958 » - « 1970 »	34
Évolution des rendements	34
Évolution de la production laitière	36
Première hypothèse : effectifs constants de vaches	37
Deuxième hypothèse : effectifs croissants de vaches	39
Évolution de la production de viande de bœuf et veau	40
Première hypothèse : effectifs constants	41
Deuxième hypothèse : effectifs croissants	44
Vue d'ensemble sur la production bovine (lait et viande)	44
Projections en matière de production végétale	45
La superficie	45
Le cas des céréales	45
Le cas de la betterave à sucre	49
Le cas de la pomme de terre	49

	Pages
Le rendement	49
Évolution de la production de betteraves à sucre	59
Évolution de la production de céréales	59
Évolution de la production de céréales en « 1970 »	61
Politique agricole commune et production céréalière	61
Perspectives françaises en matière de production céréalière	64

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES « 1970 » POUR QUELQUES MARCHÉS AGRICOLES DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Le marché des productions bovines dans la C.E.E.	68
Le marché du lait	69
Évolution récente et situation actuelle	69
La situation du marché des produits laitiers en « 1970 »	71
Le marché de la viande bovine et de veau	75
La situation du marché de la viande bovine en « 1970 »	76
Vue d'ensemble sur le marché des productions bovines en « 1970 »	78
Évolution du marché du sucre	79
La situation du marché du sucre en « 1970 »	80
Considérations finales	81
Le marché des céréales	83
Évolution récente et situation actuelle	83
Le marché du blé	83
La situation en « 1958 »	83
La production	86
L'utilisation	86
Le commerce extérieur	87
Le marché des céréales secondaires	87
La situation en « 1958 »	88
La production	88
L'utilisation	89
Le commerce extérieur	89
Le marché des céréales en « 1958 »	89
Le marché des céréales dans la C.E.E. en « 1970 »	90
Les hypothèses de base retenues pour le bilan « 1970 »	90
Situation de l'approvisionnement de la C.E.E. en « 1970 »	92
Situation de l'approvisionnement par État membre	94
Influence des hypothèses de base sur les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne	94
Progrès technique et indice de consommation animale	96
Influence des variations de prix	96
Prix et consommation	96
Prix et production	97

CHAPITRE V : PERSPECTIVES « 1970 » POUR QUELQUES MARCHÉS AGRICOLES DANS LE CADRE D'UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE

Les hypothèses de base des « 3 »	98
Hypothèse démographique	99
Hypothèse de « revenu »	99

	Pages
Projections en matière de consommation alimentaire	99
Le marché des produits laitiers	101
Évolution récente et situation actuelle	101
Le commerce extérieur des produits laitiers	102
Tendances de la consommation et de la production en produits laitiers « 1958 » - « 1970 »	103
La situation du marché des produits laitiers en « 1970 »	106
Influence des variations de prix sur la consommation	109
Considérations finales	110
Le marché de la viande de bœuf et de veau	110
Évolution récente et situation actuelle	110
Tendances de la consommation et de la production de viande bovine « 1958 » - « 1970 »	113
La situation du marché de la viande bovine en « 1970 »	114
Considérations finales	115
Le marché du sucre	116
Évolution récente et situation actuelle	116
Origine des importations brutes des « 9 »	116
Tendances de la consommation et de la production en sucre « 1958 » - « 1970 »	117
La situation du marché en « 1970 »	118
Considérations finales	120
Le marché des céréales en « 1970 »	120
Évolution récente et situation en « 1958 »	120
Tendances de la consommation et de la production des « 9 »	122
Le marché des céréales en « 1970 »	125
Considérations finales	129
Progrès technique et indice de consommation animale	129
Influence des variations de prix	129
Prix et consommation	129
Prix et production de céréales	130

ANNEXES

I. — Bilan de la situation en denrées alimentaires en « 1958 » dans les États membres et la C.E.E.	135
II. — Évolution de la consommation humaine individuelle et globale dans les États membres de la C.E.E. « 1958 » - « 1970 »	
A : Tableaux	149
B : Graphiques	163
III. — Bilan des produits laitiers dans les États membres de la C.E.E. « 1958 » - « 1970 »	177
IV. — Bilan du sucre dans les États membres de la C.E.E. « 1958 » - « 1970 »	181
V. — Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales dans les États membres de la C.E.E.	
A : 1950-1952 - « 1958 » et structure du bilan « 1958 »	185
B : « 1958 » - « 1970 »	193

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS

1. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les études de prospective économique se sont multipliées en Europe occidentale. Dans le domaine de l'agriculture, dès 1954, le comité des problèmes agricoles de la Commission économique pour l'Europe (Nations unies - Genève) avait décidé d'estimer les tendances à long terme de la production agricole, de la consommation alimentaire et du commerce des produits agricoles; ce comité estimait en effet que de telles études pouvaient contribuer à l'élaboration et à la mise en place de mesures politiques permettant une stabilisation des marchés des produits agricoles et une amélioration du revenu des agriculteurs.

C'est dans le même esprit, au moment où la Commission de la Communauté économique européenne commençait l'élaboration des premières propositions en matière de politique agricole commune, que furent poursuivies, à partir d'avril 1959, par deux groupes d'experts indépendants, des études ayant pour but la mise en évidence et la confrontation des tendances de la production et de la consommation des principales denrées alimentaires dans les États membres au cours de la période 1956-1965, compte tenu d'un certain nombre d'hypothèses de base ⁽¹⁾.

Simultanément aux travaux poursuivis par la Communauté économique européenne, et en collaboration étroite et permanente avec celle-ci, la division de l'agriculture de la Commission économique pour l'Europe, la division économique de la F.A.O., la direction de l'agriculture et de l'alimentation de l'O.E.C.E. s'étaient associées pour étudier les tendances de la consommation et de la production en denrées agricoles des autres pays européens. Les résultats de ces travaux poursuivis selon des méthodes communes furent publiés dans un document intitulé « L'agriculture européenne en 1965 » ⁽²⁾.

2. Fin 1960, la F.A.O. décidait de poursuivre les efforts entrepris dans ce domaine, en élargissant le champ de l'étude à la fois dans le temps et l'espace, de manière à dresser un tableau des perspectives « 1970 » en matière de commerce mondial des produits agricoles. Comme il était nécessaire, pour les services de la direction générale de l'agriculture, de disposer de perspectives de consommation et de production couvrant l'ensemble de la période de transition, la collaboration entre les services de la F.A.O. et de la direction générale de l'agriculture responsables des études de prospective fut poursuivie de manière à éviter tout double emploi, les résultats obtenus par

les services de la Commission, et encore provisoires à cette époque (fin 1961), étant utilisés directement par la F.A.O.

Les résultats obtenus par la F.A.O. ont fait l'objet d'une publication spéciale établie à l'intention de la session commune de la commission des produits de base des Nations unies et du comité des produits de la F.A.O. (Rome, mai 1962) ⁽³⁾.

3. Les décisions prises le 14 janvier 1962 par le Conseil de ministres de la Communauté économique européenne en matière de politique agricole commune donnaient une nouvelle impulsion aux travaux entrepris par les services de la direction générale de l'agriculture en matière de prospective. Des indications aussi précises que possible sur l'évolution à long terme des marchés agricoles seront en effet nécessaires aux institutions de la Communauté pour prendre dans les prochains mois les décisions relatives à la politique des prix agricoles dans la Communauté. De plus, les demandes d'adhésion présentées par divers États européens à la Communauté économique européenne confèrent dès maintenant une responsabilité mondiale aux institutions responsables des « 6 », compte tenu de l'importance actuelle de la C.E.E. et de ces États dans les échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires.

L'étude qui fait l'objet de ce rapport a pour objectif l'établissement de projections en matière de production et de consommation alimentaires pour une durée de douze ans, ayant pour base la moyenne des années agricoles 1957/1958, 1958/1959 et 1959/1960 — cette base étant désignée dorénavant par « 1958 » — et pour terme une moyenne de trois ans centrée au 1^{er} janvier 1971 et désigné par « 1970 » ⁽⁴⁾. Quant à la nomenclature des produits pris en considération, elle fait l'objet du tableau n° 1.

4. Les innovations dans le domaine de l'établissement des projections à long terme étant rares, cette

⁽¹⁾ « Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans les six pays de la C.E.E. » (1956-1965) — C.E.E., Étude n° 2, série « Agriculture », Bruxelles 1960.

⁽²⁾ « L'agriculture européenne en 1965 », doc. n° agri./167, Commission économique pour l'Europe, comité des problèmes agricoles, Genève 1960.

⁽³⁾ Produits agricoles, projections pour 1970. Rapport de la F.A.O. sur les produits; supplément spécial, 1962, E./C.N. 13/48, C.C.P. 62/5, F.A.O., Rome.

⁽⁴⁾ L'analyse des données au cours de la période 1950-1960 a montré que le recours à des moyennes triennales permettait d'éliminer la majeure partie des variations accidentelles dues, par exemple aux facteurs climatiques.

TABLEAU n° 1
Nomenclature des produits étudiés

Groupe « consommation »	Groupe « production »
1. Viandes — œufs	1. Viandes — œufs
10. Bovins (toutes destinations)	10. Bovins
11. Porcins (toutes destinations)	11. Porcins ⁽¹⁾
12. Autres viandes (toutes destinations)	12. Autres viandes ⁽¹⁾
13. Œufs et volailles (toutes destinations)	13. Œufs et volailles ⁽¹⁾
2. Produits laitiers et matières grasses	2. Produits laitiers et matières grasses
20. 200 Lait (toutes formes)	20. Lait
201 Fromage	
202 Beurre	
21. Huiles et autres matières grasses	21. Huiles et autres matières grasses ⁽¹⁾
3. Légumes et fruits	3. Légumes et fruits ⁽¹⁾
30. Légumes	30. Légumes
31. Fruits métropolitains	31. Fruits métropolitains
32. Agrumes et autres fruits	32. Agrumes et autres fruits
4. Sucre — céréales — pommes de terre	4. Sucre — céréales — pommes de terre
40. Sucre	40. Sucre
41. Céréales	41. Céréales
42. Pommes de terre	42. Pommes de terre

⁽¹⁾ Pas de perspectives de production pour ces groupes de produits.

nouvelle étude s'inscrit dans la ligne de pensée des travaux menés précédemment à Bruxelles, en particulier sur le plan des méthodes mises en œuvre. Cependant il faut souligner que, dans cette nouvelle étude, un certain nombre d'éléments nouveaux ont pu être pris en considération, ce qui donne une nouvelle coloration à ce rapport :

— sur le plan statistique, les efforts d'harmonisation entrepris depuis plusieurs années par les services statistiques nationaux à la demande de la direction générale de l'agriculture et sous la direction de l'O.S.C.E. ont permis d'améliorer la comparabilité des données nationales, en particulier dans le domaine des céréales;

— sur le plan méthodologique, des améliorations ont pu être apportées en matière de confrontation des tendances de la production et de la consommation, en particulier lors de l'établissement des bilans céréaliers prospectifs et des projections de la production de viande bovine;

— sur le plan économique, les résultats d'un certain nombre d'études entreprises par certains experts à la demande de la direction générale de l'agriculture ont pu être intégrés dans ce rapport, en particulier pour les secteurs de la production céréalière et de la production de viande bovine.

L'influence des variations de prix sur l'évolution de la production et de la consommation a fait l'objet d'un certain nombre de remarques de caractères plus

qualificatif que quantitatif. Cette tentative, malgré sa modestie, a pu néanmoins déceler la plus ou moins grande sensibilité de certains marchés aux variations de prix et a surtout montré la nécessité, pour les services à responsabilité économique des États membres de la C.E.E., de procéder dans les plus brefs délais à des investissements importants dans ce domaine, la littérature et les sources statistiques disponibles étant l'une et l'autre d'une grande faiblesse.

Enfin, une telle étude se devait d'envisager les conséquences d'un élargissement du marché commun par l'entrée, dans la Communauté, du Danemark, de la Norvège et du Royaume-Uni. C'est pourquoi un chapitre a été consacré aux perspectives qui pourraient s'ouvrir dans le cadre d'une Communauté élargie à neuf États. Bien que les données de base nous aient été communiquées par les services de la F.A.O. ⁽¹⁾, la responsabilité des affirmations contenues dans ce présent document appartient uniquement à la Commission de la Communauté économique européenne.

VUE D'ENSEMBLE SUR LA MÉTHODE

5. Il convient, avant toute chose, de préciser le sens du mot « projection ». Le travail présenté ici

⁽¹⁾ Une étroite collaboration a pu s'établir avec les services responsables de cette organisation, que nous tenons à remercier pour l'aide apportée à l'établissement de ce chapitre.

— comme celui de la F.A.O. d'ailleurs — ne prétend pas que les perspectives mises en évidence doivent se réaliser en tant que telles, mais s'efforcent, au contraire, de mettre en lumière les tendances les plus probables, compte tenu du respect d'un certain nombre de conditions dénommées « hypothèses de base ».

La méthode mise en œuvre peut se résumer de la manière suivante : deux séries de projections sont établies, l'une relative à la consommation humaine globale, l'autre relative à la production pour les produits agricoles de la nomenclature (tableau n° 1), dans le cadre d'hypothèses de base relatives aux facteurs responsables de l'évolution de la production et de la consommation considérés comme les plus importants, à savoir,

— pour la consommation : l'augmentation de la population, l'évolution du « revenu » disponible par tête, les variations des prix du produit considéré et des produits concurrents ;

— pour la production : le progrès technique matérialisé par l'évolution d'un certain nombre de facteurs techniques de production, les variations des prix.

Pour des raisons statistiques, ces projections ont été établies d'abord dans un cadre national limité au seul territoire métropolitain des États membres, puis agrégées dans un second stade pour mettre en évidence les tendances de la Communauté.

6. Les projections en matière de consommation alimentaire sont établies au cours de deux phases successives.

Dans une première phase, on procède à une estimation de la *consommation individuelle*, compte tenu de l'évolution escomptée d'un indicateur de « revenu », au moyen de fonctions de consommation ou de coefficients d'élasticité obtenus à partir de l'analyse de séries chronologiques (time-series approach), d'enquêtes de budgets de famille (cross-sections approach) et de comparaisons internationales (international comparison approach). Pour tenir compte de la marge d'incertitude pesant sur les estimations de l'évolution du « revenu », deux hypothèses correspondant, l'une à une hypothèse d'accroissement de « revenu » faible, l'autre à une hypothèse d'accroissement de « revenu » fort ont été retenues.

Dans une seconde phase, on calcule la *consommation globale* « 1970 » en multipliant les perspectives de consommation individuelle par l'effectif de la population escomptée au terme de la projection.

7. Les projections relatives à la *production* posent des problèmes difficiles à résoudre à l'heure actuelle en raison de l'absence de données statistiques sûres et suffisamment nombreuses, et de l'influence d'un progrès technologique dont les effets se sont surtout traduits dans les États membres par un développement rapide des rendements unitaires. C'est pourquoi il a été

admis, à titre d'hypothèses de travail, et dans une première approche, que les superficies resteraient constantes au cours de la période « 1958 » - « 1970 » à leur niveau « 1958 ». Mais en raison du développement parfois important du cheptel bovin de certains États membres, il a été prévu deux hypothèses, une hypothèse à effectifs constants de vaches au niveau « 1958 » et une hypothèse à effectifs croissants de vaches, conformément aux tendances récentes relevées dans ces États membres.

Les accroissements de rendement moyen obtenus entre 1950 et 1960 sont dus en partie à un emploi sans cesse plus important des facteurs de production d'origine agricole et industrielle, mais surtout au progrès réalisé dans la diffusion des progrès technologiques et économiques. Les comparaisons du degré d'évolution, d'une part entre les exploitations d'une même région, d'autre part entre régions, et a fortiori entre États, révèlent dans ce domaine de grandes possibilités de progrès, que l'on s'est efforcé d'estimer au chapitre III.

8. La *confrontation* des tendances ainsi mises en évidence constitue le stade ultime des travaux de projection, puisqu'elle va permettre dans une première phase, au niveau du marché, par État membre et pour l'ensemble de la C.E.E., de dégager d'abord un solde « 1970 » consommation ⁽¹⁾-production pouvant signifier, dans le cadre des hypothèses de travail adoptées, soit des besoins nets d'importation ou d'exportation, soit des besoins de stockage. Mais il sera également possible, dans une deuxième phase, d'examiner les variations de ce solde, compte tenu de certaines modifications dans les hypothèses de base initialement adoptées.

Ainsi, par une approche rationnelle, pourront être mieux définies les mesures à mettre en œuvre sur le plan de la politique agricole comme sur le plan de la politique économique générale pour assurer ex ante l'équilibre dans le long terme entre la production et la consommation, et ainsi contribuer à la stabilisation du marché des produits agricoles et alimentaires, compte tenu des évolutions prévisibles d'autres variables économiques non explicitées dans l'étude, comme par exemple les prix (voir par. 9).

Le cadre méthodologique utilisé pour réaliser cette confrontation est celui qui est fourni par les bilans de la situation des denrées alimentaires établis chaque année par les offices statistiques des États membres et par l'O.S.C.E. En effet, à partir des chiffres de production, et compte tenu du commerce extérieur et des variations de stocks, est calculée une disponibilité totale ventilée en divers postes comme la consommation territoriale humaine, les utilisations

(¹) Dans le sens strict du terme on aurait dû dire « disponibilités » (= production ± solde du commerce extérieur ± variations stocks).

industrielles et animales, les pertes, les semences, etc. Les bilans alimentaires forment donc un cadre particulièrement bien adapté, d'autant plus que toutes les données sont exprimées en poids de produit agricole et non en poids de produits au stade de détail (viande en poids carcasse, céréales en grains, beurre et matières grasses en graisse).

9. Les projections ont été établies en supposant l'absence de modifications du niveau et des rapports de prix. Comme il a été dit au paragraphe 4, les travaux sur l'influence des variations de prix sur la demande (élasticité-prix) sont souvent peu satisfaisants, toujours très fragmentaires, ne serait-ce qu'en raison de la complexité de la notion d'élasticité-prix où il faut distinguer, d'une part, entre l'élasticité-prix directe et l'élasticité-prix de substitution, d'autre part, entre l'élasticité-prix au niveau du détail et au niveau de l'exploitation. C'est pourquoi les perspectives ont été effectuées sur la base des niveaux et des rapports de prix existant en « 1958 ». Cette hypothèse des prix constants doit non pas permettre d'établir de manière précise le volume des productions et les niveaux de consommation pour les produits étudiés en « 1970 » mais montrer ce qui pourrait se passer si les rapports des prix existant dans la période de base se maintenaient au cours de la période « 1958 » - « 1970 », compte tenu des hypothèses retenues en matière de population et de revenu.

Cette hypothèse permet donc d'estimer l'évolution probable de la production agricole et de la consommation alimentaire métropolitaine dans le cadre des structures économiques de la période de base. Ainsi est assurée la mise en évidence de disparités qui pourraient se manifester dans l'évolution de la production et de la consommation si la politique agricole et économique de chacun des États membres restait inchangée. A ce stade, il est intéressant de voir l'influence d'éventuelles modifications de prix sur la structure des marchés « 1970 » et de classer ceux-ci en fonction de leur sensibilité aux variations du facteur prix. C'est pourquoi, malgré la difficulté de telles études et en raison de l'intérêt politique que présente ce problème, le lecteur trouvera, lors des confrontations

des projections de consommation et de production (chap. IV et V), quelques indications, malheureusement encore trop sommaires, sur l'influence possible d'une variation de prix des produits agricoles, tant sur le plan de la consommation que sur le plan de la production.

EN GUISE DE CONCLUSION

10. Malgré les difficultés inhérentes à tout travail prospectif, surtout dans un secteur économique où les statistiques sont de valeur inégale — et parfois même sans valeur — les services de la direction générale de l'agriculture estiment que les tendances mises en évidence, compte tenu des marges d'erreurs traditionnellement admises, sont dans l'ensemble correctes.

Ces services se permettent d'attirer l'attention des lecteurs sur le fait que l'étude qui leur est soumise n'est ni un essai de planification, ni une prévision au sens vulgaire du mot. Il s'agit, comme il a été déjà souligné aux paragraphes 5 et 9, de mettre en évidence les tendances qui semblent les plus vraisemblables dans le cadre d'hypothèses de travail bien définies; ces projections sont donc des *prévisions conditionnées* dont l'utilité, pour l'orientation à long terme de la politique agricole commune et en particulier pour la définition d'une politique réaliste en matière de prix, semble incontestable.

Enfin, ces mêmes services soulignent que les données utilisées pour le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni⁽¹⁾, et ce malgré l'étroite collaboration avec les services de la F.A.O., sont dans l'ensemble moins élaborées que celles relatives aux « 6 », et qu'en conséquence les résultats obtenus pour les « 9 » sont en général moins précis que ceux obtenus pour les « 6 », mais demeurent néanmoins acceptables.

(1) A chaque État correspond une certaine philosophie statistique. Si pour les États européens continentaux les différences demeurent relativement faibles, il n'en est pas de même avec le Royaume-Uni.

TENDANCES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE
DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

« 1958 » - « 1970 »

11. Dans ce chapitre consacré à l'étude des tendances de la consommation alimentaire dans les États membres de la C.E.E. seront successivement examinés :

- a) les hypothèses de travail retenues en matière de population et de revenu,
- b) les niveaux de consommation alimentaire escomptés pour « 1970 » tant sur le plan individuel que sur le plan national et communautaire.

Comme l'a montré l'introduction générale, l'établissement de telles projections, dans l'hypothèse des prix constants, suppose définis :

- les valeurs des taux d'accroissement démographique,
- les valeurs des taux d'accroissement du « revenu »,
- les coefficients d'élasticité de la demande du produit considéré ou mieux, en particulier lorsqu'il s'agit d'un accroissement de revenu relativement important, les fonctions de consommation liant le revenu aux quantités consommées.

LES HYPOTHÈSES DE BASE

12. Afin d'harmoniser, dans toute la mesure du possible, les travaux de prospective entrepris par les divers services de la Commission de la Communauté économique européenne, la direction générale de l'agriculture a demandé à la direction générale des affaires économiques et financières de lui fournir les données de base relatives à l'évolution de la population et du « revenu » pour chacun des États membres pour la période « 1958 » - « 1970 ». Ces données tiennent compte à la fois des travaux poursuivis par la direction générale des affaires économiques et financières en matière de développement économique général et de certaines contraintes propres à notre étude.

Les fonctions de consommation ou les coefficients d'élasticité proviennent dans la plupart des cas de données nationales dont nos services ont pu avoir connaissance, soit au cours de l'étude « 1965 » soit postérieurement à l'achèvement de cette étude.

POPULATION

13. Dans les pays économiquement développés de l'Europe occidentale, un accroissement de la population à un taux relativement élevé constitue un facteur important de développement économique.

Dans ces conditions, une expansion démographique rapide en augmentant en quelque sorte mécaniquement la demande en biens alimentaires aura en général un effet bénéfique sur l'économie agricole du pays considéré. Par suite de la durée relativement courte de la période d'analyse, il a été retenu une seule hypothèse de travail qui se matérialise sous la forme d'une hypothèse moyenne exprimée par un taux moyen d'accroissement de la population totale.

Il demeure entendu que, en matière de projections de la consommation alimentaire globale, il faudrait tenir compte des modifications qui peuvent survenir tant dans la structure purement démographique de la population totale (phénomènes de rajeunissement ou de vieillissement) que dans les structures socio-professionnelles de cette population. Malgré l'absence de données précises, pour certaines consommations (produits laitiers), il a été tenu compte des modifications de structures prévisibles dans la composition par âge de la population étudiée.

Le tableau n° 2 A rassemble les données finalement retenues pour cette étude. Les hypothèses de base correspondent sensiblement à celles figurant dans l'étude entreprise par l'Office statistique des Communautés européennes (1).

Cependant, les hypothèses de migration vers la république fédérale d'Allemagne ont été modifiées de la manière suivante : une augmentation de population allemande de 2 210 000 personnes par le seul fait des migrations avait été initialement admise. En accord avec les services intéressés de la Commission, l'accroissement de population dû au phénomène migratoire ne serait plus que de un million de personnes.

L'analyse de ce tableau montre que la population de la Communauté (Berlin-Ouest inclus) passerait de 169 000 000 d'habitants en « 1958 » à près de 184 000 000 d'habitants en « 1970 », soit un taux d'accroissement démographique annuel de 0,7 % environ (2).

(1) « L'évolution de la population active dans les pays de la C.E.E. au cours des dix prochaines années » — Informations statistiques n° 3, juillet-septembre 1961 — Office statistique des Communautés européennes.

(2) Les chiffres de population pour l'année « 1958 » figurant dans ce tableau correspondent aux chiffres de population présente estimée par les services statistiques des pays responsables de l'établissement des bilans de la situation en denrées alimentaires et dans certains cas différent des données retenues dans l'étude précitée de l'Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU n° 2

Hypothèses de base « 1958 » - « 1970 »

A. Population

en milliers de personnes

	Allemagne (R.F.) ⁽¹⁾	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	C.E.E.
« 1958 »	53 990 ⁽²⁾ 54 669 (100) ⁽³⁾	9 078 (100)	45 515 ⁽⁴⁾ 44 836 (100) ⁽⁵⁾	48 900 (100)	311 (100)	11 261 (100)	169 055 (100)
« 1970 »	59 245 (108,4)	9 685 (106,7)	49 190 (109,7)	52 660 (107,7)	335 (107,7)	12 650 (112,3)	183 765 (108,7)

⁽¹⁾ Avec Berlin-Ouest.⁽²⁾ Avec Sarre sauf pour 1957/1958 et 1958/1959.⁽³⁾ Avec Sarre.⁽⁴⁾ Avec Sarre en 1957/1958 et 1958/1959.⁽⁵⁾ Sans Sarre.

Source : voir texte, par. 13.

B. Consommation privée (« revenu ») par tête

sur base des prix 1955, aux taux de change 1959

	Accroissement annuel du « revenu » (en %) ⁽¹⁾	
	faible	fort
Allemagne (R.F.)	4,0	4,8
U.E.B.L.	2,0	3,1
France	3,6	4,4
Italie	4,4	5,1
Pays-Bas	4,1	4,9
C.E.E.	4,0	4,9

⁽¹⁾ Taux d'accroissement géométrique.

Source : voir texte, par. 14.

« REVENU »

14. Le « revenu » peut être considéré comme un des facteurs déterminants du niveau de la consommation alimentaire individuelle. L'indicateur de « revenu » généralement utilisé est la dépense de consommation privée par tête, qui semble une variable explicative de qualité très supérieure au produit national brut par tête ou au revenu par tête, statistiquement moins bien connu. Les taux d'accroissement du « revenu » ⁽¹⁾ utilisés dans notre étude et repris dans le tableau n° 2 B ont été calculés à partir des taux d'accroissement de la consommation privée globale, compte tenu du taux de croissance démographique figurant dans le tableau n° 2 A. L'évolution de la consommation privée a été exprimée dans le cadre de deux hypothèses, une hypothèse d'accrois-

sement faible, dite hypothèse faible, et une hypothèse d'accroissement élevé, dite hypothèse forte.

Le recours à deux hypothèses :

— tient compte des incertitudes qui pèsent sur l'évolution d'une économie en particulier lorsque le commerce extérieur joue un grand rôle dans l'équilibre économique général;

— permet de couvrir une gamme étendue de possibilités quant à l'évolution de la consommation;

— met en évidence les marchés agricoles les plus sensibles aux fluctuations de « revenu ».

⁽¹⁾ Dans cette étude, le mot « revenu » signifie en termes de comptabilité nationale : « dépenses de consommation privée par tête ».

Le tableau n° 2 B rassemble les hypothèses finalement retenues exprimées en taux d'accroissement géométrique annuel.

En conclusion, il aurait été particulièrement utile de disposer d'informations plus précises sur l'évolution de la structure des dépenses de consommation par tête suivant les catégories socio-professionnelles, l'évolution de la consommation présentant, dans le cas où la population agricole subit des modifications importantes, des caractères particuliers méritant des études approfondies.

De même, des indications permettant de mieux connaître l'évolution dans la distribution du « revenu » en fonction du temps amélioreraient la valeur des projections économiques en général et celles relatives à la consommation alimentaire en particulier.

CHOIX DES RELATIONS CONSOMMATION INDIVIDUELLE - « REVENU »

15. Les relations liant les quantités consommées (exprimées en poids de produits agricoles) au « revenu » ont fait l'objet de recherches détaillées à partir d'un

TABLEAU n° 3

Valeur des coefficients d'élasticité de la consommation individuelle par rapport au « revenu », dans le cadre de l'hypothèse forte (1)

(élasticité apparente) (2)

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
Groupe 1. Viandes — œufs						
Viande bovine (bœuf et veau)	0,60	0,65	0,35	1,08	0,45	0,62
Viande porcine	0,28	0,28	0,19	0,79	0,32	0,31
Autres viandes	0,24	0,08	0,64	0,47	0,24	0,48
Volailles	1,98	1,31	0,50	1,23	3,32	1,05
Œufs	0,51	0,40	0,75	0,66	0,51	0,60
Groupe 2. Produits laitiers et matières grasses						
Lait (en nature, en poudre et concentré, exprimé en lait)	0,0	0,03	0,0	0,50	0,0	0,12
Fromage	0,19	0,20	0,47	0,51	0,45	0,42
Beurre (en graisse)	0,26	-0,21	0,35	0,11	0,89	0,29
Ensemble des produits laitiers	0,15	-0,12	0,25	0,47	0,50	0,25
Huiles et graisses (sans beurre)	-0,09	0,26	0,07	0,33	-0,21	0,07
Huiles et graisses (y compris beurre)	0,0	0,09	0,17	0,31	0,0	0,13
Groupe 3. Légumes et fruits						
Légumes	0,24	0,50	0,34	0,63	0,26	0,46
Fruits métropolitains	0,72	1,22	0,44	0,49	0,41	0,59
Agrumes et autres fruits	0,63	0,39	0,32	0,30	0,87	0,51
Groupe 4. Sucre — céréales — pommes de terre						
Sucre raffiné	0,12	0,51	0,21	0,82	0,44	0,38
Blé (farine, y compris blé dur)	-0,37	-0,41	-0,20	-0,16	-0,33	-0,24
Seigle (farine)	-0,84	-0,79	-0,20	-0,28	-0,11	-0,45
Riz	0,19	0,14	0,21	0,0	0,39	0,11
Pommes de terre	-0,59	-0,29	-0,37	0,23	-0,28	-0,26
Groupes 1 à 4 (3)						
Ensemble des produits de la nomenclature 1950/1952 à « 1958 »	0,36	0,48	0,43	0,57	0,64	—
Ensemble des produits de la nomenclature « 1958 » à « 1970 »	0,20	0,16	0,25	0,42	0,26	0,27

(1) La consommation individuelle est exprimée en poids de produits agricoles (poids carcasse, poids en matières grasses, etc.).

(2) Les coefficients ont été calculés a posteriori, uniquement à fin de comparaison; ils diffèrent des coefficients utilisés lors de l'établissement des perspectives, chaque fois que la fonction de consommation retenue n'est pas double logarithmique.

(3) Pour le calcul du coefficient d'élasticité pour l'ensemble des produits de la nomenclature, toutes les denrées alimentaires ont été exprimées en calories originelles (une calorie originelle = une calorie d'origine végétale = 1/7 calorie d'origine animale).

matériel statistique assez important mais de qualité inégale : enquêtes de budgets de famille, séries chronologiques (annuelles et en moyennes mobiles de trois ans), comparaisons internationales (1).

D'une manière générale, et sauf dans le cas d'un phénomène de tendance particulièrement important, les fonctions de consommation choisies devaient tenir compte d'une diminution de l'élasticité par rapport au « revenu » lorsque celui-ci augmente; elles sont donc soit du type semi-log, soit log. inverse. Ainsi les valeurs retenues pour les coefficients d'élasticité dépendent-elles à la fois et du niveau du « revenu » et du niveau de consommation constaté en « 1958 ».

16. Compté tenu de l'intérêt méthodologique que présente une comparaison systématique des valeurs des coefficients d'élasticité, des coefficients d'élasticité apparente constante de la consommation (exprimée en poids de produits agricoles) par rapport au revenu ont été calculés à posteriori de la manière suivante.

Soit :

$q = f(R)$ la fonction de consommation liant la quantité consommée q d'un produit donné au « revenu » R ;

q_0 et R_0 les valeurs à l'époque t_0 (« 1958 »);

q_1 et R_1 les valeurs à l'époque t_1 (« 1970 »).

Nous avons dans le cas d'une fonction d'élasticité constante (E)

$$\frac{q_1}{q_0} = \frac{(R_1)^E}{(R_0)^E}$$

$$\text{d'où } E = \frac{\log q_1 - \log q_0}{\log R_1 - \log R_0}$$

17. Les résultats de ces calculs figurent dans le tableau n° 3, dont l'examen appelle les commentaires suivants :

— les valeurs retenues s'accordent avec la tendance classique à l'inélasticité de la consommation des produits alimentaires lorsque le « revenu » augmente;

— la consommation des viandes, en particulier des viandes de bœuf et de volaille, la consommation d'œufs, des fruits frais et des légumes demeure relativement élastique ou plutôt faiblement inélastique;

— il en est de même pour le beurre sauf dans l'U.E.B.L. et pour l'ensemble des produits laitiers en Italie;

— dans tous les États membres, la consommation des céréales et des pommes de terre tend à diminuer lorsque le « revenu » augmente.

Afin de pouvoir comparer l'évolution dans le temps de la valeur du coefficient d'élasticité apparente constante pour l'ensemble des produits de la nomenclature (tableau n° 1), les quantités consommées en

1950/1952, « 1958 » et « 1970 » ont été exprimées en une même unité physique ou plutôt physiologique, la calorie originelle; cette dernière se définit par la relation suivante : une calorie originelle = une calorie d'origine végétale = un septième de calorie d'origine animale (voir par. 22).

La valeur des coefficients d'élasticité de la consommation alimentaire totale (produits de la nomenclature seulement) exprimée en poids de produits agricoles par rapport au « revenu » varie de 0,2 à 0,4 pour la période « 1958 » - « 1970 » avec, par ordre d'élasticité croissante, la république fédérale d'Allemagne et l'U.E.B.L. 0,15 à 0,2, la France et les Pays-Bas 0,25, l'Italie 0,4.

Pour l'ensemble de la Communauté, ce coefficient d'élasticité serait de l'ordre de 0,3.

La comparaison des valeurs de ces coefficients d'élasticité « 1970 » aux valeurs calculées pour la période allant de 1950/1952 à « 1958 » montre que la tendance à l'inélasticité de la consommation des produits alimentaires (exprimée en poids de produits) lorsque le « revenu » augmente est parfaitement vérifiée dans tous les États membres de la Communauté.

18. En ce qui concerne les élasticités prix, chaque fois que des données précises et récentes faisaient défaut — ce qui était le cas général — et en accord avec les services de la F.A.O., il a été admis que lorsque le produit considéré n'a pas de produit de substitution très proche, l'élasticité prix au niveau de détail est du même ordre de grandeur que l'élasticité « revenu », mais de signe contraire. Lorsqu'un produit de substitution très proche existe, elle doit être supérieure en valeur absolue à l'élasticité « revenu ».

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE INDIVIDUELLE DE LA C.E.E.

19. Le tableau n° 4 donne une vue d'ensemble de la consommation alimentaire individuelle pour la Communauté économique européenne en « 1958 » et « 1970 ». Sur ce même tableau figurent également les niveaux de consommation d'avant-guerre tels qu'ils ont pu être établis à partir des bilans alimentaires nationaux (2). A titre de comparaison, les niveaux de consommation pour le Royaume-Uni, le Danemark et les États-Unis ont été donnés pour l'avant-guerre et certaines périodes d'après-guerre.

(1) « Élasticité - « revenu » de la demande de produits alimentaires », Agri./W.P./7/2, 1959, Genève, F.A.O./E.C.E. — Revenu et consommation alimentaire, F.A.O., Bulletin mensuel. — Économie et statistiques agricoles, vol. IX, n° 10, 1960.

(2) Il n'est pas possible de comparer de manière précise les chiffres d'avant-guerre avec ceux de la période de base, car les séries chronologiques ne sont pas suffisamment homogènes.

Avant toute analyse détaillée, il convient d'abord de faire remarquer que la « ration » communautaire par tête ne donne qu'une image déformée de la réalité en raison de grandes différences existant dans les habitudes alimentaires nationales, comme le montrent les tableaux de l'annexe I.

L'examen de la ration alimentaire journalière communautaire exprimée en terme de produits montre que l'habitant de la Communauté consommait en « 1958 » 19,4 kg de viande de bœuf et veau, 18,7 kg de viande de porc, 4,3 kg de volaille et 194 œufs. La consommation de lait pour la période de base représentait

TABLEAU n° 4

Évolution de la consommation individuelle dans la C.E.E., en Grande-Bretagne, au Danemark et aux États-Unis

Produits	C. E. E.				Grande-Bretagne		Danemark		États-Unis	
	Avant-guerre (¹)	« 1958 »	Extrapolations « 1970 » en valeurs absolues et en indices Hypothèse d'accroissement de « revenu » faible forte		Avant-guerre	1958/ 1959	Avant-guerre	1957/ 1959 Ø	Avant-guerre (¹)	1958 (année civile) (²)
Viande bovine	16,8 (³)	19,4 (100)	25,8 (133)	27,3 (141)	24,9	21,5	28,0	22,7	23,2	39,6
Viande porcine	16,4 (³)	18,7 (100)	21,4 (114)	22,2 (119)			29,6	41,0	23,7	27,5
Autres viandes (⁴)	2,3 (³)	2,3 (100)	2,9 (126)	3,0 (130)			9,7	4,9	2,8	1,9
Volailles	2,8 (³)	4,3 (100)	7,8 (181)	8,5 (198)	4,0	4,9	7,3	3,5	9,7	15,4
Œufs (unités)	144	194 (100)	256 (131)	270 (139)	201	235	128	171	293	354
Lait et produits assimilés	88,6	104,6 (100)	111,0 (106,0)	112,0 (107,0)		171,0		176,0	149,7	156,6
Fromage (⁵)	5,3	6,6 (100)	7,9 (120)	8,3 (126)	4,0	4,2	5,4	7,5	2,5	3,7
Beurre (en graisse)	4,2	4,7 (100)	5,4 (115)	5,6 (117)	11,2	9,1	7,0	9,7	6,2	3,2
Ensemble matières grasses sans graisse d'abattage (M.G.)		20,1 (100)	21,3 (106)	21,6 (107)	21,2	22,2	24,5	24,3		15,7
Légumes	81,1	94,2 (100)	114,6 (122)	121,1 (129)	54,5	62,3	58,0	65,5		(⁶)
Fruits et agrumes	34,6	62,1 (100)	80,9 (130)	85,1 (137)	41,7	47,6	30,1	50,3		(⁷)
Sucre	20,4	27,0 (100)	32,2 (119)	33,3 (123)	42,3	50,8	50,5	47,2	44,0	44,4
Blé (farine)	101,6 (³)	89,6 (100)	80,9 (90)	80,2 (89)	88,2	77,2	42,3	44,1	73,0	56,3
Riz	4,4	3,1 (100)	3,3 (107)	3,3 (107)	2,0	1,2	2,2	1,3	2,5	
Pommes de terre	121,7	100,9 (100)	90,0 (89)	87,4 (87)	82,5	92,4	106,5	118,0	57,9	49,2

(¹) Source : O.E.C.E.

(²) U.S.D.A./O.E.C.E.

(³) Non compris l'U.E.B.L.

(⁴) Ovine, caprine et chevaline.

(⁵) Dans les calculs de la Communauté économique européenne il n'a pas été tenu compte de la consommation du fromage blanc dans la république fédérale d'Allemagne.

(⁶) Légumes frais : 58,1 kg; conservés : 20,2 kg.

(⁷) Fruits frais : 44,4 kg; secs : 1,3 kg; conservés : 19,2 kg.

environ 105 litres de lait, alors que la consommation de fromage s'établissait aux environs de 6,6 kg et celle de beurre (exprimée en graisse) aux environs de 5 kg; quant à la consommation totale de matières grasses exprimées en graisse, elle dépassait 21 kg.

La consommation de légumes était de l'ordre de 94 kg et celle de fruits frais de près de 62 kg dont 16 kg sous forme d'agrumes. La consommation de sucre était de 27 kg, celle de farine de blé de 90 kg (1).

D'une manière générale, la comparaison avec l'avant-guerre montre un développement de la consommation des aliments riches et coûteux au détriment de la consommation des aliments bon marché comme les céréales, les pommes de terre et les légumes secs.

LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE EN « 1970 »

20. Sur le graphique n° 1 sont représentées, pour l'ensemble de la Communauté économique européenne (2), l'évolution de la consommation des principaux produits de la nomenclature au cours de la période 1950-1960 et les projections pour la période « 1958 » - « 1970 », projections figurant au tableau n° 4. Un tel graphique montre la vraisemblance des projections, encore que dans l'évolution 1950-1960, d'autres facteurs économiques (en particulier les prix) ont pu jouer un rôle certain. Dans l'hypothèse des prix constants et selon l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu », les produits peuvent se classer en trois groupes :

1^{er} groupe : produits pour lesquels un fort accroissement de la consommation individuelle est escompté (plus de 25 %); il s'agit de la volaille (98 %), des viandes de bœuf et veau (41 %) des autres viandes (30 %), des œufs (39 %), des fromages (26 %), des légumes frais (29 %) et des fruits frais (37 %);

2^e groupe : produits pour lesquels un accroissement moyen de la consommation individuelle est escompté; il s'agit de la viande de porc (22 %), du beurre (17 %) et du sucre (23 %);

3^e groupe : produits pour lesquels l'accroissement de consommation individuelle serait faible, voire négatif; les produits sont le lait consommé en nature, l'ensemble des graisses, les céréales, les pommes de terre.

Ainsi est à nouveau vérifié que la consommation de certains produits est directement liée aux variations des « revenus » individuels; par exemple, la volaille, la viande bovine, les fruits sont des produits qui sont relativement sensibles à la conjoncture économique.

ÉVOLUTION NUTRITIONNELLE DE LA RATION

21. Afin de tester la cohérence des projections faites pour chacun des produits de la nomenclature, le calcul en terme nutritionnel des rations alimentaires individuelles pour « 1958 » et « 1970 » a été effectué

pour la Communauté économique européenne comme pour chacun des États membres (3). Le tableau n° 5 et le graphique n° 2 montrent l'évolution escomptée du point de vue calories, protéines et matières grasses. La comparaison de la situation « 1958 » avec la situation « 1970 » montre :

— une légère augmentation de la quantité des calories fournies par la ration journalière,

— un accroissement de la teneur en protéines avec substitution marquée des protéines d'origine végétale par des protéines d'origine animale,

— une relative stabilité dans la consommation totale des matières grasses.

L'examen des données nationales montre que l'Italie en « 1970 » sera, du point de vue nutritionnel, à un niveau supérieur au niveau « 1958 » de la Communauté économique européenne, sauf en ce qui concerne les matières grasses (mais des facteurs géographiques peuvent expliquer une moindre consommation en Italie) et les protéines animales. En « 1970 », la part des protéines animales par rapport aux protéines totales chez les cinq autres États membres s'élèvera à 60 % contre 45 % pour l'Italie, malgré une augmentation des protéines animales consommées dans ce pays, de 45 à 50 %.

DES DÉBOUCHÉS SUPPLÉMENTAIRES?

22. Une expansion de la consommation alimentaire individuelle est-elle possible?

Compte tenu des niveaux escomptés en « 1970 », la question se pose de savoir s'il existe encore pour la C.E.E. des possibilités d'accroissement notable en matière de consommation alimentaire. Si l'on compare la structure nutritionnelle de la ration des États membres avec celle de certains pays européens comme le Royaume-Uni, le Danemark ou même avec celle des États-Unis, un accroissement de la consommation individuelle semble possible.

Pour faciliter les comparaisons et pour tenir compte de l'importance des produits d'origine animale, les rations des États membres, du Royaume-Uni, du Danemark et des États-Unis ont été calculées en calories « originelles ». La définition de la calorie originelle veut tenir compte du fait que la transformation d'un produit végétal en un produit animal

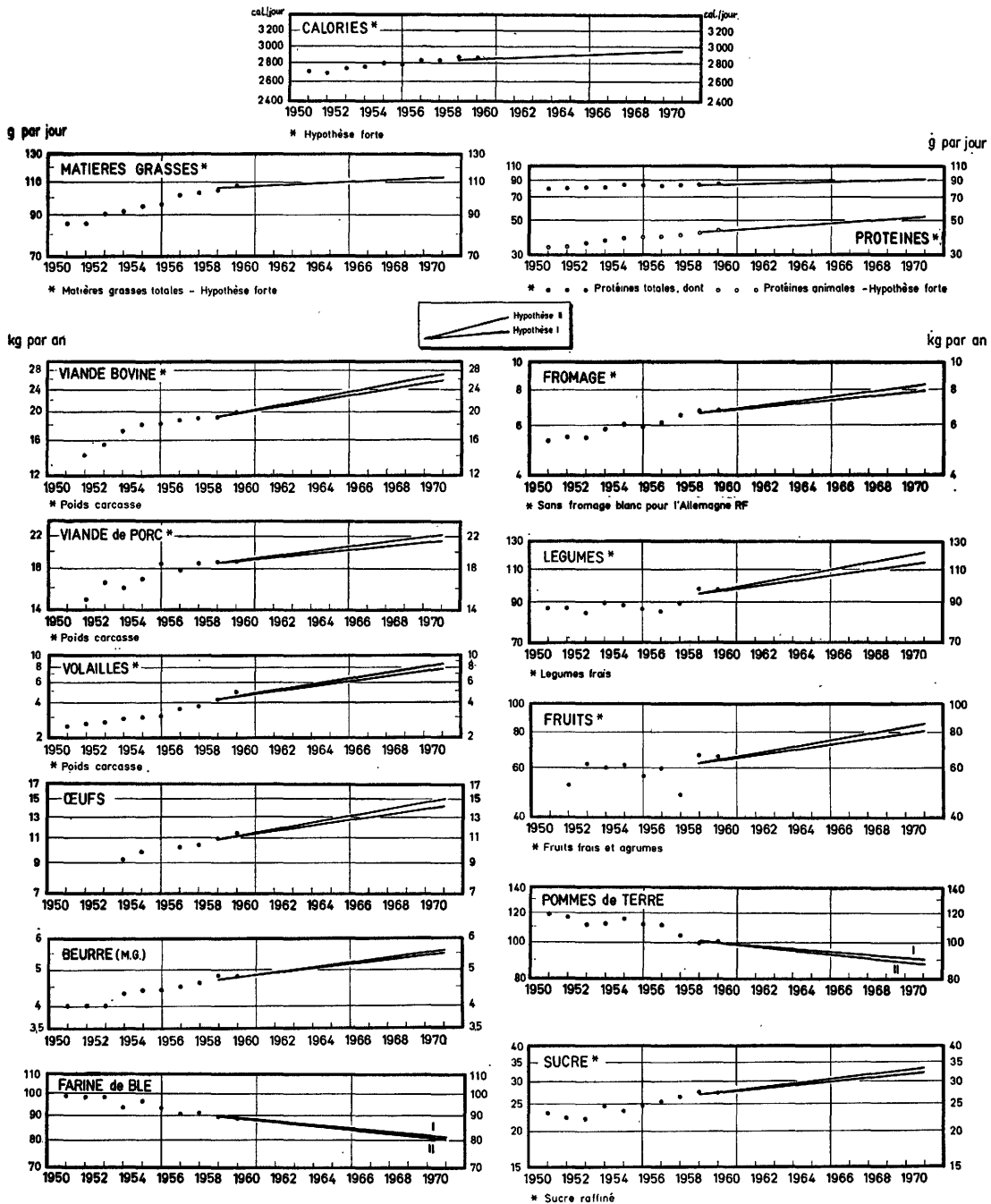
(1) Les bilans « 1958 » par État membre se trouvent à l'annexe I.

(2) En annexe II, une série de tableaux et graphiques montrent les perspectives « 1970 » de consommation individuelle par pays et par produit.

(3) Ce calcul nécessite la connaissance des valeurs « 1970 » pour l'ensemble des produits figurant dans la ration y compris pour les produits ne figurant pas dans la nomenclature retenue au chapitre I. Afin de compléter le bilan nutritionnel « 1970 » et de pouvoir ainsi le comparer au bilan « 1958 », les consommations « 1970 » pour les produits non repris dans la nomenclature ont été calculées sur la base de l'évolution constatée au cours des dix dernières années.

GRAPHIQUE n° 1

Evolution récente et tendances de la consommation alimentaire de la CEE⁽¹⁾
(Echelle semi-log.)



1) en fonction de deux accroissements de "revenu" dits faible (I) et fort (II). L'hypothèse forte (II) correspond à la ligne supérieure sauf pour les pommes de terre et la farine de blé

TABLEAU n° 5

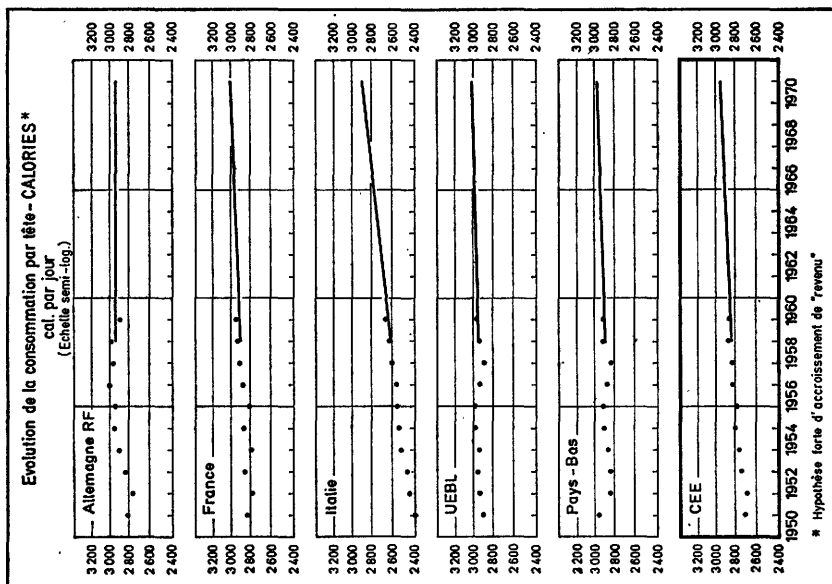
Bilan nutritionnel par jour et par tête dans les États membres de la C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »

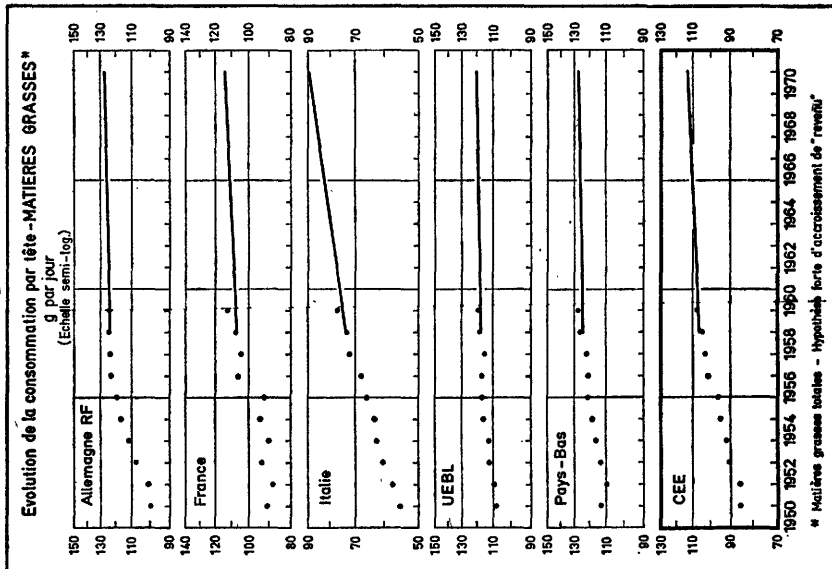
	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.	
	valeur absolue	indice	valeur absolue	indice	valeur absolue	indice	valeur absolue	indice	valeur absolue	indice	valeur absolue	indice
I. <i>Calories</i> par tête et par jour												
« 1958 »	2 940	100	2 948	100	2 903	100	2 609	100	2 887	100	2 833	100
« 1970 »												
hypothèse d'accroissement { faible	2 945	100,1	2 996	101,6	2 970	102,3	2 882	110,4	2 954	102,3	2 940	103,8
de « revenu » { forte	2 940	100	3 017	102,3	3 014	103,8	2 898	110,8	2 982	103,3	2 955	104,3
II. <i>Matières grasses</i> gr/tête/jour												
« 1958 »	123,8	100	117,6	100	107,8	100	73,8	100	124,1	100	106,4	100
« 1970 »												
hypothèse d'accroissement { faible	126,4	102,1	117,7	100,1	111,1	103,1	87,0	117,9	126,5	101,9	110,5	103,8
de « revenu » { forte	128,0	103,4	120,8	102,7	114,3	106,0	90,2	122,2	127,5	102,7	113,1	106,3
III. <i>Protéines totales</i> gr/tête/jour												
« 1958 »	79,1	100	88,1	100	96,0	100	76,0	100	77,1	100	83,2	100
« 1970 »												
hypothèse d'accroissement { faible	84,4	106,5	88,4	100,3	103,1	107,4	85,7	112,8	81,8	106,1	89,8	107,9
de « revenu » { forte	84,9	107,3	90,4	102,6	105,6	110,0	87,2	114,7	82,1	106,5	91,2	109,6
IV. <i>Protéines animales</i> gr/tête/jour												
« 1958 »	46,3	100	47,1	100	52,3	100	26,1	100	44,0	100	41,4	100
« 1970 »												
hypothèse d'accroissement { faible	53,3	115,1	53,8	114,2	62,0	118,5	37,5	143,7	51,9	117,9	51,0	123,2
de « revenu » { forte	54,9	118,6	56,6	120,2	64,0	122,4	39,3	150,6	52,8	120,0	52,8	127,5
V. <i>% protéines animales</i> /protéines totales												
« 1958 »	58,5		53,5		54,5		34,3		57,1		49,8	
« 1970 »												
hypothèse d'accroissement { faible	63,2		60,9		60,1		43,8		63,4		56,8	
de « revenu » { forte	64,7		62,6		60,6		45,1		64,3		57,9	

Evolution récente et tendances de la situation nutritionnelle dans les Etats membres de la CEE

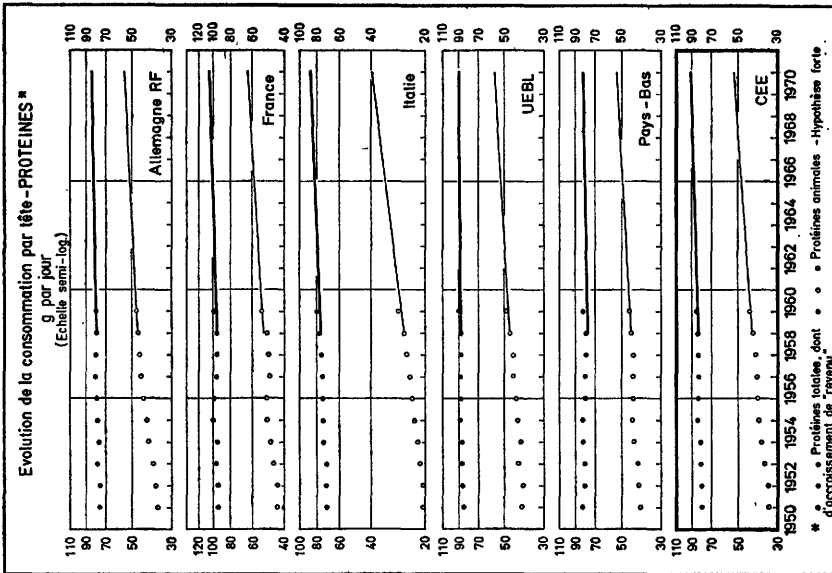
A



B



C



se fait avec une perte considérable de calories; par convention, on admet qu'une calorie animale est obtenue par la consommation de sept calories végétales, si bien que la calorie «originelle» est donc égale à une calorie végétale ou à un septième de calorie animale.

Le tableau n° 6 rassemble les résultats ainsi obtenus. En « 1958 », la ration communautaire s'établissait aux environs de 7 300 calories originelles alors que la ration du Royaume-Uni était de l'ordre de 11 280, celle du Danemark de 11 850, celle des U.S.A. de 11 522. Il existe donc théoriquement des possibilités d'accroissement sensible de la consommation des pays de la Communauté pour atteindre les niveaux danois, anglais ou américains. En « 1970 », malgré l'accroissement sensible du « revenu » dans les États membres de la Communauté et dans l'hypothèse des prix constants, la ration alimentaire de la Communauté exprimée en calories originelles ne serait qu'aux environs de 8 500 calories, soit une différence de près de 20 % par rapport aux rations actuelles du Royaume-Uni et du Danemark. Il semble d'ailleurs que l'évolution des rations des États membres les

conduira vers une structure plus voisine de celle des États-Unis que de celles du Danemark et du Royaume-Uni.

Même si l'on tient compte des différences d'ordre géographique et sociologique, une plus grande consommation de produits alimentaires semble possible, malgré une capacité stomacale limitée, grâce au détournement animal. Le problème est donc de rechercher le ou les facteurs économiques pouvant entraîner un développement rapide de la consommation. Le graphique n° 3 peut nous fournir dans une certaine mesure une approche intéressante à une meilleure connaissance de ce problème. Le « revenu » par habitant, exprimé en DM, sur la base des parités du pouvoir d'achat, a été confronté avec les teneurs des rations en calories, matières grasses et protéines correspondantes aux années « 1958 » et « 1970 ». Toutes choses étant égales par ailleurs, il semble que l'augmentation du « revenu » réel soit un des facteurs expliquant dans une large mesure les hauts niveaux de consommation alimentaire observés aux Danemark, Royaume-Uni et États-Unis; il faut noter en effet que les politiques économiques pratiquées tant au Danemark qu'en Grande-Bretagne

TABLEAU n° 6

Estimation des rations alimentaires en calories originelles (1)

A. Évolution de la ration alimentaire individuelle et journalière

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	Royaume- Uni	Danemark	États-Unis
Avant-guerre	8 998 (129)	7 126 (88)	7 026 (95)	4 700 (110)	7 180 (108)	6 869 (108)	10 397 (107)	10 617 (99)	10 426 (96)
1950/1952	6 997 (100)	8 064 (100)	7 437 (100)	4 293 (100)	6 660 (100)	6 356 (100)	9 717 (100)	10 728 (100)	10 860 (100)
« 1958 »	8 112 (116)	8 552 (106)	8 345 (112)	4 883 (114)	7 791 (117)	7 306 (115)	11 282 (116)	11 847 (110)	11 522 (106)
« 1970 » hypothèse d'accroissement de revenu forte	8 988 (128)	9 077 (113)	9 488 (128)	6 290 (147)	9 006 (135)	8 445 (138)			

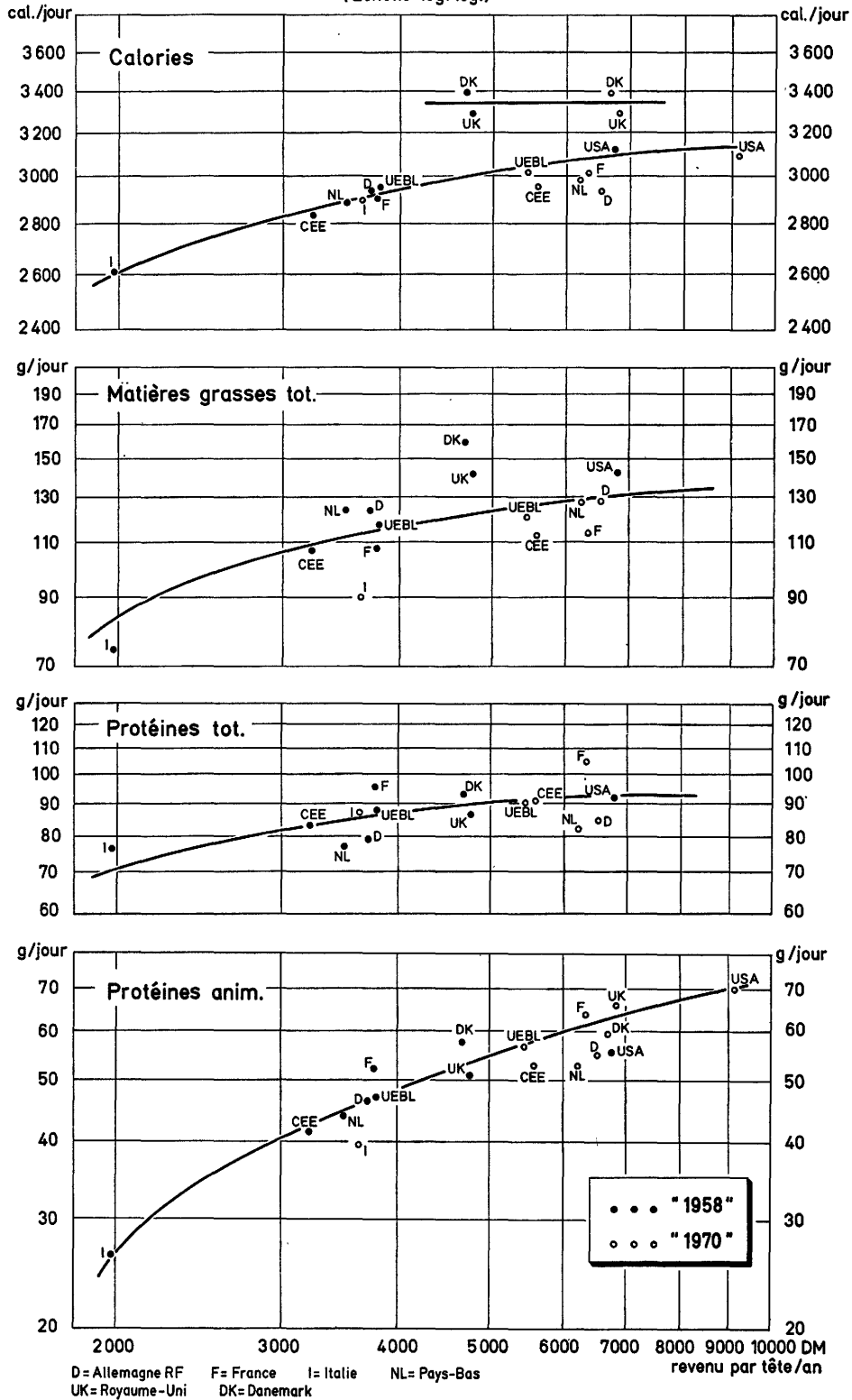
B. Structure de la ration alimentaire individuelle et journalière en « 1958 »

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	Royaume- Uni	Danemark
<i>Calories originelles</i>								
Calories végétales	2 078	2 014	1 996	2 230	2 012	2 084	1 958	1 984
Calories animales	6 034	6 538	6 349	2 653	5 719	5 222	9 324	9 863
Total calories originelles	8 112	8 552	8 345	4 883	7 791	7 306	11 282	11 847

(1) 1 calorie originelle = 1 calorie végétale = 1/7 calorie animale.
Source : Bilans de la situation des denrées alimentaires — O.E.C.E.

GRAPHIQUE n° 3

Equivalents nutritionnels de la ration alimentaire et "revenu"
(Echelle log. log.)



se traduisent par des niveaux de prix alimentaires (au stade du détail) relativement plus faibles que chez les « 6 », Pays-Bas exceptés, et qu'ainsi la consommation alimentaire reçoit une incitation très forte à se développer.

Mais il ne s'agit que d'une approche trop grossière à un problème complexe qui ne pourra être résolu que par une meilleure connaissance du comportement général tant alimentaire que non alimentaire du consommateur face aux facteurs socio-économiques, et impliquant des recherches approfondies dans le domaine encore peu exploré de la psychosociologie, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE GLOBALE DANS LA C.E.E.

23. Puisqu'il a été admis, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'un accroissement de population de x % entraînerait un accroissement de consommation globale de x % également, la consommation globale en « 1970 » sera donc égale à la consommation individuelle multipliée par l'effectif de la population « 1970 ».

Ainsi, le facteur démographique va-t-il, d'une part, amplifier les accroissements de consommation individuelle mis en évidence précédemment, parfois freiner les diminutions de consommation (céréales, pommes de terre), mais, d'autre part, par un effet de dimension, le même accroissement de consommation individuel n'aura pas les mêmes effets dans la république fédérale d'Allemagne qu'aux Pays-Bas ou dans l'U.E.B.L. C'est pourquoi, afin de matérialiser aux yeux du lecteur ce double jeu du facteur démographique, le graphique n° 5 donne, par produit pour chacun des États membres et la Communauté économique européenne, l'accroissement de la consommation globale en valeur absolue en « 1958 » et « 1970 ».

24. Au niveau de la Communauté économique européenne, les résultats du paragraphe 20 sont retrouvés. Les produits peuvent se classer, comme le montre le tableau n° 7 et le graphique correspondant n° 4, en plusieurs groupes, selon le degré d'accroissement économique prévu :

— indice ⁽¹⁾ supérieur à 140 : volailles, œufs, viande de bœuf, les viandes (ensemble), agrumes ;

— indice ⁽¹⁾ compris entre 120 et 140 : fromages, sucre, produits laitiers (ensemble), beurre, viande de porc ;

— indice ⁽¹⁾ compris entre 110 et 120 : lait et produits assimilés, huiles et graisses (ensemble y compris beurre), riz ;

— indice ⁽¹⁾ inférieur à 100 : blé, seigle, pommes de terre.

Pour la Communauté économique européenne, l'augmentation de consommation globale pour les produits de la nomenclature convertis en calories originelles est de 25 % dans l'hypothèse forte et représente 310 milliards de calories originelles, chiffre apparemment considérable, mais qui tient compte d'une consommation croissante en produits animaux dont la production est énergétiquement « coûteuse ».

25. Mais il convient, en raison des différences existant tant dans la structure des consommations alimentaires nationales que dans les niveaux de base, de rechercher, d'une part, quels sont les États membres qui verront le plus se développer leur consommation globale, d'autre part, les produits pour lesquels la demande sera la plus forte (tableau n° 8 et graphique n° 5).

Par État, il faut distinguer les accroissements de consommation globale pour l'ensemble des produits de la nomenclature en valeur relative des accroissements en valeur absolue.

En valeur relative : Italie (34 à 39 %) ; Pays-Bas (27 à 31 %) ; France (22 à 25 %) ; Allemagne (R.F.) (17 à 19 %) ; U.E.B.L. (10 à 13 %), selon les hypothèses de « revenu ».

En valeur absolue : l'importance de la population jouant, la satisfaction des besoins supplémentaires mis en évidence va exiger une disponibilité supplémentaire :

— en France et en Italie, de 92,6 milliards de calories originelles, soit 30 % de l'accroissement total ;

— dans la république fédérale d'Allemagne, de 89,1 milliards de calories originelles, soit 28 % de l'accroissement total ;

— aux Pays-Bas, de 26 milliards de calories originelles, soit 9 % de l'accroissement total ;

— en U.E.B.L., de 10,7 milliards de calories originelles, soit 3 % de l'accroissement total.

26. L'analyse par produit va permettre de mieux connaître les denrées alimentaires les plus demandées. Là encore l'effet démographique va jouer un double rôle, comme il a été dit au paragraphe 23.

Viande et œufs (porc, bœuf et veau, autres viandes et volaille) ⁽²⁾

Pour l'ensemble des viandes, un accroissement de consommation globale de plus de 40 % est prévu, représentant 3,7 millions de tonnes pour la C.E.E. Les augmentations seront sensibles surtout dans la république fédérale d'Allemagne : 1,4 million de tonnes réparties également entre bœuf, porc et

⁽¹⁾ « 1970 » (« 1958 » = 100).

⁽²⁾ Hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

Évolution de la consommation globale dans les États membres et pour la C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »

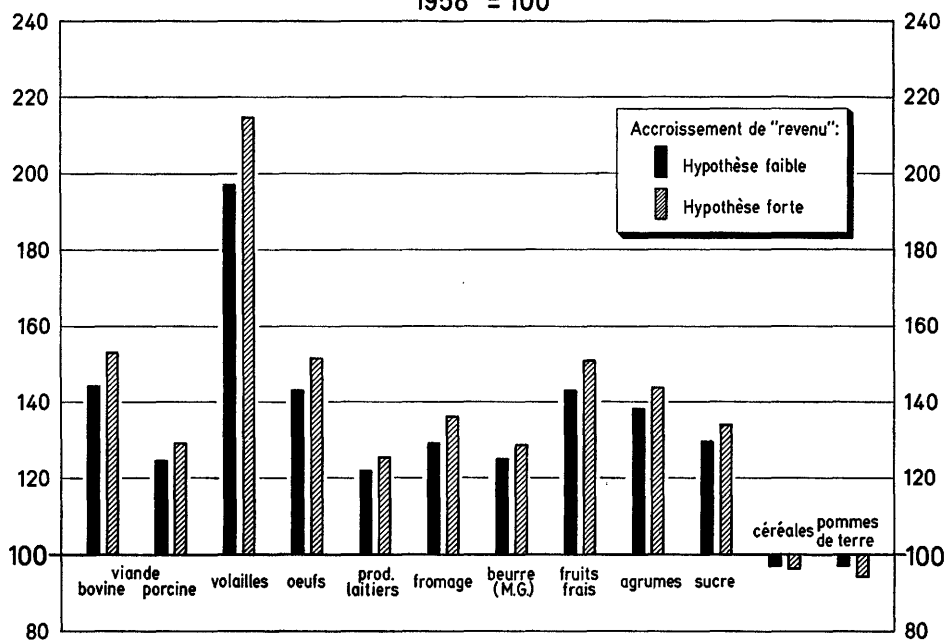
(hypothèses faible et forte d'accroissement de « revenu »)

en indice « 1958 » = 100

Produits	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.	
	Hypothèse d'accroissement de « revenu »		Hypothèse d'accroissement de « revenu »		Hypothèse d'accroissement de « revenu »		Hypothèse d'accroissement de « revenu »		Hypothèse d'accroissement de « revenu »		Hypothèse d'accroissement de « revenu »	
	faible	forte	faible	forte	faible	forte	faible	forte	faible	forte	faible	forte
Viande bovine	145,5	154,1	119,9	135,4	124,8	129,7	193,0	208,5	140,0	145,1	144,2	152,8
Viande de porc	125,2	128,6	113,4	118,5	114,9	119,7	161,2	171,9	131,2	134,4	124,5	129,0
Autres viandes (sauf abats)	130,6	130,6	109,1	109,1	150,0	150,0	129,9	136,4	127,3	131,8	139,4	141,0
Volaille	296,5	331,8	135,3	170,6	133,0	140,0	208,8	228,7	691,4	691,4	197,0	214,8
Oeufs	139,0	146,3	113,2	123,8	149,2	158,8	153,3	161,2	144,8	150,7	143,1	151,3
Lait et produits assimilés	109,7	109,7	107,7	107,7	108,0	108,0	147,1	153,8	102,4	102,4	115,2	116,3
Fromage	116,8	120,2	109,8	113,7	126,1	137,1	141,0	147,0	141,3	145,0	129,2	136,1
Beurre	123,5	126,7	98,7	98,7	125,5	129,1	119,7	119,7	175	190	124,1	127,5
Ensemble des produits laitiers	117,4	119,4	101,7	102,0	119,2	123,1	138,2	143,0	143,4	150,4	121,5	124,8
Huiles et graisses (sans beurre)	105,1	104,0	116,9	116,9	110,4	112,2	127,8	131,6	100,8	99,5	112,3	113,0
Huiles et graisses (avec beurre)	108,4	108,4	110,0	110,0	115,7	118,1	126,9	130,3	112,3	112,3	115,3	116,6
Légumes frais	122,2	125,3	117,4	128,2	119,8	128,8	149,7	157,9	127,7	130,5	132,2	139,7
Fruits frais	154,4	164,4	167,0	167,0	123,5	136,0	140,2	144,9	137,6	141,8	142,9	150,8
Agrumes	147,6	156,6	117,2	122,8	125,1	128,1	129,3	129,3	173,5	183,9	138,2	143,7
Sucre	115,2	120,7	128,5	128,5	120,8	120,8	166,7	177,1	129,2	135,0	129,5	133,9
Farine de blé	98,6	98,6	95,7	94,6	97,4	97,4	99,0	97,5	96,0	93,1	98,1	97,8
Farine de seigle	82,4	82,4	78,9	78,9	93,6	93,6	92,3	92,3	105,6	105,6	84,3	84,3
Autres céréales (en farine)	122,2	122,2	104,5	104,5	109,7	109,7	97,7	97,7	97,1	97,1	104,4	104,4
Riz	124,2	124,2	111,1	111,1	122,4	122,4	108,5	108,5	140,7	140,7	115,1	115,1
Pommes de terre	92,7	87,2	96,0	96,0	89,5	89,5	123,7	123,7	101,2	95,5	97,0	94,2

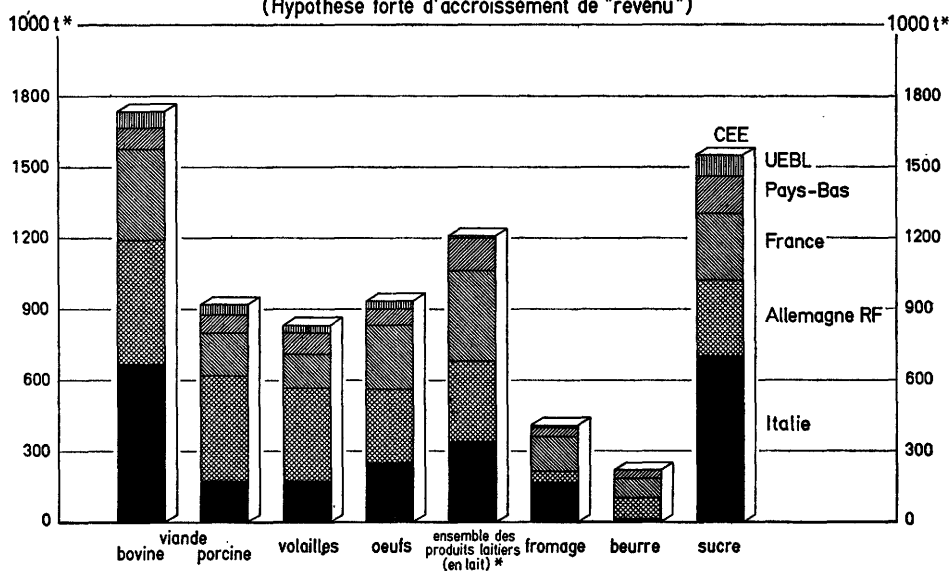
GRAPHIQUE n° 4

Evolution de la consommation globale de la CEE
selon les hypothèses d'accroissement de "revenu" "1958"- "1970"
"1958" = 100



GRAPHIQUE n° 5

Accroissement de la consommation globale¹⁾ dans les Etats membres et la CEE
"1958"- "1970"
(Hypothèse forte d'accroissement de "revenu")



¹⁾ En poids de produits agricoles

* Pour "l'ensemble des produits laitiers (en lait)" multiplier les valeurs lues sur l'échelle générale par 10

TABLEAU n° 8

Accroissement de la consommation globale

« 1958 » - « 1970 » (1)

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
<i>Viande bovine</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	965 1 487	206 279	1 305 1 692	614 1 280	195 283	3 285 5 021
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	154,1 522	135,4 73	129,7 387	208,5 666	145,1 88	152,8 1 736
Répartition de l'accroissement (%)		30,1	4,2	22,3	38,4	5,0	100
<i>Viande porcine</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	1 557 2 002	232 275	912 1 092	242 416	221 297	3 164 4 082
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	128,6 445	118,5 43	119,7 180	171,9 174	134,4 76	129,0 918
Répartition de l'accroissement (%)		48,5	4,7	19,6	19,0	8,2	100
<i>Volaille</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	170 563	51 87	355 497	136 311	14 101	726 1 559
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	331,8 393	170,6 36	140,0 142	228,7 175	721 87	214,8 833
Répartition de l'accroissement (%)		47,2	4,3	17,0	21,0	10,5	100
<i>Œufs</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	674 987	147 183	456 724	410 661	132 199	1 819 2 754
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	146,3 313	123,8 36	158,8 268	161,2 251	150,7 67	153,3 935
Répartition de l'accroissement (%)		33,5	3,9	28,7	26,8	7,1	100
<i>Ensemble des produits laitiers</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	17 489 20 875	3 896 3 974	16 615 20 460	7 920 11 321	2 699 4 070	48 619 60 700
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	119,4 3 386	102,0 78	123,1 3 845	142,9 3 401	150,8 1 371	124,8 12 081
Répartition de l'accroissement (%)		28,0	0,6	31,8	28,2	11,4	100

(1) « 1970 » = hypothèse forte.

TABLEAU n° 8 (suite)
 Accroissement de la consommation globale
 « 1958 » - « 1970 » (1)

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
<i>Fromage</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	238 286	51 58	402 551	351 516	80 116	1 122 1 527
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	120,2 48	113,7 7	137,1 149	147,0 165	145,0 36	136,1 405
Répartition de l'accroissement (%)		11,9	1,7	36,8	40,7	8,9	100
<i>Beurre</i>							
Consommation (000 t M.G.)	{ « 1958 » « 1970 »	341 432	76 75	278 359	66 79	40 76	801 1 021
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	126,7 95	98,7 -1	129,1 81	119,7 13	190,0 36	127,5 220
Répartition de l'accroissement (%)		41,4	-0,5	36,8	5,9	16,4	100
<i>Sucre</i>							
Consommation (000 t)	{ « 1958 » « 1970 »	1 517 1 831	312 401	1 377 1 663	913 1 617	448 605	4 567 6 117
Accroissement « 1958 »-« 1970 »	{ relatif « 1958 » = 100 valeur absolue (000 t)	120,7 314	128,5 89	120,8 286	177,1 704	135,0 157	133,9 1 550
Répartition de l'accroissement (%)		20,3	5,7	18,5	45,4	10,1	100

(1) « 1970 » = hypothèse forte.

volaille; en Italie, 1,1 million de tonnes avec prédominance de bœuf et veau (0,7) par rapport au porc (0,2) et la volaille (0,2); en France, 0,9 million de tonnes avec également prédominance de bœuf et veau (0,4) par rapport au porc (0,2) et la volaille (0,1).

L'accroissement de consommation de viande de bœuf et veau serait, pour la Communauté économique européenne, de 1,7 million de tonnes, se répartissant de la manière suivante :

— 0,7 million de tonnes en Italie, soit 38 % de l'accroissement de la Communauté économique européenne,

— 0,5 million de tonnes dans la république fédérale d'Allemagne, soit 30 % de l'accroissement de la Communauté économique européenne,

— 0,4 million de tonnes en France, soit 22 %, malgré un accroissement relativement faible, en raison du haut niveau actuel de consommation.

En ce qui concerne la viande de porc, l'accroissement serait de 0,9 million de tonnes, soit 53 % de l'accroissement de viande de bœuf et veau; c'est dans la république fédérale d'Allemagne que l'accroissement serait le plus important, 0,4 million de tonnes, soit 48 % de l'accroissement de la Communauté économique européenne, en raison notamment du développement de la charcuterie « pur porc ».

27. L'accroissement de consommation de volaille sera, au niveau de la Communauté économique européenne, de l'ordre de 0,8 million de tonnes, soit sensiblement équivalent de celui de viande de porc; là encore c'est dans la république fédérale d'Allemagne que l'accroissement sera le plus notable, 0,4 million de tonnes soit 47 % de l'accroissement global.

Entre « 1958 » et « 1970 », 935 000 tonnes d'œufs seront consommés en plus dans la Communauté économique européenne, soit un accroissement de

l'ordre de 51 % (graphique n° 5). La consommation supplémentaire serait, en Allemagne de 313 000 tonnes d'œufs, en France de 268 000 tonnes, en Italie de 241 000 tonnes et aux Pays-Bas de 67 000 tonnes d'œufs, dans le cadre de l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

Produits laitiers (graphique n° 5)

28. Dans deux États membres, Pays-Bas et Italie, la consommation globale de produits laitiers peut augmenter respectivement d'environ 50 et 40 %, alors que cette augmentation serait minime en U.E.B.L. et d'environ 20 % en France et dans la république fédérale d'Allemagne. En effet, le faible niveau actuel de consommation, en Italie notamment pour le lait en nature et les produits assimilés et aux Pays-Bas pour le beurre, permet d'espérer, grâce à l'amélioration du niveau de vie, un développement sensible de la consommation de ces produits.

Au cours de la période « 1958 » - « 1970 » (1), l'accroissement de consommation de produits laitiers exprimés en lait serait de 12,1 millions de tonnes, soit 25 %; les accroissements seraient importants en France (3,8 millions de tonnes), en république fédérale d'Allemagne (3,4 millions de tonnes), en Italie (3,4 millions de tonnes), ainsi qu'aux Pays-Bas (1,4 million de tonnes), en raison de l'augmentation escomptée de la consommation de beurre dans ce pays.

L'augmentation de la consommation de fromage de la Communauté économique européenne (400 000 tonnes) serait due à la France (150 000 tonnes) et à l'Italie (160 000 tonnes) dont la consommation représenterait ensemble en « 1970 » près de 70 % de la consommation globale. Une légère augmentation de la consommation allemande (50 000 tonnes) est escomptée.

La consommation de beurre certes dépend du « revenu » du ménage, mais dans une plus large mesure de son prix ou plutôt des rapports de prix entre le beurre et la margarine (sauf en Italie où la consommation d'huile est traditionnelle et où la consommation de beurre ne semble devoir être que marginale par rapport à l'huile); 220 000 tonnes de beurre pourront être consommées en plus dans la Communauté économique européenne entre « 1958 » et « 1970 » grâce au développement escompté dans la république fédérale d'Allemagne (90 000 tonnes), en France (80 000 tonnes) et aux Pays-Bas (36 000 tonnes). Mais une baisse du prix du beurre pourrait se traduire par une extension des débouchés dans tous les États membres, comme le montrera le chapitre IV (par. 85).

29. Les statistiques de consommation en matière de *fruits et légumes* étant de qualité très médiocre, seuls des ordres de grandeur peuvent être mentionnés. La république fédérale d'Allemagne, le Benelux et

l'Italie vont voir la consommation se développer selon un taux élevé, notamment en matière de fruits métropolitains (agrumes exceptés).

Pour les agrumes, des débouchés importants devraient se révéler en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Sucre (graphique n° 5)

30. Sauf en Italie où la consommation directe de sucre devrait se développer rapidement, dans tous les autres États membres c'est la consommation indirecte du sucre (confiserie, etc.) qui doit être l'élément essentiel de l'évolution « 1958 » - « 1970 ». La consommation de sucre pourrait augmenter de 30 % environ au niveau de la Communauté économique européenne, l'Italie se situant en tête avec environ 70 %, les autres États membres avec environ 30 %.

Un million et demi de tonnes de sucre serait consommé en plus par la Communauté économique européenne entre « 1958 » - « 1970 », la répartition étant la suivante : (0,7) pour l'Italie, (0,3) pour la république fédérale d'Allemagne, (0,28) pour la France et (0,16) pour les Pays-Bas.

Céréales panifiables et pommes de terre (2)

31. C'est l'expansion démographique qui permettra de maintenir presque, en « 1970 », la consommation globale de ces produits au niveau « 1958 ».

Si la diminution de consommation de pommes de terre doit être particulièrement importante dans la république fédérale d'Allemagne, il faut souligner que seule l'Italie verra sa consommation de pommes de terre augmenter, mais celle-ci demeurera modeste (17 % de la consommation de la C.E.E. en « 1970 » pour une population représentant 29 % de la population de la Communauté économique européenne).

CONSIDÉRATIONS FINALES

32. Les projections établies en matière de consommation alimentaire montrent que des débouchés relativement importants dans le cadre des États membres vont s'ouvrir aux producteurs agricoles au cours de la période « 1958 » - « 1970 », si les hypothèses précédemment adoptées sont fondées. A prix constants, la consommation globale de la Communauté économique européenne, pour les produits de la nomenclature, convertis en calories originelles, pourrait s'accroître entre « 1958 » et « 1970 » de 21 à 25 % selon les hypothèses d'accroissement de « revenu » retenues. Les débouchés seront situés en Italie, en France et en république fédérale d'Allemagne, et intéresseront essentiellement les viandes (3) et les

(1) Hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(2) Viande de bœuf et de veau et viande de volaille notamment.

œufs, et, dans une moindre mesure, les produits laitiers, les fruits et les légumes, et le sucre. Par contre, la consommation directe de céréales et de pommes de terre va, au cours de cette période « 1958 » - « 1970 », se stabiliser ou même diminuer, encore que certaines céréales de qualité bien définies pourront faire l'objet d'une demande active (blé dur, orge de brasserie).

33. De tels objectifs peuvent être atteints, voire même dépassés, mais cela dépend de la mise en place rapide d'une politique dynamique en matière de consommation.

L'agriculture doit souhaiter non seulement une expansion démographique rapide ⁽¹⁾, mais aussi une expansion économique rapide puisque, même en « 1970 », les valeurs des coefficients d'élasticité de la consommation par rapport au revenu seraient encore notables (voir tableau n° 2). L'agriculture aurait intérêt aussi à souhaiter une politique sélective de distribution des « revenus » permettant une expansion de la consommation alimentaire des classes les plus défavorisées.

34. Toutes mesures aboutissant à une baisse des prix des produits agricoles au stade de détail pourraient avoir des effets encore plus favorables pour le secteur agricole, que ce soit par une baisse des prix agricoles dans certains États membres où les prix sont les plus élevés — et dans la mesure où cette baisse serait effectivement répercutée au stade du détail — ou par une réduction des marges commerciales. Mais c'est poser le problème infiniment complexe de l'améliora-

(1) Comme les autres secteurs économiques d'ailleurs, puisque dans les États membres, le manque de main-d'œuvre semble devoir constituer le principal goulot d'étranglement à un développement économique plus rapide.

tion des circuits de commercialisation, la comparaison dans le temps des marges des secteurs intermédiaires étant faussée par l'augmentation continue de « vrais » services incorporés au produit de base; il est néanmoins certain qu'une rationalisation des services de commercialisation devrait se traduire par une compression des marges et surtout par l'élimination des intermédiaires inutiles.

35. Un problème se pose alors. La consommation des États membres en « 1970 », en supposant réalisée l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu », peut-elle encore se développer après « 1970 » ou sera-t-elle en « 1970 » presque uniquement fonction du taux de croissance de la population comme c'est le cas aux États-Unis à l'heure actuelle?

Le recours aux tests nutritionnels et aux évaluations de la ration en calories originelles permet de donner à la question précédente une réponse favorable aux intérêts des producteurs agricoles. Mais il faut pour cela que la ration moyenne comporte une part croissante de produits d'origine animale et que, par conséquent, la consommation directe de céréales et produits assimilés diminue.

36. Ainsi les producteurs agricoles peuvent-ils encore espérer, au cours des prochaines années, trouver pour leur production des débouchés d'une importance non négligeable au sein des États membres. Encore faut-il que le développement économique se fasse à un rythme rapide et soutenu, que l'amélioration des circuits de commercialisation soit réellement voulue et que les producteurs songent à s'inquiéter des désirs du consommateur et à les satisfaire puisque, dans une économie concurrentielle, le consommateur est roi.

TENDANCES DE LA PRODUCTION AGRICOLE
DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

« 1958 » - « 1970 »

37. Le chapitre précédent a montré l'existence de débouchés importants pour les producteurs agricoles. Aussi convient-il maintenant d'établir les tendances de la production agricole dans les États membres et la Communauté économique européenne au cours de la période « 1958 » - « 1970 ». Après avoir précisé le sens et la portée des hypothèses de base retenues, les résultats des projections, pour un certain nombre de produits d'origine animale et d'origine végétale, seront successivement examinés.

Mais avant d'aborder en détail ces divers points, l'évolution récente de l'agriculture dans les États membres depuis la fin de la deuxième guerre mondiale appelle quelques commentaires. En effet, d'après une étude du comité des problèmes agricoles de la Commission économique pour l'Europe ⁽¹⁾, au cours de la période 1950/1952 à 1956/1958, le taux d'accroissement annuel de la production agricole finale brute (à prix constants) a été pour l'ensemble de la Communauté économique européenne de près de 2,9 %, l'augmentation ayant été plus rapide de 1950/1952 à 1953/1955 (3,6 %) qu'au cours de la période 1953/1955 à 1956/1958. Il faut néanmoins noter que ce relatif ralentissement dans l'accroissement de la production finale s'explique en partie par des conditions atmosphériques particulièrement défavorables au cours de cette deuxième période; en effet, les premiers résultats relatifs à l'année 1959 montrent que le taux d'accroissement annuel pour la période de 1950-1959 a été de l'ordre de 3,1 %; ils indiquent aussi que ce sont les productions animales qui sont responsables de ce développement particulièrement rapide : pour la Communauté économique européenne prise dans son ensemble, le taux annuel d'accroissement du volume de la production animale finale pour la période de 1950/1952 à 1956/1958 a été de 3,5 % contre 1,6 % pour la production végétale finale; de ce fait, la part de la valeur de la production finale d'origine animale n'a cessé d'augmenter par rapport à la production agricole finale, passant de 55 % en 1950/1952 à 61 % en 1956/1958. Cette évolution s'est d'ailleurs poursuivie depuis 1956/1958, les produits d'origine animale, en particulier les viandes, faisant l'objet, comme l'a montré le chapitre II, d'une demande en pleine expansion.

⁽¹⁾ Vers une agriculture de plus en plus capitalisée, St. /E.C.E. / Agri. /5, Genève 1961.

L'analyse par pays montre que le même phénomène se retrouve dans tous les États membres, sauf en Italie où la prédominance du secteur végétal sur le secteur animal est encore certaine, malgré un développement plus rapide du secteur animal.

Un tel développement de la production n'a été possible qu'en raison, non seulement de l'emploi généralisé, et à doses croissantes, de facteurs directement responsables de la production agricole (engrais, semences sélectionnées, tracteurs), mais aussi grâce à une diffusion de plus en plus large du progrès technique par les méthodes modernes de vulgarisation.

Tels sont les faits qu'il conviendra de garder présents à l'esprit tout au long de ce chapitre, puisque les facteurs responsables de cette évolution semblent avoir encore gardé une large dose d'efficacité.

LES HYPOTHÈSES DE BASE

38. Les projections de la production agricole n'ont été établies que pour certaines spéculations agricoles représentant une part importante de l'activité agricole des États membres, à savoir :

- dans le domaine animal : la production bovine envisagée sous ses aspects viande et lait;
- dans le domaine végétal : les céréales, les pommes de terre et les betteraves à sucre.

En ce qui concerne les spéculations porcine et avicole dont l'importance s'accroît sans cesse, mais en raison de leur moindre dépendance vis-à-vis des facteurs traditionnels de la production agricole, il a été admis que la demande serait toujours satisfaite, soit par une production indigène au moyen de céréales (partiellement importées), soit par recours à des importations de viande de porc, de volaille et d'œufs, aussi longtemps que des céréales seront disponibles en quantités suffisantes sur le marché mondial.

39. Enfin, comme des modifications de politique agricole se traduisent par des modifications, d'une part, des rapports de prix entre facteurs de production et produits, d'autre part, des prix absolus, et de ce fait peuvent influencer les « trends », l'hypothèse des prix constants, qui implique la constance des politiques agricoles, a été également retenue pour les projections de production agricole.

Évolution récente de la production agricole finale brute (à prix constants) ⁽¹⁾

1950/1952 = 100

	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.	
	1956/1958	1959	1956/1958	1959	1956/1958	1959	1956/1958	1959	1956/1958	1959	1956/1958	1959
<i>Production finale brute totale</i>	118,4	125	120,2	125	115,9	125	117,7	131	122,4	129	118,5	127
dont :												
végétale	108,3		114,2		110,5		108,3		107,4		109,9	
animale	126,1		121,0		124,0		116,3		129,1		122,5	
% de la production finale brute animale par rapport à la production finale brute totale	71,5		65,2		64,1		35,5		68,6		60,5	

⁽¹⁾ Indice volume.

Source : Vers une agriculture de plus en plus capitalisée — F.A.O./E.C.E., Genève 1961.

Il semble en effet que, dans les États membres, une modification des prix des produits agricoles n'aura que peu d'effets sur l'évolution des rendements qui bénéficient d'une croissance presque autonome, en raison même de la diffusion sans cesse plus rapide du progrès technique dans les milieux agricoles. L'hypothèse des prix constants suppose donc une certaine continuité dans l'évolution des rendements.

Par contre, l'influence des variations de prix sur les superficies ou les effectifs n'est pas niabile⁽¹⁾; une hausse relative des prix du blé dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas s'est traduite par une extension des superficies; dans les pays où l'accroissement des effectifs de vaches constitue l'élément moteur de la production de viande bovine (par exemple en France), il a été constaté un accroissement des effectifs de vaches, chaque fois que le rapport entre le prix de la viande bovine et le prix du lait a favorisé la viande. Dans ces conditions, l'hypothèse de la constance des superficies et des effectifs, si elle correspond bien à la philosophie de l'hypothèse des prix constants, présente un caractère académique puisque, dans la période étudiée, des modifications de prix sont non seulement vraisemblables mais aussi probables; cependant une telle hypothèse permet d'asseoir les projections sur une base plus solide, en facilitant la mise en évidence de l'influence éventuelle des variations de prix sur les effectifs et les superficies.

40. Établir des projections de la production agricole est une tâche malaisée comme l'a souligné avec beaucoup de vigueur M. Schmitt⁽²⁾. Mais si les difficultés sont certaines, l'intérêt de telles études est indéniable. Parmi les diverses méthodes de projection utilisées, la méthode dite du « trend », malgré ses imperfections et ses limitations, a été encore une fois choisie pour cette étude, notamment en ce qui concerne l'établissement des projections en matière de rendement, et également des effectifs du cheptel bovin.

La méthode du « trend » est basée sur l'étude approfondie des tendances des rendements par produit ou groupe de produits constatées dans un pays donné au cours d'une période plus ou moins longue dite « période d'observation ». Elle suppose, ce qui semble parfaitement acceptable pour la plupart des États membres de la Communauté économique européenne, que le progrès technique n'a pas encore épuisé ses effets et qu'il continuera à exercer son action d'une manière comparable à celle constatée au cours de la période d'observation. Afin d'éliminer dans la mesure du possible les variations accidentelles, les données annuelles sont transformées par la méthode des moyennes mobiles en moyennes de trois ans. Des extrapolations sont ensuite effectuées, soit graphiquement, soit par recours à des méthodes mathématiques (ajustement par les moindres carrés). Mais dans tous

les cas, et quelle que soit la méthode utilisée, une critique systématique des résultats est indispensable, critique nécessitant une connaissance approfondie des problèmes propres à chaque production⁽³⁾.

La projection des rendements nécessite la connaissance des facteurs responsables de l'évolution passée, qui peut s'expliquer non seulement par l'action spécifique des divers facteurs de production⁽⁴⁾ mais aussi par les interactions de ces facteurs et le recours à de nouvelles techniques de production (révolution fourragère). C'est ainsi qu'entre 1950 et 1959, d'après le rapport du comité des problèmes agricoles⁽⁵⁾ pour les pays de l'Europe nord-occidentale, la production agricole brute est à l'indice 127 (1950 = 100) alors que l'ensemble des facteurs de production est à l'indice 106. Enfin, la projection des rendements est facilitée par le recours systématique à la méthode des comparaisons internationales, d'une part entre les « 6 », d'autre part entre les « 6 » et les pays européens les plus évolués du point de vue agricole.

41. Compte tenu des remarques présentées au paragraphe 39, pour les productions végétales, et comme hypothèse de travail, les superficies de blé, de céréales secondaires (prises ensemble), de pommes de terre et de betteraves ont été supposées constantes au niveau « 1958 ». Pour les effectifs de vaches, deux hypothèses de travail ont été retenues : d'une part, la constance des effectifs au niveau « 1958 », d'autre part, la croissance des effectifs, croissance estimée en fonction de l'évolution récente. Mais l'influence de modifications éventuelles des rapports de prix a fait l'objet d'un certain nombre de considérations, en particulier en ce qui concerne l'orientation souhaitable de la production bovine (lait ou viande) et l'extension des cultures céréalières, compte tenu de la mise en place de la politique agricole commune.

La période d'observation des tendances passées est la période 1950/1951 (ou 1951/1952 pour certaines productions et certains États membres) - 1960/1961, la prise en considération des séries d'avant-guerre étant très difficile, sinon impossible.

La période de base dite « 1958 » correspond à la moyenne des années agricoles 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

Le terme de la projection « 1970 » correspond à une moyenne de trois années agricoles centrées au 1^{er} janvier 1971.

(1) Encore que difficilement mesurable.

(2) « Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole » par G. Schmitt, C.E.E., Étude n° 3, série « agriculture », Bruxelles 1961.

(3) Les études faites par divers groupes d'experts dans le cadre des programmes d'études de la direction générale de l'agriculture ont été mises systématiquement à contribution lors de l'établissement des projections « 1970 ».

(4) Y compris les facteurs intellectuels (gestion, comptabilité, etc.).

(5) Op. cit., par. 37.

Les statistiques mises en œuvre sont celles établies par les services statistiques nationaux et l'O.S.C.E., dans le cadre des bilans de la situation en denrées alimentaires.

Les projections relatives à la production comme celles relatives à la consommation ont été établies dans un cadre national, les résultats nationaux étant regroupés au niveau de la Communauté économique européenne.

PROJECTIONS EN MATIÈRE DE PRODUCTION ANIMALE

42. En matière de production animale, les projections n'ont été établies que pour la spéculation bovine (lait et viande), puisque il a été admis que la demande en produits avicoles et en viande porcine peut toujours être satisfaite, soit par la transformation, dans les États membres, de céréales secondaires éventuellement importées, soit par des importations directes de ces produits. Les perspectives pour « 1970 » ont été établies en tenant compte de l'expérience acquise à la suite des recherches entreprises sur les problèmes de la production de viande bovine par un groupe d'experts indépendants, à la demande de la direction générale de l'agriculture (1).

A l'heure actuelle, les deux principaux aspects de la production bovine — le lait et la viande — sont, dans les six pays de la Communauté économique européenne, étroitement liés; en effet, seule la France dispose de races de boucherie spécialisées d'une importance économique certaine, tandis qu'en Italie l'importance de telles races serait plutôt régionale. Il convient de noter également que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les efforts des éleveurs ont tendu à l'amélioration des possibilités zootechniques des races à deux fins (production de lait, si possible en forte teneur en matières grasses, et production de viande).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE VACHES

43. L'hypothèse de la constance des effectifs de vaches supposerait nécessairement une nouvelle orientation de la politique suivie jusqu'à présent dans la plupart des États membres. En effet, l'évolution récente montre une augmentation parfois notable non seulement du cheptel bovin mais aussi du nombre de vaches. C'est pourquoi deux hypothèses d'évolution des effectifs de vaches ont été prises en considération, d'une part, la constance du nombre de vaches au niveau « 1958 », d'autre part, une certaine croissance des effectifs de vaches, croissance estimée vraisemblable, compte tenu de l'évolution récente.

ÉVOLUTION RÉCENTE 1950-1960 (graphique n° 6)

44. Au cours de la période 1950-1960, le cheptel bovin dans la Communauté économique européenne s'est accru de plus de cinq millions de têtes, soit une augmentation annuelle de 1,2 %, le taux d'accroissement étant très variable selon les États membres : Belgique 2,3 % ; France et Pays-Bas 1,7 % ; République fédérale 0,8 % ; par contre, des fluctuations considérables se sont produites en Italie : une baisse de 1953 à 1956 due au développement de la mécanisation et à l'abandon de certaines zones de montagnes et de collines, une nette reprise de l'élevage à partir de 1956 avec, semble-t-il, une nouvelle localisation.

Par contre, l'évolution des effectifs de vaches est assez différente, puisque l'augmentation est surtout importante en France et en Italie (2 % et 1,3 %), alors que les effectifs en Allemagne (R. F.) et aux Pays-Bas restaient relativement constants en raison notamment de l'éradication de la tuberculose entreprise par exemple en Allemagne (R. F.) à partir de 1953. De ce fait, l'importance relative des vaches par rapport à l'ensemble du cheptel bovin évolue de manière différente selon les États membres, étant en augmentation en France et en Italie, et en diminution dans les autres États membres, en particulier en Belgique et aux Pays-Bas. Les statistiques montrent également un certain rajeunissement du troupeau bovin de la Communauté économique européenne, phénomène caractéristique en particulier des troupeaux allemand, belge et néerlandais. Si ce rajeunissement s'explique en partie par des causes « accidentelles » (éradication de la tuberculose), des causes économiques et techniques ont dû provoquer un tel phénomène : demande croissante de viande, nouvelles techniques d'engraissement rapide des jeunes, facilitant ainsi un taux de rotation élevé des animaux productifs.

En France, un certain rajeunissement du troupeau semble également vraisemblable, mais l'abattage d'un grand nombre de veaux de moins de trois mois (60 à 65 % des veaux nés), en raison d'une forte demande pour cette espèce de viande, freine le taux de rajeunissement rapide du troupeau.

45. Si un certain nombre de facteurs ont déjà été mentionnés pour expliquer l'évolution passée des effectifs, l'effort d'analyse doit porter maintenant sur l'influence réelle du facteur prix. De l'étude de MM. Malassis et Mittendorf déjà citée (2), il ressort que le rapport entre le prix de la viande bovine et le prix du lait (3) a une grande influence sur l'évolution des effectifs de vaches :

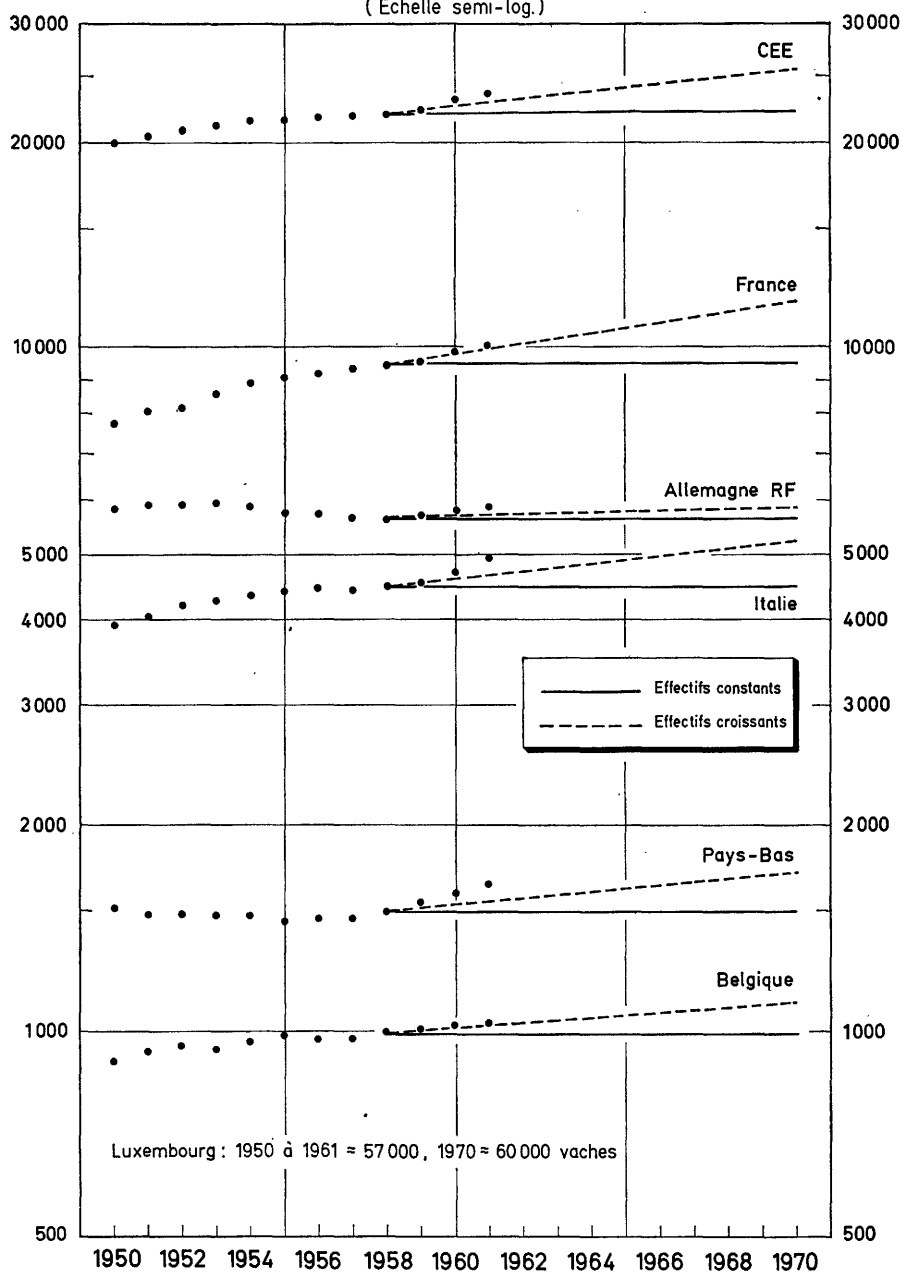
(1) « L'augmentation de la production de viande bovine dans les pays de la C.E.E. », étude sur les possibilités techniques et les conditions économiques. C.E.E., Étude n° 5, série « agriculture », Bruxelles 1961.

(2) Op. cit., par. 42.

(3) Prix sur pied des bovins de boucherie (marché de gros) prix du lait à la production.

GRAPHIQUE n° 6

Evolution du nombre des vaches *)
1000 têtes
(Echelle semi-log.)



*) Vaches laitières, travail et autres

« Avant-guerre, le rapport de prix (viande bovine/lait) était, dans tous les pays, de 5,3-6,2 à 1 : la production laitière se trouvait ainsi favorisée. A partir de 1950 et jusqu'en 1955/1956, ce rapport est passé en Allemagne et dans les pays du Benelux à plus de 7 à 1 : la production de viande bovine s'est alors développée plus vite que la production laitière; tandis que l'élevage des veaux en vue de l'engraissement de bovins adultes augmentait considérablement, le cheptel laitier restait presque inchangé. Depuis 1956 et 1957, la production de lait en Allemagne et aux Pays-Bas reçoit des subventions plus importantes, de sorte que les rapports de prix ont à nouveau évolué légèrement en faveur du lait. Pour la période 1955 à 1958, le rapport de prix (viande bovine/lait) était de 7 à 1 en Allemagne et de 6,4 à 1 aux Pays-Bas, y entraînant à nouveau une légère extension du cheptel laitier. Cette évolution ne se serait probablement pas produite sans les subventions, car les producteurs auraient au contraire mis l'accent sur la production de viande.

» En France et en Italie, le rapport de prix a certes évolué aussi à l'avantage de la viande, de 1950 à 1954, mais dans une mesure moindre que dans les autres pays de la Communauté économique européenne. Il est resté aux environs de 6-6,3 à 1. Le cheptel laitier s'est donc développé davantage. Durant la période 1955-1958, le rapport de prix (viande bovine/lait) a continué d'évoluer en faveur de la viande en France et en Italie : l'élevage des veaux a fortement augmenté durant cette période. Les observations faites dans ces deux pays indiquent que les veaux élevés sont davantage utilisés pour la production de viande bovine que pour augmenter le cheptel laitier.

» En résumé, on constate que le rapport entre le prix de la viande bovine et le prix du lait a exercé, sur l'orientation de la production de viande ou de lait, une influence décisive dans tous les pays. Si ce rapport va au-delà de 7 à 1, la production de viande bovine se trouve, dans tous les pays, favorisée par rapport à la production laitière. » (1)

CHOIX D'HYPOTHÈSES POUR LA PÉRIODE « 1958-1970 »

46. a) *Effectifs constants de vaches*

Une première hypothèse consiste à supposer les effectifs de vaches constants au niveau « 1958 ». Une telle hypothèse n'est pas irréaliste comme le montre l'évolution néerlandaise et l'évolution allemande, mais elle suppose maintenu constant un certain rapport entre le prix de la viande et le prix du lait, favorisant la production de viande. Une telle hypothèse correspond, en quelque sorte, à un plancher pour les projections en matière de production bovine.

b) *Effectifs croissants de vaches*

Dans la plupart des États membres, en particulier en France et en Italie, le nombre de vaches a augmenté malgré les progrès de la motorisation, qui tendent à faire disparaître les vaches de trait. On peut s'attendre, dans ces pays, à une augmentation du nombre de vaches dans les années à venir, étant entendu qu'en France et, dans une moindre mesure en Italie, cet accroissement peut provenir d'une extension des races à viande. Mais la médiocrité des statistiques en France rend difficile, sinon impossible, l'analyse approfondie de l'évolution passée et à fortiori l'établissement de projections détaillées et précises des effectifs.

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS

47. Le tableau n° 10 et le graphique n° 7 montrent l'évolution passée en matière de rendement laitier des vaches toutes catégories et les projections « 1970 ».

L'évolution passée s'est faite de manière différente selon les États membres; des taux d'accroissement élevés ont été et sont encore constatés en République fédérale l'amélioration du niveau sanitaire et les progrès en matière d'alimentation (2) assurant une augmentation rapide malgré un niveau de rendement en 1950/1952 relativement élevé. En Italie, en raison du faible niveau de production, toute amélioration des modes d'alimentation ne peut entraîner que des progrès sensibles. Par contre, en France, la progression n'a été que fort lente, encore que les statistiques laitières soient très sujettes à caution et que la production laitière ait eu à souffrir fortement de la sécheresse de l'été 1959. Enfin, la Belgique et les Pays-Bas ont eu des progrès constants et réguliers, malgré le haut niveau déjà obtenu.

Les projections « 1970 » se sont efforcées de tenir compte des divers éléments ainsi mis en évidence, mais l'amélioration constante de la situation sanitaire, les progrès de l'insémination artificielle et de l'alimentation justifient des taux de croissance encore relativement importants pour la période « 1958 » - « 1970 ».

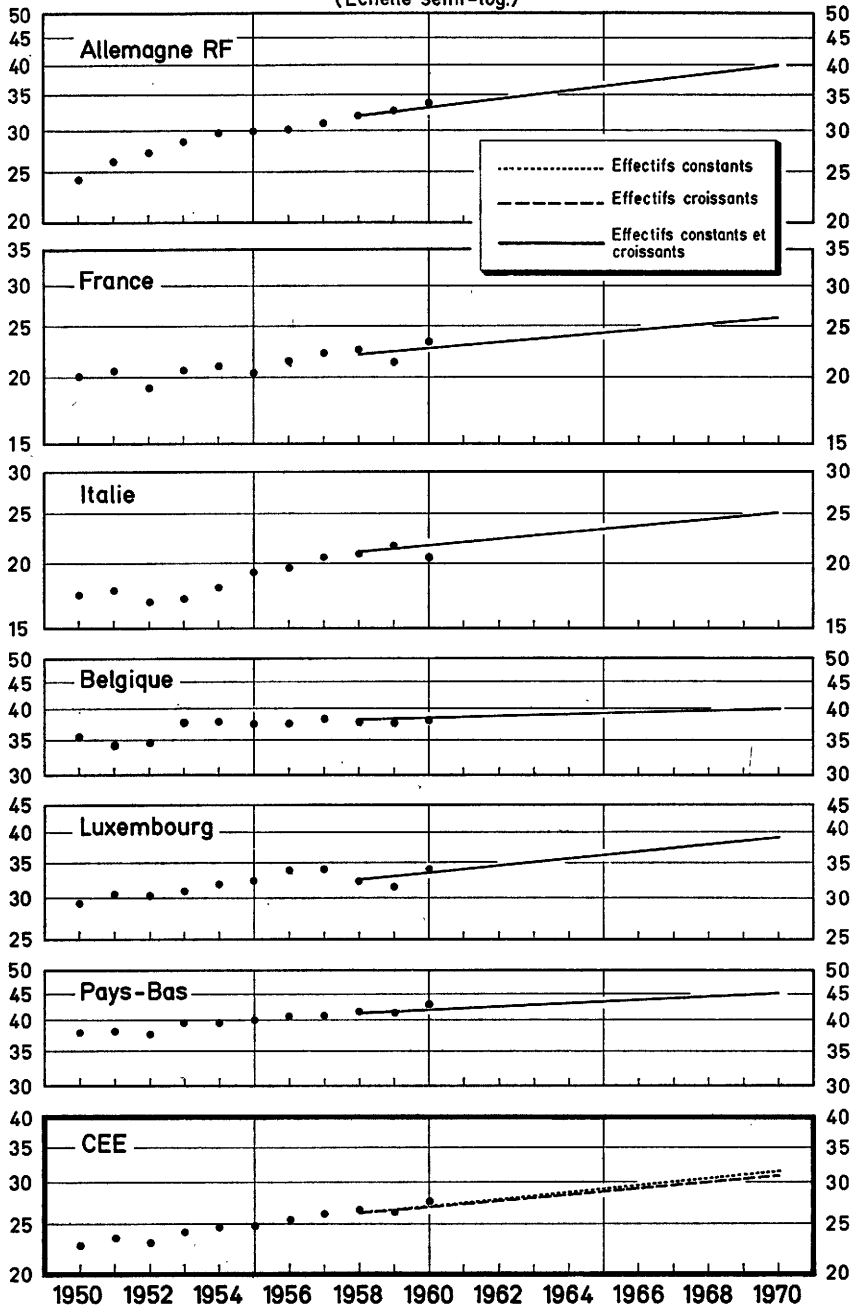
Cependant, les taux retenus pour la France appellent quelques commentaires. Une amélioration sensible de l'état sanitaire du troupeau est constatée depuis quelques années et doit se poursuivre à un rythme accéléré au cours des prochaines années; par exemple la proportion de l'effectif pris en charge pour l'éradication de la tuberculose qui était de 38 % fin 1960 est passée fin 1961 à 52 %, le pourcentage moyen d'infection étant tombé à 4 % de l'ensemble des effectifs; le nombre de vaches inséminées artificiellement augmente régulièrement (50 % des effectifs

(1) Op. cit., par. 42, 43.

(2) Dues en partie à une baisse relative du prix des tourteaux.

GRAPHIQUE n° 7

Evolution des rendements - LAIT par VACHE *
qx/vache/an
(Echelle semi-log.)



* Vaches laitières, travail et autres

TABLEAU n° 10

Évolution du rendement en lait dans les États membres et la C.E.E.

en qx/vache/an

Pays	1950/1952	1953/1955	« 1958 »	« 1970 »	Taux accroissement annuel (en %) (4)	
					1950/1952 à « 1958 »	« 1958 » à « 1970 »
Allemagne (R.F.)	25,8 (100)	29,3 (113,6)	31,9 (123,6)	40,0 (155)	3,1	1,9
Belgique	34,6 (100)	37,7 (109,0)	37,8 (109,3)	40,0 (116)	1,3	0,5
France	19,8 (100)	20,6 (104,0)	22,1 (111,6)	$\left\{ \begin{array}{l} 26,0 \\ (131) \\ 28,0 \\ (141) \end{array} \right.$	1,6	$\left\{ \begin{array}{l} 1,4 \\ 1,9 \end{array} \right.$
Italie	17,3 (100)	18,1 (104,6)	21,0 (121,4)	25,0 (144)	2,8	1,5
Luxembourg	30,2 (100)	31,8 (105,3)	32,5 (107,6)	39,- (130)	1,1	1,6
Pays-Bas	37,9 (100)	39,8 (106,0)	41,4 (105,8)	45,0 (119)	1,3	0,7
C.E.E.	23,1 (100)	24,6 (106,5)	26,4 (114,3)	$\left\{ \begin{array}{l} 31,4^{(1)} \\ (130) \\ 32,2^{(2)} \\ (139,0) \\ 30,9^{(3)} \\ (134) \end{array} \right.$	1,9	$\left\{ \begin{array}{l} 1,4^{(1)} \\ 1,7^{(2)} \\ 1,3^{(3)} \end{array} \right.$

(1) Effectifs constants — rendement faible en France (26 qx).

(2) Effectifs constants — rendement fort en France (28 qx).

(3) Effectifs croissants — rendement faible en France (26 qx).

(4) Taux géométrique.

laitiers en 1960). C'est pourquoi, deux taux d'accroissement du rendement ont été retenus, compte tenu du taux constaté au cours de la période passée 1950/1958, soit 1,6 % par an : un taux de base de 1,4 % par an (soit 26 qx/vache/an en « 1970 »), et un taux plus élevé de 1,9 % (soit 28 qx/vache/an en « 1970 ») associé uniquement avec l'hypothèse des effectifs constants de vaches pour tenir compte en particulier de la mentalité « productiviste » des agriculteurs. D'ailleurs, si, en raison de la forte sécheresse qui sévit en 1959, cette année est éliminée de la base « 1958 », le taux d'accroissement annuel pour la période 1950/1952 à « 1958 » serait de 1,9 % (au lieu de 1,6 %), et les taux « 1958 » - « 1970 » ne seraient plus que de 1,2 % pour 26 qx (au lieu de 1,4 %) et 1,7 % pour 28 qx (au lieu de 1,9 %).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

48. Au cours de la période 1950/1952 - « 1958 », la production laitière dans les États membres de la Communauté économique européenne est passée de

47 millions de tonnes à près de 58 millions, soit un accroissement de l'ordre de 24 %, en raison, d'une part, de la croissance des effectifs (8 %), d'autre part, des progrès réalisés en matière de rendement (14 %). Les mêmes constatations peuvent être faites dans tous les États membres, sauf en France où l'augmentation des effectifs (18 %) s'est faite à un rythme plus rapide que celle des rendements (12 %).

Parallèlement à cette évolution, le pourcentage du nombre de vaches laitières par rapport au nombre total de vaches tendait à augmenter dans la Communauté économique européenne, passant de 1951 à 1959 de 75 % à près de 83 %. Il faut noter également que la France et l'Italie sont les seuls États membres où il existe encore un nombre relativement important de vaches dites « non laitières », ces vaches dites « non laitières » étant soit des vaches de travail soit des vaches spécialisées dans la production de viande.

En « 1958 », la production laitière dans les États membres de la Communauté s'est élevée à 58,2 millions

de tonnes de lait provenant de 22 millions de vaches ayant un rendement unitaire moyen de l'ordre de 26,4 qx/vache/an. La France (35,6 % de la production communautaire) et la république fédérale d'Allemagne (30,9 %) sont les deux plus grands producteurs de lait de la Communauté économique européenne (tableau n° 11).

Compte tenu des hypothèses de travail adoptées aux paragraphes 40 et 46, deux séries de projections ont été établies, l'une supposant les effectifs de vaches constants au niveau « 1958 », l'autre supposant les effectifs de vaches en augmentation.

PREMIÈRE HYPOTHÈSE : EFFECTIFS CONSTANTS DE VACHES

49. Dans cette hypothèse, l'évolution de la production sera conditionnée par l'évolution des rendements.

En « 1970 », une augmentation des rendements pour l'ensemble de la Communauté de 19 % est escomptée

(tableau n° 11), le rendement en France étant de 26 qx. Cette augmentation serait importante dans la république fédérale d'Allemagne (25 %), en France (18 %), en Italie (19 %).

En valeur absolue, ces pourcentages représentent, comme le montre le graphique n° 8, 10,9 millions de tonnes de lait pour la Communauté économique européenne, se répartissant en 4,6 millions de tonnes pour la république fédérale d'Allemagne, 3,7 millions pour la France, 1,8 million pour l'Italie, 0,5 million pour les Pays-Bas.

Dans le cas où en France les facteurs mentionnés au paragraphe 47 feraient sentir avec plus de force leurs effets ⁽¹⁾, d'où un rendement de 28 qx/vache/an, la production de la Communauté économique européenne augmenterait de 22 % (contre 19 %), ces 22 % représentant 12,7 millions de tonnes; la part de la France passerait ainsi de 3,8 à 5,6 millions de

⁽¹⁾ Hypothèse à ne pas écarter à priori, par le seul examen des séries passées.

GRAPHIQUE n° 8

Accroissement de la production laitière et de viande bovine dans les Etats membres et la CEE

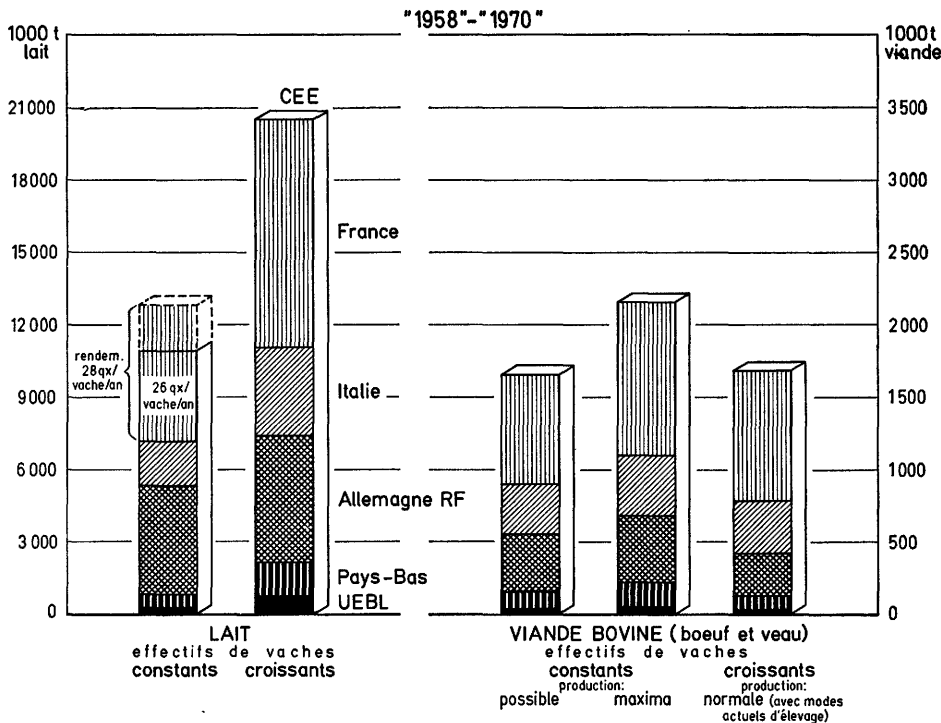


TABLEAU n° 11

Évolution de la production de lait (hypothèse des effectifs laitiers constants)

A. Rendement faible pour la France

			Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Effectifs</i>	000 têtes	« 1958 » } « 1970 » }	5 630	989	9 387	4 474	57	1 503	22 020
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1970 »	25,6	4,5	42,6	20,3	0,2	6,8	100,0
<i>Rendement</i>	qx /vache /an	« 1958 » « 1970 »	31,9 40,0	37,8 40,0	22,1 26,0	21,0 25,0	32,5 39,2	41,4 45,0	26,4 31,4
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		125,4	105,8	117,6	119,0	120,6	108,7	118,9
	000 t	« 1958 » « 1970 »	17 951 22 520	3 740 3 956	20 692 24 406	9 382 11 185	185 223	6 218 6 764	58 168 69 054
<i>Production</i>	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		125,4	105,8	117,6	119,0	120,2	108,7	118,9
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » « 1970 »	30,9 32,6	6,4 5,7	35,6 35,4	16,1 16,2	0,3 0,3	10,7 9,8	100,0 100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

B. Rendement fort pour la France

			Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Effectifs</i>	000 têtes	« 1958 » } « 1970 » }	5 630	989	9 387	4 474	57	1 503	22 020
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1970 »	25,6	4,5	42,6	20,3	0,2	6,8	100,0
<i>Rendement</i>	qx /vache /an	« 1958 » « 1970 »	31,9 40,0	37,8 40,0	22,1 28,0	21,0 25,0	32,5 39,2	41,4 45,0	26,4 32,2
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		125,4	105,8	126,7	119,0	120,6	108,7	122,0
	000 t	« 1958 » « 1970 »	17 951 22 520	3 740 3 956	20 692 26 284	9 382 11 185	185 223	6 218 6 764	58 168 70 932
<i>Production</i>	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		125,4	105,8	126,7	119,0	120,6	108,7	122,0
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » « 1970 »	30,9 31,7	6,4 5,6	35,6 37,1	16,1 15,3	0,3 0,3	10,7 9,5	100,0 100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

tonnes et représenterait près de 45 % de l'accroissement global de la Communauté.

Ainsi, la production de la Communauté économique européenne pourrait-elle passer de 58,2 millions de tonnes de lait en « 1958 » à 69-71 millions de tonnes en « 1970 », selon que l'évolution des rendements en France serait plus ou moins rapide.

Mais il faut s'attendre, sauf orientation nouvelle des politiques laitières notamment en France et en Italie, à une augmentation sensible du nombre de vaches.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE : EFFECTIFS CROISSANTS DE VACHES

Le tableau n° 12 et le graphique n° 8 montrent que dans ces conditions, et avec un rendement en France de 26 qx, la production laitière de la Communauté économique européenne augmenterait de 35 %, représentant 20,5 millions de tonnes de lait de plus qu'en « 1958 », la situation par État membre étant la suivante :

France, 46 % d'accroissement par rapport à « 1958 », soit 9,4 millions de tonnes de lait;

Allemagne (R.F.), 29 % d'accroissement par rapport à « 1958 », soit 5,3 millions de tonnes de lait;

Italie, 39 % d'accroissement par rapport à « 1958 », soit 3,7 millions de tonnes de lait;

Pays-Bas, 23 % d'accroissement par rapport à « 1958 », soit 1,4 million de tonnes de lait.

Dans ces conditions, la production laitière de la France représenterait, en « 1970 », 38,4 % de la production de la Communauté économique européenne contre 35,6 % en « 1958 ».

50. En résumé, la production laitière de la Communauté économique européenne peut s'accroître, de 19 % à 35 %, selon que les effectifs de vaches resteront constants ou non. Or, lors de l'établissement des projections en matière de consommation de produits laitiers, il a été estimé que la consommation en produits laitiers de la Communauté, exprimée en lait, ne pouvait s'accroître que de 21 à 25 %. Comme il est vraisemblable de s'attendre à une réduction notable des quantités de lait allant à l'alimentation animale,

TABLEAU n° 12

Évolution de la production de lait (hypothèse des effectifs laitiers croissants)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.	
000 têtes	« 1958 »	5 630	989	9 387	4 474	57	1 503	22 020	
	« 1970 »	5 800	1 100	11 600	5 200	60	1 700	25 460	
<i>Effectifs</i>	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)	103,0	111,2	123,6	116,2	105,3	113,1	115,6	
	ensemble de la C.E.E.	{ « 1958 » « 1970 »	25,6 22,8	4,5 4,3	42,6 45,6	20,3 20,4	0,2 0,2	6,8 6,7	100,0 100,0
<i>Rendement</i>	qx/vache/an	« 1958 » « 1970 »	31,9 40,0	37,8 40,0	22,1 26,0	21,0 25,0	32,5 39,2	41,4 45,0	26,4 30,9
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		125,4	105,8	117,6	119,0	120,6	108,7	117,0
000 t	« 1958 »	17 951	3 740	20 692	9 382	185	6 218	58 168	
	« 1970 »	23 200	4 405	30 160	13 000	235	7 650	78 650	
<i>Production</i>	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		129,2	117,8	145,8	138,6	127,0	123,0	135,2
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » « 1970 »	30,9 29,5	6,4 5,6	35,6 38,4	16,1 16,5	0,3 0,3	10,7 9,7	100,0 100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

l'accroissement des disponibilités pour la consommation humaine (production nette) sera supérieure à l'accroissement de la production brute mentionnée ci-dessus. Ainsi se trouve mis en évidence le danger d'un accroissement continu des effectifs de vaches dans les États membres de la Communauté économique européenne. Mais en raison d'une demande très vive de viande bovine, une production laitière en constante augmentation n'est-elle pas une condition nécessaire, puisqu'il est admis généralement que le développement de la production de viande bovine est étroitement lié à l'augmentation des effectifs de vaches.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDE DE BŒUF ET VEAU

51. Au cours de la période 1950/1952 - « 1958 », la production de viande de bœuf de la Communauté économique européenne est passée de 1 700 000 tonnes à 2 500 000 tonnes, soit un accroissement de 50 %. Quant à la production de viande de veau, elle est passée, au cours de la même période, de 480 000 tonnes à près de 560 000 tonnes, soit un accroissement de 18 % environ, la production de viande de veau étant d'ailleurs surtout importante en France (60 % de la production communautaire). L'accroissement de la production de viande de bœuf a été importante en Italie (72 %), en république fédérale d'Allemagne (52 %) et en France (32 %), alors que la production de viande de veau se développait rapidement aux Pays-Bas (43 %) et en France (25 %).

L'étude de MM. Malassis et Mittendorf⁽¹⁾ a souligné que la plus grande partie de la production de viande provient des races à aptitudes mixtes. En France et en Italie seulement, environ un tiers de la viande produite provient vraisemblablement de races à viande spécialisées. Les auteurs poursuivent :

« L'augmentation notable de la production de viande bovine s'explique en partie par une accélération du renouvellement du cheptel bovin. Alors qu'en moyenne le nombre des abattages de bovins dans la Communauté économique européenne ne représentait que 17 % du cheptel en 1951 et 1952, il était déjà de 21 % en « 1958 ». C'est en Belgique-Luxembourg que le taux moyen de rotation est le plus élevé avec 27 %, suivie de l'Allemagne avec 24 %, tandis que ce taux était compris entre 18,5 et 20 % pour les Pays-Bas, la France et l'Italie⁽²⁾. L'accélération de la rotation du cheptel est probablement la conséquence d'une alimentation meilleure et plus intensive qui a entraîné une croissance journalière plus élevée. Elle peut également être attribuée au fait qu'il y a eu, par rapport à l'ensemble du cheptel, une augmentation de la proportion de bovins élevés pour la boucherie et dont le taux de rotation est plus élevé que le cheptel laitier.

» L'augmentation du rendement en viande par rapport aux effectifs du cheptel bovin apparaît quand on calcule la production de viande bovine et de veau par tête pour l'ensemble du cheptel bovin. Alors qu'en 1951, on comptait une production de 54 kg de viande par bovin recensé en début d'année, elle était déjà de 68 kg en « 1958 ».

» La production de viande par tête la plus élevée en « 1958 » a été celle de la Belgique avec 79 kg. Venaient ensuite l'Allemagne avec 74 kg, la France avec 71 kg, les Pays-Bas avec 70 kg et enfin l'Italie avec 51 kg. Durant les huit années considérées, les augmentations de rendement les plus élevées ont été enregistrées en Allemagne (40 %) et en Italie (45 %). Mais la production de viande bovine et de veau par tête de bétail recensé n'a pas augmenté régulièrement dans tous les États membres au cours de la période considérée. Aux Pays-Bas, elle est passée entre 1951 et 1955 de 64 kg à 73 kg pour retomber à 67 kg en 1956 et remonter à nouveau en 1957 et 1958 à 70 kg. La production exceptionnellement élevée de 1955 doit être attribuée à un prélèvement massif sur le cheptel, comme le montrent les chiffres des effectifs, prélèvement dû à l'élimination systématique des animaux tuberculeux.

» On observe un phénomène analogue en Belgique pour l'année 1955.

» En France, la production par animal est passée de 63 kg en 1951 à 80 kg en 1954 et 1955. Elle est ensuite retombée à 71 kg en 1958. En revanche, il ressort de la statistique que le cheptel s'est constamment développé de 1950 à 1958. On pourrait en déduire que la croissance des bovins et, par suite, le rendement en viande ont accusé de fortes variations. Il est toutefois difficile de l'admettre car ces fluctuations doivent être considérées en partie comme résultant des méthodes statistiques employées. »

Une telle évolution semble largement imputable à l'existence d'une demande très vive, qui a favorisé l'établissement de rapport de prix entre viande et lait, favorable à la viande comme l'a montré le paragraphe 45.

52. L'étude précitée a également souligné que, par des modifications dans les techniques d'élevage, une augmentation considérable de la production de viande était possible à l'intérieur d'une exploitation même de faible dimension⁽³⁾.

« Une exploitation agricole possède dix vaches laitières avec lesquelles elle peut produire, à raison de 4 000 kg de lait par vache, 40 000 kg de lait par an. Les dix

(1) Op. cit., voir en particulier p. 35-36.

(2) Les chiffres de rotation du cheptel pour la France et l'Italie semblent un peu trop faibles parce qu'une partie des abattages de jeunes bovins sont classés dans les abattages de veaux.

(3) Voir par. 42-43.

vaches laitières lui donnent environ dix veaux par an dont deux sont à conserver chaque année pour le remplacement des vaches laitières si l'on suppose un renouvellement quinquennal du cheptel laitier. Les huit autres veaux peuvent pratiquement être vendus à n'importe quel poids. Ils peuvent l'être à l'âge de quelques jours, à raison d'un poids en carcasse unitaire de 20 kg et donnent alors ensemble 160 kg de viande. Ils peuvent être engraisés comme veaux et produiraient alors, pour un poids abattu de 60 kg par tête, un poids total de viande de 480 kg. Enfin, les huit veaux pourraient être élevés en vue de l'engraissement à l'âge adulte et produiraient alors, pour un poids moyen abattu de 280 kg, un total de 2 240 kg de viande. Y compris la viande des deux vaches réformées, on obtient donc : dans le premier cas 660 kg de viande, et dans le dernier cas 2 740 kg de viande bovine. La production de viande est donc, dans la troisième hypothèse, quatre fois plus forte que dans la première hypothèse. Toute exploitation possédant des vaches laitières peut donc réagir avec souplesse dans les limites définies ci-dessus, aux variations de rapport de prix (viande bovine/lait) », comme le montre le tableau n° 13.

TABLEAU n° 13

Production maximum et minimum de viande par an pour dix vaches laitières à aptitudes mixtes

	Nom- bre d'ani- maux	Production de lait ou de viande par animal (en kg)	Production totale de lait ou de viande (en kg)	
<i>Production de lait</i>				
Vaches	10	4 000	40 000	
<i>Production de viande</i>				
<i>Hypothèses</i>				
Nombre de :				
A.	vaches abattues	2	250	500
		veaux nouveaux-nés abattus	8	
				660
B.	vaches abattues	2	250	500
		veaux engraisés et abattus	8	
				980
C.	vaches abattues	2	250	500
		bovins engraisés et abattus	8	
				2 740

53. Les projections en matière de production de viande bovine ont été établies dans le cadre des hypothèses suivantes :

1. Le nombre de vaches restant au niveau « 1958 », des modifications plus ou moins importantes dans les systèmes traditionnels de production de viande permettent-elles un développement notable de cette production ?

2. Les effectifs de vaches continuant à s'accroître selon les taux escomptés aux paragraphes 46 et 49, quelle production peut être obtenue dans le cadre des systèmes actuels d'élevage des États membres ?

Toutes choses étant égales par ailleurs, il semble que les facteurs agissant sur les niveaux de la production de viande peuvent se classer en trois catégories selon l'incidence décroissante qu'ils exercent sur les niveaux de production :

— le nombre de vaches et le taux d'accroissement du cheptel semblent avoir l'action la plus forte sur la production de viande ;

— viennent ensuite l'évolution du coefficient représentant la fraction de gros bovin abattu par rapport au nombre total de veaux destinés à la production de viande, puis le poids unitaire d'abattage ;

— enfin, le nombre de lactations, c'est-à-dire le taux de rotation des vaches, semble avoir une action beaucoup plus faible.

PREMIÈRE HYPOTHÈSE : EFFECTIFS CONSTANTS (tableau n° 14 et graphique n° 9)

54. Dans le cadre de cette hypothèse, la production maximum de viande a d'abord été estimée en tenant compte du fait que sur cent veaux destinés à la production (1), quinze ne semblent pouvoir recevoir un engraissement satisfaisant ; cela revient à dire que 85 % du nombre des veaux sont élevés jusqu'au stade de gros bovin. Le poids moyen des veaux étant de 60 kg, le poids moyen des gros bovins de 275 kg et le poids moyen des vaches de réforme de 260 kg pour l'ensemble de la Communauté, la production de viande maximum, dans cette hypothèse, serait de l'ordre de 5,2 millions de tonnes, soit un accroissement de l'ordre de 70 % par rapport à la production « 1958 ». Mais la production de viande de veau va alors diminuer de 75 %. Ainsi, est mis en évidence le plafond maximum techniquement possible en matière de production de viande dans le cadre des effectifs constants.

Mais entre la production « 1958 » de 3 millions de tonnes et la production maximum de 5,2 millions de

(1) Veaux nés viables moins veaux destinés au renouvellement du cheptel.

TABLEAU n° 14

Production viande bovine

en milliers de tonnes

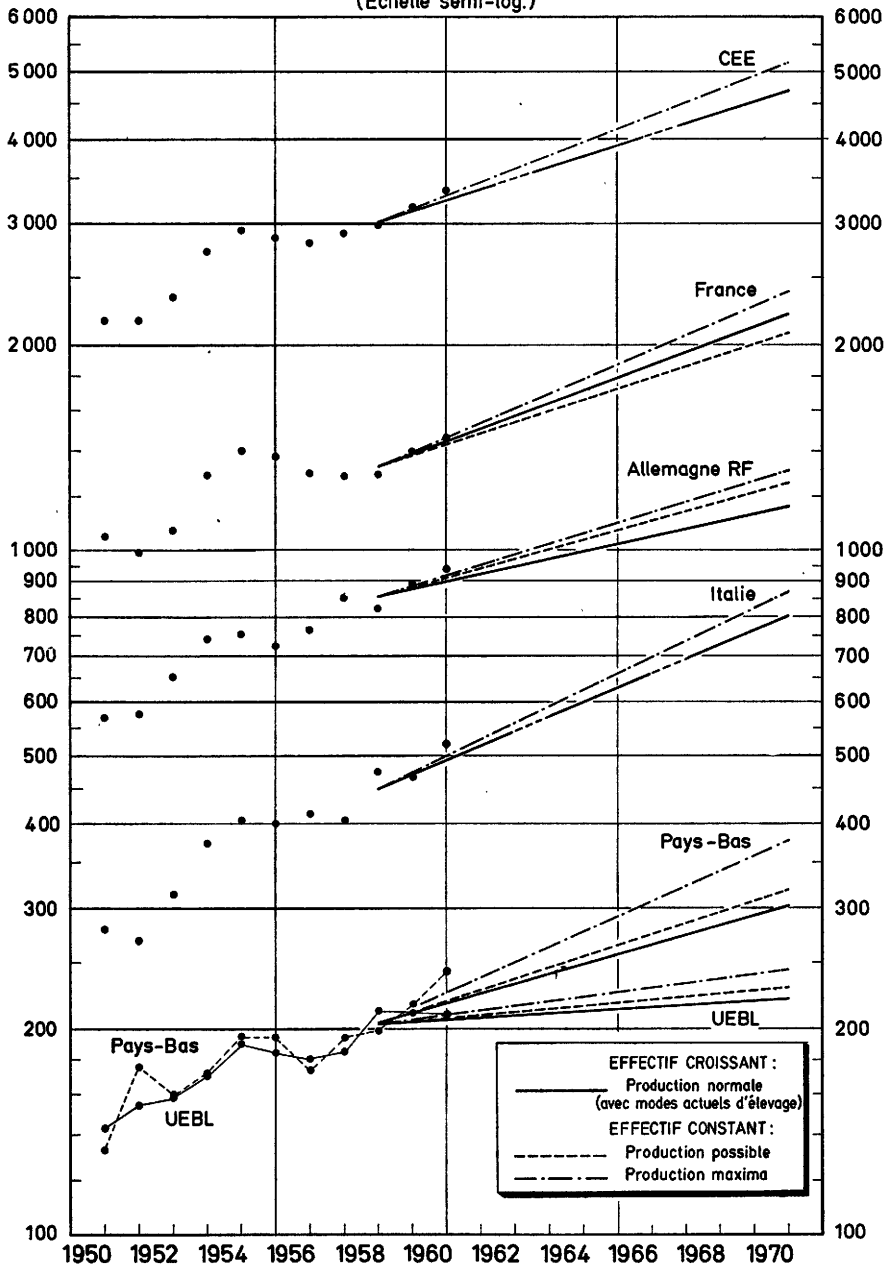
	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.	
	Bœuf	Veau	Bœuf	Veau	Bœuf	Veau	Bœuf	Veau	Bœuf	Veau	Bœuf	Veau
« 1958 »	759	95	183	20	978	344	375	74	169	35	2 464	568
	854 (100,0)		203 (100,0)		1 322 (100,0)		449 (100,0)		204 (100,0)		3 032 (100,0)	
(A. Effectifs constants de vaches	1 200	57	211	19	1 840	234	727	75	288	31	4 266	416
1) production possible	1 257 (147,2)		230 (113,3)		2 074 (156,9)		802 (178,6)		319 (156,4)		4 682 (154,4)	
(25 % de veaux abattus)	1 271	37	237	7	2 320	63	840	28	367	10	5 035	145
2) production maximum	1 308 (153,2)		244 (120,2)		2 383 (180,2)		868 (193,3)		377 (184,8)		5 180 (170,8)	
(15 % de veaux abattus)	1 053	106	192	20	1 881	339	667	137	1 260	43	4 053	654
B. Effectifs croissants de vaches	1 159 (135,7)		221 (108,9)		2 220 (167,9)		804 (179,1)		303 (148,5)		4 707 (155,2)	
production « normale »												
avec techniques actuelles												
(35 % de veaux abattus)												

GRAPHIQUE n° 9

Evolution de la production - VIANDE BOVINE *

1 000 t

(Echelle semi-log.)



* Poids carcasse

tonnes existent des possibilités réelles d'augmentation du volume de la production sans entraîner de modifications fondamentales des modes traditionnels d'élevage et de production. De telles possibilités nécessitent, d'une part, un élevage plus important de jeunes (c'est-à-dire en fait une diminution de la production de viande de veau), d'autre part, une augmentation du poids unitaire. Si, pour l'ensemble de la Communauté, le nombre de veaux abattus par rapport au nombre de veaux destinés à la production s'établissait aux environs de 25 % en « 1970 »⁽¹⁾, la production de viande de bœuf serait de l'ordre de 4,2 millions de tonnes, soit une augmentation de 50 %; mais la production de viande de veau, passant de 568 000 tonnes à 416 000 tonnes, diminuerait de près de 25 %; le poids moyen des veaux serait de l'ordre de 80 kg, des gros bovins de 275 kg et le poids moyen des vaches de réforme de 265 kg.

Dans ces conditions, l'accroissement de production pour la Communauté économique européenne, serait de l'ordre de 1,65 million de tonnes, dont :

- 0,75 million de tonnes pour la France, soit 45 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,40 million de tonnes pour l'Allemagne, soit 24 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,35 million de tonnes pour l'Italie, soit 21 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,10 million de tonnes pour les Pays-Bas, soit 7 % de l'accroissement de la Communauté,

Ainsi est souligné le rôle potentiellement prépondérant de la France sur le marché européen de la viande bovine (graphique n° 8), même dans le cadre de l'hypothèse des effectifs constants.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE : EFFECTIFS CROISSANTS (tableau n° 14 et graphique n° 9)

55. Dans le cas où le nombre de vaches se développerait selon un rythme très voisin de celui constaté au cours des dernières années et où la viande continuerait à être produite selon les techniques traditionnelles⁽²⁾, la production de viande serait de l'ordre de 4,7 millions de tonnes, soit un accroissement de 55 %, représentant 1,70 million de tonnes pour la Communauté économique européenne, dont :

- 0,90 million de tonnes pour la France, soit 53 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,35 million de tonnes pour l'Italie, soit 21 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,30 million de tonnes pour la république fédérale d'Allemagne, soit 75 % de l'accroissement de la Communauté,
- 0,10 million de tonnes pour les Pays-Bas, soit 6 % de l'accroissement de la Communauté (graphique n° 8).

56. Ainsi le volume de production obtenu avec des effectifs croissants de vaches et un nombre de veaux abattus égal à 35 % du nombre de veaux nés destinés à la production est équivalent au volume de production obtenu à effectifs constants avec un nombre de veaux abattus égal à 25 % du nombre de veaux nés et destinés à la production. Il serait donc possible d'augmenter sensiblement la production de viande bovine dans les États membres de la Communauté par des modifications des modes d'élevage et de production de viande, sans entraîner, d'une part, une augmentation de l'effectif des vaches, dangereuse du point de vue des marchés des produits laitiers, d'autre part, une diminution trop importante du niveau de production de viande de veau⁽³⁾, ces modifications ayant déjà fait leur preuve dans certains États membres.

VUE D'ENSEMBLE SUR LA PRODUCTION BOVINE (LAIT ET VIANDE)

57. Les analyses précédentes ont démontré que dans certaines limites, d'ailleurs larges, le développement de la production de viande bovine — notamment de viande de bœuf — n'est pas lié à l'accroissement du nombre de vaches qui entraînerait un surcroît de production laitière alors que les débouchés, pour les produits laitiers, semblent de plus en plus limités.

Sans attendre la confrontation des tendances de consommation et de production des produits du secteur bovin, une première conclusion s'impose, à savoir la nécessité d'une certaine stabilisation des effectifs de vaches, encore qu'une certaine augmentation semble inexorable, par rapport à « 1958 », ne serait-ce que, d'une part, par l'existence de trois millions de vaches à viande dont les effectifs devraient croître rapidement, d'autre part, par le fait que les effectifs de vaches de la Communauté se sont accrues entre « 1958 » et 1960/1961 de quelques 900 000 têtes, soit un accroissement de près de 4 %. Une telle stabilisation des effectifs de vaches peut être réalisée de différentes manières, soit par des mesures strictes de contrôle des effectifs (limitation du nombre de bêtes par exploitation, zones laitières etc.), soit par des mesures relatives à la politique des prix.

(1) Contre 45 % en « 1958 », le pourcentage de veaux abattus évoluant de la manière suivante selon les États membres : Allemagne (R.F.) (38 % - 18 %), U.E.B.L. (28 % - 23 %), France (60 % - 32 %), Italie (36 % - 33 %), Pays-Bas (48 % - 30 %); le premier chiffre correspond à « 1958 », le deuxième à « 1970 ».

(2) Mais en supposant cependant un nombre un peu plus grand de veaux élevés (35 % de veaux abattus en « 1970 » contre 45 % en « 1958 ») en raison des tendances constatées dans un certain nombre d'États membres depuis quelques années.

(3) Qui fait l'objet, en particulier en France, d'une demande très active.

Il semble en effet démontré que, lorsque le prix au kilo vif des bovins de boucherie au stade de gros est au moins sept fois supérieur au prix du lait à la production, les éleveurs mettent l'accent sur la production de viande et ce au détriment de la production laitière (1). L'existence d'un tel rapport a pu être démontré dans tous les États membres au cours de la dernière décennie, encore que la mise en application d'une telle politique des prix suppose la prise en considération de certaines situations locales ou régionales, qui pourraient se traduire par la détermination de rapports entre les prix légèrement différents.

Dans ces conditions, vu que dans un grand nombre d'exploitations, la production laitière se combine avec la production de viande, et comme, en règle générale, sur le plan technique, des possibilités réelles existent au niveau de la ferme de mettre l'accent sur le lait ou la viande suivant l'évolution du rapport des prix du lait et de la viande bovine, une politique dynamique en matière de prix doit avoir une certaine action sur l'évolution des productions bovines et, par conséquent, sur l'évolution des marchés de la viande et des produits laitiers.

PROJECTIONS EN MATIÈRE DE PRODUCTION VÉGÉTALE

58. L'évolution de la production végétale dépend, d'une part, de l'évolution des superficies, d'autre part, de l'évolution des rendements. Bien que notre hypothèse de travail suppose les superficies constantes au niveau « 1958 », il est apparu nécessaire d'examiner à la lumière de l'évolution passée, d'une part, si une telle hypothèse demeurerait acceptable, d'autre part, quels facteurs semblaient responsables de cette évolution, afin de tenir compte éventuellement de leur influence future, en particulier au moment des confrontations production-consommation (chap. IV).

LA SUPERFICIE

59. Il est généralement admis que l'influence des politiques de prix agricoles s'exerce essentiellement sur les superficies et de manière très secondaire sur les rendements dont l'évolution semble relativement autonome. Ainsi l'hypothèse des prix constants conduit-elle, dans une certaine mesure, à supposer les superficies constantes.

L'analyse de l'évolution passée entre 1950/1952 et « 1958 » montre qu'au niveau de la Communauté économique européenne, les variations de superficie ont été faibles :

+ 3,8 % pour les céréales, soit 0,8 million d'ha (dont 0,67 million d'ha pour le blé) pour une superficie emblavée de 21 millions d'ha ;

+ 9,1 % pour les betteraves à sucre, soit 36 000 ha pour une superficie de 1 million d'ha ;

— 7 % pour les pommes de terres, soit 214 000 ha pour une superficie de 2,9 millions d'ha.

Ainsi, au niveau de la Communauté économique européenne, les superficies ont varié pour ces trois spéculations de 2,7 %, soit près de 0,7 million d'ha pour une superficie de l'ordre de 25 millions d'ha.

60. Un examen par pays et par produit va conduire à plus de nuances. En effet, en raison des politiques de prix pratiquées dans certains États et du manque de main-d'œuvre agricole qui incite les agriculteurs à se tourner vers des cultures facilement mécanisables, des différences sensibles opposent les États membres.

Le cas des céréales (graphiques nos 10, 11, 12)

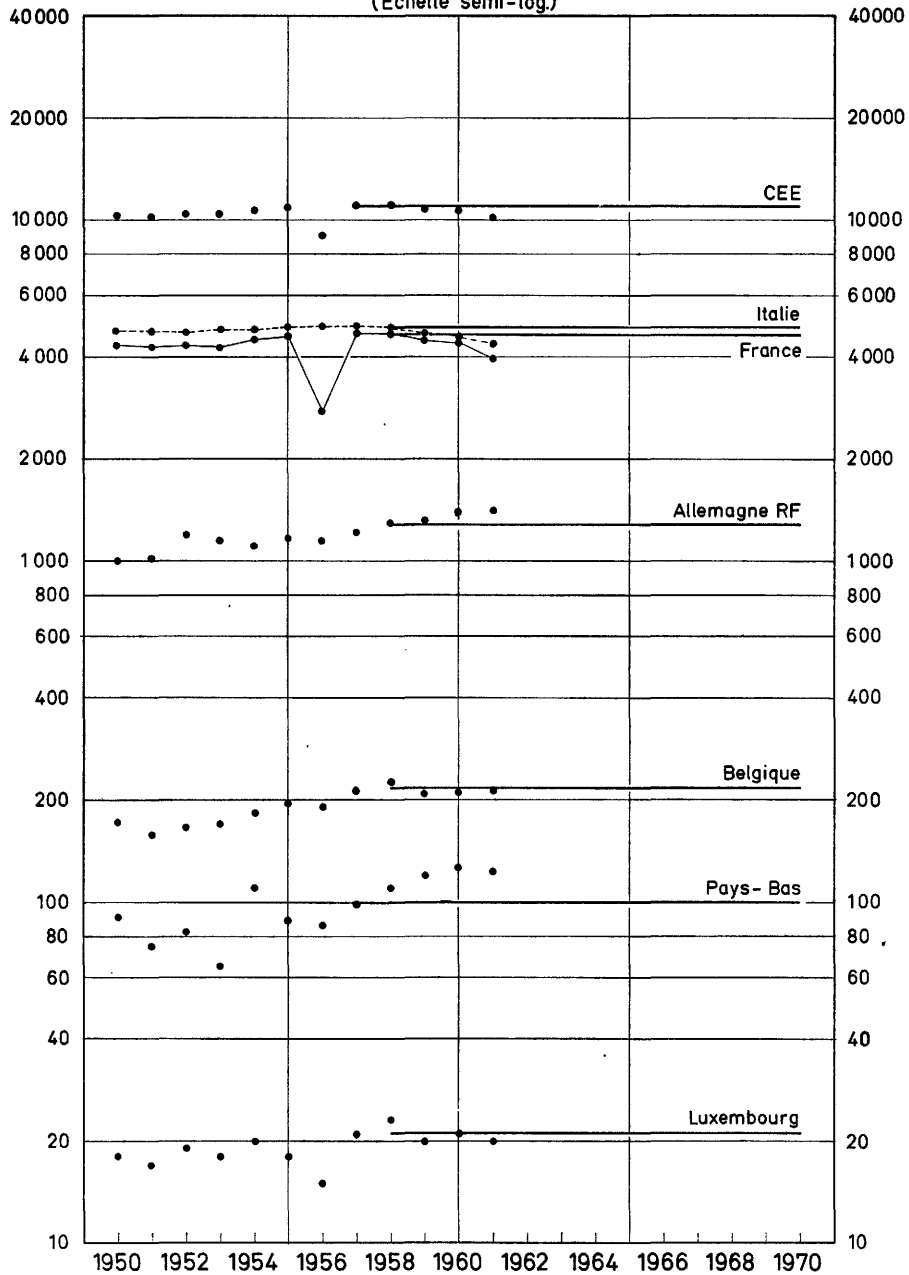
Dans tous les États membres, la superficie emblavée s'est accrue entre 1950/1952 et « 1958 », en particulier en république fédérale d'Allemagne (9 % soit 0,4 million d'ha), en France (5 % soit 0,4 million d'ha) et aux Pays-Bas (4 % soit 20 000 ha) ; mais elle a diminué en Italie de 40 000 ha environ (0,5 %). Mais l'évolution est différente selon les céréales. La superficie en blé augmente rapidement en particulier en république fédérale d'Allemagne, en Belgique et surtout aux Pays-Bas. Mais depuis « 1958 » il est constaté une baisse des superficies emblavées en France et en Italie alors qu'en U.E.B.L. et aux Pays-Bas une certaine stabilisation se fait sentir. Par contre, la superficie en céréales secondaires tend à diminuer progressivement dans tous les États membres, sauf dans la république fédérale d'Allemagne et en France où elle a augmenté respectivement de 200 000 et 110 000 ha. Dans tous les États membres, l'avoine régresse ainsi que le seigle à l'exception toutefois de la république fédérale d'Allemagne. L'orge progresse dans tous les pays de la C.E.E. sauf en Italie. En ce qui concerne le maïs, les superficies consacrées en France ont doublé tandis qu'on constate une certaine régression en Italie.

Une telle évolution est certainement due, dans une large mesure, aux politiques de prix pratiquées par les États membres ; par exemple l'évolution des prix à la production en Italie explique la diminution des superficies emblavées. En république fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et dans l'U.E.B.L., la réduction de la sole de céréales secondaires et l'accroissement correspondant de la sole de blé semble imputable à un rapport de prix blé/céréales secondaires favorable au blé. Par contre, en France, le soutien des prix accordé au maïs notamment explique l'évolution constatée.

(1) Voir par. 45.

GRAPHIQUE n° 10

Evolution des superficies - BLE
1000 ha
(Echelle semi-log.)



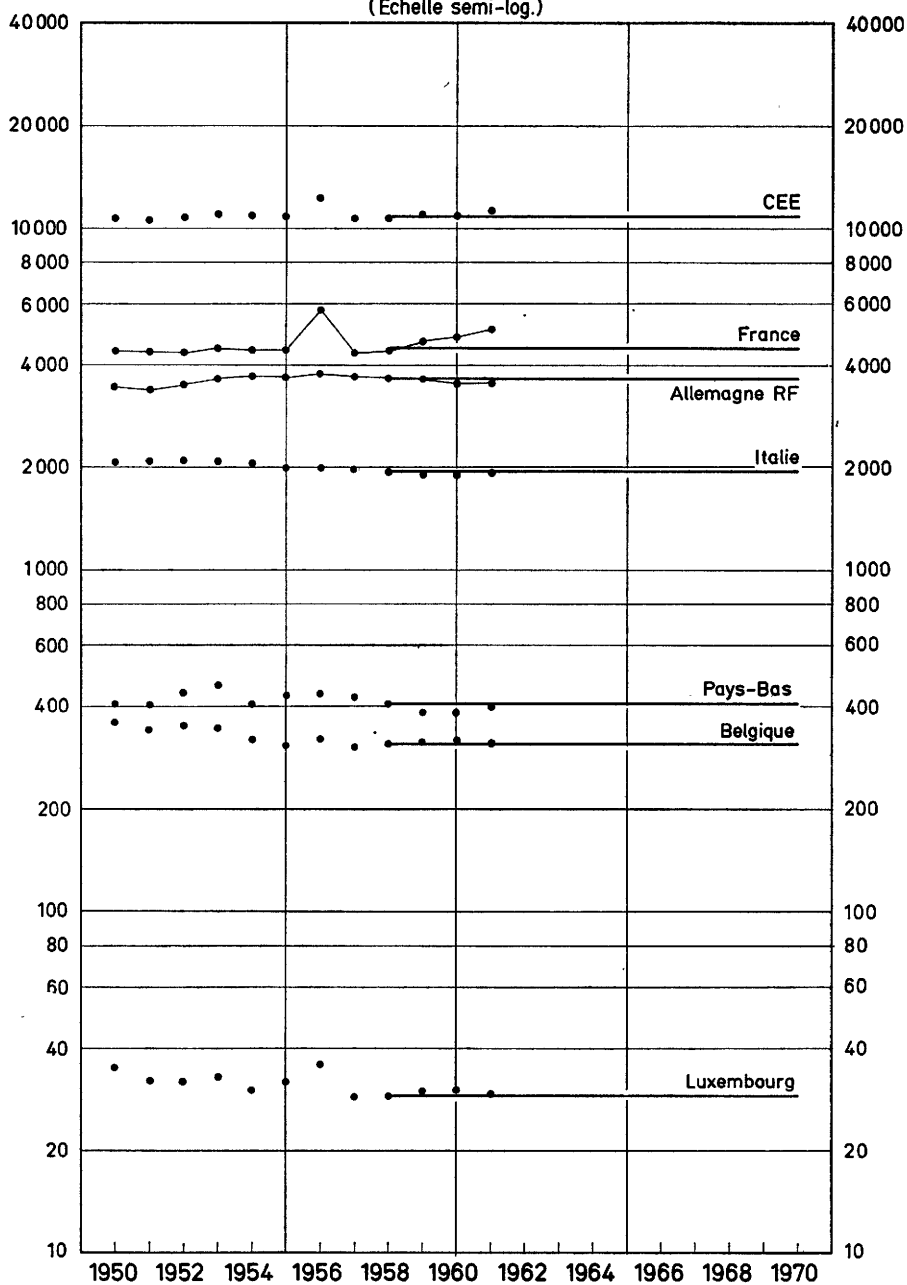
De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE
A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

GRAPHIQUE n° 11

Evolution des superficies - CEREALES SECONDAIRES *

1000 ha

(Echelle semi-log.)



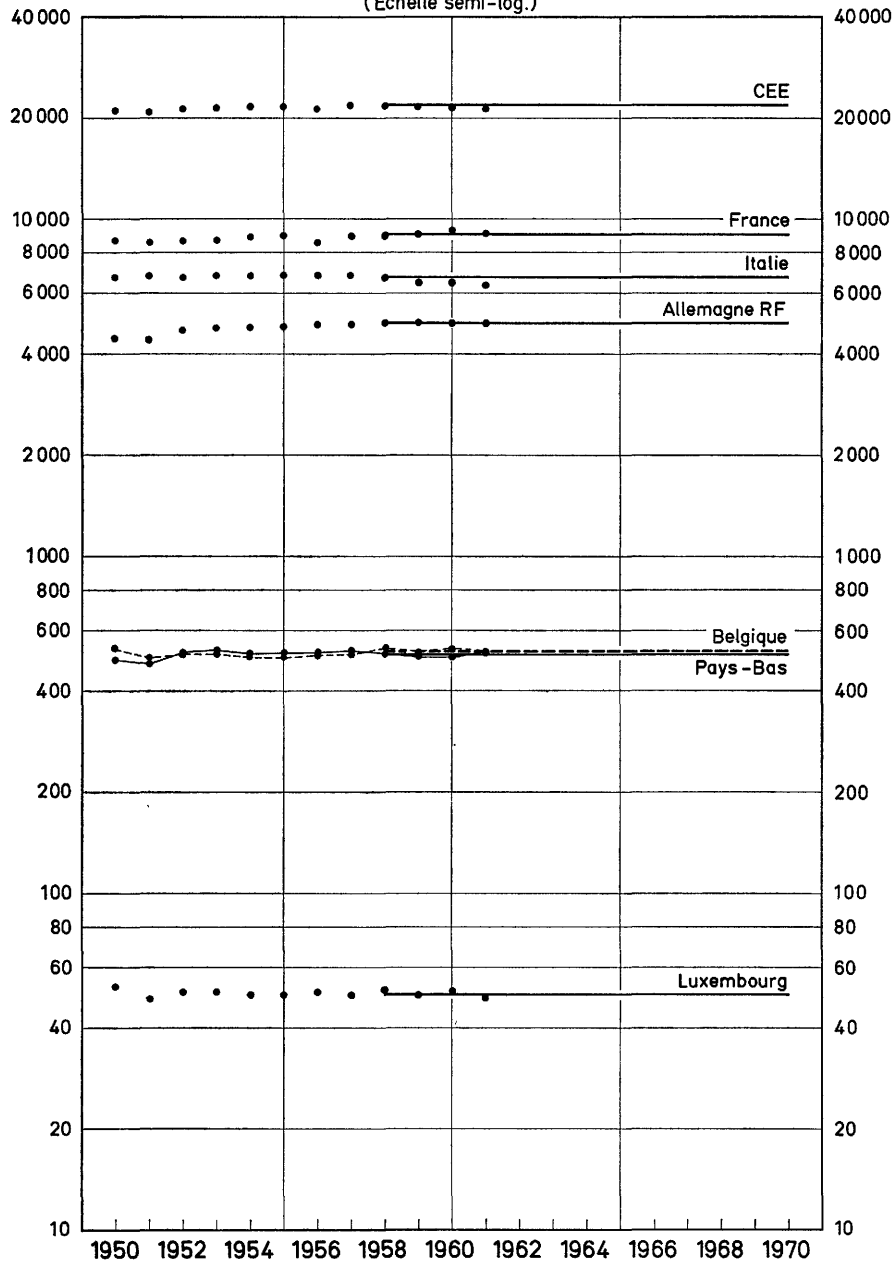
* Céréales secondaires: orge+avoine+maïs+seigle+autres céréales (sauf riz)

De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE

A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

GRAPHIQUE n° 12

Evolution des superficies - CEREALES TOTAL (sauf riz)
1000 ha
(Echelle semi-log.)



De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE
A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

La politique agricole commune risque de modifier certains de ces mouvements; une augmentation du prix des céréales en France devrait entraîner une extension de sa sole céréalière, alors qu'une diminution du prix en république fédérale d'Allemagne et en Belgique, surtout si elle est modérée, n'aurait que peu de conséquences sur les superficies emblavées.

Le cas de la betterave à sucre

61. Dans l'ensemble de la Communauté économique européenne, la superficie betteravière est passée de 1950/1952 à « 1958 » de 949 000 ha à 1 035 000 ha, soit une augmentation de 9 %.

Mais la situation est différente selon les États membres :

En France en 1950/1952, les superficies atteignaient le chiffre de 409 000 ha, puis diminuaient régulièrement jusqu'en 1957, tombant alors à 366 000 ha.

En 1957, l'adoption d'un plan sucrier va se traduire par une remontée des superficies de l'ordre de 7,5 % en 1960 par rapport à l'année 1957. Par contre dans la république fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, les superficies augmentent régulièrement alors qu'elles restent stables dans l'U.E.B.L.

Les raisons de ces évolutions divergentes semblent là aussi dues à l'action des gouvernements par l'intermédiaire des politiques des prix pratiquées.

Le cas de la pomme de terre (graphique n° 14)

62. L'évolution des superficies, à savoir une diminution régulière de celles-ci, s'explique par une demande pour l'alimentation humaine et animale ⁽¹⁾ en régression; en outre les progrès réalisés en matière de rendement permettent d'assurer un même volume de production sur une superficie plus faible car les difficultés de main-d'œuvre accélèrent le déclin d'une culture aux débouchés industriels également en proie à la concurrence de produits moins onéreux (maïs, manioc, etc.).

LE RENDEMENT

63. Le fait marquant de la période 1950/1952 - « 1958 » est l'accroissement assez considérable des rendements dans les États membres et en conséquence dans la Communauté économique européenne, comme le montrent le tableau n° 15 et les graphiques n°s 15 à 19. Cette évolution, comme il a déjà été dit au paragraphe 40 de ce chapitre, est due à de nombreuses causes qui agissent en interdépendance.

Les progrès de l'industrie ont permis la livraison aux agriculteurs de quantités croissantes de facteurs de

production d'origine industrielle (engrais, machines, tracteurs, produits anti-cryptogamiques, insecticides, herbicides) à des prix relativement bas, subventionnés d'ailleurs dans certains pays; la recherche agronomique a multiplié les semences de qualité, fait connaître des techniques modernes de culture. Mais cette évolution n'a été possible qu'en raison de la soudaine multiplicité des moyens de diffusion des informations scientifiques et techniques permettant d'accélérer la vitesse de pénétration du progrès technique dans les milieux agricoles.

Cependant, l'évolution est différente selon les productions. C'est ainsi que les progrès ont été les plus faibles pour la pomme de terre (0,8 % par an), et la betterave à sucre (1,8 % par an) en raison du haut niveau génétique atteint par les variétés actuellement. Mais les rendements en pommes de terre et en betteraves à sucre présentent des variations importantes comme le montrent les graphiques n°s 15 et 16. Comme « 1958 » correspond à un creux dans les tendances moyennes, les taux de croissance proposés pour la période « 1958 » - « 1970 » sont relativement (du moins apparemment) élevés par rapport à ceux constatés au cours de la décennie précédente, comme le montrent les graphiques n°s 15 et 16.

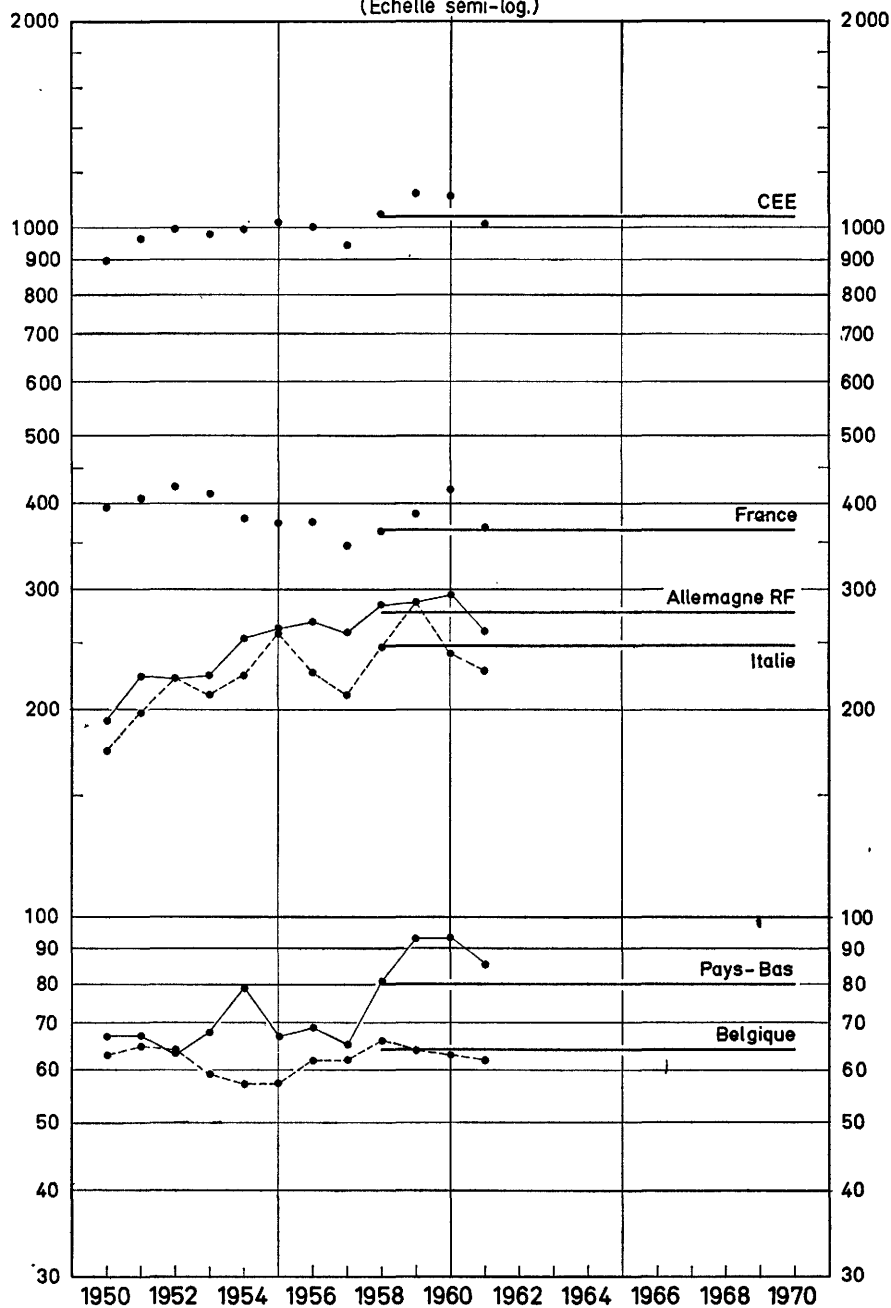
En ce qui concerne les céréales, (graphiques n°s 17 à 19), des progrès notables ont été constatés entre 1950/1952 et « 1958 » : blé 3 % par an, céréales secondaires 3,3 % par an. L'emploi de plus en plus fréquent de semences sélectionnées et d'herbicides, l'utilisation de moissonneuses-batteuses réduisant les pertes au sol, la généralisation de techniques nouvelles dans l'emploi des engrais (épandage fractionné, etc.), expliquent cette évolution dans le passé et justifient donc dans une large mesure des taux plus faibles pour la période « 1958 » - « 1970 ».

64. Mais en ce qui concerne les céréales secondaires, l'accroissement du rendement moyen observé provient en partie d'une nouvelle répartition des superficies de chaque céréale comme le montre le graphique n° 20; l'extension des cultures d'orge et de maïs dont les rendements, en particulier en France et en Italie, sont très supérieurs aux rendements (30 à 50 %) en avoine et seigle explique un taux moyen de croissance pour l'ensemble des céréales secondaires de 3,3 % par an. Si le rendement moyen en céréales secondaires est corrigé des variations de superficie des diverses céréales secondaires, le taux de croissance pour la Communauté économique européenne n'est plus que de 2,8 %, l'écart entre le rendement observé et le rendement « vrai » pouvant atteindre pour la France, en « 1958 », plus de 2 qx/ha et pour la Communauté économique européenne près de 1 q/ha.

(1) L'emploi de méthodes nouvelles d'engraissement (engraissement à sec) des animaux, en particulier des porcs, moins coûteuses en main-d'œuvre, tend à se généraliser.

Evolution des superficies - BETTERAVES SUCRIERES

1000 ha
(Echelle semi-log.)



Evolution des superficies - POMMES DE TERRE
1000 ha
(Echelle semi-log.)

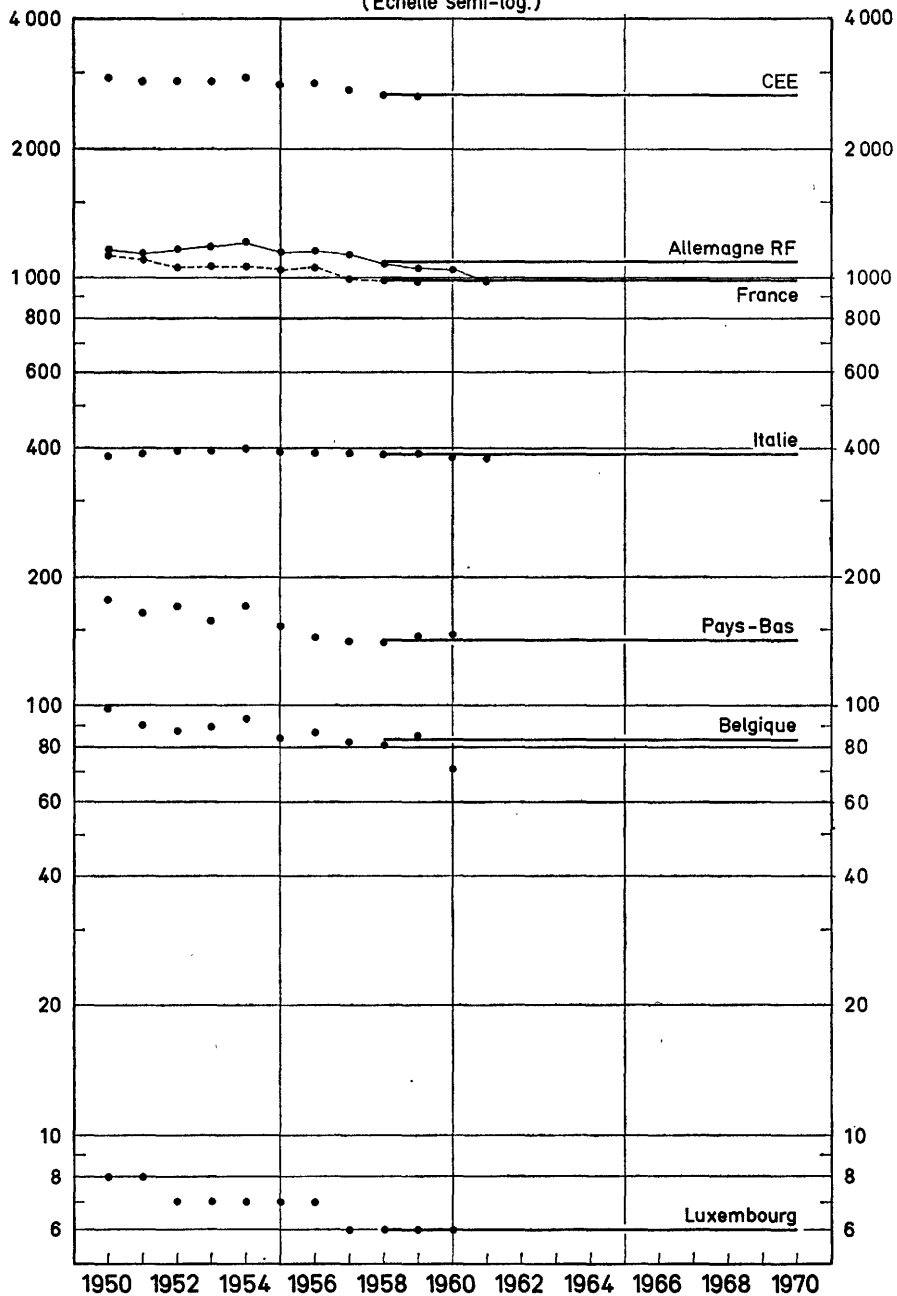


TABLEAU n° 15

Évolution des rendements dans la C.E.E. et aux Pays-Bas

Produits	Communauté économique européenne						Pays-Bas					
	Unité	Avant-guerre	1950/1952	« 1958 » « 1970 »	Indice (1950/52 = 100) « 1958 » « 1970 »	Indice « 1970 » (« 1958 = 100)		Taux d'accroissement (1) 1950/52 « 1958 » à « 1958 » « 1970 »	Avant-guerre « 1958 »			
Blé	qx/ha	16,3	18,5	22,7	27,4	122,7	148,1	120,7	3,0	1,6	29,1	39,5
Céréales secondaires (sauf riz)	qx/ha	17,5	18,8	23,6	30,7	125,5	163,3	130,1	3,3	2,2	24,3	30,9
Blé et céréales secondaires (sauf riz)	qx/ha	17,0	18,6	23,1	29,0	124,2	155,9	125,5	3,1	1,9	25,7	32,8
Betteraves à sucre	t/ha	29,0	30,6	34,4	40,8	112,4	133,3	118,6	1,8	1,3	37,7	40,3
Pommes de terre	t/ha	13,5	16,6	17,6	20,5	106,0	123,5	116,5	0,8	1,3	—	28,0

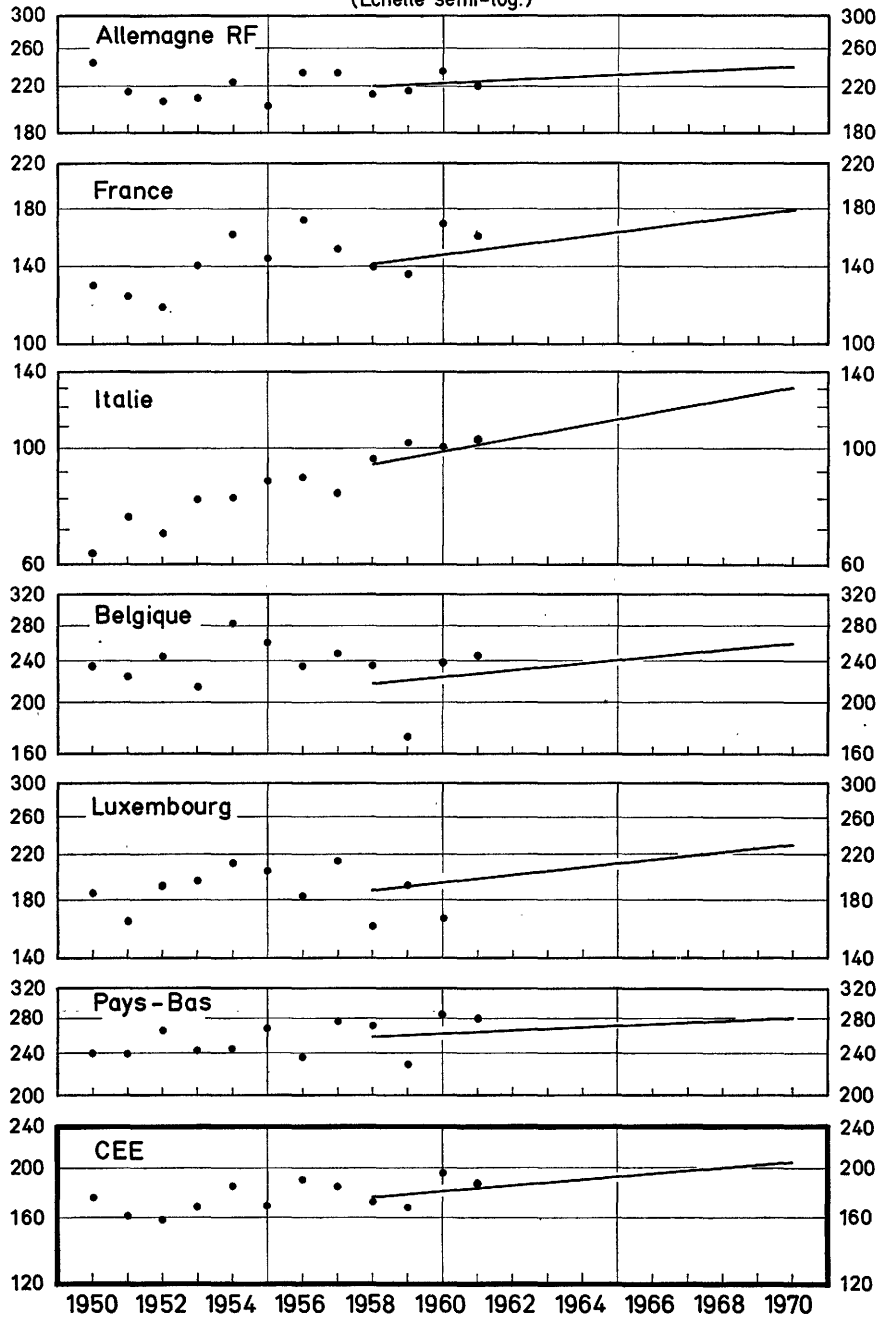
(1) Taux d'accroissement annuel géométrique.

GRAPHIQUE n° 15

Evolution des rendements - POMMES DE TERRE

qx/ha

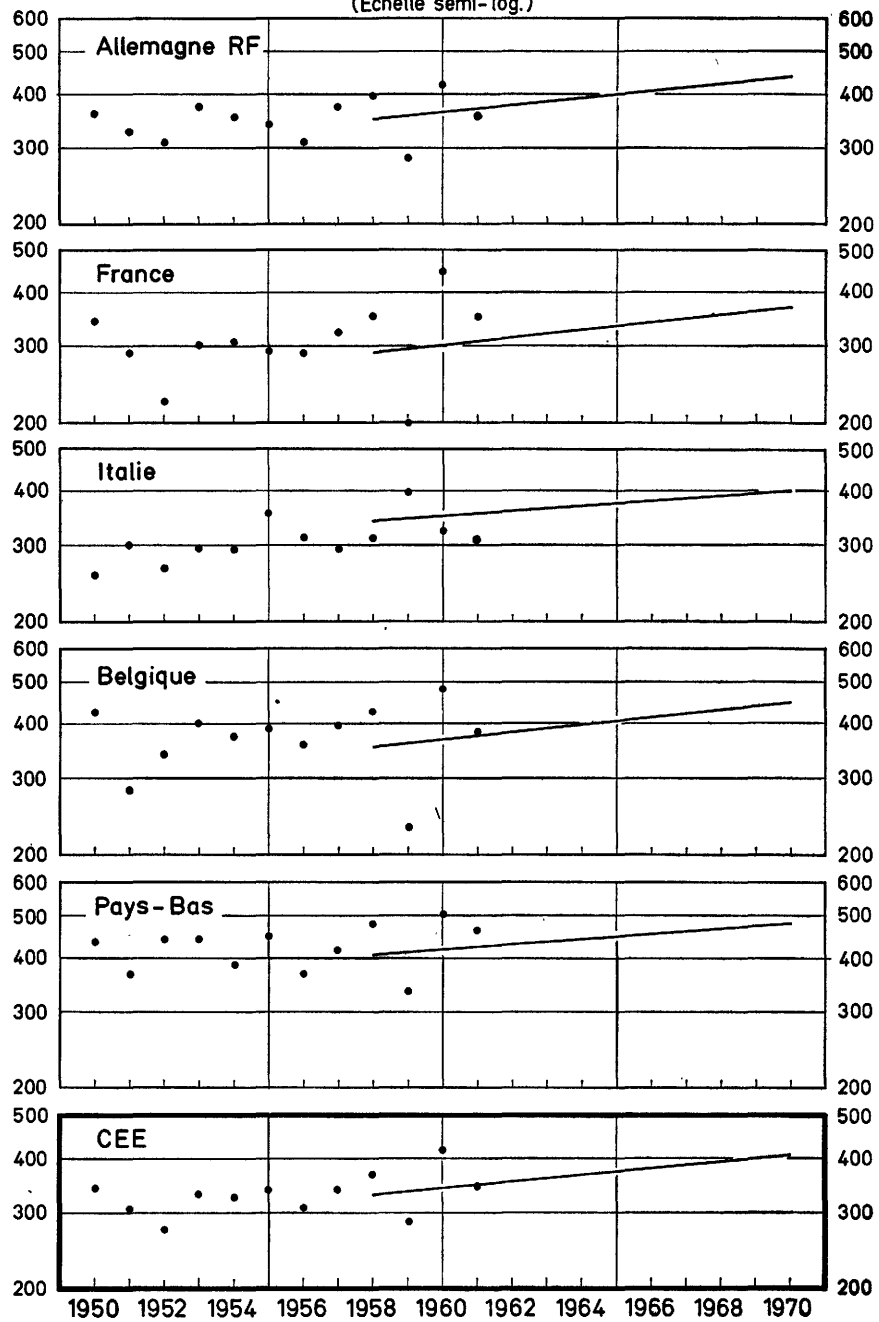
(Echelle semi-log.)



GRAPHIQUE n° 16

Evolution des rendements - BETTERAVES SUCRIERES

qx/ha
(Echelle semi-log.)

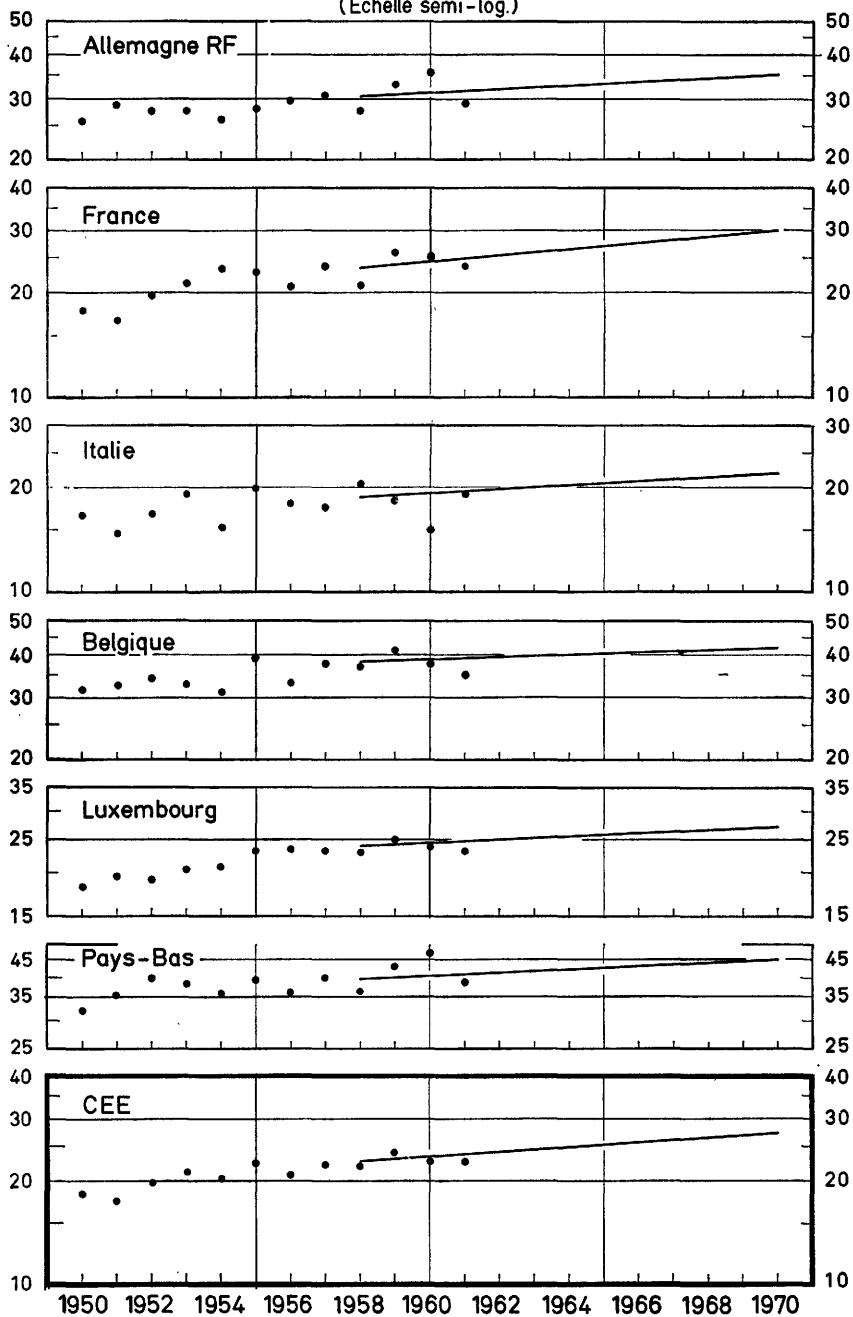


GRAPHIQUE n° 17

Evolution des rendements - BLE

qx/ha

(Echelle semi-log.)



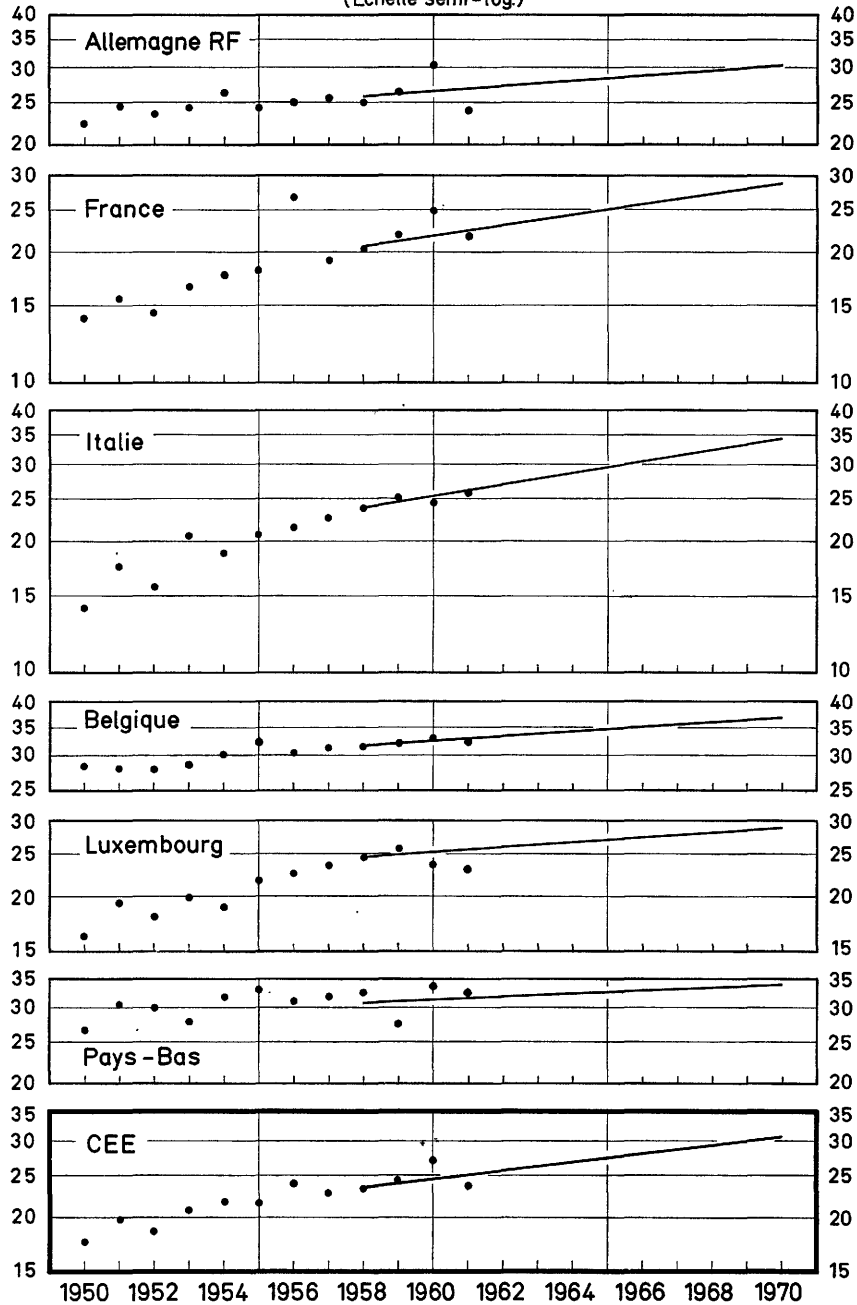
De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE

A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

GRAPHIQUE n° 18

Evolution des rendements - CEREALES SECONDAIRES *
qx/ha

(Echelle semi-log)



* Céréales secondaires : orge + avoine + maïs + seigle + autres céréales (sauf riz)

De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE

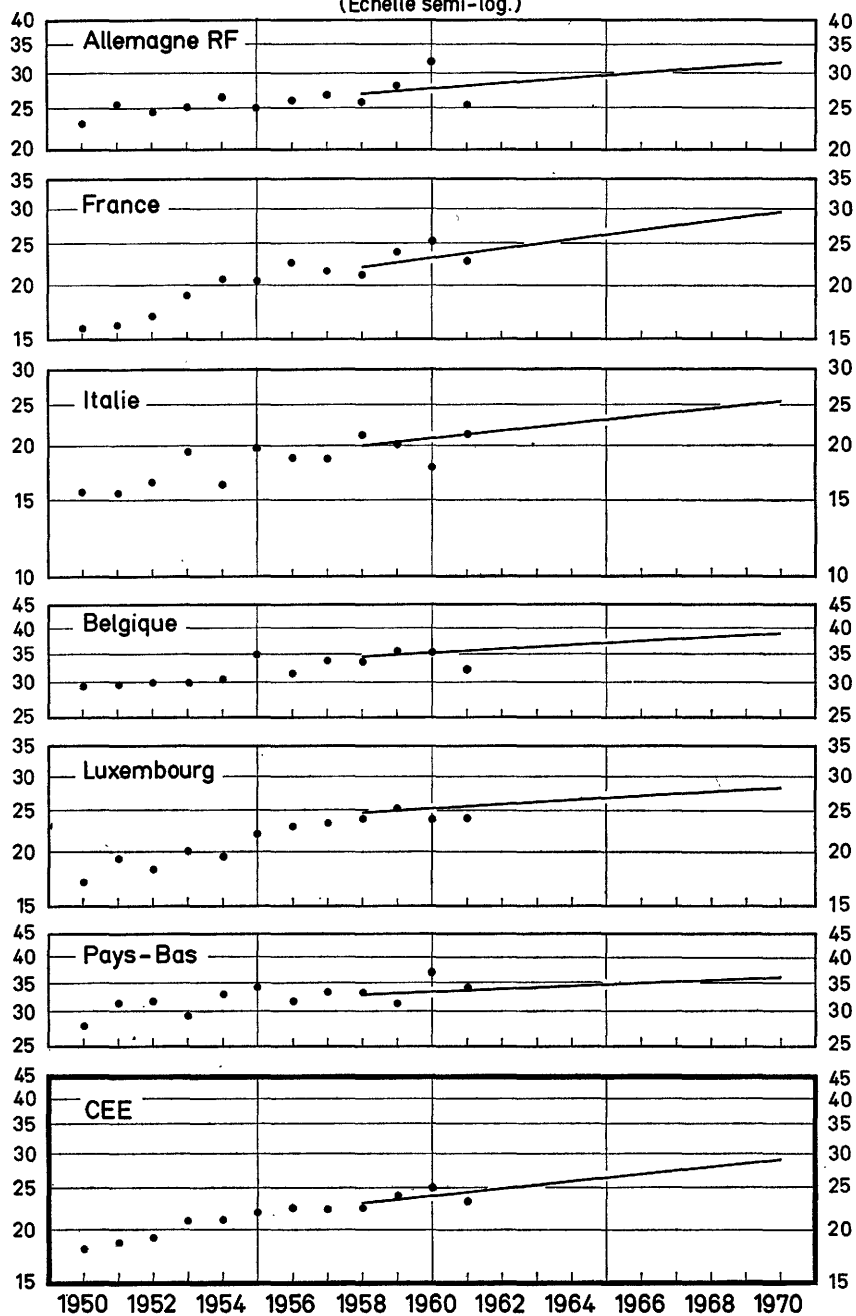
A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

GRAPHIQUE n° 19

Evolution des rendements - CEREALES TOTAL (sauf riz)

qx/ha

(Echelle semi-log.)

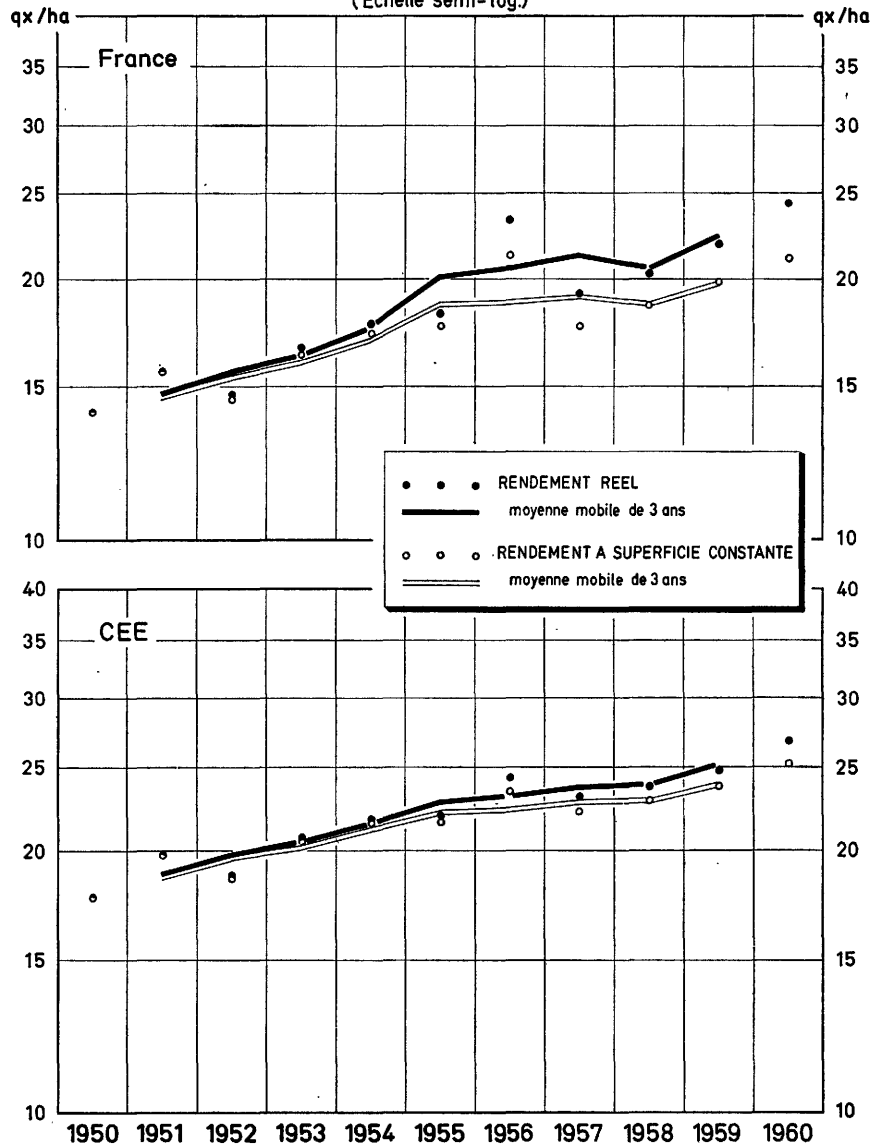


De 1950/51 à 1954/55, les données proviennent des bilans de la situation en denrées alimentaires établis par l'OECE

A partir de 1955/56, ces données proviennent des bilans établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes

GRAPHIQUE n° 20

Evolution des rendements en céréales secondaires en France et dans la CEE
 - réels et à superficie constante* -
 (Echelle semi-log.)



* Le rendement à superficie constante a été calculé en pondérant les rendements observés chaque année pour chaque céréale secondaire par la superficie de cette même céréale en 1950

Au cours de la période « 1958 » - « 1970 », la réduction de la consommation de seigle, les progrès de la motorisation (une diminution de l'ordre de 35 % des effectifs de chevaux est escomptée) vont encore entraîner une diminution des superficies en seigle et avoine. C'est pourquoi l'accroissement correspondant des soles d'orge et de maïs, l'emploi de plus en plus généralisé du maïs hybride, justifient un taux annuel de croissance de 2,2 % pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, les progrès comme le montre le graphique n° 18 devant être les plus nets en France et en Italie.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BETTERAVES À SUCRE

65. Dans les pays de la Communauté économique européenne, le développement de la production de betteraves à sucre dépend des mesures prises par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles. Les superficies peuvent s'accroître très rapidement d'une année à l'autre selon l'orientation de la politique sucrière des pays considérés, rien n'empêchant d'accroître la sole de betteraves à sucre aux dépens d'autres plantes sarclées moins protégées politiquement, cette sole n'occupant en général qu'une partie peu importante des terres labourables d'une exploitation.

De 1950/1952 à « 1958 », la production de betteraves à sucre s'est accrue en moyenne de 18 %, passant de 29,1 millions de tonnes à 34,2 millions de tonnes. La production moyenne des années 1958/1960 s'est élevée à 38,5 millions de tonnes soit une augmentation de 32 %. Cette augmentation provient d'une augmentation identique des rendements et des superficies; cependant des variations considérables dans les rendements en betteraves et en sucre d'une année à l'autre provoquent de grandes fluctuations dans la production de betteraves et par conséquent de sucre. C'est ainsi qu'en 1960/1961, le rendement moyen de la Communauté économique européenne a dépassé les 40 t/ha, provoquant une production record de plus de 45 millions de tonnes de betteraves et de plus de 6,8 millions de tonnes de sucre, des accroissements notables de production étant constatés en France et dans la république fédérale d'Allemagne.

66. Sur le plan des rendements, il convient de distinguer, d'une part le rendement racine, d'autre part le rendement en sucre, ce dernier point étant étudié dans le chapitre IV ⁽¹⁾. Les données du tableau n° 16 et le graphique n° 21 montrent qu'en « 1970 », le rendement en betteraves (en poids de racines) serait de 40,8 t/ha, soit un accroissement de 19 %, l'augmentation des rendements étant particulièrement sensible en France ⁽²⁾.

Ainsi, la production betteravière de la Communauté économique européenne (en poids de racines) pourrait passer de 35,6 millions de tonnes en « 1958 » à 42,3 millions de tonnes en « 1970 », soit un accroissement de 6,7 millions de tonnes (ou 19 %), l'accroissement étant particulièrement important en France, 2,8 millions de tonnes (25 %). De ce fait, à superficies constantes, la part de la production betteravière française par rapport à la production des « 6 », passerait de 30 à 32 % alors que la production betteravière allemande ne représenterait plus que 29 % de la production communautaire (contre 30 % en « 1958 »).

69. L'établissement de projections relatives à la production de betteraves à sucre se heurte à une série de difficultés; d'une part dans tous les États membres des variations considérables dans les rendements en racines et sucre sont constatées régulièrement :

	Rendement racines	Teneur en sucre (%)
France		
1959/1960	20 t/ha	19,5
1960/1961	40,8 t/ha	16,3
Allemagne (R.F.)		
1959/1960	28,5 t/ha	17,7
1960/1961	42,0 t/ha	16,1

d'autre part, la superficie peut s'accroître instantanément en fonction des besoins d'approvisionnement, la sole betteravière présentant une assez grande élasticité, surtout dans les exploitations où cette culture est marginale.

De ce fait, il est permis de dire que la limite technique supérieure de la production betteravière dans les États membres n'est constituée que par la capacité de traitement des sucreries.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES

68. Au cours de la période 1950/1952 - « 1958 », la production céréalière de la C.E.E. (riz excepté) a augmenté de près de 33 % passant de 39,2 millions de tonnes à 50,8 millions de tonnes. Cette augmentation de la production s'est faite sur une superficie qui s'est accrue de 4 % (21,8 millions d'ha contre 21 millions d'ha). C'est donc le rendement qui est en majeure partie responsable de cet accroissement de la production de céréales au cours de la

⁽¹⁾ D'une manière générale, les statistiques, tant en matière de betteraves à sucre que de production de sucre, sont particulièrement difficiles à interpréter. C'est ainsi que par exemple en « 1958 », le rendement selon la source utilisée, à savoir statistique agricole ou bilan de la situation en denrées alimentaires, était pour l'Allemagne de 35 t/ha ou de 39,6 t/ha et pour la Belgique de 35,4 t/ha ou 37,8 t/ha.

⁽²⁾ En 1960/1961, le rendement en France a été de 44,5 t/ha.

TABLEAU n° 16

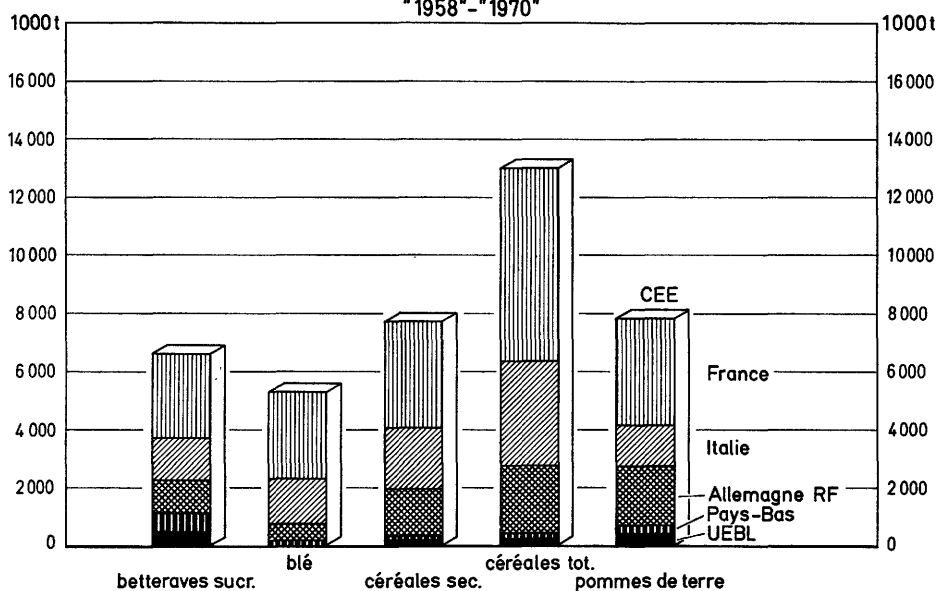
Évolution de la production de betteraves à sucre (toutes destinations)
(à superficie constante)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.		
<i>Superficie</i>	000 ha	« 1958 » } « 1970 » }	277	64	266	248	80	1 035	
	ensemble de la C.E.E. = 100		« 1958 » } « 1970 » }	26,8	6,2	35,4	23,9	7,7	100
	t/ha	« 1958 » } « 1970 » }	38,3	38,0	29,5	34,0	42,1	34,4	
<i>Rendement</i>			43,8	45,0	37,0	40,0	48,0	40,8	
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		114,4	118,4	125,4	117,6	114,0	118,6	
	000 t	« 1958 » } « 1970 » }	10 619	2 431	10 792	8 439	3 371	35 652	
<i>Production</i>			12 100	2 880	13 550	9 920	3 840	42 290	
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		114,4	118,4	125,4	117,6	114,1	118,6	
	ensemble de la C.E.E. = 100		« 1958 » } « 1970 » }	29,8	6,8	30,3	23,7	9,4	100
			« 1958 » } « 1970 » }	28,6	6,8	32,0	23,5	9,1	100

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

GRAPHIQUE n° 21

Accroissement de la production des céréales, betteraves sucrières
et pommes de terre dans les Etats membres et la CEE *
"1958" - "1970"



* Superficies "1970" restant au niveau "1958"

période décennale écoulée. Mais l'évolution est quelque peu différente selon qu'il s'agisse de blé ou de céréales secondaires. Alors que la production de blé augmentait de 5 millions de tonnes, soit 29 % (superficie 6 %, rendement 22 %), entre 1950/1952 et « 1958 », la production de céréales secondaires augmentait d'environ 6 millions de tonnes, soit 29 % (superficie 1,6 %, rendement 26 %). Il faut noter également que la structure de la production de céréales s'est quelque peu modifiée entre 1950/1952 et « 1958 » comme le montre le tableau n° 17. Si la part du blé reste sensiblement constante (49 %), le maïs et l'orge représentent en « 1958 » 10,6 % et 15,1 % contre 7,5 % et 10,4 % en 1950/1952, l'avoine passant de 20 % à 14 %.

69. L'analyse des tableaux nos 18, 19 et 20 montre qu'en « 1958 », la Communauté économique européenne comprenait trois grands pays producteurs, la France, (40 % de la production de la Communauté économique européenne), l'Italie et la république fédérale d'Allemagne (chacune 27 % environ de la production de la C.E.E.), mais qu'il y avait une sorte de compensation selon la production considérée, blé ou céréales secondaires. En effet, si le secteur du blé est dominé par la France (43 %) et l'Italie (36 %), alors que la république fédérale d'Allemagne ne représente que 16 % de la production de la Communauté économique européenne, le secteur des céréales secondaires voit une domination franco-allemande (36 % chacun de la production de la Communauté économique européenne), la production italienne ne représentant que 18 % de la production de la Communauté économique européenne. Cette situation actuelle provient des évolutions différentes selon les États membres, au cours de la période décennale écoulée et en raison notamment des politiques de prix pratiquées⁽¹⁾; en effet, en dix ans, si la production française de céréales a augmenté de 40 %, la production de céréales secondaires, elle, a presque doublé; par contre l'évolution a été différente dans les autres États membres : la république fédérale d'Allemagne a accru sa production de blé entre 1950 et 1960 de 2 millions de tonnes, mais l'Italie à partir de 1957 a vu sa production de blé décroître alors que, pour les céréales secondaires, un développement vigoureux de la production italienne (1,5 million de tonnes) contrastait avec la relative stabilité des autres États membres, France exceptée.

Enfin, depuis « 1958 », la production de blé et de céréales secondaires a atteint de nouveaux records grâce à des rendements particulièrement élevés; pour la C.E.E., il a été obtenu par exemple :

— pour le blé : 25,8 millions de tonnes en 1959/1960 avec un rendement moyen de 24 qx/ha;

— pour les céréales secondaires : 29,3 millions de tonnes en 1960/1961 avec un rendement moyen de 26,8 qx/ha.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES EN « 1970 »

70. Compte tenu des projections faites en matière de rendement, de la diminution de la superficie en seigle et avoine et de l'augmentation correspondante des superficies en orge et maïs (puisque l'hypothèse est la constance des superficies en blé d'une part, des céréales secondaires d'autre part), la production de céréales pourrait augmenter de près de 13 millions de tonnes pour la Communauté économique européenne (soit 26 %) entre « 1958 » et « 1970 », la contribution des États membres à cette augmentation étant la suivante :

France, 6,7 millions de tonnes, soit 51 % de l'accroissement global,

Italie, 3,6 millions de tonnes, soit 28 % de l'accroissement global,

Allemagne (R.F.), 2,3 millions de tonnes, soit 18 % de l'accroissement global.

Pour le blé, l'accroissement dans la Communauté économique européenne entre « 1958 » et « 1970 » est estimé à 5,3 millions de tonnes, soit 21 %.

L'accroissement des productions française et italienne de blé est respectivement évalué durant la même période à 28 % et 17 %, comme le montre le tableau n° 18.

Dans ces conditions, la structure de la production céréalière (à superficie constante) continuerait à évoluer selon les tendances antérieures comme le montre le tableau n° 17, avec toujours une avance continue du maïs (13,9 %) et de l'orge (18 %).

Ainsi, dans le secteur céréalière comme d'ailleurs dans le secteur de la spéculation bovine, la situation en « 1970 » des marchés agricoles de la Communauté économique européenne va de plus en plus dépendre de l'importance du développement de la production française, puisque, déjà à superficie constante, la France est responsable de 42 % des accroissements de céréales escomptés dans la Communauté économique européenne entre « 1958 » et « 1970 ».

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

71. L'établissement de la politique agricole commune va-t-elle modifier les résultats des projections précédentes qui ont été effectuées sur base de l'hypothèse des prix constants et des superficies constantes? En effet, au plus tard à la fin de la période de transition, un prix commun sera en vigueur pour les diverses céréales, ce qui implique un rapprochement

(1) Voir par. 60.

TABLEAU n° 17

*Évolution de la structure de la production céréalière dans la C.E.E.
(par type de céréale)*

en pourcentage

	1950/1952	1953/1955	« 1958 »	« 1970 » (1)
Blé	48,8	49,1	49,3	47,6
Seigle	11,3	10,7	10,1	8,9
Orge	10,4	11,5	15,1	18,3
Avoine	19,5	16,7	14,3	11,0
Maïs	7,5	8,9	10,6	13,9
Autres	2,5	3,1	0,6	0,4
Céréales	100,0	100,0	100,0	100,0
En millions de tonnes	39,2 (100,0)	46,3 (118,1)	50,5 (128,8)	63,4 (161,7)

(1) Sur base des superficies constantes « 1958 » pour l'ensemble des céréales secondaires.

TABLEAU n° 18

Évolution de la production de blé (à superficie constante)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	000 ha	« 1958 »	1 288	216	4 581	4 805	21	110	11 021
		« 1970 »							
ensemble de la C.E.E. = 100		« 1958 »	11,7	1,9	41,6	43,6	0,2	1,0	100,0
		« 1970 »							
Rendement	qx/ha	« 1958 »	30,3	38,4	23,5	18,6	23,8	39,6	22,7
		« 1970 »	35,0	43,0	30,0	21,8	27,2	45,0	27,4
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		115,5	109,4	127,7	117,2	114,3	113,6	120,7
Production	000 t	« 1958 »	3 899	830	10 760	8 921	50	436	24 896
		« 1970 »	4 508	907	13 743	10 457	57	495	30 167
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		115,5	109,4	127,7	117,2	114,3	113,6	120,7
ensemble de la C.E.E. = 100		« 1958 »	15,7	3,3	43,2	35,8	0,2	1,8	100,0
		« 1970 »	14,9	3,0	45,6	34,7	0,2	1,6	100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 19

Évolution de la production de céréales secondaires (à superficie constante)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.	
<i>Superficie</i>	000 ha	« 1958 » } « 1970 » }	3 629	309	4 499	1 943	29	406	10 815
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » } « 1970 » }	33,5	2,9	41,6	18,0	0,3	3,7	100,0
<i>Rendement</i>	qx/ha	« 1958 » } « 1970 » }	25,8 30,4	31,7 36,8	20,5 28,7	24,0 34,6	24,8 29,0	30,9 33,9	23,6 30,7
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		117,8	116,1	140,0	144,2	116,9	109,7	130,1
<i>Production</i>	000 t	« 1958 » } « 1970 » }	9 349 11 046	980 1 136	9 221 12 890	4 669 6 722	73 84	1 256 1 375	25 548 33 253
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		117,8	116,1	140,0	144,2	116,9	109,7	130,1
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » } « 1970 » }	36,6 33,2	3,8 3,4	36,1 38,8	18,3 20,2	0,3 0,3	4,9 4,1	100,0 100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 20

Évolution de la production de céréales (sauf riz) (à superficie constante)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.	
<i>Superficie</i>	000 ha	« 1958 » } « 1970 » }	4 917	525	9 080	6 748	50	516	21 836
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » } « 1970 » }	22,5	2,4	41,6	30,9	0,2	2,4	100,0
<i>Rendement</i>	qx/ha	« 1958 » } « 1970 » }	26,9 31,6	34,5 38,9	22,0 29,3	20,1 25,5	24,6 28,2	32,8 36,2	23,1 29,0
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		117,4	112,8	133,3	126,9	114,6	110,5	125,5
<i>Production</i>	000 t	« 1958 » } « 1970 » }	13 248 15 554	1 811 2 043	19 981 26 633	13 590 17 179	123 141	1 692 1 870	50 445 63 420
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)		117,4	112,8	133,3	126,9	114,6	110,5	125,5
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1958 » } « 1970 » }	26,3 24,5	3,6 3,2	39,6 42,0	26,9 27,1	0,2 0,2	3,4 3,0	100,0 100,0

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

des prix entre les États membres. Bien qu'il ne soit pas encore décidé à quel niveau seront fixés les prix des céréales dans la Communauté économique européenne, il est vraisemblable d'admettre, par exemple pour le blé, une certaine baisse des prix les plus élevés (république fédérale d'Allemagne, Belgique, Italie) et une certaine hausse des prix les plus faibles (France, Pays-Bas). Malgré les difficultés à prévoir les conséquences d'une variation de prix sur la production agricole et compte tenu des expériences passées, il ne faut pas s'attendre, en cas d'une baisse des prix dans les États membres à prix élevés, à des variations importantes de leurs volumes de production, la diminution éventuelle des superficies étant probablement presque compensée par une amélioration de la productivité, c'est-à-dire des rendements.

Par contre dans les États membres à actuels bas prix, une hausse des prix peut entraîner une augmentation de production puisque, l'expérience le montre, les politiques de revalorisation de prix de certaines céréales (blé, maïs) pratiquées dans certains États membres se sont traduites par un développement des superficies et par conséquent de la production. Le problème est, comme pour les effectifs de vaches, un problème typiquement français et nécessite une analyse approfondie, en raison de la position déjà très forte de la France dans l'évolution escomptée à superficie constante.

Perspectives françaises en matière de production céréalière

72. En effet, la France semble disposer d'un large potentiel de production non utilisé en matière céréalière, tant du point de vue rendement que du point de vue superficie. La direction générale de l'agriculture ayant pris conscience de l'importance de ce problème a fait entreprendre, tant par ses services que par des experts indépendants, diverses études auxquelles il sera fait appel maintenant.

Au cours de la première moitié du xx^e siècle, la structure du territoire agricole de la France a été profondément modifiée par l'invasion de l'herbe et la mise hors culture de terres cultivables. C'est ainsi qu'entre 1913 et 1955, la superficie en céréales est passée de 13,9 millions d'ha à 9 millions, soit une diminution de 4,9 millions d'ha représentant le tiers de la superficie emblavée en céréales en 1913 (graphique n° 22). Au cours de cette même période, les terres incultes augmentaient de 1,6 million d'ha, le territoire forestier de 1,1 million d'ha, le territoire non agricole de 1,7 million d'ha et les superficies toujours en herbe de plus de 2 millions d'ha.

73. Le problème qui se pose dans une optique dynamique est de savoir dans quelle mesure la culture céréalière pourrait récupérer les superficies perdues et notamment si une remise en culture du territoire toujours en herbe est possible.

Or, l'évolution des superficies en céréales s'inscrit dans une évolution séculaire de l'agriculture française; en effet, vers le début du xx^e siècle, 14 millions d'ha étaient consacrés à la culture des céréales. La première guerre mondiale entraîne une mutation, puisque 3 millions d'ha vont cesser de porter des céréales; il semble que la remise en culture de ces terres à céréales après-guerre ait été rendue difficile en raison du manque de main-d'œuvre agricole et de capitaux qui ont obligé les agriculteurs, en particulier ceux des zones sinistrées, à consacrer les moyens disponibles aux terres les plus faciles à remettre en état. C'est ainsi que la plupart des terres en pente et de mauvaise qualité ont été couchées en herbe.

Enfin, la crise économique de 1930, la surproduction mondiale céréalière entraînant une concurrence étrangère très vive, les prix relativement rémunérateurs des produits animaux ont facilité cette évolution d'entre les deux guerres. Après la deuxième guerre mondiale, une lente remontée des superficies en céréales est constatée en raison, d'une part, de la politique en matière de prix et de garantie d'écoulement (notamment pour le blé) adoptée par le gouvernement français, d'autre part, des progrès réalisés sur le plan de la mécanisation, faisant de la culture des céréales une culture peu exigeante en main-d'œuvre.

74. D'après le Dr Grupe (1) sur les 5 millions d'ha perdus par la sole céréalière, 2,6 millions d'ha (50 %) pourraient encore être récupérés par le labourage des superficies toujours en herbe (1 million ha), l'utilisation des jachères (0,7 million d'ha) et la remise en culture des terres incultes (0,5 million d'ha).

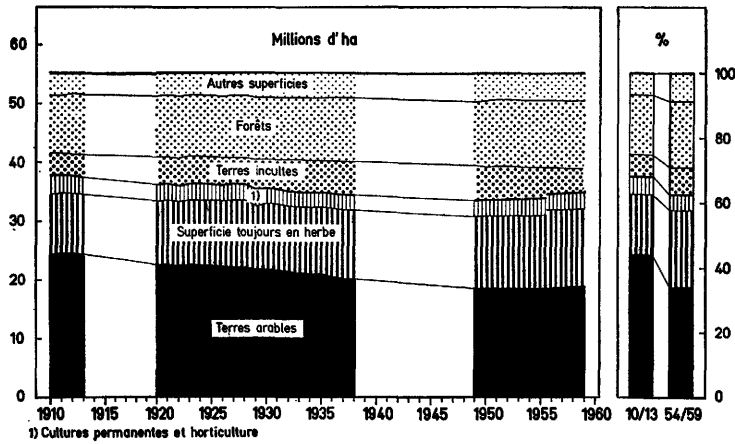
Ainsi, la superficie en céréales en France s'établirait aux environs de 11 560 000 ha, la part des céréales par rapport aux terres arables s'élevant à 57 % contre 58 % en 1913 et 48 % en 1955.

Mais à la suite de travaux entrepris par la direction générale de l'agriculture, cette estimation du Dr Grupe a semblé relativement optimiste; une étude faite sur base régionale semblerait montrer que seuls 1,5 million d'ha pourraient être récupérés. En effet, entre 1913 et 1955, près de 1 à 1,5 million d'ha de terres cultivables a été incorporé de manière irréversible dans le territoire non agricole de la France (routes, constructions). La récupération de terres incultes dont la superficie a augmenté de 1,6 million d'ha au cours de cette même période, semble relativement réduite, puisque la majeure partie se trouve dans des régions sèches et montagneuses. Seuls 200 000 ha de terres incultes semblent pouvoir être récupérés dans de bonnes conditions techniques et économiques, en particulier dans les régions du Nord-Est et Sud-Ouest, l'analyse faite par la direction générale rejoignant pour ces régions celle du Dr Grupe.

(1) Entwicklung und Möglichkeiten der Getreideproduktion in Frankreich, Agrarwirtschaft, 9. Jahrgang, Heft 10, octobre 1960.

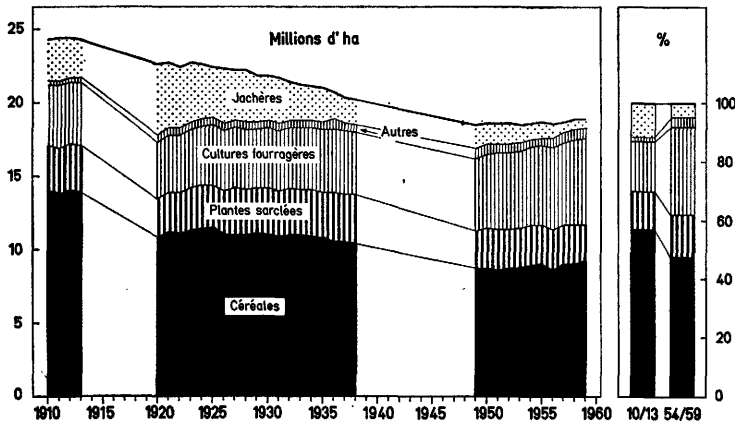
GRAPHIQUE n° 22 A

Evolution de la répartition du territoire français



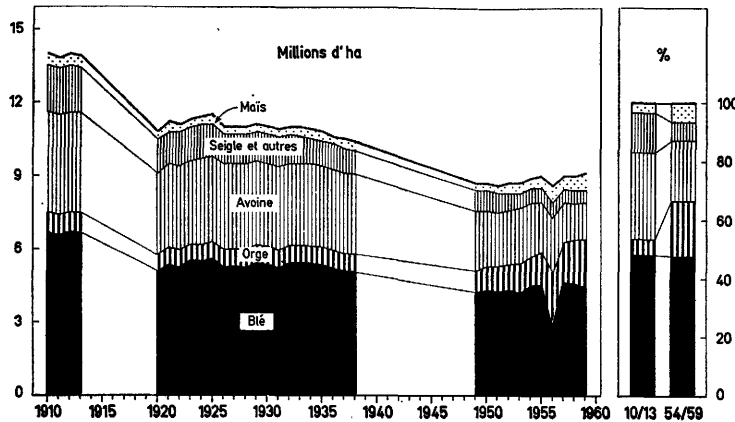
GRAPHIQUE n° 22 B

Evolution de la répartition des terres arables en France



GRAPHIQUE n° 22 C

Evolution de la superficie des céréales en France



Si la mise en culture des 700 000 ha de jachères est possible, par contre la mise en culture de 1 million d'ha toujours en herbe (estimation du Dr Grupe) semble procéder d'une vue trop optimiste. 700 000 ha semblent récupérables pour la culture, en particulier dans le Nord-Est, le Bassin parisien et le Centre-Est, les autres 300 000 ha étant principalement dans les régions montagneuses et méridionale.

Ainsi, sur 5 millions d'ha perdus par la sole céréalière au cours de la période 1913-1955, seuls 1,5 à 1,6 million d'ha semblent récupérables dans d'assez bonnes conditions techniques et économiques (0,7 million d'ha par reprise des jachères, 0,7 par remise en culture des terres toujours en herbe et 0,2 par reprise des terres incultes). La superficie en céréales s'établirait alors à 10,550 millions d'ha, — ces 10,550 millions d'ha constituant la limite supérieure de la sole céréalière du point de vue technique — la part des céréales représentant alors 55 % des terres arables.

75. Le problème se pose maintenant de déterminer, d'une part, quels facteurs économiques peuvent inciter les agriculteurs à remettre en culture ces 1,5 à 1,6 million d'ha et à les consacrer aux céréales (1) et, d'autre part, quelle production peut être obtenue sur ces terres, puisque le rendement dépend de la qualité des sols supposée a priori moyenne, voire médiocre.

A superficies constantes et dans le cadre des hypothèses générales de cette étude, il a été admis que la production de céréales passerait de 19,92 millions de tonnes en « 1958 » à 26,63 millions de tonnes en « 1970 », soit un accroissement de 33 % (par. 70). Mais si les prix des céréales évoluaient de manière à ce que reste constant leur rapport avec le niveau général des prix, les prix des facteurs de production et des autres produits (2), la superficie en céréales augmenterait au même rythme que dans le passé; en « 1970 », les superficies seraient alors de l'ordre de 9,5 millions d'ha, le rendement moyen de 30,1 qx/ha et la production serait de 28,6 millions de tonnes (graphique n° 23).

Par contre, dans le cas d'une augmentation très importante du prix « réel » des céréales (augmentation des prix nominaux de plus de 20 %), le maximum des possibilités techniques pourrait être atteint, soit une production de 32,3 millions de tonnes provenant de 10,55 millions d'ha avec un rendement de 30,6 qx/ha (3).

Le tableau n° 21 résume les résultats obtenus pour l'ensemble des céréales.

76. L'évolution de la production française et à travers elle celle de la production de la Communauté économique européenne dépend en dernier ressort de la politique de prix qui sera adoptée. Par le seul effet du rendement, la production céréalière française peut s'accroître d'environ 7 millions de tonnes de « 1958 » à « 1970 ». Mais selon que la hausse en matière de prix de céréales sera modérée ou forte, une production supplémentaire de 2 à 4 millions de tonnes est possible (par rapport à l'accroissement prévu à superficies constantes).

Dans ces conditions, la production de la Communauté économique européenne passerait de 50,5 millions de tonnes à 65,4 ou à 69,7 millions de tonnes, soit un accroissement de 29 % ou 38 %; la part de la France dans la production de la Communauté économique européenne serait alors de 44 % ou 47 % contre 40 % en « 1958 ».

(1) Il est possible que la remise en assolement de ces terres ne se fasse pas au profit de céréales mais entraîne une extension des prairies temporaires et des fourrages assolés, notamment si les rapports entre les prix agricoles ne favorisent pas les prix des céréales.

(2) Ce qui suppose une hausse modérée des prix nominaux des céréales.

(3) Le rendement relativement plus élevé s'explique par le fait que la hausse nominale des prix incitera les agriculteurs à intensifier au maximum leur système de production en utilisant toutes les ressources actuelles de l'agronomie.

TABLEAU n° 21

Influence possible des variations de prix sur l'évolution de la production céréalière en France

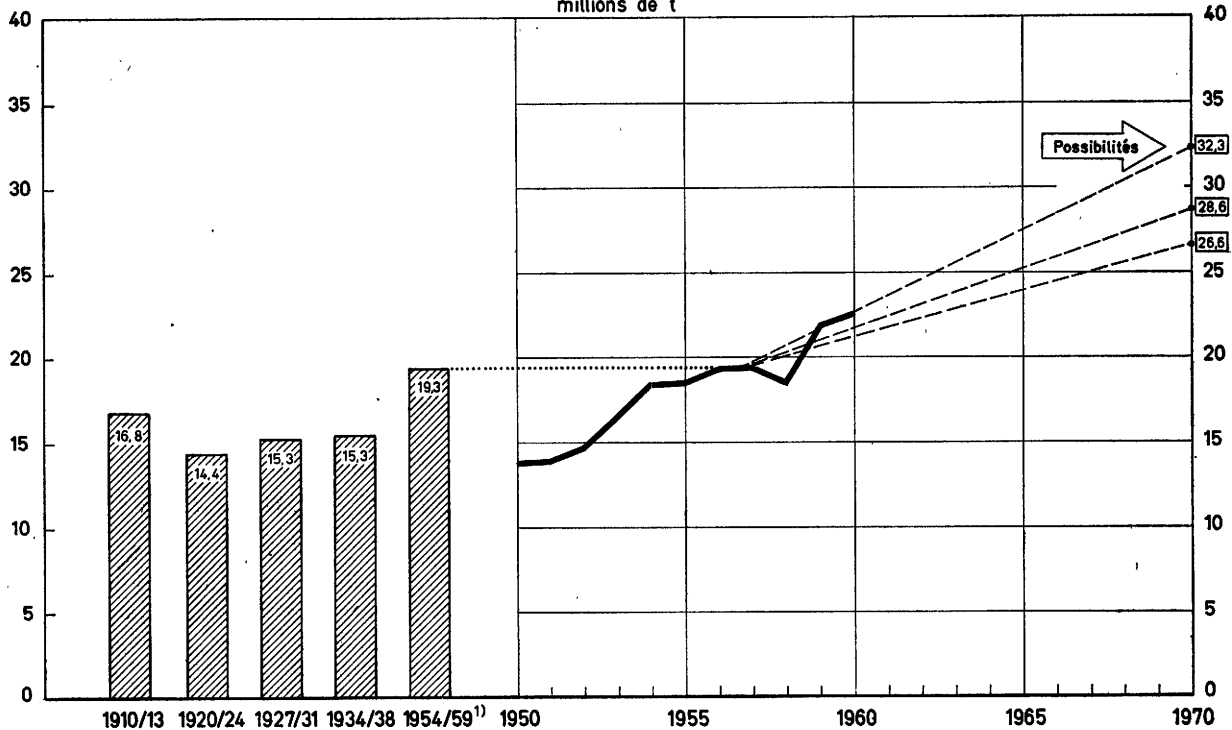
Céréales (1)	« 1958 »	« 1970 »	« 1970 »	« 1970 »
		Superficies constantes	Prix « réel » constant hausse modérée du prix nominal	Maximum techniquement possible
Superficie (000 ha)	9 080 (100)	9 080 (100)	9 500 (105)	10 550 (116)
Rendement (qx/ha)	22,0 (100)	29,3 (133)	30,1 (137)	30,6 (139)
Production (000 t)	19 981 (100)	26 600 (133)	28 600 (143)	32 300 (163)

(1) Sauf riz.

GRAPHIQUE n° 23

Evolution de la production de céréales en France

millions de t



1) Moyenne 1954/59 : 1956 non compris

TABLEAU n° 22

Évolution de la production de pommes de terre (à superficie constante)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	000 ha	« 1958 »	1 086	83	979	385	6	142	2 681
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1970 »	40,5	3,1	36,5	14,4	0,2	5,3	100
Rendement	t/ha	« 1958 »	22,1	21,8	14,2	9,3	18,8	25,9	17,6
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)	« 1970 »	24,0	26,0	18,0	13,0	23,0	28,0	20,5
Production	000 t	« 1958 »	108,6	119,3	126,7	139,8	122,3	108,1	116,5
	ensemble de la C.E.E. = 100	« 1970 »	24 017	1 808	13 938	3 593	113	3 677	47 146
	indice « 1970 » (« 1958 » = 100)	« 1970 »	26 064	2 158	17 622	5 005	138	3 976	54 963
			108,6	119,3	126,7	139,8	122,3	108,1	116,5
			50,9	3,8	29,6	7,6	0,2	7,8	100
			47,7	3,5	32,2	9,2	0,3	7,3	100

« 1958 » : moyenne des années 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
 « 1970 » : moyenne des années 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

PERSPECTIVES « 1970 » POUR QUELQUES MARCHÉS AGRICOLES
DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

77. Les chapitres précédents ont montré ce que pourraient être les tendances de la consommation (individuelle et globale) et de la production pour un certain nombre de denrées alimentaires, dans le cadre d'hypothèses de « revenu », de prix et de population bien définies. Il convient maintenant de confronter ces projections de manière à examiner les conséquences de ces hypothèses de base sur l'évolution des marchés des produits étudiés au cours de la période « 1958 »-« 1970 ». C'est cette confrontation qui donne son véritable sens à cet exercice puisque les déséquilibres éventuellement constatés vont conduire ou à remettre en cause certaines des hypothèses de base, notamment l'hypothèse des prix constants, ou à insister sur la nécessité d'un développement rapide du « revenu » individuel. Des instruments d'action politique vont alors se dégager et faciliter éventuellement des prises de décision en matière de politique agricole commune, et plus généralement de politique économique et sociale.

78. Comme il a été dit au paragraphe 8, le cadre méthodologique de cette confrontation est constitué par les bilans de la situation des denrées alimentaires établis chaque année par les États membres.

Ont été étudiés les marchés de la viande bovine, des produits laitiers, du sucre, des céréales étant entendu que pour ce marché, les besoins en céréales pour satisfaire la demande en produits de la transformation animale ont été pris en considération selon une

méthode mise au point au cours de l'étude précédente ⁽¹⁾.

Le plan adopté pour l'étude de ces marchés est le suivant :

- 1) description rapide de l'évolution récente et analyse de la situation actuelle (« 1958 »);
- 2) la situation du marché en « 1970 »;
- 3) considérations sur l'évolution mise ainsi en évidence.

LE MARCHÉ DES PRODUCTIONS BOVINES
DANS LA C.E.E.

79. L'importance des marchés des produits animaux ne cesse de s'affirmer dans les États membres de la Communauté économique européenne puisque, comme le montre le tableau n° 23, en 1955/1959 la valeur des productions animales était comprise entre 63 et 72 % de la valeur de la production agricole brute, l'Italie faisant exception, puisque la valeur des productions animales ne représentait que 35 %. Les productions bovines (lait et viande) tiennent une place importante, de 50 à 60 % de la valeur de la production animale totale, le lait représentant 30 à 40 %, la viande 20 %

⁽¹⁾ « Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans les pays de la Communauté économique européenne », Étude n° 2, série « agriculture », Commission, Bruxelles, pp. 110 à 116.

TABLEAU n° 23

Évolution comparée de la part des produits animaux de la viande de bœuf et veau et du lait dans la production agricole finale brute (en prix courants)

1955/1959

en pourcentage

	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
Part des produits animaux dans la production finale brute	71,6	62,6	63,6	34,9	67,4
dont :					
Bœuf et veau	14,5	15,1	17,3	8,7	12,8
Lait	26,0	22,9	20,4	11,7	25,7
Ensemble	40,5	38,0	37,7	20,4	37,5

Source : E.C.E./F.A.O. Genève : Vers une agriculture de plus en plus capitalisée, 1961.

de la valeur de la production animale globale (Italie exceptée).

Comme il a été déjà souligné au cours du chapitre III, paragraphe 42, les races à aptitudes mixtes dominent largement dans les États membres; aussi la production de viande bovine, au niveau de l'exploitation agricole, se combine-t-elle le plus souvent avec celle du lait, de telle sorte que pendant longtemps la viande a été considérée comme un sous-produit du lait, considéré comme le symbole d'une trésorerie aisée.

En effet, sur les 22 millions de vaches recensées dans la Communauté économique européenne, 3 millions seulement appartiennent à des races à viande spécialisées, races exploitées en France et en Italie. Ce sont donc les races dites « à deux fins » qui dominent largement et qui servent directement à la production de lait et indirectement par les veaux et les vaches de réforme à la production de viande bovine. La plus grande partie des exploitations pratiquant l'élevage bovin dans la Communauté économique européenne ont donc, en règle générale, la possibilité de mettre l'accent soit sur la production de lait, soit sur la production de viande bovine, comme l'a montré le chapitre III, paragraphe 52.

LE MARCHÉ DU LAIT

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION ACTUELLE (tableaux nos 24 A et B)

80. L'étude de l'évolution du marché des produits laitiers dans les États membres de la Communauté économique européenne au cours de la dernière décennie montre une discordance sans cesse plus accusée dans les rythmes d'accroissement de la production de lait, d'une part, de la consommation de produits laitiers, d'autre part. Déficitaire dans son ensemble, il y a quelques années, la Communauté est devenue en « 1958 » excédentaire certes pour encore de faibles quantités représentant l'équivalent d'environ 1,7 million de tonnes de lait (1). Si l'on tient compte des augmentations de stocks, les besoins nets d'exportation se sont élevés à 1,3 million de tonnes de lait (2).

Le tableau n° 24 A indique que cette moyenne communautaire cache de profondes différences

(1) La clé de conversion est : 22 kg lait entier = 1 kg beurre (poids de produit); 9 kg lait entier = 1 kg fromage; 2,6 kg lait entier = 1 kg de lait condensé ou évaporé; 8 kg de lait entier = 1 kg lait entier en poudre; 6,1 kg lait entier = 1 kg de crème; 11 kg lait écrémé = 1 kg de lait écrémé en poudre.

(2) Solde net commerce extérieur \pm variation de stocks.

TABLEAU n° 24 A

Situation du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en produits laitiers (1)

« 1958 »

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>						
Beurre	95,6	102,6	100,1	81,8	185,0	101,1
Fromage	64,5	35,3	104,2	97,7	214,3	99,6
Ensemble des produits laitiers	94	93	101	97	208	103
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>						
<i>Besoins nets d'exportation (-)</i>						
Beurre (000 t de produit)	+ 15	- 2	-	+ 12	- 34	- 9
Fromage (000 t de produit)	+ 85	+ 33	- 17	+ 8	- 104	+ 5
Ensemble des produits laitiers (000 000 t de lait)	+ 1,14	+ 0,31	- 0,30	+ 0,34	- 3,15	- 1,73

(1) Compte tenu des variations de stocks.

TABLEAU n° 24B

Évolution du degré d'auto-approvisionnement et des besoins nets d'importation (1)
en beurre et fromage (2)

Degré d'auto-approvisionnement (%)	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.	
	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage
1950/1951 à 1952/1953	93,2	78,5	78,3	32,7	95,3	101,8	82,0	101,4	295,7	226,6	98,1	101,7
1955/1956 à 1957/1958	91,9	68,4	96,3	32,0	101,5	103,5	82,8	100,6	209,4	207,2	100,0	99,8
* 1958 *	95,6	64,3	102,6	35,3	100,0	104,2	81,8	97,7	185,0	214,3	101,1	99,6
1959/1960	95,5	65,8	107,0	37,7	97,1	104,8	87,5	96,8	246,3	228,4	102,9	100,6
Besoins nets d'importation (+)												
Besoins nets d'exportation (-)												
(000 tonnes)												
1950/1951 à 1952/1953	+ 18	+ 41	+ 18	+ 33	+ 10	- 5	+ 10	- 4	- 45	- 81	+ 11	- 16
1955/1956 à 1957/1958	+ 25	+ 70	+ 3	+ 34	- 4	- 8	+ 11	- 3	- 35	- 90	-	+ 3
* 1958 *	+ 15	+ 85	- 2	+ 33	-	- 17	+ 12	+ 8	- 34	- 104	- 9	+ 5
1959/1960	+ 16	+ 83	- 1	+ 34	+ 7	- 19	+ 8	+ 12	- 48	- 116	- 18	- 6

(1) Les variations de stocks ont été prises en considération.
(2) Beurre = en termes de corps gras — Fromage = en poids de produit.
(3) Fromage blanc excl.

puisqu'en « 1958 » à côté de l'Italie, de l'U.E.B.L., et de la république fédérale d'Allemagne qui tendent vers l'auto-suffisance, et de la France qui est légèrement exportatrice, se trouvent les Pays-Bas exportateurs nets pour l'équivalent de plus de 3 millions de tonnes de lait.

Il faut noter que depuis « 1958 », l'augmentation rapide de la production dans la république fédérale d'Allemagne, en Belgique et en France a ou réduit les besoins nets d'importation ou accru les besoins nets d'exportation, le degré d'auto-provisionnement de la Communauté économique européenne continuant à croître encore que cette augmentation soit en réalité moins rapide, la production « 1958 » ayant été, notamment en France, affectée sensiblement par la sécheresse de l'année 1959/1960.

LA SITUATION DU MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS EN « 1970 »

81. La confrontation des projections faites en matière de consommation globale (exprimée en lait) et de production fait l'objet du tableau n° 25.

Au niveau de la Communauté économique européenne, à un accroissement de consommation globale compris entre 22 et 25 % correspond un accroissement de

production nette de ⁽¹⁾ 22 à 35 % selon les hypothèses de « revenu » et d'effectifs considérées ⁽²⁾. Si les effectifs de vaches augmentaient selon le même rythme qu'au cours des dernières années, quelle que soit l'hypothèse de « revenu » (à prix constants), la création d'excédents importants, difficilement écoulables sur un marché sursaturé est prévisible. Mais une stabilisation des effectifs de vaches au niveau « 1958 » permettrait en « 1970 » soit d'assurer l'équilibre consommation-production, soit de maintenir la situation actuelle, selon le taux de développement économique réalisé. Cette stabilisation des effectifs de vaches au niveau « 1958 » implique une réduction de ceux-ci, puisque entre « 1958 » et 1961, les effectifs de vaches se sont accrus de 0,9 million de têtes (soit 4 % des effectifs de vaches de la Communauté). Ainsi avec les rendements

⁽¹⁾ Dans le cas du marché des produits laitiers, un élément ayant une dynamique propre à savoir le lait allant à l'alimentation animale doit être pris en considération. Ce poste correspond à 16 % des disponibilités totales, avec des variations assez grandes selon les États (10 % en Allemagne et Pays-Bas, 20 % en France). A ce stade de l'analyse, il a été admis que les besoins pour l'alimentation animale resteraient au niveau « 1958 » dans le cas des effectifs constants et augmenteraient selon le taux des effectifs de vaches dans le cadre des effectifs croissants de vaches. Le tableau n° 25 montre qu'à effectifs constants, lorsque la production brute s'accroît de 19 %, la production nette s'accroît de 22 %.

⁽²⁾ Voir par. 28 chap. II, par. 48 à 50 chap. III.

TABLEAU n° 25
Évolution de la consommation de produits laitiers et de la production de lait
« 1958 » - « 1970 »

indice « 1958 » = 100

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Consommation humaine globale</i>						
Hypothèse faible d'accroissement de « revenu »	117,4	101,7	119,2	138,2	143,4	121,5
Hypothèse forte d'accroissement de « revenu »	119,4	102,0	123,1	143,0	150,4	124,8
<i>Production (nette)</i>						
Effectifs constants de vaches	128,0	107,1	121,9 ⁽¹⁾	123,8	109,2	121,6
Effectifs croissants de vaches	131,8	118,9	150,2 ⁽¹⁾	142,3	123,5	135,0
<i>Production (brute)</i>						
Effectifs constants de vaches	125,4	106,5	117,6 ⁽¹⁾	119,0	108,7	118,9
Effectifs croissants de vaches	129,2	118,2	145,8 ⁽¹⁾	138,6	123,0	135,2

⁽¹⁾ France rendement 26 qx /vache /an.

escomptés en « 1970 » et en supposant les effectifs constants au niveau 1961, la production nette augmenterait de plus de 26 % contre 22 % sur la base des effectifs constants « 1958 ».

La confrontation des projections montre donc, avant l'établissement d'un bilan complet, l'absolue nécessité d'une stabilisation des effectifs de vaches dans les États membres de la Communauté économique européenne si l'on veut éviter un engorgement total du marché des produits laitiers. Il convient donc que des mesures de stabilisation des effectifs de vaches soient prises en particulier en France (et dans une certaine mesure en Italie) pour éviter la création d'excédent inexportables, compte tenu à la fois de l'engorgement des marchés mondiaux et de l'impossibilité d'absorption notable sur les marchés intérieurs, même avec des baisses importantes de prix sauf peut-être pour le beurre; mais une augmentation de la consommation de beurre peut entraîner une diminution de la consommation des autres matières grasses (voir par. 85).

82. Malgré les difficultés inhérentes à l'établissement d'un bilan laitier, mais en raison de l'intérêt que présente un tel document, des bilans par État membre (1) et pour la Communauté économique européenne ont été construits.

Le tableau n° 26 confirme les conclusions précédentes, à savoir la nécessité et d'une stabilisation des effectifs de vaches et d'un développement économique rapide puisque les excédents (2) de la Communauté économique européenne représentent selon les hypothèses de « revenu » en « 1970 » :

— à effectifs constants de 2,1 à 0,5 millions de t (3)	contre	1,73 million de tonnes en « 1958 »
— à effectifs croissants de 10,2 à 8,6 millions de t		

Ces excédents représentent à effectifs constants l'équivalent de 95 à 25 000 tonnes de beurre selon les hypothèses d'accroissement de « revenu », à effectifs croissants de 465 à 390 000 tonnes de beurre.

Or en 1958/1960, les importations brutes mondiales de beurre se sont élevées à 575 000 tonnes, la part du Royaume-Uni, seul importateur notable, dépassant 400 000 tonnes.

83. C'est pourquoi, en l'absence de débouchés extérieurs normaux, convient-il de rechercher quelles sont les possibilités d'écoulement de tels excédents.

L'étude de la F.A.O. (4) montre que, dans les pays à faible revenu, la production de lait par habitant ne semble pas pouvoir progresser aussi rapidement que la demande. Mais les ressources limitées en devises ne permettent pas sans doute un grand développement des importations commerciales, bien que certaines

quantités de produits laitiers, malheureusement marginales par rapport au volume des excédents prévisibles, pourraient être fournies à ces pays (5) sous forme d'aide alimentaire; il s'agit notamment de lait écrémé en poudre, relativement peu onéreux et riche en protéines; mais il faut souligner que même l'écoulement de quantités importantes de poudre de lait ne peut résoudre le problème des pays de l'Europe nord-occidentale, et en particulier celui des « 6 », puisque les excédents de lait se présentent le plus souvent sous forme de matières grasses, que seuls les pays à climat tempéré consomment.

84. Ainsi le problème de l'écoulement des excédents de lait doit-il être envisagé dans le cadre des « 6 ». Une politique dynamique en matière de consommation de produits laitiers peut-elle avoir une action efficace en matière de résorption des excédents laitiers?

Une augmentation de la consommation animale étant peu vraisemblable, puisque opposée aux tendances actuelles en matière d'alimentation bovine, il faut donc plutôt craindre une augmentation de la production nette : par exemple, une réduction de 20 % des besoins en matière d'alimentation animale entraîne une augmentation des excédents de l'ordre de 2 millions de tonnes de lait, soit 90 000 tonnes de beurre ce qui correspond à la consommation de beurre en « 1958 » de l'U.E.B.L.

85. Quant à la consommation humaine, son développement est à la fois fonction du « revenu », comme le montre le tableau n° 26, et des prix des produits laitiers. Une baisse des prix des produits laitiers peut-elle entraîner un développement plus rapide de la consommation? La consommation du lait en nature étant inélastique par rapport au prix et au « revenu » (sauf en Italie), une baisse des prix du beurre et du fromage peut-elle entraîner un accroissement notable des niveaux de consommation? Entre 1957 et 1960, une baisse du prix du beurre a entraîné un développement de la consommation, notamment dans les pays suivants : Finlande, France, Allemagne (R.F.), Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni; par contre et inversement la montée des prix du beurre a entraîné une réduction de la consommation en Norvège, au Canada et aux États-Unis. Le tableau n° 27 extrait d'une étude de J.A.C. Brown montre que la fixation de prix différentiels peut contribuer à augmenter la consommation des produits laitiers, les prix du lait consommé en nature restant relativement élevés

(1) Voir annexe III.

(2) Par excédent, il faut entendre la somme des postes du bilan solde commerce extérieur et variation de stocks.

(3) Dans le cas où le rendement en France serait de l'ordre de 28 qx/vache/an (au lieu de 26 qx/vache/an) (voir note (1) du tableau n° 26), les excédents de la Communauté économique européenne seraient de l'ordre de 3,9 à 2,3 millions de tonnes de lait.

(4) Op. cit.

(5) Qui souffrent d'une vive carence en matières protéiques.

TABLEAU n° 26
Bilan de la C.E.E.
Produit : lait

en milliers de tonnes de lait

	Base « 1958 »	« 1970 » (1)			
		Effectifs constants		Effectifs croissants	
		Hypothèse d'accroissement de revenu			
		faible	fort	faible	fort
Nombre de vaches (000)	22 020	22 020	22 020	25 460	25 460
Rendement (vache /an /qx)	26,4	31,4	31,4	30,9	30,9
Production lait (000 t)	58 168	69 054	69 054	78 650	78 650
Production totale de lait (000 t) (2)	59 518	70 400	70 400	80 000	80 000
Solde net commerce extérieur	- 1 352	- 2 126	- 533	- 10 218	- 8 625
Variation de stocks	+ 380				
Disponibilités totales	57 786	68 274	69 867	69 782	71 375
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation humaine	48 619	59 107	60 700	59 107	60 700
dont :					
lait de consommation et produits assimilés	16 425	19 028	19 222	19 028	19 222
fromage	9 301	12 072	12 750	12 072	12 750
beurre	21 759	26 873	27 594	26 873	27 594
divers	1 134	1 134	1 134	1 134	1 134
Alimentation animale	9 167	9 167	9 167	10 675	10 675
Taux d'auto-approvisionnement	103,0	105,9	103,4	114,6	112,1
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg /an)	104,6	111,0	112,0	111,0	112,0
Fromage (kg /an)	6,6	7,9	8,3	7,9	8,3
Beurre (kg /an) (poids de produit)	5,7	6,5	6,7	6,5	6,7

(1) Rendement en France de 26,0 qx /vache /an.

(2) Y compris production de lait de chèvre et brebis.

TABLEAU n° 27
*Rapport entre l'élasticité de la demande de lait liquide
et celle de la demande de beurre dans certains pays européens*
(Moyenne 1956/1958)

P a y s	Lait liquide		Beurre	
	Elasticité « revenu »	Elasticité prix	Elasticité « revenu »	Elasticité prix
Royaume-Uni	+ 0,3	- 0,2	+ 0,3	- 0,4
Danemark	-	- 0,2	+ 0,2	- 0,7
France	0,0	-	+ 0,3	- 0,3
Allemagne (R.F.)	+ 0,2	-	+ 0,2	- 0,7
Pays-Bas	+ 0,2	- 0,2	-	- 1,0
Suède	-	- 0,1	-	- 1,0

Source : J.A.C. Brown, Price Differentiation as a Means of Maximising — Consumption of Milk and Milk products (O.E.C.E., Projet de l'A.E.P., Paris, septembre 1961), pp. 9 et 10.

(inélasticité de la demande dans les pays à « revenu » élevé) alors que les prix du beurre et du fromage sont maintenus à un niveau relativement bas.

Prenant comme hypothèse qu'une baisse des prix de détail est possible (subventions, directes ou indirectes à la consommation, détaxation par exemple — baisse du prix du lait à la production, amélioration de la distribution, etc.), quelle serait l'influence d'une baisse de 10 % par exemple, sur la consommation de ces produits?

Si les valeurs des coefficients d'élasticité prix pour l'ensemble de la Communauté économique européenne étaient de l'ordre de — 0,3 pour le fromage et — 0,4 pour le beurre (le prix des autres matières grasses restant constants), une baisse des prix de 10 % pourrait entraîner une augmentation de consommation de l'ordre de 1,5 à 1,7 million de tonnes de lait, soit l'équivalent de 70 à 80 000 tonnes de beurre.

86. Enfin, en 1960 certains États membres ont relevé la teneur en matières grasses des laits de consommation; parmi ces États il faut citer la Belgique de 3 à 3,2 %, la France de 2,6 à 3 %, les Pays-Bas de 2,5 à 3 %; pour ce dernier pays, on a calculé que cette mesure avait réduit la production beurrière de près de 9 000 tonnes, soit 10 % de la production 1961.

Au niveau de la consommation, un relèvement de 0,2 % de la teneur en matières grasses du lait de consommation dans la C.E.E. diminuerait les excédents

de matières grasses de près de 40 000 tonnes, soit l'équivalent de 0,9 million de tonnes de lait.

En résumé, une politique de baisse des prix du beurre et du fromage de 10 % combinée avec un relèvement de la teneur en matières grasses du lait consommé en nature pourrait entraîner un emploi supplémentaire de 2,4 à 2,6 millions de tonnes en équivalent lait permettant en quelque sorte d'effacer les conséquences du progrès technique en matière d'emploi du lait dans la consommation animale (1).

87. L'analyse par État membre (tableau n° 28) montre que le problème que pose l'évolution du marché des produits laitiers de la Communauté économique européenne est essentiellement un problème français en raison de l'augmentation constante des effectifs de vaches dans cet État, puisque le développement des rendements semble dans la plupart des États membres un phénomène inexorable (2) et que le phénomène est d'autant plus marqué que le niveau est plus faible. C'est ainsi que par exemple dans la république fédérale d'Allemagne qui était en « 1958 » le plus grand importateur de produits laitiers dans la Communauté économique européenne, la seule amélioration escomptée en matière de rendement pourrait conduire en « 1970 »

(1) Voir note (1) de la page 71.

(2) Aux Pays-Bas, une hausse des prix des concentrés destinés à l'alimentation des vaches pourrait avoir une certaine influence, en raison du très haut niveau actuel des rendements.

TABLEAU n° 28

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en produits laitiers (1)

Hypothèse de « revenu »	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France (2)	Italie	Pays-Bas	C.E.E.		
						Accroissement		
						faible	fort	
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>								
« 1958 »	94	93	101	97	208	103	103	
« 1970 »	effectifs constants de vaches	100	97	101	86	155	103	101
	effectifs croissants de vaches	103	107	119	96	174	115	112
<i>Besoins nets d'importation (+) Besoins nets d'exportation (—) (000 000 t)</i>								
« 1958 »	+ 1,14	+ 0,31	— 0,30	+ 0,34	— 3,21	— 1,73	— 1,73	
« 1970 »	effectifs constants de vaches	— 0,04	+ 0,13	— 0,16	+ 1,94	— 2,40	— 2,12	— 0,53
	effectifs croissants de vaches	— 0,66	— 0,30	— 4,95	+ 0,53	— 3,25	— 10,21	— 8,63

(1) Ces besoins nets représentent le solde net du commerce extérieur et les variations de stocks.

(2) Rendement de 26 qx/vache/an.

à l'auto-suffisance même dans le cadre de l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu ». Les excédents de certains États membres (Pays-Bas, France) devront donc se diriger vers l'Italie, mais les importations italiennes semblent limitées; en effet, 40 % des besoins supplémentaires en lait doivent aller à la consommation de lait en nature, ce qui implique un recours à la production locale.

88. Ainsi plusieurs mesures semblent devoir s'imposer au niveau de la Communauté économique européenne pour éviter la création d'excédents laitiers non résorbables et de caractère structurel :

- stabilisation des effectifs,
- accroissement accéléré du pouvoir d'achat des ménages (hausse du « revenu »),
- baisse du prix du beurre et du fromage, la baisse du prix du beurre pouvant être à la fois absolue et relative en raison de la concurrence beurre-matières grasses d'origine végétale ⁽¹⁾,
- augmentation de la teneur en matières grasses du lait consommé en nature.

Mais la prédominance des races mixtes, l'interdépendance des productions de viande et de lait, permettent-elles de recommander la stabilisation des effectifs en général et en particulier en France, compte

tenu, d'une part d'une demande croissante de viande bovine et de l'existence d'un déficit dans la Communauté économique européenne, d'autre part de l'importance d'une production de viande en France dont la dynamique a reposé jusqu'à présent sur une croissance continue des effectifs de vaches.

LE MARCHÉ DE LA VIANDE BOVINE ET DE VEAU

89. La Communauté ne satisfait pas la totalité de ses besoins par sa production indigène et a donc recours à des importations sans cesse croissantes comme le montre le tableau n° 29. En effet, depuis 1950/1951, la consommation de la Communauté économique européenne s'est développée à un rythme sensiblement plus élevé que la production indigène, encore que le taux de croissance de celle-ci soit notable (40 %). Les besoins nets d'importation se sont accrus passant de + 105 000 tonnes en 1950 à + 258 000 tonnes en « 1958 », le degré d'auto-provisionnement passant de 96 à 92 %.

⁽¹⁾ Supposons que le beurre se substitue aux huiles et matières grasses à concurrence de 10 % de la consommation globale de la Communauté économique européenne, ces 10 % représentent 350 000 tonnes de beurre soit l'équivalent de 7,8 millions de tonnes de lait.

TABLEAU n° 29

*Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation ⁽¹⁾
en viande bovine (poids carcasse)*

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>						
1950/1951 à 1952/1953	90,2	94,4	100,6	84,2	110,7	95,5
1955/1956 à 1956/1958	86,5	95,5	101,1	78,6	104,2	92,9
« 1958 »	88,5	98,5	101,3	73,1	104,6	92,3
1959/1960	88,8	100,0	104,1	69,5	108,9	92,9
1960/1961 ⁽²⁾	86,8			72,0	109,1	
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>						
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>						
(000 tonnes)						
1950/1951 à 1952/1953	+ 64	— 8	— 6	+ 55	— 16	+ 105
1955/1956 à 1957/1958	+ 121	+ 8	— 14	+ 112	— 8	+ 219
« 1958 »	+ 116	+ 3	— 17	+ 165	— 9	+ 258
1959/1960	+ 121	—	— 55	+ 205	+ 3	+ 274
1960/1961 ⁽²⁾	+ 144			+ 187	+ 1	

⁽¹⁾ Les variations de stock ont été prises en considération.

⁽²⁾ Provisoire.

L'analyse par pays montre qu'en « 1958 » les États membres se répartissent en trois groupes :

— deux pays exportateurs nets pour des quantités d'ailleurs faibles, la France et les Pays-Bas ⁽¹⁾,

— deux pays importateurs nets dont les besoins s'accroissent régulièrement, l'Italie et la république fédérale d'Allemagne,

— enfin, l'U.E.B.L. tend à une certaine auto-suffisance avec des variations conjoncturelles plus ou moins accentuées.

LA SITUATION DU MARCHÉ DE LA VIANDE BOVINE EN « 1970 »

90. Les projections ont montré que face à un accroissement de consommation globale de 44 % à 53 %, les accroissements de production pourraient être de l'ordre de 54 % à 70 % (tableau n° 30) ⁽²⁾.

L'analyse des facteurs responsables de la production de viande bovine a montré qu'une augmentation de la production de viande (bœuf et veau) de 55 % au niveau de la Communauté économique européenne était possible soit en supposant les effectifs de vaches croissants et avec les méthodes d'élevage actuellement en vigueur, soit à effectifs constants de vaches, le nombre des veaux engraisés jusqu'au stade de gros bovins passant de 55 % à 75 % et le poids d'abattage étant en augmentation sensible. Il est même possible, en élevant 85 % des veaux nés et destinés à l'engraissement, d'obtenir un accroissement de production

de 70 % (à effectifs constants), mais dans ce cas la production de viande de veau est très faible. Il est donc évident que la stabilisation des effectifs de vaches exigée par l'évolution du marché des produits laitiers ne devrait pas freiner le développement de la production de viande bovine.

Aussi l'évolution du marché de la viande bovine et de veau est-elle plus conditionnée par l'évolution du « revenu » que par l'évolution de la production, un développement économique rapide augmentant les besoins d'importation « 1970 » de la Communauté économique européenne de 80 000 tonnes par rapport à ceux de « 1958 », un développement économique lent les réduisant de quelque 200 000 tonnes et conduisant la Communauté économique européenne à une situation voisine de l'auto-suffisance (tableau n° 31).

91. L'analyse par pays montre des différences sensibles. Il semble que, quelles que soient les méthodes d'élevage (maintien des méthodes traditionnelles ou non), les besoins nets d'importation de l'Italie se situeront aux environs de 476 000 tonnes, ceux de l'U.E.B.L. à 58 000 tonnes. Par contre, la situation est différente pour la république fédérale d'Allemagne et la France, et dans une moindre mesure les Pays-Bas (tableau n° 32).

⁽¹⁾ Il faut ajouter que si en France, les exportations s'accroissent, aux Pays-Bas, elles se réduisent de plus en plus.

⁽²⁾ Voir par. 26, chap. II; par. 54-55, chap. III.

TABLEAU n° 30

Évolution de la consommation et de la production en viande bovine (bœuf et veau)

« 1958 » - « 1970 » ⁽¹⁾

indice « 1958 » = 100

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Consommation globale en « 1970 »</i>						
Hypothèse faible d'accroissement de « revenu »	145,5	119,9	124,8	193,0	140,0	144,2
Hypothèse forte d'accroissement de « revenu »	154,1	135,4	129,7	208,5	145,1	152,8
<i>Production en « 1970 »</i>						
<i>A. Effectifs constants de vaches ⁽¹⁾</i>						
1. Production possible	147,2	113,3	156,9	178,6	156,4	154,4
2. Production maxima	153,2	120,2	180,2	193,3	184,8	170,8
<i>B. Effectifs croissants de vaches ⁽²⁾</i>						
	135,7	108,9	167,9	179,1	134,8	155,2

⁽¹⁾ Avec augmentation du nombre de veaux élevés, par rapport à « 1958 », production selon les nouvelles méthodes de production.

⁽²⁾ Sans augmentation du nombre de veaux élevés, par rapport à « 1958 », production selon les modes traditionnels.

TABLEAU n° 31
Bilan de la C.E.E.
Produit : viande bovine

	« 1958 »	« 1970 »			
		Effectifs constants de vaches Accroissement de revenu		Effectifs croissants de vaches Accroissement de revenu	
		faible	fort	faible	fort
Production	3 032	4 682	4 682	4 707	4 707
Variation des stocks	+ 5				
+ Importations brutes	384	+ 55	+ 339	+ 30	+ 314
— Exportations brutes	126				
Solde	+ 258				
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation humaine	3 285	4 737	5 021	4 737	5 021
Degré d'auto-approvisionnement (%)	92,3	98,8	93,2	99,4	93,7

TABLEAU n° 32
Évolution du degré d'auto-approvisionnement et des besoins nets d'importation en viande bovine

Hypothèse de « revenu »	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.		
						Accroissement faible fort		
<i>Degré d'auto-approvisionnement (%)</i>								
« 1958 »	88,5	98,5	101,3	73,1	104,6	92,3	92,3	
« 1970 »	Effectifs de vaches	constants	84,5	82,4	122,3	62,7	112,7	98,8
			croissants	77,9	79,2	131,2	62,9	107,0
<i>Besoins nets d'importation (+) Besoins nets d'exportation (—) (000 tonnes)</i>								
« 1958 »	+ 111	+ 3	— 17	+ 165	— 9	+ 253	+ 253	
« 1970 »	Effectifs de vaches	constants	+ 230	+ 49	— 382	+ 478	— 36	+ 55
			croissants	+ 328	+ 58	— 528	+ 476	— 20

Dans la république fédérale d'Allemagne, avec une expansion économique rapide, le taux antérieur de croissance des effectifs étant très faible, les besoins nets d'importation augmentent de plus de 100 000 tonnes dans l'hypothèse des effectifs croissants de vaches — hypothèse impliquant le maintien des méthodes actuelles de production de viande bovine. D'ailleurs

la politique allemande est de promouvoir les méthodes modernes de production de viande bovine, politique efficace puisque les besoins nets d'importation dans ce cas ne sont que de 328 000 tonnes alors que, dans le cas précédent, ils étaient de l'ordre de 230 000 tonnes. Il est estimé que vers « 1970 » tous les veaux pouvant être économiquement engraisés le seront. Alors tout

accroissement de la consommation nécessitera des importations accrues, étant donné qu'une croissance des effectifs de vaches, compte tenu de la situation du marché laitier dans la république fédérale d'Allemagne, dans la Communauté économique européenne et le monde paraît inopportune (voir par. 81 et suivants).

En France, les quantités de viande bovine disponibles à l'exportation seront beaucoup plus élevées en « 1970 » qu'en « 1958 » : 380 ou 530 000 tonnes selon que les effectifs de vaches seront ou non constants. Mais est-il raisonnable de développer simultanément production de viande bovine et production laitière, compte tenu de l'évolution probable de la situation du marché des produits laitiers tant mondial qu'euro-péen.

Là encore l'étude conduit à proposer la stabilisation des effectifs et l'adoption de nouvelles méthodes de production de viande, par réduction du nombre de veaux abattus et engraissement accéléré au moyen de rations à base de concentrés (céréales) de manière à produire rapidement des animaux représentant des qualités suffisantes pour la boucherie.

Mais en raison du goût du consommateur français pour la viande de veau, une telle politique est-elle possible? La viande de veau risque alors de devenir une viande de luxe, car la viande de volaille peut-elle vraiment concurrencer la viande de veau? Mais ne faut-il pas plutôt envisager un certain rationnement volontaire par le prix, compte tenu, d'une part, des possibilités intéressantes qu'offre la production de viande de bœuf, moyennant certaines réformes de mode de production, d'autre part, du coût pour les fonds communautaires d'un soutien illimité, d'ailleurs sans résultat pratique, du marché des produits laitiers.

92. En effet, de même que la consommation de viande est sensible aux variations de « revenu », de même le facteur prix joue-t-il un rôle important dans l'évolution de la consommation des ménages. Des diverses données disponibles en matière d'élasticité-prix, il ressort qu'à une variation de plus ou moins 10 % du prix de détail correspond une diminution ou une augmentation de quantité consommée de l'ordre de 6 à 8 % ce qui représenterait pour la Communauté économique européenne entre 250 et 300 000 tonnes de viande. Ainsi une hausse des prix de la viande à « revenu » constant peut entraîner une réduction sensible de la consommation et faire de la Communauté économique européenne soit un pays exportateur, soit l'amener à l'auto-suffisance. Au contraire, l'amélioration des circuits de distribution peut amener une baisse réelle du prix moyen de la viande au stade « détail » ce qui augmenterait encore les possibilités d'absorption qu'offre le marché de la viande pour les agriculteurs de la Communauté économique européenne et pour les pays exportateurs.

VUE D'ENSEMBLE SUR LE MARCHÉ DES PRODUCTIONS BOVINES EN « 1970 »

93. Le tableau n° 33 rassemble, sous une forme synthétique, les conclusions précédentes.

L'évolution du marché des produits laitiers, si elle se poursuit selon les tendances passées, va conduire inexorablement en « 1970 » à la formation d'excédents structureaux considérables équivalant à près de 400 000 tonnes de beurre, probablement sous forme de beurre et, dans une moindre mesure, de poudre de lait. S'il semble difficile et coûteux de trouver des débouchés pour de tels excédents dans l'intérieur de la Communauté, il est exclu de les exporter sur le marché mondial qui lui-même est pratiquement limité au marché du Royaume-Uni. Malheureusement les programmes d'aides alimentaires ne peuvent offrir de solution définitive au problème des excédents structureaux de lait (par. 83).

Le marché de la viande bovine dans les États membres de la Communauté offre au contraire des perspectives favorables, en raison d'un accroissement sensible de la consommation, escompté au cours de la période « 1958 » - « 1970 ».

Une politique réaliste en matière de production bovine devrait inciter les agriculteurs à développer la production de viande et ce au détriment (relativement) de la production laitière, c'est-à-dire, d'une part, viser à la stabilité des effectifs de vaches laitières, d'autre part, favoriser la production de viande bovine.

Ce double objectif semble pouvoir être réalisé à la fois par une politique rationnelle en matière de prix et par une politique de diffusion des techniques nouvelles de production de viande bovine. Un contrôle direct de la production laitière ne devrait être envisagé que dans le cas où l'application simultanée des deux politiques précitées ne réussirait pas à stabiliser le marché du lait.

94. Ainsi la politique de prix se doit-elle d'aboutir à l'établissement d'un rapport entre prix de la viande et prix du lait favorisant la production de viande. Il semble en effet, d'après l'étude de MM. Malassis et Mittendorf⁽¹⁾ que dans tous les États membres, la production de viande se développe plus vite que la production de lait, lorsque le prix du kilo vif de gros bovins de boucherie (sur les marchés de gros) est sept fois supérieur au prix du lait à la production (chap. III, par. 51, 52).

Cependant, les possibilités d'arriver à un tel rapport de prix par une hausse du prix des gros bovins sont très limitées; la demande de viande étant particulièrement sensible aux variations de prix, une hausse des prix à la consommation entraînerait une diminution sensible des niveaux de consommation escomptés dans cette étude; une certaine hausse des

(1) Étude n° 5, op. cit.

TABLEAU n° 33
Évolution des marchés de la spéculation bovine
« 1958 » - « 1970 »

en millions de tonnes

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.		
						Hypothèse d'accroissement de « revenu »		
						faible	forte	
Hypothèse d'accroissement de « revenu » forte								
Solde consommation — production ⁽¹⁾								
« 1958 »	A. Produits laitiers	+ 1,14	+ 0,30	- 0,30	+ 0,34	- 3,21	- 1,73	- 1,73
	B. Viande bovine	+ 0,12		- 0,02	+ 0,17	- 0,01	+ 0,26	+ 0,26
« 1970 »	<i>Effectifs constants de vaches</i>							
	A. Produits laitiers ⁽²⁾	- 0,04	+ 0,13	- 0,16	+ 1,94	- 2,40	- 2,12	- 0,53
	B. Viande bovine ⁽³⁾	+ 0,23	+ 0,05	- 0,38	+ 0,48	- 0,04	+ 0,06	+ 0,34
	<i>Effectifs croissants de vaches</i>							
	A. Produits laitiers ⁽²⁾	- 0,66	- 0,30	- 4,95	+ 0,53	- 3,25	- 10,21	- 8,63
	B. Viande bovine ⁽⁴⁾	+ 0,33	+ 0,06	- 0,53	+ 0,48	- 0,02	+ 0,03	+ 0,32

⁽¹⁾ Solde commerce extérieur + variation de stock signifie consommation — production.
⁽²⁾ Rendement pour la France = 28 qx /vache /an.
⁽³⁾ Avec amélioration du mode d'élevage (25 % de veaux élevés).
⁽⁴⁾ Sans amélioration du mode d'élevage (35 % de veaux élevés).

prix des gros bovins à la production pouvant être politiquement souhaitable, il est donc nécessaire de tenir les prix actuels à la consommation; des efforts doivent donc être entrepris de manière à assurer une meilleure organisation de la commercialisation de la viande bovine dans les États membres, par exemple par une réorganisation des circuits de bétail maigre ⁽¹⁾, une meilleure localisation des abattoirs et l'élimination des intermédiaires abusifs.

95. Une telle politique de prix devrait être accompagnée et complétée par des mesures favorisant la diffusion des techniques nouvelles de production de viande bovine permettant, par une réduction de la production de viande de veau, une augmentation notable de la production de viande de bœuf adulte et du « baby beef ». Il conviendrait cependant d'examiner d'une manière approfondie les conséquences d'une diminution de l'offre de viande de veau, notamment en France puisque dans ce pays, d'une part, la demande de viande de veau est particulièrement forte et, d'autre part, le potentiel productif de viande bovine est particulièrement élevé.

En conclusion, la Communauté économique européenne dispose d'un potentiel productif particulièrement important en matière de production bovine, notamment en France, qui permet de satisfaire une

demande croissante de viande bovine avec des effectifs de vaches laitières relativement constants, condition indispensable à l'équilibre du marché des produits laitiers. La mobilisation de ce potentiel productif dépend du rapport entre le prix de la viande de bœuf et le prix du lait, de la diffusion de techniques nouvelles de production de viande bovine et de la mesure dans laquelle la viande de veau serait remplacée dans la consommation par la viande de volaille et de « baby beef » offerts à des prix compétitifs.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU SUCRE

96. Au cours de la période 1950/1952 à « 1958 », la production sucrière en sucre raffiné s'est accrue dans la Communauté économique européenne de 36 %, passant de 3,3 millions de tonnes en 1950/1952 à près de 4,5 millions de tonnes en « 1958 »; la production a même atteint, pour la moyenne des trois dernières années 1958/1959 à 1960/1961, 5,2 millions de tonnes, soit un accroissement de 58 % par rapport à 1950/1952. La production sucrière reste cependant soumise à des fluctuations annuelles considérables : en 1956/1957, la production n'était que de 3,7 millions de tonnes, alors qu'en 1960/1961,

Étude n° 5. op. cit.

la production atteint le chiffre record de 6,4 millions de tonnes environ en raison de circonstances atmosphériques particulièrement favorables.

Au cours de la même période 1950/1952 à « 1958 », la consommation globale ⁽¹⁾ est passée de près de 3,8 millions de tonnes en 1950/1952 à 4,6 millions en « 1958 », soit un accroissement de l'ordre de 21 %.

C'est pourquoi, au cours de la dernière période décennale, la production nette tend, dans les pays de la Communauté, à dépasser les besoins nationaux comme le montre le tableau n° 34; de ce fait en 1950/1952, les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne s'élevaient à 0,36 million de tonnes de sucre (degré d'auto-provisionnement de 90,4 %), alors qu'en « 1958 », les besoins nets d'importations s'élevaient à 0,12 million de tonnes (degré d'auto-provisionnement de 97,6 %).

Les besoins nets d'importation sont encore relativement importants dans la république fédérale d'Allemagne, alors que dans les autres États membres ils présentent un caractère accidentel marqué en raison des variations importantes de la production.

Il faut souligner que la moyenne « 1958 » ne s'inscrit pas dans la tendance normale des productions sucrières des États membres, en particulier en France où la production en 1959/1960 (en sucre raffiné) n'a été que de 0,97 million de tonnes alors que la moyenne 1957/1958 - 1958/1959 s'établit aux environs de 1,3 million de tonnes. Dans ces conditions, la situation de la Communauté économique européenne en « 1958 » est également « biaisée », les besoins nets d'importation devant se situer normalement à un niveau inférieur.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU SUCRE EN « 1970 »

97. Au cours de la période « 1958 » - « 1970 », et dans l'hypothèse des prix constants, la consommation par tête dans la Communauté économique européenne pourrait s'accroître de 19 à 23 % selon les hypothèses faibles ou fortes d'accroissement du revenu considéré (voir tableau n° 35). Le développement de la consommation individuelle serait important, en particulier en Italie (60 %) (bas niveau de consommation), aux Pays-Bas (29 %) et en U.E.B.L. (20 %), plus faible dans la république fédérale d'Allemagne et en France (10 %).

Sur le plan global, compte tenu de l'effet démographique, un développement de la consommation de la Communauté économique européenne de 30 à 34 % peut être escompté ⁽²⁾.

Sur le plan de la production et à superficie constante, une augmentation de la production de sucre raffiné de l'ordre de 26 % semble possible compte tenu à la fois des améliorations vraisemblables des rendements « sucre » et « racines » ⁽³⁾.

Ainsi, si au niveau de la Communauté économique européenne la consommation supplémentaire (30 à 34 %) était presque couverte par l'accroissement des rendements prévisibles (26 %), compte tenu des hypothèses de base et des projections précédentes, le solde consommation-production ⁽⁴⁾ de la Com-

⁽¹⁾ Consommation individuelle : 20 kg à 27 kg.

⁽²⁾ Voir chap. II, par. 30.

⁽³⁾ Au cours du chapitre III, il a été montré que la base « 1958 » se trouvait au-dessous de la ligne de tendance des années passées (par. 63), de ce fait l'accroissement réel est plus faible que les chiffres le font paraître.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire les besoins nets d'importation ou d'exportation.

TABLEAU n° 34

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en sucre raffiné ⁽¹⁾

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>						
1950/1951 à 1952/1953	68,6	122,1	102,1	97,9	98,2	90,4
1955/1956 à 1957/1958	79,4	116,8	112,9	109,0	80,8	97,4
« 1958 »	91,9	104,2	92,5	112,0	98,7	97,6
1959/1960	82,9	63,9	67,3	136,8	98,7	89,6
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>						
<i>Besoins nets d'exportation (-)</i>						
(000 000 t)						
1950/1951 à 1952/1953	+ 0,41	- 0,05	- 0,02	+ 0,01	+ 0,01	+ 0,36
1955/1956 à 1957/1958	+ 0,31	- 0,05	- 0,16	- 0,07	+ 0,08	+ 0,11
« 1958 »	+ 0,13	- 0,01	+ 0,10	- 0,11	+ 0,01	+ 0,12
1959/1960	+ 0,26	+ 0,12	+ 0,47	- 0,36	+ 0,01	+ 0,50

⁽¹⁾ Compte tenu des variations de stocks.

TABLEAU n° 35
Évolution de la consommation et de la production en sucre
« 1958 » - « 1970 »

indice « 1958 » = 100

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
<i>Consommation individuelle</i>							
Hypothèse d'accroissement de « revenu »	faible	105	121	112	155	124	120
	forte				110	164	129
<i>Consommation globale</i>							
Hypothèse d'accroissement de « revenu »	faible	115	129	121	167	140	131
	forte				117	177	144
Production betteraves	111	119	128	118	119	119	
Production sucre raffiné	114	126	135	134	123	126	

munauté économique européenne passerait de 120 000 tonnes en « 1958 » à 312 000 tonnes — 460 000 tonnes selon l'hypothèse faible ou forte d'accroissement du « revenu », comme le montre le tableau n° 36.

98. L'analyse par pays montre que certains États membres auraient besoin de recourir au commerce extérieur pour équilibrer leur balance production-consommation dans le cas où les hypothèses de base de notre étude — prix constants et superficies « 1958 » — seraient vérifiées (1).

Pour équilibrer consommation et production, l'Italie devrait importer 243 000 tonnes de sucre en « 1970 » alors qu'en « 1958 », elle avait un solde excédentaire de 110 000 tonnes; les Pays-Bas 110 000 tonnes (soit un accroissement de 100 000 t) (2), la république fédérale d'Allemagne 180 000 tonnes (soit un accroissement de 50 000 t par rapport à « 1958 »). L'U.E.B.L. maintiendrait sa position de faible exportatrice nette. Quant à la situation française, les résultats obtenus méritent d'être interprétés. En effet, la France est généralement exportatrice nette, ses importations nettes de « 1958 » étant réellement exceptionnelles; donc en « 1970 », la France pourrait exporter — même à superficie « 1958 » — 60 000 tonnes vers d'autres États membres.

L'analyse qui précède montre qu'en « 1970 », pour la Communauté économique européenne, sur la base des superficies « 1958 » et à prix constants :

— dans le cas d'un accroissement faible de « revenu », la production se développe sensiblement au même rythme que la consommation par le seul effet de l'amélioration des rendements; les besoins nets d'im-

portation augmentent légèrement par rapport à « 1958 » (190 000 t), mais les accroissements de consommation escomptés aux Pays-Bas et en Italie peuvent paraître légèrement optimistes;

— dans le cas d'un accroissement élevé de « revenu », les besoins nets d'importation augmentent rapidement de près de 340 000 tonnes, puisque le solde consommation-production de 120 000 tonnes en « 1958 » serait de 460 000 tonnes en « 1970 ».

CONSIDÉRATIONS FINALES

99. Un élargissement de la consommation est-il possible?

Certes, la consommation par tête chez les « 6 », Pays-Bas excepté, se situe à un niveau relativement faible par rapport aux pays à haut niveau de consommation comme le Royaume-Uni, le Danemark ou les États-Unis. Certes, le niveau actuel des prix de détail dans certains États membres ainsi que certaines habitudes alimentaires, peuvent expliquer une faible consommation. D'après les études entreprises par la F.A.O. (3), l'élasticité prix serait égale mais de signe contraire, à l'élasticité revenu. Une baisse du prix du sucre à la consommation de 20 à 30 % pourrait provoquer un accroissement de consommation globale de 250 à 400 000 tonnes par an. Une telle baisse de prix à la consommation est-elle possible?

(1) Voir bilan par État membre (annexe IV).

(2) Il a été prévu un accroissement considérable de la consommation de sucre, accroissement jugé justifiable par certains experts hollandais.

(3) Bulletin mensuel, F.A.O., Économie et statistiques agricoles, vol. 10, novembre 1961, pp. 9-14.

TABLEAU n° 36
Bilan de la C.E.E.
Produit : sucre raffiné

en milliers de tonnes

	Base	1970	
	« 1958 »	I	II
Superficie (000 ha)	1 035	1 035	1 035
Rendement (t/ha)	34,4	40,8	40,8
Production betteraves	35 659	42 290	42 290
Production betteraves sucreries ⁽²⁾	33 506	39 762	39 762
Production sucre raffiné ⁽³⁾	4 494	5 686	5 686
Variation des stocks	+ 220	+ 312 ⁽¹⁾	+ 459 ⁽¹⁾
+ Importations brutes	1 159		
— Exportations brutes	827		
Solde net	+ 332		
Disponibilités	4 606	5 998	6 145
<i>Écoulement des approvisionnements</i>			
Usages industriels	5	5	5
Alimentation humaine nette	4 567	5 959	6 106
Déchets	33	33	33
Alimentation animale	1	1	1
Degré d'auto-approvisionnement (%)	97,6	94,8	92,5
<i>Consommation par tête</i>			
(kg/an)	27,0	32,4	33,2

⁽¹⁾ Les besoins nets d'importation représentent le solde commerce extérieur + les variations de stocks.
⁽²⁾ Estimation usines.
⁽³⁾ Teneur en sucre raffiné : 13,4 en « 1958 »; 14,3 en « 1970 ».

TABLEAU n° 37

Évolution du degré d'auto-approvisionnement et des besoins nets d'importation en sucre raffiné ⁽¹⁾

Hypothèse de revenu « 1970 »	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
	Accroissement de revenu fort					faible	fort
<i>Degré d'auto-approvisionnement (%)</i>							
« 1958 »	91,9	104,2	92,5 ⁽²⁾	112,0 ⁽³⁾	98,7	97,6	97,6
« 1970 »	87,3	102,7	103,6	85,0	90,0	95,5	92,5
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>							
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>							
(000 000 t)							
« 1958 »	+ 0,13	— 0,01	+ 0,10	— 0,11	+ 0,01	+ 0,12	+ 0,12
« 1970 »	+ 0,18	— 0,01	— 0,06	+ 0,24	+ 0,11	+ 0,31	+ 0,46

⁽¹⁾ Solde net commerce extérieur + variation de stocks.

⁽²⁾ Pour la moyenne 1955/1956 à 1959/1960, le degré d'auto-approvisionnement est de 103, la France étant, en général, exportatrice nette.

⁽³⁾ Pour la moyenne 1955/1956 à 1959/1960, le degré d'auto-approvisionnement est de 115, l'Italie étant, en général, importatrice nette.

Les taxes sur le sucre atteignant, d'après l'étude de la F.A.O. déjà citée, 35 % du prix de détail en Italie, 27 % aux Pays-Bas, 13 % et 16 % en Belgique et en France, une diminution, voire leur suppression, constituerait sans aucun doute une incitation à la consommation de plus grandes quantités de sucre; par exemple une baisse de 10 à 15 % (ce qui semble plausible) entraînerait une augmentation de consommation de quelque 150 000 tonnes.

100. Ainsi donc, à superficies constantes au niveau « 1958 », par le jeu combiné des facteurs « revenu » et « prix », la consommation du sucre risque d'augmenter plus vite que la production. La couverture des besoins supplémentaires de la Communauté économique européenne en « 1970 » pourrait se faire par recours à des importations de sucre de canne en provenance, soit des D.O.M. français, soit de pays en voie de développement.

En effet, une certaine concurrence se manifeste entre sucre de canne et sucre de betterave sur le plan des « 6 », par l'entremise de la production des départements français d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Réunion). Il faut noter que les D.O.M. produisent en moyenne 450 000 tonnes de sucre qui doivent être considérées comme partie intégrante des disponibilités françaises et communautaires. Par contre, depuis longtemps la France exporte des quantités importantes vers l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire et, de ce fait, il existe à l'heure actuelle un certain équilibre du bilan sucrier français. Si des exportations de sucre diminuaient, il conviendrait de trouver des débouchés internes aux quantités de sucre produites par les D.O.M. et introduites en France métropolitaine.

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES

101. L'étude du marché des céréales dans les États membres de la Communauté économique européenne au cours des dernières années révèle une série de traits caractéristiques :

1) une augmentation importante de la production de céréales, de 30 %, soit près de 11,6 millions de tonnes, entre 1950/1952 et « 1958 », due au progrès constant des rendements, l'accroissement des superficies étant inférieur à 4 % (soit 0,8 million d'ha);

2) une demande accrue de céréales de plus de 30 %, en particulier pour les besoins de la transformation animale (90 %), alors que l'alimentation humaine directe reste sensiblement constante, la réduction de la consommation individuelle étant compensée par la croissance démographique et l'amélioration du taux de blutage;

3) la fin du mythe faisant du blé une céréale impropre à l'alimentation animale; la période 1950-1960 montre que la frontière tracée entre les céréales faisant du

blé la céréale réservée à l'homme et des céréales secondaires (par rapport aux besoins de l'homme) l'aliment des animaux commence à s'estomper chaque jour davantage, en raison de l'utilisation croissante du blé dans l'alimentation animale;

4) une modification dans la structure de l'approvisionnement en céréales secondaires, l'avoine et le seigle reculant au profit du maïs et de l'orge.

L'analyse du marché du blé et des céréales secondaires va permettre de préciser certaines évolutions et montrer que les forces qui agissent sur ces deux marchés ont cependant eu encore au cours de cette période décennale un champ d'action suffisamment délimité pour qu'il soit nécessaire de préciser leur dynamique propre.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION ACTUELLE (2)

LE MARCHÉ DU BLÉ (3)

102. La période 1950/1952 - « 1958 » se caractérise par une production croissante face à une consommation humaine directe stationnaire et une augmentation continue de la consommation animale. Mais les progrès réalisés en matière de production sont tels que les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne diminuent notablement, passant de 4,9 millions de tonnes en 1950/1952 à 1,9 million de tonnes en « 1958 » (4); de ce fait, le degré d'auto-approvisionnement est passé de 77 à 93 % au cours de cette même période (tableau n° 38).

L'évolution a été analogue avec cependant des modalités différentes selon les États membres, l'amélioration du degré d'auto-approvisionnement provoquant, soit une baisse des importations nettes (république fédérale d'Allemagne, U.E.B.L.), soit un changement de position en matière commerciale, la France devenant exportatrice nette, la légère augmentation aux Pays-Bas s'expliquant par le fait que, dans ce pays, le blé importé est utilisé dans une large mesure pour l'alimentation animale (voir annexe V A).

LA SITUATION EN « 1958 » (tableau n° 39)

En « 1958 », les États membres de la Communauté économique européenne ont produit 24,9 millions de tonnes de blé et en ont utilisé 26,8 millions de tonnes.

(2) Cette partie s'inspire très largement d'une étude de la division « bilans et études ». « Bilan prévisionnel orientateur : blé et céréales secondaires » (« 1958 » - 1963-1964 — VI/7511/61-F, novembre 1961, Bruxelles).

(3) Pour des raisons essentiellement statistiques, la séparation blé tendre et blé dur (*triticum durum*) n'a pu être faite. Une étude spéciale sur l'« Économie de la production, la transformation et la consommation du blé dur dans la C.E.E. » est en voie d'achèvement.

(4) L'évolution passée se poursuivant à l'heure actuelle.

TABLEAU n° 38

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation de céréales (sauf riz) (1)

	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas		C.E.E.		
	Blé	Total	Blé	Total	Blé	Total	Blé	Total	Blé	Total	Blé	Total	
Degré d'auto-provisionnement (%)													
1950/1951 à 1952/1953	58,2	73,6	44,0	56,0	101,2	90,2	95,9	85,0	27,2	60,6	48,9	82,2	
1955/1956 à 1957/1958	61,6	74,2	62,8	43,3	108,8	103,8	106,2	101,4	84,8	42,5	38,2	81,5	
* 1958 *	68,2	79,0	70,9	41,8	114,0	101,3	107,8	99,8	77,6	36,9	34,8	77,7	
1959/1960	75,9	77,4	73,8	42,0	115,8	111,8	113,9	93,5	72,2	30,3	31,2	78,1	
1960/1961 (2)	82,7	84,5	69,4	43,9	52,1	77,1	67,5	41,1	35,5	37,1		85,0	
Besoins nets d'importation (+)													
Besoins nets d'exportation (-)													
(000 t)													
1950/1951 à 1952/1953	+ 2 121	+ 1 813	+ 2 934	+ 740	+ 866	+ 1 596	- 90	+ 703	+ 613	+ 1 336	+ 168	+ 1 379	
1955/1956 à 1957/1958	+ 2 160	+ 2 245	+ 4 405	+ 460	+ 1 381	+ 1 841	- 734	- 374	- 1 108	- 121	+ 778	+ 657	
* 1958 *	+ 1 814	+ 2 491	+ 4 305	+ 362	+ 1 464	+ 1 826	- 1 324	- 114	- 1 438	+ 16	+ 1 351	+ 1 367	
1959/1960	+ 1 393	+ 2 794	+ 4 187	+ 319	+ 1 506	+ 1 825	- 1 577	- 1 087	- 2 664	+ 585	+ 1 864	+ 2 449	
1960/1961 (2)	+ 1 042	+ 1 810	+ 2 852	+ 370	+ 1 432	+ 1 802		+ 2 024	+ 2 210	+ 844	+ 4 234	+ 4 900	
												+ 4 323	
													+ 9 223
													+ 8 606
													+ 9 225
													+ 9 284

(1) Compte tenu des variations de stocks.

(2) Provisoire.

Évolution du bilan des céréales de la C.E.E. (1)
(1950/1952 - « 1958 »)

	Valeurs absolues (000 t)			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)			
	1950/1952		Total	Blé		Total	du groupe de produits		du bilan	
	Blé	C.S.		Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Total
Superficie (000 ha)	10 331	10 709	21 040	11 021	10 815	21 836	50,4	49,6	100	
Rendement (qx/ha)	18,5	18,7	18,6	22,6	23,6	23,1	97,8	102,2	100	
Production	19 112	19 993	39 105	24 896	25 548	50 445	49,3	50,7	100	84,5
Variation des stocks	+ 622	+ 35	+ 657	- 588	- 255	- 333			100	+ 2,2 - 0,8 + 0,6
+ Importations brutes	6 094	4 660	10 754	4 604	8 792	13 396	34,4	65,6	100	
- Exportations brutes	572	302	874	3 309	1 195	4 502	73,5	26,5	100	
Solde net commerce extérieur	+ 5 522	+ 4 358	+ 9 880	+ 1 295	+ 7 597	+ 8 892	14,6	85,4	100	+ 4,8 + 23,1 + 14,9
Disponibilités	24 012	24 316	48 328	26 779	32 890	59 669	44,9	55,1	100	100
<i>Écoulement des approvisionnement</i>										
Alimentation animale	1 097	16 667	17 764	4 627	25 868	30 495	15,2	84,8	100	17,3 78,7 51,1
Semences	2 046	1 632	3 658	1 912	1 518	3 430	55,7	44,3	100	7,1 4,6 5,8
Usages industriels	22	1 552	1 574	59	2 593	2 652	2,2	97,8	100	0,2 7,9 4,4
Déchets	496	594	1 090	213	133	346	61,6	38,4	100	0,8 0,4 0,6
Alimentation humaine brute	20 351	3 871	24 222	19 968	2 778	22 746	87,8	12,2	100	74,6 8,4 38,1
Taux d'extraction (%)	76,9			75,9	75,8					
Alimentation humaine nette	15 642			15 153	2 107	17 260				
Degré d'auto-provisionnement (%)	79,6	82,2	80,9	93,0	77,7	84,5				

(1) Sauf riz.

L'approvisionnement en blé a donc été assuré à 93 % par les productions nationales (1). Mais la situation est cependant très différente selon les États membres.

C'est ainsi que les Pays-Bas produisent moins du tiers de leurs besoins en blé; la république fédérale d'Allemagne et l'U.E.B.L. par contre couvrent un peu plus des deux tiers de leurs besoins. L'Italie est pratiquement auto-suffisante et la France exportatrice nette.

LA PRODUCTION

103. Les superficies consacrées à la culture du blé couvrent environ 11 millions d'ha, soit 50 % des superficies consacrées à la culture de l'ensemble des céréales et environ 23 % du total des terres arables des pays de la Communauté. Les surfaces consacrées à cette culture en France et en Italie représentent respectivement 42 % et 44 % du total destiné à la production de blé dans l'ensemble de la Communauté.

Le rendement à l'ha moyen de la Communauté au cours de cette période a été de 22,6 qx, le rendement le plus élevé étant obtenu par les Pays-Bas (39,5 qx/ha) et le plus bas en Italie (18,6 qx/ha).

L'UTILISATION (tableau n° 40)

104. On constate que 75 % environ des disponibilités totale en blé de la Communauté ont été destinées à l'alimentation humaine, 17 % à l'alimentation animale. Le solde, soit 8 %, comprend les besoins de semence, les déchets de commercialisation et les usages industriels en quantités négligeables.

L'Italie et l'U.E.B.L. utilisent environ 88 % de leurs disponibilités à des fins humaines, les Pays-Bas 75 %, la république fédérale d'Allemagne et la France

respectivement 70 et 63 %. Ces trois derniers pays utilisent par contre environ un quart de leurs disponibilités à l'alimentation animale (notamment volaille, industries des fourrages mixtes). Mais en Italie, d'après les statistiques disponibles, l'alimentation animale représente moins de 2 % des quantités totales de blé utilisées.

105. La consommation animale mérite une analyse plus approfondie; en effet, les quantités de blé utilisées pour l'alimentation animale (notamment pour l'alimentation de la volaille et des industries de fourrages mixtes) ont, au cours des dernières années, augmenté considérablement. Cette utilisation du blé à des fins animales qui ne représentait en 1950/1951 - 1952/1953 qu'à peine 5 % de la consommation totale, représente en 1957/1958 - 1959/1960 en moyenne 17 % du total consommé. En 1959/1960, avec plus de 5 millions de tonnes de blé destiné à l'alimentation animale, le pourcentage est de l'ordre de 10 % (tableau n° 41).

La France a utilisé en 1959/1960 plus de 3 millions de tonnes de blé pour l'alimentation animale, ce qui correspond à près de 30 % de sa production, alors qu'en 1950/1951 - 1952/1953, elle n'en avait utilisé que 167 000 tonnes pour des fins similaires. L'utilisation du blé à des fins animales a plus que doublé en quelques années en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, cette utilisation passant entre 1950/1951 - 1952/1953 et 1959/1960 de 15 000 à plus de 300 000 tonnes. En Italie et dans l'U.E.B.L., la consommation des blés destinés à l'alimentation animale est relativement faible.

Ce facteur nouveau et important a permis jusqu'à présent, dans certains pays, d'absorber des quantités

(1) Dans cette étude, seuls les territoires métropolitains ont été pris en considération. Pour des raisons statistiques, il n'a pas été possible d'y inclure les données concernant les départements français d'outre-mer.

TABLEAU n° 40
Répartition des quantités disponibles en blé dans les pays de la C.E.E.

« 1958 »

	Quantités disponibles		Alimentation humaine (%)	Alimentation animale (%)	Autres usages et déchets (%)
	(total) (000 t)	(%)			
C.E.E.	26 779	100,0	74,6	17,3	8,1
Allemagne (R.F.)	5 713	100,0	69,9	24,7	5,4
France	9 436	100,0	63,1	27,8	9,1
Italie	8 937	100,0	87,9	1,7	10,4
Pays-Bas	1 451	100,0	74,9	22,5	2,6
U.E.B.L.	1 242	100,0	86,8	9,0	4,2

Source : Bilans de la situation en céréales.

TABLEAU n° 41

Évolution de la consommation animale en blé

en milliers de tonnes

Années	C.E.E.	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.
1950/1951 - 1952/1953	1 097	762	167	30	15	123
1957/1958 - 1959/1960	4 627	1 410	2 625	153	327	112
1959/1960	5 438	1 600	3 244	136	338	120

Source : Bilans de la situation en céréales.

de blé soit non utilisables à des fins humaines soit excédentaires. Il constitue un élément d'équilibre non négligeable dans le bilan puisqu'il permet d'éviter, dans une certaine mesure, la création d'excédents difficilement exportables. Tous les pays, à l'exception de l'U.E.B.L. et de l'Italie, utilisent de plus en plus du blé pour l'alimentation animale. Cette tendance s'explique, du moins partiellement, par la possibilité d'importer des blés fourragers à des prix très bas et par les subventions accordées dans certains pays aux blés indigènes ayant subi une dénaturation.

Cependant, si l'accroissement de la consommation de blé destiné à l'alimentation animale constitue une solution momentanée du problème des excédents de blé, il faut souligner que les pays de la Communauté économique européenne seront conduits, si cette tendance se maintient, à diminuer leurs importations de céréales secondaires et qu'en fin de compte le problème posé par la réduction des importations de blé se déplacera vers le marché des céréales secondaires.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

106. En « 1958 », le solde consommation-production⁽¹⁾ de la Communauté s'est élevé à 1,9 million de tonnes qui a été couvert à raison de 1,3 million de tonnes par des importations nettes et de 0,6 million de tonnes par une sortie de stocks.

Les importations brutes des États membres se sont cependant élevées à 4,6 millions de tonnes, la part des importations en provenance des pays tiers étant de 3,8 millions de tonnes et la part des échanges intra-communautaires, où s'inscrit l'accord à long terme franco-allemand, ayant été de 0,8 million de tonnes.

La comparaison entre les besoins réels d'importation de la Communauté (1,3 million de tonnes) et les importations des pays membres en provenance des pays tiers (3,8 millions de tonnes), montre que 2,5 millions de tonnes de blé ont été importées des pays tiers ou associés en plus des besoins nets de la Communauté économique européenne, pour des raisons

de qualité (blé de force), pour maintenir certains courants traditionnels ou pour des raisons de prix (blés fourragers importés à très bas prix). Pour maintenir l'équilibre des marchés, les États membres ont dû exporter en blé, farines de blé, produits à base de blé, un tonnage équivalent, soit 2,5 millions de tonnes, vers les pays tiers ou associés; mais pour pouvoir concurrencer les blés offerts par le marché mondial, certaines de ces exportations ont dû être subventionnées.

En « 1958 », 65 % en moyenne des blés et des farines de blé importés dans la Communauté en provenance des pays tiers provenaient des États-Unis d'Amérique et du Canada, la part de l'Amérique latine étant de 12 %; quant aux exportations des pays de la Communauté, elles ont été destinées pour un tiers environ à certains pays de l'O.E.C.E. et environ un quart a été exporté vers les pays du Moyen-Orient.

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES SECONDAIRES

107. Malgré une remarquable augmentation de la production (29 %); la consommation s'est développée selon un rythme encore plus rapide (35 %), de sorte que les besoins nets d'importation se sont accrus comme le montre le tableau n° 38, passant de 4,3 millions de tonnes en 1950/1952 à 7,3 millions de tonnes en « 1958 »; ainsi le degré d'auto-provisionnement de la Communauté économique européenne est-il passé de 82 % à 78 %.

La couverture des besoins va naturellement varier selon les États membres, encore que, dans tous, le degré d'auto-provisionnement tend à diminuer sauf en France qui tend à prendre une position exportatrice nette permanente. Les besoins nets d'importation depuis 1950/1951 se sont surtout accrus en Italie passant de 0,2 en 1950/1952 à 1,4 million de tonnes en « 1958 » et à 2,2 millions de tonnes en 1960/1961; aux Pays-Bas, pays transformant les céréales en produits animaux destinés à l'exportation, passant de 0,8 million de tonnes en 1950/1952

(1) C'est-à-dire les besoins nets d'importation ou d'exportation.

à 2,2 millions de tonnes en « 1958 », en U.E.B.L. (0,8 million de tonnes en 1950/1952 à 1,5 million de tonnes en « 1958 ») (1).

LA SITUATION EN « 1958 » (tableau n° 39)

108. En « 1958 », la Communauté économique européenne a produit en moyenne 25,5 millions de tonnes de céréales secondaires et en a utilisé 32,9 millions de tonnes. Le taux d'auto-approvisionnement en céréales secondaires dans la Communauté économique européenne a donc été de 77,7 %.

La situation est cependant très différente selon les États membres, d'une céréale à l'autre.

C'est ainsi que les Pays-Bas et l'U.E.B.L. ne couvrent respectivement que 36,9 % et 41,9 % de leurs besoins, alors que l'Italie et la république fédérale d'Allemagne en couvrent 77,6 et 79,0 %, et que la France dépasse, pour l'ensemble des céréales secondaires, l'auto-suffisance (101,3 %).

Pour le *seigle*, la Communauté économique européenne prise dans son ensemble est pratiquement auto-suffisante. La production de la république fédérale d'Allemagne, exception faite de mauvaises récoltes dues à des circonstances atmosphériques défavorables, dépasse les besoins, tandis que les Pays-Bas, l'U.E.B.L. et l'Italie procèdent à certaines importations pour couvrir les leurs; en France, la production couvre la consommation de seigle.

La Communauté économique européenne doit importer environ un quart de ses besoins en *orge*. Tous les pays de la Communauté économique européenne (à l'exception de la France) ont des besoins nets d'importation (orges fourragères et de brasserie).

Près de 40 % de la consommation totale de *maïs* doit être importée. Deux pays, l'Italie et la France sont d'importants producteurs de maïs, mais doivent encore recourir à des importations pour couvrir leurs besoins totaux. Les autres États membres sont, compte tenu des faibles quantités produites dans ces pays, uniquement importateurs.

TABLEAU n° 42

Situation de l'approvisionnement par sortes de céréales dans la C.E.E.
« 1958 »

	Production	Variations des stocks	Exportations	Importations	Disponibilités	Degré d'auto- approvision- nement (%)
Seigle	5 118	+ 170	200	400	5 148	99,4
Orge	7 601	— 33	531	2 838	9 941	76,5
Maïs	5 332	+ 211	278	3 575	8 418	63,3
Avoine	7 238	— 52	98	829	8 021	90,2
Autres céréales (1)	260	— 39	88	1 158	1 369	19,0

(1) Sorgho, millet, sarrasin, etc.

Les besoins en *avoine* de la Communauté économique européenne sont couverts à 90 % par la production, la France étant seule auto-suffisante.

En ce qui concerne les *autres céréales* (sorgho, millet, sarrasin, etc.) l'auto-suffisance de la Communauté économique européenne atteint à peine 20 %. Près de 1 million de tonnes (soit 77,3 % des disponibilités totales de la Communauté économique européenne) sont importées par les Pays-Bas et l'U.E.B.L.

LA PRODUCTION

109. Les superficies consacrées à la culture des céréales secondaires couvrent environ 10,8 millions d'ha, soit un peu moins de la moitié des superficies consacrées à l'ensemble des cultures céréalières et

environ 23 % du total des terres arables des pays de la Communauté.

Les superficies consacrées à ces cultures dans la Communauté sont les plus importantes en France (41,6 %). La république fédérale d'Allemagne est le deuxième plus important producteur de céréales secondaires avec environ 33,5 % des surfaces de la Communauté. Le seigle occupe une place prépondérante dans l'ensemble des superficies consacrées à la production de céréales secondaires dans la république fédérale d'Allemagne puisqu'il couvre à lui seul 42,2 % de ces surfaces.

Le rendement à l'ha de la Communauté au cours de cette période a été de 23,6 qx/ha, le rendement le

(1) Voir annexe V A.

plus élevé étant obtenu aux Pays-Bas (30,9 qx/ha), le plus bas en France (20,5 qx/ha).

Cependant, ces rendements à l'hectare moyen calculés pour l'ensemble des céréales secondaires ne donnent pas une idée exacte de la situation, les rendements à l'ha par catégorie de céréales étant extrêmement différents (1).

L'UTILISATION

110. En « 1958 », 8,5 % à peine des disponibilités totales en céréales secondaires de la Communauté ont été destinées à l'alimentation humaine et près de 70 % de ces quantités sont représentées par du seigle. Par contre, les quantités destinées à l'alimentation animale représentent 79 % de la consommation globale.

Le solde, soit 12,5 % se répartit entre les ensemencements, les déchets de commercialisation (5 %) et les usages industriels (\pm 7,5 %), l'orge destiné à la fabrication de la bière (\pm 70 % des quantités totales destinées aux usages industriels) constituant le poste principal de ces usages industriels.

Si les Pays-Bas, la France, l'U.E.B.L. et l'Italie utilisent la majeure partie de leurs disponibilités en céréales secondaires pour l'alimentation animale (80 à 90 %), par contre la république fédérale d'Allemagne n'utilise que 66 % de ses disponibilités pour l'alimentation animale, 16 % de la consommation totale étant destinés à la consommation humaine (principalement farine de seigle) et 13 % à des usages industriels (l'orge de brasserie représente 81 % de ces quantités).

Ainsi, à l'exception du seigle pour la république fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas et du maïs pour l'Italie, la consommation humaine de céréales secondaires est extrêmement faible dans la Communauté économique européenne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

111. Les importations nettes de la Communauté se sont élevées en « 1958 » à 7,6 millions de tonnes, mais simultanément avait lieu une entrée de stocks de l'ordre de 0,26 million de tonnes.

Les importations brutes des pays de la Communauté se sont cependant élevées à 8,8 millions de tonnes et, de ce fait, une exportation brute de ces pays sous forme de céréales de 1,2 million de tonnes a été nécessaire, la part des échanges intracommunautaires dans le commerce étant de 0,67 million de tonnes.

La répartition des importations de la Communauté économique européenne en provenance des pays tiers montre que les importations en provenance des États-Unis et du Canada constituent environ 40 % de l'ensemble des importations. La part des importations en provenance de l'Amérique latine couvre environ un quart de ces besoins. Quant aux exportations, elles sont destinées principalement aux pays de l'O.C.D.E. (à l'exception des États-Unis et du Canada).

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES EN « 1958 »

112. Le tableau n° 39 montre qu'en « 1958 » face à une production de 50,5 millions de tonnes de céréales (dont 24,9 millions de tonnes de blé), les besoins se sont élevés à près de 59,7 millions de tonnes (dont 26,8 millions de tonnes de blé), nécessitant une importation nette de 8,9 millions de tonnes (dont 1,3 million de tonnes sous forme de farine de blé) étant donné que 0,3 million de tonnes ont été pris des stocks.

Ainsi le degré d'auto-provisionnement s'est élevé à 84,5 % (blé : 93 %, céréales secondaires : 78 %).

L'analyse de la structure du bilan céréalier montre que, si la majeure partie des besoins de l'alimentation

(1) Voir chap. III, par. 64.

TABLEAU n° 43

Situation de l'approvisionnement en produits animaux dans les pays de la C.E.E.

« 1958 »

en milliers de tonnes

	Production	Exportations	Importations	Disponibilités	Degré d'auto-provisionnement (%)
Viande porcine	3 213	200	149	3 164	101,5
Viande de volaille	680	46	92	726	93,7
Œufs	1 677	201	386	1 860	90,2

humaine, dite directe (88 %) est satisfaite par le blé, les céréales secondaires ne satisfont que 85 % des besoins de l'alimentation animale. Mais de plus en plus, l'importance croissante du blé dans l'alimentation animale nécessite d'envisager, en matière de bilans prévisionnels céréaliers à long terme, le marché blé-céréales secondaires comme une unité.

113. Enfin une analyse du marché des céréales serait incomplète si la situation de l'approvisionnement des secteurs de la transformation animale (porcs, œufs, volaille) dont la production repose sur la consommation de céréales n'était pas également examinée.

En « 1958 », pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, les besoins en viande porcine ont été couverts par la production, alors que la Communauté devait importer des œufs et de la viande de volaille. Mais la situation est cependant essentiellement différente d'un État membre à l'autre. En effet, la république fédérale d'Allemagne et l'Italie sont importatrices nettes de tous ces produits et les Pays-Bas sont d'importants exportateurs nets pour l'ensemble de ce secteur. La France importe des œufs et est exportatrice nette de viande de porc et de volaille. L'U.E.B.L. est exportatrice d'œufs. Pour les autres produits, la situation est pratiquement équilibrée.

Ainsi, aux importations nettes des États membres en « 1958 » de céréales proprement dites s'ajoutent 1,5 million de tonnes de céréales importées sous forme de produits de la transformation animale.

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES DANS LA C.E.E. EN « 1970 »

114. L'établissement d'un bilan céréalier prévisionnel ne peut se limiter à la confrontation des projections de production et de consommation (directe : farines et indirecte : produits de la transformation animale) mises en évidence au cours des chapitres II et III (1). Il faut, d'une part, apporter un certain nombre de corrections aux données relatives à la production, d'autre part, exprimer les données relatives à la consommation humaine directe et indirecte dans une commune unité de référence.

En ce qui concerne la production, il est nécessaire de tenir compte non seulement des céréales produites dans la C.E.E., mais aussi des autres produits d'origine végétale (2) qui peuvent ou se substituer ou ajouter leurs actions à celles des céréales proprement dites, à savoir les pommes de terre, les sous-produits de la transformation des céréales par les industries alimentaires. Après déduction des quantités de céréales et de pommes de terre utilisées comme semences et plants, ou perdues en cours de campagne, une estimation des quantités disponibles de la production indigène pour l'alimentation humaine et animale

est obtenue. Si de cette estimation sont d'une part déduites les quantités consommées par les chevaux en raison de l'évolution particulière de ce poste du bilan, d'autre part ajoutés les besoins nets d'importation de céréales et produits de la transformation animale, une estimation des disponibilités totales pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux) est alors mise en évidence.

Ces disponibilités doivent être alors confrontées à la consommation humaine directe, à la consommation humaine indirecte (produits de la transformation animale), à la consommation des bovins et aux besoins des industries agricoles et alimentaires (3).

115. Il convient donc de choisir une commune unité de référence permettant de calculer un solde consommation-production (4) tenant compte de tous les éléments présentés. L'unité de référence est l'unité céréalière (« Getreidewert ») qui est ainsi défini : 1 kg d'unité céréalière = 1 kg de céréales = 0,25 kg de pommes de terre = 0,9 kg d'issues.

Certes, une telle unité ne tient pas compte des différences nutritionnelles assez grandes existant entre l'avoine, le blé, l'orge ou le maïs, comme le fait par exemple l'unité fourragère où 1 kg de céréales représente 0,8 unité fourragère pour l'avoine, 1,0 unité fourragère pour l'orge, 1,1 unité fourragère pour le blé, 1,25 unité fourragère pour le maïs, mais, d'une part, la valeur nutritionnelle d'une céréale donnée diffère selon les productions considérées (bovins, porcins, volaille), d'autre part, les données statistiques actuellement disponibles sont entachées d'une marge d'erreurs souvent plus considérables que celles qui seraient faites en choisissant le système des unités cérésières (5).

Pour simplifier la présentation des résultats obtenus, ceux-ci ont été établis dans la forme classique des bilans d'approvisionnement en céréales.

LES HYPOTHÈSES DE BASE RETENUES POUR LE BILAN « 1970 »

116. Un certain nombre d'hypothèses supplémentaires ont dû être faites à l'occasion de l'établissement des bilans « 1970 » aussi bien pour les éléments « production » que pour les éléments « consommation ».

(1) Voir chap. II, par. 25 à 31 et chap. III, par. 68 à 70.

(2) Le manioc (et farine de manioc) n'est pas pris en considération, malgré le fait que ce produit se substitue aux céréales dans l'alimentation animale. La Communauté économique européenne a importé en 1960, 330 000 tonnes de manioc, les importations allemandes s'élevant à 300 000 tonnes.

(3) Dans les bilans de la situation en céréales, les besoins pour la production des produits de la transformation animale, les bovins et les ovins, les chevaux sont regroupés sous le poste alimentation animale.

(4) Solde commerce extérieur \pm variations de stocks.

(5) Par contre si la consommation de maïs et de blé se développait encore plus nettement, le problème devrait être reconsidéré.

Du point de vue de la production :

— le solde production-consommation humaine de *pommes de terre* devient plus important au cours de la période « 1958 » - « 1970 »; en raison de la réduction de la consommation humaine, de l'augmentation de la production (due en partie à l'hypothèse des superficies constantes) il a été admis que la totalité de ce solde serait affecté à la consommation animale, ce qui représente, pour la Communauté économique européenne, en « 1958 » : 4,6 millions de tonnes d'unités céréalières, en « 1970 » : 6,7 millions de tonnes d'unités céréalières (hypothèse faible); 6,8 millions de tonnes d'unités céréalières (hypothèse forte);

— le *taux de blutage* passerait, au niveau de la Communauté économique européenne, pour le blé, de 76 % à 74 %; une telle réduction signifie à la fois une augmentation des quantités de blé nécessaires à la production de la même quantité de farine, et une diminution des besoins en céréales pour l'alimentation animale, la même quantité de blé donnant par mouture une plus grande quantité d'issues;

— les besoins pour les *semences* et les *plants* ainsi que les *pertes* et les *déchets* ont été dans l'ensemble supposés constants au niveau « 1958 »;

— les besoins pour l'*alimentation des chevaux*, ânes et mulets ont été estimés, pour la Communauté économique européenne, à 3,2 millions de tonnes d'unités céréalières en « 1958 »; en tenant compte d'une diminution d'effectifs de 35 % (localisée surtout en France et en Italie) et d'une augmentation des besoins en céréales de 11 % (1 tonne de céréales par tête par an en « 1970 » contre 0,9 tonne en « 1958 »), les besoins en « 1970 » seraient de 2,4 millions de tonnes d'unités céréalières.

117. Du point de vue de la consommation :

— il n'a pas été établi de projections de production « 1970 » pour les produits transformés (porc, volaille, œufs) comme il a été dit précédemment (voir par. 38), la production peut toujours s'adapter à la consommation escomptée en « 1970 » aussi longtemps que des quantités suffisantes de céréales et de produits transformés sont disponibles sur le marché mondial; ainsi un besoin net d'importation de céréales en « 1970 » de 1,0 million de tonnes peut signifier ou 1 million de tonnes de céréales ou 0,2 million de tonnes de porc, si l'indice de consommation céréales : porc est 5,1 (tableau n° 44) (1);

(1) Voir chap. II, par. 26 et 27.

TABLEAU n° 44

Évolution de la consommation humaine : viande de porc, volaille, œufs

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
						Hypothèse d'accroissement de revenu	
						faible	forte
<i>Consommation par tête/an</i>							
Porc	« 1958 » (kg)	28,8	24,7	20,1	4,0	19,6	18,7
	« 1970 » (kg)	33,8	27,4	22,2	7,9	23,5	22,2
	« 1958 » = 100	(117,6)	(111)	(110)	(161)	(120)	(114)
Volaille	« 1958 » (kg)	3,1	5,4	7,8	2,8	1,3	4,3
	« 1970 » (kg)	9,5	8,7	10,1	5,9	8,0	7,8
	« 1958 » = 100	(306)	(161)	(130)	(211)	(616)	(181)
Œufs	« 1958 » (unités)	225	278	180	151	211	194
	« 1970 » (unités)	300	328	265	226	283	256
	« 1958 » = 100	(133)	(116)	(147)	(150)	(134)	(131)
<i>Consommation globale</i>							
« 1958 » = 100							
Porc	129	119	120	172	134	125	129
Volaille	331	171	140	229	721	197	214
Œufs	146	124	159	161	151	143	151
<i>Total (1)</i>							
« 1958 » = 100	139	123	131	176	143	135	141

(1) Après conversion de la consommation globale des produits précédents en unités céréales, sans progrès technique en matière d'indice de transformation.

— pour des raisons pratiques, l'hypothèse du maintien en « 1970 » des besoins nets d'importation de produits animaux au niveau « 1958 » a été faite; ces besoins nets d'importation représentent près de 1,5 million de tonnes d'unités céréalières;

— il a été admis en première analyse que les indices de consommation animale (quantités de céréales nécessaires à la production d'1 kg de viande de porc, de volaille et d'œufs) ne seraient pas affectés par le progrès technique au cours de la période « 1958 »-« 1970 » et resteraient donc au niveau « 1958 »;

— les besoins des bovins (viande et lait) ont été supposés augmenter de 4 millions de tonnes de céréales en raison de l'amélioration des rendements laitiers et du développement escompté des méthodes modernes de production de viande.

118. Le tableau n° 45 résume, pour la Communauté économique européenne, les tendances mises en évidence des principaux postes du bilan céréalier, après conversion en unités céréalières et sous forme d'indice tel que « 1958 » = 100.

TABLEAU n° 45

Tendances de la production et de la consommation des céréales et produits assimilés pour la C.E.E.

indice « 1958 » = 100

	Hypothèse faible		Hypothèse forte	
	Céréales	Céréales et pommes de terre	Céréales	Céréales et pommes de terre
<i>Production totale</i>	126	121	126	121
Quantités disponibles de la production indigène destinée à l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux)	131	128	131	128
<i>Consommation humaine totale</i>	124	123	127	126
dont : directe	100	100	99	98
porc, volaille œufs	133	135	140	141

Ce tableau montre que la production totale va s'accroître de 21 %, mais les quantités disponibles de la production indigène destinée à l'alimentation humaine et animale vont s'accroître de 28 % pour l'ensemble céréales et pommes de terre alors que les besoins ne vont s'accroître que de 23 % dans l'hypothèse faible et de 26 % dans l'hypothèse forte. On peut donc s'attendre entre « 1958 » et « 1970 » à ce que les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne ⁽¹⁾ soient plus ou moins maintenus en cas d'expansion rapide du « revenu » ⁽²⁾.

SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN « 1970 »

119. Compte tenu des données précédentes les besoins nets d'importation de céréales et produits assimilés passeraient de 11 millions de tonnes d'unités céréalières en « 1958 » à (10,0-11,65) millions de tonnes d'unités céréalières en « 1970 ».

En supposant maintenir en « 1970 » les besoins nets d'importation de produits animaux et de produits divers (issues) au niveau « 1958 », les besoins nets d'importation de céréales passeraient de 9,23 millions de tonnes de céréales (dont 0,35 million de tonnes en

variation de stocks) en « 1958 » à (8,37-9,95) millions de tonnes en « 1970 » selon les hypothèses d'accroissement de « revenu ».

Ainsi une expansion économique accélérée accroît légèrement les besoins d'importation, une expansion économique lente réduit les besoins d'importation par rapport à « 1958 » ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Ces besoins nets d'importation « 1958 » comprennent outre les importations nettes de céréales figurant au tableau n° 39 (soit 8,88 millions de tonnes d'unités céréalières), les sorties de stocks « 1958 » (soit 0,35 million de tonnes d'unités céréalières), les importations nettes de produits animaux (1,55 million de tonnes d'unités céréalières) ainsi que les importations de divers produits végétaux (soit 0,23 million d'unités céréalières), ces divers postes représentant plus de 11 millions de tonnes d'unités céréalières.

⁽²⁾ La consommation humaine totale va progresser légèrement moins vite que les quantités indigènes disponibles, mais ces dernières sont en valeur absolue moins importantes que la consommation humaine totale; par exemple si en « 1958 » 60 représente la consommation, 50 les quantités indigènes disponibles avec les taux précédents, nous avons comme écart « 1970 » ($60 \times 1,26$) — ($50 \times 1,28$) = 11,6 alors que l'écart « 1958 » est de 10.

⁽³⁾ Lors de l'étude 1965, les conclusions prévoyaient une diminution des besoins nets d'importation, même dans le cadre de l'hypothèse forte de « revenu », mais il était supposé un progrès en matière d'indice de consommation de l'ordre de 0,6 % par an (voir Étude n° 2, série « agriculture » — « Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans les pays de la C.E.E. », p. 116).

Bilan des céréales pour la C.E.E. (1)

en millions de tonnes de céréales

	« 1958 »			« 1970 »		
	Hypothèse faible d'accroissement de revenu			Hypothèse forte d'accroissement de revenu		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	11 021	10 815	21 836	11 021	10 815	21 836
Rendement (qx/ha)	22,6	23,6	23,1	27,4	30,7	29,0
Production	24,90	25,54	50,44	30,17	33,25	63,42
Variation des stocks	- 0,59	+ 0,24	- 0,35			
+ Importations brutes	4,60	8,78	13,38			
- Exportations brutes	3,31	1,19	4,50		+ 8,37	+ 8,37
Solde net commerce extérieur	+ 1,29	+ 7,59	+ 8,88			+ 9,95
Disponibilités	26,78	32,89	59,67	30,17	41,62	71,79
<i>Écoulement des approvisionnements</i>						
Alimentation animale	4,63	25,87	30,50	7,90	33,95	41,85
Semences	1,92	1,52	3,44	1,90	1,52	3,42
Usages industriels	0,04	2,59	2,63	0,05	3,37	3,42
Déchets	0,22	0,14	0,36	0,22	0,13	0,35
Alimentation humaine brute	19,97	2,77	22,74	20,10	2,65	22,75
Taux d'extraction (%)	75,9	75,8		74,0	71,2	71,2
Alimentation humaine nette	15,15	2,11	17,26	14,87	1,89	16,76
Degré d'auto-provisionnement (%)	93,0	77,7	84,5	100,0	80,0	88,3
				100,0	77,0	86,4

(1) Sauf riz.

120. Malgré les difficultés à ventiler les besoins en céréales, du poste alimentation animale en blé et céréales secondaires, cette ventilation a été tentée, en supposant qu'en « 1970 » toutes les quantités de blé produites dans la Communauté économique européenne seront utilisées d'abord pour l'alimentation humaine, ensuite pour l'alimentation animale, compte tenu du maintien d'un pourcentage raisonnable entre le blé et les céréales secondaires dans l'alimentation animale : 15 % de blé en « 1958 », 19 % en « 1970 » pour la Communauté économique européenne (25 % en France en « 1958 »). Dans ces conditions, les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne ne se feraient que sous forme de céréales secondaires, une telle évolution s'inscrivant dans la tendance récente.

Mais cet équilibre « théorique » mérite quelques réflexions. Il est possible que moins de blé que prévu soit consommé par les animaux; la Communauté augmente alors ses importations nettes de céréales secondaires, mais doit alors exporter en blé la contrepartie du supplément importé de céréales secondaires.

Dans le cas où les importations brutes de blé dit de qualité en provenance des pays tiers seraient maintenues au niveau « 1958 », ce qui représente entre 1,5 à 2 millions de tonnes, une augmentation dans l'utilisation animale des blés indigènes serait nécessaire pour équilibrer le marché du blé et seule l'étude de la composition des rations nationales permet de dégager les limites possibles de cette augmentation; il est également possible de maintenir les exportations brutes à leur niveau « 1958 », sous des formes diverses (blé, produits de la transformation animale, etc.).

SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT PAR ÉTAT MEMBRE

121. L'analyse par État membre montre de larges différences (voir tableau n° 47) (1).

En ce qui concerne les céréales secondaires, et avec une expansion rapide du « revenu », les besoins nets d'importation augmentent dans tous les États membres sauf en France, ces augmentations étant importantes dans la république fédérale d'Allemagne (2,28 millions de tonnes) en Italie (1,85 million de tonnes) et au Benelux (0,7 million de tonnes). Ces États offrent donc des débouchés intéressants pour les excédents français de céréales secondaires; des possibilités d'exportation de blé fourrager de la France vers ces États sont également possibles, à condition que le prix de vente corresponde aux prix des céréales secondaires.

122. En ce qui concerne le blé, la situation est différente; les besoins nets d'importation augmenteront en particulier dans la république fédérale d'Allemagne (0,66 million de tonnes) et aux Pays-Bas (0,17 million

de tonnes), mais des problèmes de qualité de farine se poseront notamment en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne (R.F.). Comme l'a montré l'étude des professeurs Soenen et Pelshenke (2) les besoins d'importation de blé de qualité peuvent être évalués à quelque 1,5 million de tonnes pour ces trois pays; une augmentation des quantités en blé de qualité étant nécessaire en « 1970 », on peut admettre que, par le maintien au niveau « 1958 » des importations de blé de qualité en provenance des pays tiers en « 1970 », les besoins supplémentaires de ces États membres en ces qualités de blé pourraient être satisfaits par l'Italie et dans une certaine mesure par la France.

En effet, l'Italie doit importer près de 3,2 millions de tonnes de céréales secondaires. Ce pays pourrait certes réduire le volume de ses importations par une plus grande utilisation de blé dans l'alimentation animale mais, d'une part, l'accroissement proposé ici est déjà considérable, d'autre part, les conditions naturelles italiennes favorisent la production de blé dur ou de blé de haute qualité.

Cependant, les considérations précédentes ne doivent pas faire oublier que dans le cadre du bilan « céréales » de la Communauté économique européenne, le maintien voire l'augmentation des importations brutes de blé en provenance des pays tiers nécessite ou une utilisation plus intense des blés indigènes pour l'alimentation animale, ou des exportations accrues de céréales soit sous forme de céréales, soit sous forme de produits animaux vers les pays tiers. Il en est de même en ce qui concerne l'évolution de la structure des échanges intracommunautaires; de même que la France peut exporter à la place de céréales des produits animaux (porc, volaille, œufs, viande bovine), de même les Pays-Bas, la Belgique peuvent augmenter leurs exportations de produits transformés vers les autres États membres, par recours à des importations supplémentaires de céréales. Mais de toute manière, les besoins nets en céréales de la Communauté économique européenne en « 1970 » ne seraient pas influencés par ces modifications dans les échanges intracommunautaires et resteraient au niveau précédemment indiqué (8,37-9,95 millions de tonnes).

INFLUENCE DES HYPOTHÈSES DE BASE SUR LES BESOINS NETS D'IMPORTATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (tableau n° 48)

123. Les résultats précédents appellent un certain nombre de commentaires, ne serait-ce que pour montrer l'influence tant des hypothèses de travail retenues lors de l'établissement des bilans « 1970 » que des hypothèses de base de cette étude.

(1) Voir annexe V B.

(2) Étude n° 7, série « agriculture »; « Problèmes relatifs à la qualité du blé, de la farine et du pain dans les pays de la C.E.E. », Commission, Bruxelles 1962.

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en céréales (sauf riz) dans les États membres

	Allemagne (R.F.)		France		Italie		Pays-Bas		U.E.B.L.		C.E.E.					
	Blé	C.S.	Blé	C.S.	Blé	C.S.	Blé	C.S.	Blé	C.S.	Blé	C.S.				
* 1968 *	Degré d'auto-provisionnement (%)															
	68,2	79,0	75,5	101,3	107,8	99,8	77,6	90,9	30,0	36,9	34,8	70,9	41,9	51,4	93,0	77,7
* 1970 *	Besoins nets d'importation (1) (2)															
	+ 1,81	+ 2,49	+ 4,30	- 1,32	- 0,11	- 1,43	+ 0,02	+ 1,35	+ 1,01	+ 2,15	+ 3,16	+ 0,36	+ 1,47	+ 1,83	+ 1,88	+ 7,35
* 1970 *	Degré d'auto-provisionnement (%)															
	64,6	72,9	70,3	126,5	126,5	112,3	69,9	90,9	29,0	35,0	33,2	74,6	44,4	54,1	100	80,0
* 1970 *	Besoins nets d'importation (1) (2)															
	+ 2,47	+ 4,11	+ 6,68	- 2,87	- 2,71	- 5,68	- 1,14	+ 2,80	+ 1,21	+ 2,66	+ 3,77	+ 0,34	+ 1,62	+ 1,86	-	+ 8,37
* 1970 *	Degré d'auto-provisionnement (%)															
	64,6	69,8	68,2	124,2	122,3	113,8	67,7	89,9	29,6	34,4	33,0	77,2	41,5	52,1	100	77,0
* 1970 *	Besoins nets d'importation (1) (2)															
	+ 2,47	+ 4,77	+ 7,24	- 2,87	- 2,85	- 5,02	- 1,27	+ 3,20	+ 1,18	+ 2,62	+ 3,80	+ 0,29	+ 1,72	+ 2,01	-	+ 9,95

(1) Solde commerce extérieur + variation de stocks.

(2) En supposant les importations nettes * 1968 * de produits animaux et d'issues, estimées respectivement à 1,55 million et 0,22 million de tonnes d'unités céréales, maintenues en * 1970 *

PROGRÈS TECHNIQUE ET INDICE DE CONSOMMATION ANIMALE

L'hypothèse d'absence de progrès technique en matière d'alimentation animale (voir par. 117) semble peu réaliste lorsque l'on examine l'évolution passée. C'est ainsi qu'il a été montré qu'au cours de la période 1900-1944, le progrès réalisé en Europe en matière d'indices de consommation animale avait été de l'ordre de 0,5 % par an ⁽¹⁾.

Le tableau n° 48 montre l'évolution des besoins nets d'importation selon diverses hypothèses quant aux taux de progrès technique en matière d'alimentation animale.

Un progrès de 0,6 % par an, pour la période « 1958 »-« 1970 » entraîne une diminution des besoins pour l'alimentation animale, donc — toutes choses restant égales par ailleurs — une diminution des besoins nets d'importation de 2,9 à 3 millions de tonnes de sorte que, en « 1970 » les besoins nets seraient compris entre 5,47 et 6,95 millions de tonnes contre 9,23 millions de tonnes en « 1958 » ⁽²⁾.

INFLUENCE DES VARIATIONS DE PRIX

124. Les estimations étant faites dans le cadre des prix constants, l'influence d'une variation des prix, tant du point de vue consommation que du point de vue production, doit être examinée avec attention puisque la fixation du prix constitue un élément

fondamental de toute politique économique en économie de marché. Mais si l'influence des variations de prix a fait l'objet du point de vue de la consommation alimentaire d'études économétriques assez nombreuses et que, de ce fait, des valeurs des coefficients d'élasticité de la demande par rapport au prix figurent dans la littérature, par contre dans le domaine de la production, seules les influences à court terme semblent avoir été étudiées, en particulier aux États-Unis.

PRIX ET CONSOMMATION

125. Si nous supposons que les valeurs des coefficients d'élasticité par rapport aux prix sont, pour la Communauté économique européenne, les suivantes :

farine de céréales	0
porc	— 0,25
volaille	— 0,50
œufs	— 0,40

une baisse de 10 % des prix à la consommation entraînerait une augmentation de consommation de

porc	2,5 %
volaille	5 %
œufs	4 %

⁽¹⁾ H. B. Krohn « Die Futtergetreidewirtschaft » (1900-1944), numéro spécial (n° 165) des « Berichte über Landwirtschaft », Hambourg et Berlin 1956, p. 56.

⁽²⁾ Importations nettes des produits animaux et autres maintenues au niveau « 1958 ».

TABLEAU n° 48

Influence des divers facteurs sur les besoins nets d'importation en céréales en « 1970 » de la C.E.E. ⁽¹⁾

Hypothèses de base	« 1970 »		
	« 1958 »	Accroissement revenu faible	Accroissement revenu fort
Prix constants, superficies constantes, maintien des importations nettes de produits animaux au niveau de « 1958 » et autres produits végétaux, sans progrès technique en matière d'alimentation	+ 9,23	+ 8,37	+ 9,95
<i>Influence possible</i>			
1) d'un progrès technique en matière d'alimentation animale selon des taux de progrès :			
de 0,4 % par an		(— 1,9)	(— 2,0)
de 0,6 % par an		(— 2,9)	(— 3,0)
2) d'une baisse de prix de consommation de 5 % pour le porc, la volaille et les œufs		(+ 0,8)	(+ 0,8)
3) d'une extension de la production céréalière en France permettant l'utilisation de toutes les capacités de production techniquement disponibles		(— 5,7)	(— 5,7)

⁽¹⁾ Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur + variation de stocks.

Compte tenu, d'une part, des possibilités de réduction des marges de commercialisation existantes dans certains États membres, d'autre part, du fait que, dans d'autres pays, une baisse éventuelle du prix des céréales de 15 % peut provoquer par exemple une baisse du prix du porc à la production de 10 % et de la viande de porc à la consommation de 5 %, une baisse de 5 % semble constituer un maximum, la consommation de ces produits — et par conséquent les besoins en céréales pour la transformation animale — pourrait donc augmenter de 0,8 million de tonnes.

Ainsi est mise en évidence l'influence prépondérante du facteur « revenu » en matière de comportement alimentaire, vu les faibles possibilités de variations des prix. Dans cette hypothèse d'une baisse de prix de 5 %, les besoins nets d'importation en céréales de la Communauté économique européenne passeraient de 9,2 millions de tonnes en « 1958 » à (9,2-10,8) millions de tonnes en « 1970 ».

PRIX ET PRODUCTION

126. Étudier l'influence d'une variation des prix sur la production des céréales revient à analyser le cas de la France qui dispose d'un large potentiel de production non utilisé en matière céréalière comme l'a montré le chapitre III. Compte tenu des études entreprises et dont les résultats ont été commentés aux paragraphes 72 à 76, il semble techniquement possible de produire en France en « 1970 » plus de 32 millions de tonnes de céréales, soit un accroissement de production de 5,7 millions de tonnes (63 %) par rapport aux estimations « 1970 » faites à prix constants et superficies « 1958 ». Un tel accroissement de production française supposerait une augmentation importante des prix réels des céréales de plus de 20 %. Une telle augmentation serait surtout imputable à l'accroissement des superficies qui passeraient de 9 millions d'ha en « 1958 » à plus de 10,5 millions d'ha, soit un accroissement de 16 %, les rendements étant estimés en « 1970 » à 30,6 qx/ha contre 29,3 qx/ha dans cette étude.

Dans cette hypothèse, les besoins nets d'importation de la Communauté économique européenne ne seraient plus en « 1970 », dans le cas d'une expansion économique lente, que de 2,7 millions de tonnes contre 9,2 millions de tonnes en « 1958 ». Mais avec une expansion économique rapide les besoins en « 1970 » seraient de 4,3 millions de tonnes, en raison notamment de l'augmentation de consommation des produits animaux.

127. En résumé, les estimations des besoins nets d'importation en céréales dans la Communauté économique européenne peuvent varier dans une large mesure selon les hypothèses de travail retenues, le tableau n° 48 montrant l'influence relative de chaque hypothèse de travail retenue, toutes choses étant égales par ailleurs.

C'est ainsi par exemple qu'avec

— un progrès technique en matière d'alimentation de 0,6 % par an,

— une baisse de prix de consommation de 5 % pour la viande de porc, de volaille et les œufs,

— un accroissement selon les limites techniquement possibles de la production céréalière en France, accroissement provoqué par une politique de revalorisation notable des prix des céréales (+ de 20 %) :

Les besoins nets d'importations de céréales seraient en « 1970 » de l'ordre de 4,3 millions de tonnes en cas d'expansion forte du « revenu » contre 9,2 millions de tonnes en « 1958 ». Dans le cas d'une expansion économique lente, la Communauté économique européenne serait voisine de l'auto-suffisance. L'évolution du marché des céréales de la Communauté économique européenne dépend donc dans une large mesure de l'action des facteurs suivants : vitesse de diffusion du progrès technique et taux d'expansion économique de la Communauté économique européenne et notamment le niveau du prix communautaire des céréales.

CHAPITRE V

PERSPECTIVES « 1970 » POUR QUELQUES MARCHÉS AGRICOLES
DANS LE CADRE D'UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE

128. Au moment où, à la suite de demandes d'adhésion ou d'association présentées par un certain nombre d'États européens, des négociations sur ces problèmes ont lieu ou vont incessamment avoir lieu, il semble indispensable d'envisager les conséquences d'un élargissement éventuel du Marché commun par l'entrée dans la Communauté économique européenne du Danemark, de la Norvège et du Royaume-Uni. C'est pourquoi ce chapitre est consacré à l'examen des perspectives qui pourraient s'ouvrir sur le plan de quelques marchés agricoles dans le cadre d'une Communauté élargie à neuf États. Bien que les perspectives « 1970 » pour ces trois pays aient été établies par la F.A.O. (1) selon des méthodes analogues à celles mises en œuvre dans cette étude, la comparabilité des résultats obtenus n'est pas parfaite, ne fût-ce que pour des raisons statistiques. En outre, l'ampleur du travail entrepris par la F.A.O. (perspectives mondiales) ne permettait pas aux services

responsables de cette organisation des analyses aussi approfondies que celles qui ont été faites pour les « 6 »; cependant, malgré des résultats moins élaborés pour les « 3 » que pour les « 6 », il est raisonnable d'admettre que les tendances mises en évidence sont dans l'ensemble correctes, compte tenu des marges d'erreurs traditionnellement admises dans ce genre d'exercice.

LES HYPOTHÈSES DE BASE DES « 3 »

129. Les hypothèses de base des « 3 » ont été établies par les services de la F.A.O. en collaboration avec les services des Nations unies et sont reprises dans le tableau n° 49.

(1) Produits agricoles — projections pour « 1970 »; rapport de la F.A.O. sur les produits, Rome 1962.

TABLEAU n° 49
Hypothèses de base

A. Population

	<i>en millions d'habitants</i>					
	« 6 »	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 3 »	« 9 »
« 1958 »	169,1 (100,0)	4,5 (100,0)	3,5 (100,0)	51,9 (100,0)	59,9 (100,0)	229,0 (100,0)
« 1970 »	183,8 (108,7)	4,9 (108,0)	3,9 (111,0)	54,5 (105,0)	63,3 (105,7)	247,1 (107,9)

B. « Revenu » par tête (1)

	<i>en pourcentage</i>	
	Hypothèse faible	Hypothèse forte
<i>Consommation privée par tête</i>		
Allemagne (R.F.)	4,0	4,8
U.E.B.L.	2,0	3,1
France	3,6	4,4
Italie	4,4	5,1
Pays-Bas	4,1	4,9
C.E.E.	4,0	4,9
<i>Produit national brut par tête</i>		
Danemark	2,0	3,0
Norvège	2,0	3,0
Royaume-Uni	2,0	3,0

(1) Taux d'accroissement géométrique annuel.

A. HYPOTHÈSE DÉMOGRAPHIQUE (tableau n° 49 A)

Le taux de croissance démographique des « 3 » considérés ensemble est plus faible (indice 105,7) que celui des « 6 » (indice 108,7), en raison du faible taux de croissance du Royaume-Uni, le plus faible des « 9 ».

Ainsi, en « 1970 », la population des « 3 » serait de l'ordre de 63,3 millions contre 59,9 millions en « 1958 », la population du Royaume-Uni représentant 86 % de la population des « 3 ».

Dans ces conditions, la population des « 9 » passerait de 229 millions en « 1958 » à 247,1 millions en « 1970 », soit un accroissement de « 107,9 » (« 6 » = 109,7), les « 6 » représentant 74 % de la population des « 9 ».

B. HYPOTHÈSE DE « REVENU » (tableau n° 49 B)

L'indicateur de « revenu » retenu par la F.A.O. pour ces trois États a été le produit national brut par tête, les taux de croissance étant de 2 % par an dans l'hypothèse faible et de 3 % dans l'hypothèse forte.

Il n'a pas été possible de calculer un accroissement de « revenu » pour l'ensemble des « 9 », l'indicateur de « revenu » des « 6 » étant la consommation privée par tête; cependant, et à titre d'information, les données relatives aux « 6 » et aux « 3 » ont été rassemblées sur le même tableau n° 49.

PROJECTIONS EN MATIÈRE
DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

130. Après avoir choisi ou des valeurs pour les coefficients d'élasticité ou des fonctions de consommation, une projection de la consommation individuelle par produit a été faite dans le cas des deux hypothèses précédentes d'accroissement du produit national brut par tête. A fin de comparaison, il a été calculé à posteriori pour les « 3 » les valeurs des coefficients d'élasticité apparente constante; ces valeurs figurent dans le tableau n° 50; il faut souligner que ces valeurs ne peuvent être comparées à celles figurant dans le tableau n° 4, l'indicateur de « revenu » n'étant pas le même pour les « 6 » et les « 3 » en raison du choix du produit national brut, les valeurs obtenues pour les « 3 » sont systématiquement biaisées vers le haut; comme pour les « 6 », le taux d'accroissement annuel de la consommation privée est supérieur au taux d'accroissement du produit national brut de 0,5 % environ et afin de permettre une comparaison valable, il a été calculé des valeurs des coefficients d'élasticité apparente constante pour les « 6 » par rapport au produit national brut par tête (1).

Ce tableau montre que, d'une manière générale, les valeurs des coefficients d'élasticité sont, pour les « 6 », supérieures à celles des « 3 »; en effet cela s'explique en raison du plus haut niveau des rations alimentaires

(1) Voir pour les « 6 », chap. II, par. 15 à 17, tableau n° 4.

TABLEAU n° 50

Valeur des coefficients d'élasticité de la consommation individuelle par rapport au « revenu » en termes de quantités chez les « 9 »

Élasticité apparente constante

	« 6 »		Danemark	Norvège	Royaume-Uni
	consommation privée	P.N.B.	P.N.B.	P.N.B.	P.N.B.
<i>Viande</i>					
Viande bovine	0,62	0,88	0,75	0,81	0,61
Viande porcine	0,31	0,70	0,50	0,37	0,37
Volaille	1,05	1,09	1,15	1,17	1,11
Œufs	0,60	0,87	0,61	0,78	0,59
<i>Produits laitiers</i>					
Ensemble des produits laitiers	0,25	0,30	0,06	0,03	0,09
Lait et produits assimilés	0,12	0,45	0,00	0,29	0,00
Fromage	0,42	0,77	0,48	0,59	0,55
Beurre	0,29	0,70	0,59	0,84	0,59
Matières grasses (avec beurre)	0,13	0,46	— 0,06	— 0,37	0,06
<i>Fruits et légumes</i>					
Sucre	0,75	0,82	0,77	0,70	0,77
Céréales	0,38	0,74	0,00	0,48	0,00
	0,26	— 0,56	— 0,64	— 0,61	— 0,64

N.B. pour les « 6 », voir par. 15 à 17, tableau n° 4 (chap. II).

TABLEAU n° 51

Évolution de la consommation individuelle chez les « 9 »

Hypothèse forte d'accroissement de « revenu »

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	Danemark	Norvège	Royaume- Uni
<i>Calories</i> (tête/jour)	« 1958 »	2 940 (100,0)	2 948 (100,0)	2 903 (100,0)	2 609 (100,0)	2 887 (100,0)	3 420 (100,0)	3 060 (100,0)	3 280 (100,0)
	« 1970 » faible	2 945 (100,1)	2 996 (101,6)	2 970 (102,3)	2 882 (110,4)	2 954 (102,3)	3 420 (100,0)	3 030 (99,0)	3 280 (100,0)
	« 1970 » forte	2 940 (100,0)	3 017 (102,3)	3 014 (103,8)	2 898 (110,8)	2 982 (103,3)	3 420 (100,0)	3 090 (101,0)	3 280 (100,0)
<i>Protéines animales</i> (gr/tête/jour)	« 1958 »	46,3 (100,0)	47,1 (100,0)	52,3 (100,0)	26,1 (100,0)	44,0 (100,0)	55,0 (100,0)	50,0 (100,0)	51,0 (100,0)
	« 1970 » faible	53,3 (115,1)	53,8 (114,2)	62,0 (118,5)	37,5 (143,7)	51,9 (117,9)	58,3 (106,0)	52,5 (105,0)	54,0 (106,0)
	« 1970 » forte	54,9 (118,6)	56,6 (120,2)	64,0 (122,4)	39,3 (150,6)	52,8 (120,0)	59,4 (108,0)	54,0 (108,0)	55,6 (109,0)
<i>Viande bovine</i>	« 1958 »	17,9 (100,0)	21,9 (100,0)	28,7 (100,0)	12,6 (100,0)	17,3 (100,0)	22,7 (100,0)	14,1 (100,0)	22,7 (100,0)
	« 1970 » forte	25,1 (140,2)	27,8 (126,9)	34,4 (119,9)	24,3 (192,9)	22,4 (129,5)	26,6 (117,0)	17,0 (121,0)	24,8 (110,0)
<i>Viande porcine</i>	« 1958 »	28,8 (100,0)	24,7 (100,0)	20,1 (100,0)	4,9 (100,0)	19,6 (100,0)	41,0 (100,0)	15,2 (100,0)	19,8 (100,0)
	« 1970 » forte	33,8 (117,4)	27,4 (111,0)	22,2 (110,4)	7,9 (161,2)	23,5 (120,0)	43,9 (107,0)	15,8 (104,0)	20,5 (104,0)
<i>Volaille</i>	« 1958 »	3,1 (100,0)	5,4 (100,0)	7,8 (100,0)	2,8 (100,0)	1,3 (100,0)	3,5 (100,0)	1,1 (100,0)	4,9 (100,0)
	« 1970 » forte	9,5 (306,4)	8,7 (161,1)	10,1 (129,5)	5,9 (210,7)	8,0 (615,8)	6,1 (174,0)	3,1 (282,0)	8,1 (165,0)
<i>Œufs</i> (unités)	« 1958 »	225 (100,0)	278 (100,0)	180 (100,0)	151 (100,0)	211 (100,0)	162 (100,0)	134 (100,0)	250 (100,0)
	« 1970 » forte	300 (133,3)	328 (115,9)	265 (147,2)	226 (149,7)	283 (134,1)	177 (110,0)	160 (119,0)	274 (109,0)
<i>Lait et produits assis- milés</i>	« 1958 »	132,5 (100,0)	107,1 (100,0)	108,0 (100,0)	57,8 (100,0)	157,3 (100,0)	176 (100,0)	251 (100,0)	171 (100,0)
	« 1970 » forte	132,5 (100,0)	108,0 (101,0)	108,0 (100,0)	82,5 (142,8)	157,3 (100,0)	176,0 (100,0)	238 (97,0)	171 (100,0)
<i>Fromage</i>	« 1958 »	4,4 (100,0)	5,4 (100,0)	8,8 (100,0)	7,2 (100,0)	7,1 (100,0)	7,4 (100,0)	8,7 (100,0)	4,4 (100,0)
	« 1970 » forte	4,9 (111,4)	5,8 (107,4)	11,2 (127,3)	9,8 (136,1)	9,2 (129,6)	7,8 (106,0)	9,5 (109,0)	4,7 (108,0)
<i>Beurre</i> (en graisse)	« 1958 »	6,3 (100,0)	8,1 (100,0)	6,1 (100,0)	1,4 (100,0)	3,6 (100,0)	9,7 (100,0)	2,3 (100,0)	8,5 (100,0)
	« 1970 » forte	7,3 (115,9)	7,5 (92,6)	7,3 (119,7)	1,5 (107,1)	6,0 (166,1)	10,6 (109,0)	3,6 (123,0)	9,4 (109,0)
<i>Ensemble des matières grasses</i> (sans graisse d'abat- tage, avec beurre, en graisse)	« 1958 »	25,2 (100,0)	21,3 (100,0)	17,5 (100,0)	15,7 (100,0)	24,9 (100,0)	28,2 (100,0)	25,0 (100,0)	22,2 (100,0)
	« 1970 » forte	25,2 (100,0)	22,0 (103,3)	19,1 (109,1)	19,0 (121,0)	24,9 (100,0)	27,9 (99,0)	24,0 (96,0)	22,4 (101,0)
<i>Fruits et légumes</i>	« 1958 »	117,5 (100,0)	116,0 (100,0)	174,2 (100,0)	198,9 (100,0)	118,5 (100,0)	123,0 (100,0)	102,0 (100,0)	116,0 (100,0)
	« 1970 » forte	158,2 (134,6)	148,7 (128,2)	209,6 (120,3)	281,4 (141,5)	149,9 (126,5)	145,0 (118,0)	116,0 (114,0)	137,0 (118,0)
<i>Sucre</i>	« 1958 »	28,1 (100,0)	33,2 (100,0)	30,3 (100,0)	18,7 (100,0)	39,8 (100,0)	47,2 (100,0)	38,1 (100,0)	49,7 (100,0)
	« 1970 » forte	30,9 (110,0)	40,0 (120,5)	33,8 (111,6)	30,7 (164,2)	51,2 (129,4)	47,2 (100,0)	40,4 (106,0)	49,7 (100,0)
<i>Céréales</i> (sauf riz)	« 1958 »	84,9 (100,0)	90,4 (100,0)	100,4 (100,0)	129,4 (100,0)	82,8 (100,0)	80,3 (100,0)	82,0 (100,0)	83,1 (100,0)
	« 1970 » forte	73,2 (86,2)	80,0 (88,5)	90,5 (90,1)	117,1 (90,5)	69,4 (83,8)	71,4 (89,0)	73,8 (90,0)	74,0 (89,0)

des « 3 », en particulier au Royaume-Uni et au Danemark (voir chap. II, par. 22); en calories originelles et en « 1958 », la ration danoise représentait 11 847 calories, la ration anglaise 11 282 et les rations des pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie (4 883 calories) variaient de 8 000 à 8 500 calories originelles. ⁽¹⁾

PROJECTIONS EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

131. Le tableau n° 51 rassemble, pour les principaux produits étudiés, les projections individuelles dans le cadre de l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu »; à titre de comparaison, les données correspondant aux États membres de la Communauté économique européenne ont été reportées sur ce même tableau.

Du point de vue protéines animales, les « 3 » sont en « 1958 » au niveau français (52 gr/tête/jour) qui est supérieur au niveau moyen des « 6 »; en « 1970 », la France se situera à un niveau très élevé (64 gr/tête/jour) mais encore inférieur au niveau « 1958 » des États-Unis. L'Italie atteindra vraisemblablement 40 gr/tête/jour et les autres pays de la Communauté se situeront entre 53 et 57 gr/tête/jour.

D'une manière générale, en raison des niveaux de consommation actuels plus élevés au Danemark et au Royaume-Uni que dans les pays de la Communauté économique européenne, les augmentations de consommation individuelles sont, d'une part plus faibles que celles des « 6 », d'autre part moins élastiques aux variations du « revenu », « revenu » lui-même

assez faible. Dans ces conditions, et du point de vue consommation globale, les « 3 » jouent un rôle stabilisateur dans une Communauté élargie à « 9 », d'une part en freinant le rythme d'accroissement des « 6 », d'autre part en réduisant l'écart entre consommation à « revenu » élevé et consommation à « revenu » faible.

LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION ACTUELLE

132. Dans tous les États, la production du lait s'est développée plus rapidement que la consommation en produits laitiers au cours de la période 1950/1952 - 1959/1960, entraînant généralement une hausse du degré d'auto-provisionnement (tableau n° 52) ⁽²⁾ par exemple pour le beurre, Allemagne (R.F.) (93,2 à 95,5), U.E.B.L. (78,3 à 107,0), Communauté économique européenne (98,1 à 102,9), Royaume-Uni (5,2 à 7,1).

Ce phénomène est plus marqué si l'on considère l'ensemble des produits laitiers; par exemple les besoins nets d'exportation de la Communauté économique européenne seront élevés en « 1958 » à l'équivalent de 1,7 million de tonnes de lait dont + 0,4 en variation de stocks. Mais l'évolution est différente pour le beurre, le fromage et les autres produits selon la politique laitière poursuivie par les États et la situation des marchés.

⁽¹⁾ 1 calorie originelle = 1 calorie d'origine végétale = 1/7 calorie animale.

⁽²⁾ Voir également chap. IV, tableau n° 24 A.

TABLEAU n° 52

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation de beurre et fromage chez les « 9 » ⁽²⁾

	C.E.E.		Danemark		Norvège		Royaume-Uni		« 9 »	
	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage	Beurre	Fromage
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>										
1950/1951 à 1952/1953	98,1	101,7	530,8	275,9	127,3	103,4	5,2	26,5	81,1	92,3
« 1958 »	101,1	99,6	315,9	305,6	145,5	122,6	7,4	44,5	76,8	96,8
1959/1960	102,9	100,6	343,9	297,4	154,5	144,4	7,1	45,7	79,3	98,4
1960/1961 ⁽¹⁾			326,8	280,5	145,5	134,5	9,8	47,5		
<i>Besoins nets d'importation (000 t)</i>										
1950/1951 à 1952/1953	+ 11	- 16	- 112	- 51	- 3	- 1	+ 288	+ 155	+ 184	+ 87
« 1958 »	- 9	+ 5	- 95	- 74	- 5	- 8	+ 411	+ 126	+ 302	+ 49
1959/1960	- 18	- 6	- 100	- 75	- 6	- 12	+ 392	+ 119	+ 268	+ 26
1960/1961 ⁽¹⁾			- 93	- 74	- 5	- 10	+ 406	+ 127		

⁽¹⁾ Provisoire.

⁽²⁾ Les besoins nets d'importation représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stock.

Par exemple en Allemagne (R.F.), les importations nettes de beurre et de fromage augmentent au cours de la période, mais pour le beurre, le degré d'auto-provisionnement augmente alors que pour le fromage il diminue; ces divergences proviennent notamment du fait que le fromage est libéré tandis que les importations de beurre sont toujours soumises à des restrictions quantitatives.

Au Royaume-Uni, les importations de beurre se stabilisent aux environs de 400 000 tonnes, tout en maintenant des exportations au Commonwealth; mais comme la production indigène de lait augmente régulièrement et que la consommation de lait liquide reste inchangée, les excédents de lait sont de plus en plus transformés en fromage, augmentant ainsi le degré d'auto-provisionnement en fromage.

133. En « 1958 », le degré d'auto-provisionnement s'établit pour les « 9 » aux environs de 94,5 pour l'ensemble des produits laitiers ⁽¹⁾. Comme les « 6 » avaient un degré d'auto-provisionnement de 103 %, cela veut dire que pour les « 3 », il s'établit aux environs de 75 % (voir tableaux nos 56A et B).

Les « 6 » étaient en « 1958 » légèrement exportateurs nets, de l'ordre de 1,7 million de tonnes de lait pour l'ensemble des produits laitiers, avec une légère position exportatrice en ce qui concerne le beurre (— 9 000 t) et importatrice pour le fromage (+ 5 000 t), et une assez forte position exportatrice pour les laits transformés (poudre, lait condensé).

La situation chez les « 3 » est assez différente; la Norvège est exportatrice nette pour de faibles quantités (0,2 million de tonnes de lait), le Danemark est exportateur net, en particulier de beurre (environ 100 000 tonnes) et de fromage (74 000 tonnes), les exportations totales de ce dernier pays représentant l'équivalent de 3,2 millions de tonnes de lait, soit 60 % de sa production. Par rapport au marché mondial, les exportations danoises de beurre et fromage représentent respectivement 18 % et 17 %.

Le Royaume-Uni est toujours le plus grand importateur de produits laitiers du monde. Ses besoins nets d'importation représentent l'équivalent de près de 11 millions de tonnes de lait, soit 92 % de sa production estimée à 11,9 millions de tonnes. Les besoins nets d'importation de beurre se sont élevés en « 1958 » à plus de 400 000 tonnes, soit 72 % des importations brutes mondiales, celles du fromage à 125 000 tonnes, soit 29 % des importations brutes mondiales. Mais il faut noter que depuis « 1958 », les importations de poudre et produits analogues se sont brusquement accrues, en particulier celles de lait écrémé en poudre. Mais le degré d'auto-provisionnement tend à augmenter passant, de « 1958 » à 1960/1961, de 7,4 % à 10 % pour le beurre; de 45 % à 48 % pour le fromage.

Dans ces conditions, en raison de la position dominante du Royaume-Uni en matière de commerce mondial, les importations nettes des « 9 » seront très largement influencées par la position commerciale anglaise, comme le montre le tableau n° 52.

En « 1958 », les besoins nets d'importation des « 9 » (commerce intra-« 9 » déduit) se sont élevés :

— pour le beurre à 300 000 tonnes soit environ 55 % du commerce mondial,

— pour le fromage à 50 000 tonnes soit environ 12 % du commerce mondial.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DES PRODUITS LAITIERS

134. Le tableau n° 53 donne la structure des importations brutes de beurre et de fromage de la Communauté économique européenne, du Royaume-Uni et des « 9 » en 1958/1960 ⁽²⁾.

En ce qui concerne le fromage, la « C.E.E. » a importé 91 000 tonnes, le Royaume-Uni 131 000 tonnes (les importations mondiales s'élèvent à près de 440 000 tonnes); les deux tiers des importations de la C.E.E. proviennent des pays scandinaves, la Suisse lui fournissant un cinquième environ. Quant au Royaume-Uni, les trois quarts de ses importations, soit 100 000 tonnes proviennent du Commonwealth (dont 80 000 tonnes de Nouvelle-Zélande) la C.E.E. et le Danemark lui fournissant 13 et 10 000 tonnes.

Ainsi dans une Communauté élargie à « 9 » (commerce intra déduit) 144 000 tonnes de fromage auraient été importées en 1958/1960 dont 100 000 tonnes en provenance du Commonwealth (pour le Royaume-Uni presque exclusivement), 20 000 tonnes en provenance de Suisse (pour les « 6 »), 9 000 tonnes en provenance de Finlande et de Suède (pour les « 6 »).

135. En ce qui concerne le beurre, les importations brutes des « 6 » s'élèvent à près de 27 000 tonnes, celles du Royaume-Uni à 417 000 tonnes (importations mondiales 550 000 tonnes). Les principaux fournisseurs de la C.E.E. sont le Commonwealth (8 300 tonnes) et le Danemark (5 800 tonnes), la Suède, l'Autriche et l'Argentine, ces pays exportant chacun environ 2 500 tonnes.

Quant au Royaume-Uni, premier pays importateur de beurre du monde, plus de la moitié de ses impor-

⁽¹⁾ Convertis selon la règle utilisée au chap. IV, par. 80.

⁽²⁾ La structure des importations brutes de beurre et de fromage a été établie sur base des statistiques du commerce extérieur (années « calendriers ») et non sur base des données contenues dans les bilans (années agricoles). C'est pourquoi les chiffres du tableau n° 53 ne correspondent pas entièrement aux données citées dans d'autres paragraphes de ce chapitre.

tations brutes proviennent du Commonwealth (232 000 tonnes), un quart du Danemark (98 000 tonnes); les autres pays exportent vers le Royaume-Uni des quantités plus faibles : « 6 » : 23 000 tonnes, Pologne : 18 000 tonnes, Argentine : 11 500 tonnes.

Les principaux fournisseurs des « 6 » sont donc le Danemark (beurre et fromage), puis assez loin le Commonwealth (beurre), la Suisse (fromage), l'Autriche (beurre et fromage).

Les principaux fournisseurs du Royaume-Uni sont le Commonwealth et principalement la Nouvelle-Zélande, le Danemark pour le beurre, puis assez loin la C.E.E. (beurre et fromage).

C'est pourquoi le Commonwealth (Nouvelle-Zélande et Australie) aurait été de loin le principal fournisseur des « 9 », loin devant l'Autriche, la Finlande et la Suisse. Ainsi dans une Communauté élargie à « 9 » (commerce intra déduit), 313 000 tonnes de beurre auraient été importées, les quatre cinquièmes, soit 240 000 tonnes, provenant du Commonwealth, dont 167 000 tonnes de Nouvelle-Zélande.

TENDANCES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION EN PRODUITS LAITIERS « 1958 » - « 1970 »

136. En raison des hauts niveaux de consommation actuelle chez les « 3 », en particulier au Danemark et au Royaume-Uni, l'augmentation de la consommation globale y sera relativement faible, de l'ordre de 9 à 11 %, le beurre (surtout en Norvège) et le fromage étant les seuls produits responsables de cette évolution (voir par. 132).

Pour les « 6 », la consommation globale pourrait s'accroître de 22 à 25 % (chap. II, par. 28) selon les hypothèses de revenu considérées et à prix constants; la consommation augmenterait le plus en Italie pour l'ensemble des produits laitiers (38 à 43 %) (bas niveau de consommation et hausse rapide des « revenus »), aux Pays-Bas (43 à 50 %) pour le beurre, en France (19 à 23 %) pour le beurre et le fromage, et dans la république fédérale d'Allemagne (17 à 20 %) pour le beurre.

C'est pourquoi les tendances de la consommation des « 9 » reflètent-elles les tendances escomptées pour les « 6 », toutefois à un niveau légèrement inférieur, puisque l'accroissement global selon les hypothèses de « revenu » considérées est de 18 à 21 % (tableau n° 54) (1).

137. L'évolution de la production est fonction de l'évolution des effectifs et des rendements. L'analyse de la période 1950/1952 - « 1958 » montre que, pour les « 6 », c'est l'évolution du rendement (+ 14 %) qui est en majeure partie responsable de l'accroissement notable de la production (+ 24 %), avec une seule

exception : la France où les effectifs se sont développés selon un rythme plus rapide (+ 18 %) que celui des rendements (13 %).

Si le Danemark semble avoir eu un comportement semblable à la majorité des « 6 », par contre, au Royaume-Uni les accroissements de la production sont dus pour moitié aux variations des effectifs et moitié à l'accroissement des rendements (chap. III, par. 46-49). L'évolution future va donc dépendre du maintien ou du non-maintien des tendances passées; c'est pourquoi, compte tenu de la croissance des effectifs de vaches au Royaume-Uni (2), deux hypothèses pour les effectifs ont été choisies, l'une supposant les effectifs constants de vaches, niveau « 1958 », l'autre supposant que les effectifs de vaches continueront à se développer selon les rythmes passés comme le montrent les tableaux n°s 56 A et B, passant :

— pour les « 6 » de 22,020 millions de têtes en « 1958 » à 25,460 millions de têtes en « 1970 » (soit + 16 %),

— pour les « 3 », c'est-à-dire par le seul fait du Royaume-Uni, de 6,175 millions de têtes en « 1958 » à 6,640 millions de têtes en « 1970 » (soit + 7 %),

— pour les « 9 » de 27,161 millions de têtes en « 1958 » à 30,904 millions de têtes en « 1970 » (soit + 14 %).

138. En ce qui concerne les rendements, le tableau n° 55 montre l'évolution au cours des années 1950/1952 - « 1958 » et les projections « 1970 ». Les rendements du Danemark et du Royaume-Uni sont en « 1958 » supérieurs au rendement moyen des « 6 » et le rendement du Danemark le place au niveau de la Belgique et immédiatement après les Pays-Bas. Les hypothèses retenues par la F.A.O. pour les « 3 », semblent vraisemblables, surtout du point de vue des valeurs absolues; cependant, le taux d'accroissement prévu pour la période « 1958 » - « 1970 » pour le Danemark paraît très optimiste compte tenu de l'évolution passée alors qu'il semble faible pour le Royaume-Uni (3).

139. Dans ces conditions, la production laitière des « 3 » pourrait s'accroître de 13 à 18 % passant de 19 millions de tonnes de lait à (21,2-22,4) millions de tonnes en « 1970 », selon que les effectifs de vaches sont ou non constants. Compte tenu des projections établies pour les « 6 » au cours du chapitre III (par. 48-49), la production brute des « 9 » pourrait s'accroître de 17 à 31 %, passant de 77,2 millions de tonnes de lait en « 1958 » à (90,2-101,0) millions de tonnes en « 1970 ».

Vu la consommation animale particulièrement importante chez les « 6 » (chap. IV, par. 81, note (1)),

(1) Représentant entre 16 et 18 millions de tonnes de lait.

(2) Les producteurs anglais ont, semble-t-il, refusé d'envisager e contingentement du nombre de vaches.

(3) Pour une analyse détaillée de la situation des « 6 », voir chap. IV, par. 80 à 88.

TABLEAU n° 53.
Structure des importations des « 9 »
Moyenne 1958/1960

Produit : fromage

en tonnes

	C.E.E. (1)		Royaume-Uni		« 9 » (2)	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<i>Importations totales</i>	91 132	100	131 241	100		
dont en provenance de :						
C.E.E.			13 613	10,4		
Royaume-Uni	1 035	1,2	—	—		
Danemark	46 310	50,8	10 332	7,9		
Norvège	4 127	4,5	3 192	2,4		
Autres pays	39 660	43,5	104 104	79,3	143 974	100
dont :						
Commonwealth	1 157	1,3	99 932	76,1	101 092	70,2
dont :						
Nouvelle-Zélande	814	0,9	79 259	60,4	80 073	55,6
Australie	284	0,3	11 853	9,0	12 137	8,4
Canada	59	0,1	8 014	6,1	8 073	5,6
Suisse	20 122	22,1	873	0,7	21 124	14,7
Autriche	7 097	7,8	95	0,1	7 192	5,0
Finlande	6 600	7,2	549	0,4	7 192	5,0
Suède	2 153	2,4	247	0,2	2 418	1,7
Autres pays	2 531	2,7	2 408	1,8	4 956	3,4

Produit : beurre

en tonnes

	C.E.E. (1)		Royaume-Uni		« 9 » (2)	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<i>Importations totales</i>	26 951	100	417 298	100		
dont en provenance de :						
C.E.E.			23 570	5,6		
Royaume-Uni	—	—	—	—		
Danemark	5 843	21,7	97 587	23,4		
Norvège	752	2,8	3 367	0,8		
Autres pays	20 356	75,5	292 774	70,2	313 130	100
dont :						
Commonwealth	8 282	30,7	232 415	55,7	240 697	76,9
dont :						
Nouvelle-Zélande	4 373	16,2	162 549	39,0	166 922	53,3
Australie	3 909	14,5	58 166	13,9	62 075	19,8
Pologne	844	3,1	18 245	4,4	19 089	6,1
Finlande	580	2,2	16 159	3,9	16 739	5,3
Argentine	2 369	8,8	11 576	2,8	13 945	4,5
Suède	2 578	9,6	5 388	1,3	7 966	2,5
Autriche	2 364	8,8	3 487	0,8	5 851	1,9
Autres pays	3 339	12,3	5 504	1,3	8 843	2,8

(1) Commerce intra-C.E.E. exclu.

(2) Commerce intra-« 9 » exclu.

TABLEAU n° 54

Évolution de la consommation et de la production en produits laitiers chez les « 9 »

		C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume- Uni	« 3 »	« 9 »
<i>Consommation par tête</i>							
Lait (kg/an)	« 1958 »	104,6 (100,0)	176 (100,0)	251 (100,0)	171 (100,0)		117,8 (100,0)
	« 1970 » revenu fort	112,0 (107,0)	176 (100,0)	238 (97,1)	171 (100,0)		122,8 (104,2)
Fromage (kg/an)	« 1958 »	6,6 (100,0)	7,4 (100,0)	8,7 (100,0)	4,4 (100,0)		6,1 (100,0)
	« 1970 » revenu fort	8,3 (125,8)	7,8 (106,2)	9,5 (109,4)	4,7 (107,8)		7,5 (122,9)
Beurre (kg/an)	« 1958 »	5,7 (100,0)	11,7 (100,0)	3,6 (100,0)	10,3 (100,0)		6,8 (100,0)
	« 1970 » revenu fort	6,7 (119,1)	12,8 (109,4)	4,4 (123,3)	11,3 (109,4)		7,8 (114,7)
<i>Consommation globale</i> « 1958 » = 100							
« 1970 » Hypothèse d'accroisse- ment de revenu	faible	121,5	109	114	109	109	118
	forte	124,8	109	114	111	111	121
<i>Production nette</i> ⁽¹⁾ « 1958 » = 100							
« 1970 » Hypothèse d'accroisse- ment de revenu	faible	121,2	122	128	104	112	119
	forte	135,0	122	128	112	118	133

(1) Production totale moins alimentation animale.

TABLEAU n° 55

Évolution des rendements laitiers chez les « 9 »

	Taux d'accroissement annuel (%)		Valeurs absolues (qx/vache/an)	
	1950/1952 à « 1958 »	« 1958 » à « 1970 »	« 1958 »	« 1970 »
Allemagne (R.F.)	3,1	1,9	31,9	40,0
Belgique	1,3	0,5	37,8	40,0
France	1,6	1,4	22,1	26,0
		1,9		28,0
Italie	2,8	1,5	21,0	25,0
Luxembourg	1,1	1,6	32,5	39,0
Pays-Bas	1,3	0,7	41,4	45,0
« 6 »	1,9	1,4	26,4	31,4 ⁽¹⁾
Danemark	1,4	1,5	37,5	45
Norvège	3,3	2,1	26,3	34
Royaume-Uni	1,0	0,3	29,3	30,1

(1) Rendement en France de 26 qx/vache/an.

mais plutôt faible chez les « 3 », la production nette des « 9 » pourrait s'accroître soit de 19 % à effectifs de vaches constants, soit de 33 % à effectifs croissants de vaches contre 22 à 35 % chez les « 6 », le développement laitier moins rapide des « 3 » freinant celui des « 6 ».

140. De la confrontation des tendances mises ainsi en évidence (tableau n° 54), il ressort que les besoins supplémentaires pour la consommation ne seraient guère couverts par l'accroissement de production au cours de la période « 1958 » - « 1970 », dans le cas des effectifs constants de vaches en « 1958 » et d'un développement économique rapide; si le « revenu » s'accroît moins vite, en raison de l'effet stabilisateur des « 3 », où la consommation est moins sensible aux variations de « revenu » que chez les « 6 », les besoins nets d'importation des « 9 » se maintiendraient au niveau « 1958 ».

Par contre, dans le cas des effectifs croissants et quel que soit le rythme du développement économique, une réduction des importations nettes des « 9 » est inévitable en « 1970 », puisque à un accroissement de consommation de 18 à 21 % correspond un accroissement de la production nette de 19 à 33 %.

LA SITUATION DU MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS EN « 1970 »

141. L'analyse des bilans « 1970 » (tableaux n°s 56 A, B et 57) confirme les conclusions précédentes, basées sur l'étude des tendances de la production et de la consommation globale, à savoir la nécessité d'une stabilisation des effectifs et d'une expansion économique rapide (1).

A effectifs de vaches constants et dans le cas d'une expansion économique rapide, la situation du marché des produits laitiers pourrait être la suivante :

— Les « 6 » seraient exportateurs nets pour l'équivalent de 0,5 million de tonnes de lait (degré d'autoapprovisionnement : 100,7) contre 1,7 million de tonnes (2) en « 1958 »; la république fédérale d'Allemagne serait auto-suffisante ainsi que l'U.E.B.L., le seul pays importateur étant l'Italie, les importations nettes de cet État augmentant de manière sensible (0,34 à 1,9 million de tonnes de lait) (tableau n° 28).

— Chez les « 9 », une augmentation des besoins nets d'importation serait à prévoir en raison du faible développement de la production laitière des « 3 », en particulier de celle du Royaume-Uni; de + 4,6 millions de tonnes de lait en « 1958 », les besoins nets passeraient à + 6,6 millions de tonnes de lait en « 1970 ». Ainsi, non seulement les États appartenant au groupe des « 9 » et exportateurs vers le Royaume-Uni pourraient-ils trouver des possibilités d'exportation dans le cadre des « 9 » mais les pays tiers

eux-mêmes pourraient espérer voir maintenir leurs exportations au niveau « 1958 » et même les développer en « 1970 ».

Dans le cas d'une expansion économique plus lente, les besoins des « 9 » seraient réduits de 1,9 million de tonnes de lait, dont 1,4 million de tonnes de lait au titre des « 6 »; dans ces conditions les « 6 » verraient leurs excédents s'accroître légèrement passant de 1,7 million de tonnes de lait en « 1958 » à 2,1 millions de tonnes de lait en « 1970 », alors que les « 9 » maintiendraient en « 1970 » leurs besoins nets d'importation au niveau « 1958 ».

142. Mais il faut souligner que le maintien des effectifs au niveau « 1958 » suppose déjà une réduction de ceux-ci puisqu'en 1961, les effectifs de vaches des « 6 » (3) sont de l'ordre de 22,9 millions de têtes, contre 22 millions de têtes en « 1958 »; ainsi la production « 1970 » sur base des effectifs 1961 et avec les rendements « 1970 » serait de l'ordre de 72 millions de tonnes de lait contre 69,1 millions de tonnes de lait dans l'hypothèse des effectifs constants de vaches « 1958 ». Dans ces conditions avec un « revenu » fort, les excédents des « 6 » seraient de l'ordre de 2,2 millions de tonnes de lait contre 1,7 million de tonnes en « 1958 », et les importations nettes des « 9 » ne seraient plus que de 4,9 millions de tonnes en « 1970 » contre 4,6 millions de tonnes en « 1958 » (4). Ainsi, avec une expansion économique rapide, le maintien des besoins nets d'importation des « 9 » serait-il encore assuré mais en cas de développement économique lent, les besoins nets d'importation des « 9 » ne seraient plus que de 3 millions de tonnes de lait, ce qui implique une réduction sensible des débouchés pour les pays tiers exportateurs.

143. A effectifs croissants de vaches et dans le cas d'une expansion économique forte, les excédents (à exporter) des « 6 » seraient de l'ordre de 8,6 millions de tonnes de lait, en raison du développement rapide de la production française dépassant les besoins nationaux de quelque 5 millions de tonnes de lait; les excédents des Pays-Bas représenteraient 3,3 millions de tonnes de lait, la république fédérale d'Allemagne serait exportatrice de quelque 700 000 tonnes de lait. (5)

Quant aux « 3 », à effectifs croissants de vaches, l'accroissement supplémentaire de production des « 3 » étant de l'ordre de 1,3 million de tonnes de lait, les besoins nets d'importation ne seraient plus que de 5,9 millions de tonnes contre 6,3 en « 1958 ».

Ainsi, au niveau des « 9 », en raison du faible accroissement estimé pour les effectifs des « 3 » en « 1970 », les excédents ne seraient que de 2,7 millions de tonnes

(1) Solde commerce extérieur et variation de stocks.

(2) Pas de données disponibles sur l'évolution récente des effectifs de vaches des « 3 ».

(3) Chap. IV, par. 80 et suiv., tableaux n°s 25 et 28.

Bilan du lait en « 1958 » et « 1970 »

en millions de tonnes

	« 1958 »		« 1970 » (accroissement fort de revenu)			
	« 6 » ⁽¹⁾	« 3 »	Effectifs constants de vaches		Effectifs croissants de vaches	
			« 6 »	« 9 »	« 6 »	« 9 »
Nombre de vaches (000)	22 020	[6 175]	22 020	[6 175]	25 460	[6 640]
Rendement (qx /vache /an)	26,4	[30,9]	31,4	[34,2]	30,9	[32,7]
Production lait	58,168	19,073	69,1	21,1	78,6	22,4
Production totale de lait	59,518	19,073	70,4	21,1	80,0	22,4
Besoins nets d'importations (+)	— 1,732	+ 6,346	— 0,5	+ 7,1	— 8,6	+ 5,9
Besoins nets d'exportations (—)	— 1,352	+ 7,430	+ 6,078			
dont : solde net commerce extérieur variation de stocks	+ 0,380	+ 1,084	+ 1,464			— 2,7
Disponibilités totales	57,786	25,419	69,9	28,2	71,4	28,3
<i>Écoulement des approvisionnements</i>						
Alimentation humaine	48,619	24,585	60,7	27,4	60,7	27,4
dont : lait de consommation et produits assimilés	16,425	10,553	19,2	11,1	19,2	11,1
fromage	9,301	2,420	12,8	2,8	12,8	2,8
beurre	21,759	11,612	27,6	13,5	27,6	13,5
divers	1,134	—	1,1	—	1,1	—
Alimentation animale	9,167	0,834	9,2	0,8	10,7	0,9
Taux d'auto-provisionnement	103,0	75,0	100,7	75,2	112,1	79,8

(1) Rendement en France de 26 qx /vache /an.

TABLEAU n° 56 B

Bilan du lait en « 1958 » et « 1970 » (1)

	en millions de tonnes											
	« 1958 »				« 1970 » (accroissement fort de revenu)				Effectifs croissants de vaches			
	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 3 »	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 3 »	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 3 »
Nombre de vaches (000)	1 439	670	4 066	[6 175]	1 439	670	4 066	[6 175]	1 440	670	4 530	[6 640]
Rendement (qx/vache/an)	37,5	26,3	29,3	[30,9]	45	34,1	30,1	[34,2]	45,1	34,7	30,1	[33,7]
Production lait	5,390	1,769	11,914	19,073	6,5	2,3	12,3	21,1	6,5	2,3	13,6	22,4
Production totale de lait	5,390	1,769	11,914	19,073	6,5	2,3	12,3	21,1	6,5	2,3	13,6	22,4
Besoins nets d'importation (+) (2)												
Besoins nets d'exportation (-)	- 3,207	+ 0,305	+ 9,858	+ 6,346	- 4,0	- 0,6	+ 11,7	+ 7,1	- 4,0	- 0,6	+ 10,6	+ 5,9
dont : solde net commerce extérieur												
térieur	- 3,207	- 0,192	+ 10,829	+ 7,430								
variation de stocks	-	+ 0,113	+ 0,971	+ 1,084								
Disponibilités totales	2,183	1,464	21,772	25,419	2,5	1,7	24,0	28,2	2,5	1,7	24,1	28,3
<i>Écoulement des approvisionnements</i>												
Alimentation humaine	2,051	1,362	21,172	24,585	2,4	1,6	23,4	27,4	2,4	1,6	23,4	27,4
dont : lait de consommation et produits assimilés	0,800	0,867	8,886	10,553	0,9	0,9	9,3	11,1	0,9	0,9	9,3	11,1
fromage	0,178	0,213	2,029	2,420	0,2	0,3	2,3	2,8	0,2	0,3	2,3	2,8
beurre	1,073	0,282	10,257	11,612	1,3	0,4	11,8	13,5	1,3	0,4	11,8	13,5
divers												
Alimentation animale	0,132	0,102	0,600	0,834	0,1	0,1	0,6	0,8	0,1	0,1	0,7	0,9
Taux d'auto-provisionnement	246,9	120,8	54,7	75,0	263,6	139,1	51,4	75,2	263,6	139,1	56,8	79,8

(1) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1959/1960. — « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

(2) Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stock.

TABLEAU n° 57

*Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation
pour les produits laitiers chez les « 9 » (1)*

	C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume- Uni	« 3 »	« 9 »	
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>							
« 1958 »	103	247	121	55	75	94	
« 1970 » accroissement fort de « revenu »	{ effectifs constants	103	264	139	51	75	95
		{ effectifs croissants	112	264	139	57	80
<i>Besoins nets d'importations (+)</i>							
<i>Besoins nets d'exportations (—)</i>							
(000 000 t de lait)							
« 1958 »	— 1,7	— 3,2	— 0,3	+ 9,8	+ 6,3	+ 4,6	
« 1970 » accroissement fort de « revenu »	{ effectifs constants (2)	— 0,5	— 4,0	— 0,6	+ 11,7	+ 7,1	+ 6,6
		{ effectifs croissants	— 8,6	— 4,0	— 0,6	+ 10,5	+ 5,9

(1) Compte tenu des variations de stocks.

(2) Rendement France 26 qx /vache /an.

de lait alors qu'en « 1958 » les besoins nets d'importation s'étaient élevés à 4,6 millions de tonnes de lait.

Ainsi les « 9 » qui étaient ensemble le plus grand importateur du monde devraient exporter près de 2,7 millions de tonnes de lait. Or compte tenu de la situation actuelle du marché mondial, il semble impossible d'exporter de telles quantités représentant l'équivalent de 125 000 tonnes de beurre alors que les importations mondiales se sont élevées à près de 550 000 tonnes de beurre en « 1958 » /1960.

La situation serait encore aggravée dans le cas d'une *expansion économique des « 9 » faible*, puisque les excédents des « 6 » s'élèveraient alors à 10,2 millions de tonnes d'équivalent lait, et ceux des « 9 » à 4,6 millions de tonnes, soit 300 000 tonnes de beurre.

En résumé, dans le cas d'une Communauté élargie à « 9 », à effectifs de vaches constants, et quelle que soit la rapidité du développement économique, les besoins nets d'importation des « 9 » sont maintenus, voire accrus en « 1970 » : 4,7 millions de tonnes de lait dans le cas d'une expansion économique lente, 6,6 millions de tonnes de lait dans le cas d'une expansion économique rapide, contre 4,6 millions de tonnes de lait en « 1958 ». En particulier, avec un développement économique rapide, l'évolution du marché des produits laitiers des « 9 » serait telle que :

1) les excédents accrus des pays exportateurs du groupe des « 9 », Pays-Bas, France, Danemark, Norvège, trouveront des possibilités d'absorption chez les « 9 » ;

2) les importations en provenance des pays tiers (Nouvelle-Zélande, Australie, Canada, Suisse, Autriche, etc.) pourront être maintenues et même augmentées au niveau « 1958 ».

Ainsi dans le cadre des « 9 », le maintien des importations nettes du Royaume-Uni vis-à-vis de ses fournisseurs suppose non seulement la *stabilisation des effectifs de vaches* des « 9 » et même plutôt une légère réduction des effectifs actuels (1961) de l'ordre de 3 % environ, mais aussi une *expansion économique rapide*.

INFLUENCE DES VARIATIONS DE PRIX SUR LA CONSOMMATION

144. Une baisse du prix du lait et notamment des produits laitiers peut-elle, dans le cas où elle serait possible, entraîner une augmentation notable de la consommation humaine (voir par. 85) ?

Chez les « 9 » comme chez les « 6 », la consommation du lait en nature est inélastique tant par rapport aux variations du « revenu » que du prix, sauf en Italie, en raison du faible niveau actuel de consommation.

La consommation du fromage est dans certains pays encore élastique par rapport aux variations de prix, et celle du beurre dépend à la fois des variations de prix du beurre et de celles du prix des autres matières grasses, en particulier de celles d'origine végétale. Mais il semble d'ailleurs que la consommation totale

des matières grasses chez les « 9 », l'Italie exceptée, tend à devenir inélastique tant par rapport aux variations de prix que du « revenu ». Aussi comme la plupart des excédents en matière de produits laitiers se trouvent sous forme de beurre, convient-il d'examiner l'influence des variations du prix sur la consommation de ce produit.

145. En raison des politiques nationales pratiquées par le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas, une certaine hausse du prix du beurre est probable dans le cadre de la politique agricole commune, mais l'entrée dans le Marché commun devant accélérer l'expansion économique de ces pays, l'accroissement du « revenu » compenserait les effets négatifs de l'élasticité-prix. Mais, simultanément, une baisse des prix réels du beurre est possible dans d'autres pays, cette baisse de prix ayant des effets d'autant plus sensibles que le rapport des prix beurre-margarine favorisera le beurre; c'est ainsi qu'il a été estimé qu'une baisse de l'ordre de 10 % des prix réels du fromage et du beurre pourrait entraîner une augmentation de consommation de l'ordre de 70 à 80 000 tonnes de beurre, soit l'équivalent de 1,5 à 1,7 million de tonnes de lait, chiffres particulièrement modestes par rapport aux excédents escomptés à effectifs croissants. Une telle augmentation de la consommation permettrait d'ailleurs d'absorber une grande partie de la production supplémentaire due à l'accroissement des effectifs de vaches des « 6 » au cours de la période « 1958 » - 1961. Mais dans ces conditions, l'augmentation de la consommation de beurre entraînerait une diminution de la consommation de margarine avec les conséquences que cela entraîne vis-à-vis des pays fournisseurs de matières grasses d'origine végétale.

Enfin, un relèvement de la teneur en matières grasses du lait de consommation pourrait être une méthode de réduction de certains excédents, un relèvement du taux de 0,2 % diminuerait les excédents de matières grasses des « 9 » de 60 000 tonnes soit l'équivalent de 1,3 million de tonnes de lait.

CONSIDÉRATIONS FINALES

146. L'évolution du marché des produits laitiers montre les dangers du maintien des politiques laitières pratiquées actuellement. Des trois principaux facteurs déterminant l'évolution future chez les « 9 » à savoir les effectifs, le « revenu » par tête et les prix, seul le premier a une action prépondérante comme le montrent les résultats précédents.

La stabilisation des effectifs au niveau « 1958 » (c'est-à-dire en fait une réduction des effectifs 1961) peut permettre :

1) le maintien des courants commerciaux dans leur importance « 1958 » y compris ceux du Commonwealth avec les « 9 »;

2) d'éviter une baisse importante du prix du beurre, donc du lait à la production (1).

En outre, une expansion économique rapide est souhaitable, puisqu'une expansion économique lente se traduit par une dégradation sensible de la situation sur le marché des produits laitiers et qu'elle ne permettrait pas de compenser les effets d'une hausse relative des prix dans certains États.

147. Par contre, toute augmentation des effectifs a des conséquences dramatiques pour les « 6 » comme pour les « 9 », les « 6 » se trouvant dans l'impossibilité absolue d'exporter tant sur le marché mondial que sur le marché des « 6 » même avec une baisse notable des prix (chap. IV, par. 84 à 88). Dans le cas des « 9 », les excédents seraient de l'ordre de 2,7 millions de tonnes dans le cas d'une expansion économique rapide, voire de 4,6 millions de tonnes de lait dans le cas d'une expansion lente. Il n'est pas exclu de penser que, par une baisse sensible du prix, un relèvement de la teneur du lait en matières grasses, la consommation intérieure puisse absorber cet excédent, mais dans ces conditions, les « 9 » forment une zone se suffisant à elle-même, avec toutes les conséquences économiques, sociales et politiques qu'entraîne une telle situation, notamment en raison de ses répercussions mondiales.

Aussi faut-il souligner avec force que l'objectif des politiques laitières nationales doit être la stabilisation (voire une certaine réduction des effectifs de vaches laitières et des vaches à deux fins) soit par une politique de prix favorisant la production de viande au détriment de celle du lait, soit par la mise en place d'un système de contrôle physique de la production, en particulier dans les pays comme la France où la croissance des effectifs a été la plus importante.

LE MARCHÉ DE LA VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION ACTUELLE

148. Au cours de la dernière décennie, la consommation de viande de bœuf et de veau s'est notablement développée en Europe occidentale, aussi bien chez les « 6 », comme l'a montré le chapitre II (par. 26), que chez les « 3 » selon un rythme en fonction du niveau de vie; quant à la production, malgré de sérieux encouragements, elle n'a pu suivre la demande; il en résulte un recours croissant au commerce mondial pour compenser l'écart existant entre production et consommation.

(1) Mais une telle mesure peut inciter les éleveurs par suite de l'effet du « revenu », à chercher à développer encore plus leur production physique pour compenser la perte unitaire; cette attitude traditionnelle des milieux agricoles suggère un contrôle physique de la production.

En « 1958 », comme le tableau n° 58 le montre, les besoins nets d'importation de viandes de bœuf et de veau pour les « 3 » ont été de 470 000 tonnes; ceux des « 6 » de 253 000 tonnes. Les « 9 » forment une zone privilégiée pour les pays exportateurs de viande bovine, puisque les besoins nets d'importation s'élèvent pour les « 9 » à 723 000 tonnes ⁽¹⁾.

Ainsi le degré d'auto-approvisionnement des « 6 » est-il de 92,3 % et des « 9 » de 85 %.

L'analyse par pays montre l'existence en « 1958 » :

— chez les « 6 » de deux États membres exportateurs nets, pour des quantités d'ailleurs faibles, la France (17 000 t) et les Pays-Bas (9 000 t); de deux États membres importateurs nets, l'Allemagne (R.F.) (111 000 t) et l'Italie (165 000 t);

— chez les « 3 » d'un grand exportateur, le Danemark (159 000 t) et d'un grand importateur, le Royaume-Uni (629 000 t) où les importations totales représentent environ 45 % de sa consommation globale et cela malgré la mise en place d'une politique gouvernementale s'efforçant de promouvoir un développement rapide de la production bovine.

149. L'analyse par zone ou pays d'origine des importations brutes — qui coïncident dans une large mesure avec les importations nettes pour ce produit — a été tentée malgré de nombreuses difficultés statistiques. En effet, les bilans alimentaires donnent la valeur des importations de viande bovine sans préciser ni les zones ou pays d'origine, ni les taux de conversion utilisés pour exprimer les diverses sources de viande (viande réfrigérée, congelée, en boîtes ou bétail vivant) en poids carcasse.

Le tableau n° 59 rassemble les résultats obtenus pour les « 6 », le Royaume-Uni et les « 9 » (moyenne 1958/1960).

Les importations brutes des « 6 » (commerce intra exclu) représentent environ 320 000 tonnes provenant pour 42 % du Danemark (dont 65 % sous forme de bétail vivant), pour 19 % de l'Argentine; enfin 8 et 7 % proviennent respectivement de Hongrie et d'Autriche.

La structure des importations brutes du Royaume-Uni (de l'ordre de 640 000 t) est très différente puisque ses importations en provenance des « 6 » et du Danemark sont négligeables : en effet, l'Argentine lui fournit près de 40 % de ses importations brutes ⁽²⁾, l'Australie, 21 % et la Nouvelle-Zélande, 3 %.

Mais il faut souligner l'importance du commerce du bétail vivant, d'une part, entre l'Irlande et le Royaume-Uni — des calculs, certes approximatifs, montrent que 104 000 tonnes, soit 16 % des importations brutes totales exprimées en poids carcasse proviennent d'Irlande sous forme de bétail vivant — d'autre part, entre les « 6 » et les autres pays européens 170 000 tonnes soit 53 % des importations brutes totales des « 6 ».

La structure des importations des « 9 » (commerce intra exclu) tient compte de ces deux situations : en 1958/1960, les importations brutes (en poids carcasse) représentent environ 800 000 tonnes de viande, dont 180 000 tonnes sous forme de bétail vivant.

⁽¹⁾ Les importations nettes mondiales étaient de l'ordre de 1,2 million de tonnes en poids carcasse.

⁽²⁾ Avec l'Uruguay, les importations de l'Amérique latine représentent 45 % des importations brutes totales du Royaume-Uni (viande réfrigérée).

TABLEAU n° 58

Évolution du degré d'auto-approvisionnement et des besoins nets d'importation ⁽¹⁾ chez les « 9 » en viande bovine

	C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »
<i>Degré d'auto-approvisionnement (%)</i>					
1950/1951 à 1952/1953	95,5	254,8	100	⁽²⁾	—
« 1958 »	92,3	254,3	100	53,0	85
1959/1960	92,9	305,1	98,1		
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>					
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>					
(000 tonnes)					
1950/1951 à 1952/1953	+ 105	— 113	—	⁽²⁾	—
« 1958 »	+ 253	— 159	—	+ 629	+ 723
1959/1960	+ 274	— 162	+ 1	—	—

⁽¹⁾ Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stock.

⁽²⁾ Pas de données disponibles sous une forme comparable aux autres États.

TABLEAU n° 59

Structure des importations brutes de viande bovine des « 9 »

Moyenne 1958/1960

en milliers de tonnes de poids carcasse

	C.E.E. (commerce intra C.E.E. exclu)				Royaume-Uni				Total « 9 » (commerce intra « 9 » exclu)			
	Viande fraîche réfrigérée, etc.	Viande provenant d'animaux importés vivants	Total viande	Structure (%)	Viande fraîche réfrigérée, etc.	Viande provenant d'animaux importés vivants	Total viande	Structure (%)	Viande fraîche réfrigérée, etc.	Viande provenant d'animaux importés vivants	Total viande	Structure (%)
<i>Importations totales</i>	152	(169) ⁽¹⁾	(321) ⁽¹⁾	100	535	104	639	100	629	112	807	100
dont en provenance de :												
C.E.E.	—	—	—	—	7	—	7	1,1	—	—	—	—
Royaume-Uni	3	7	10	3,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	47	88	135	42,1	1	—	1	0,2	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres pays	102	74	176	54,8	527	104	631	98,7	629	178	807	100
dont :												
Commonwealth	4	8	12	3,7	206	104	310	48,5	210	112	322	39,9
dont :												
Australie	1	—	1	0,3	185	—	135	21,1	136	—	136	16,9
Nouvelle-Zélande	3	—	3	0,9	18	—	18	2,8	21	—	21	2,6
Irlande	—	8	8	2,5	26	104	130	20,3	26	112	138	17,1
Argentine	60	—	60	18,7	258	—	258	40,4	318	—	318	39,4
Hongrie	—	26	26	8,1	—	—	—	—	—	26	26	3,2
Autriche	—	24	24	7,5	—	—	—	—	—	24	24	3,0
Uruguay	9	—	9	2,8	25	—	25	3,9	34	—	34	4,2
Yougoslavie	—	11	11	3,4	—	—	—	—	—	11	11	1,4
Autres pays	29	5	34	10,6	38	—	38	5,9	67	5	72	8,9

⁽¹⁾ Évaluation.

Les fournisseurs des « 9 » par ordre d'importance décroissant sont : l'Argentine (40 %), l'Irlande (17 %, dont 14 % sous forme de bétail vivant), l'Australie (17 %) et la Nouvelle-Zélande (3 %).

TENDANCES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE « 1958 » - « 1970 »

150. Au cours de la période « 1958 » - « 1970 », la consommation individuelle des « 9 » peut s'accroître dans le cas d'une expansion rapide de l'économie de 32 % environ, passant de 20,8 à 27,5 kg par tête et par an; mais cette évolution au niveau des « 9 » provient essentiellement de l'évolution escomptée chez les « 6 » où une augmentation de l'ordre de 40 % semble possible. En effet, le haut niveau de consommation des « 3 » (25 kg environ en « 1958 »)

par rapport aux « 6 » explique cette différence de comportement (tableau n° 60) (1).

Dans ces conditions, la consommation globale passerait chez les « 9 » de 4,8 millions de tonnes en « 1958 » à près de (6,5-6,8) millions de tonnes en « 1970 » soit un accroissement de 35 à 42 %, la consommation des « 6 » représentant 73 % de la consommation globale des « 9 », celle du Royaume-Uni 23 % des « 9 », et 89 % des « 3 ». Dans le cas de l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu », l'accroissement de consommation des « 6 » (soit 1,7 million de tonnes) représenterait 87 % de l'accroissement global des « 9 ».

151. De même que l'évolution de la consommation des « 9 » dépend de celle des « 6 », l'évolution de la production des « 9 » sera fonction de celle des « 6 ».

TABLEAU n° 60

Évolution de la consommation et de la production de viande bovine chez les « 9 »
« 1958 » - « 1970 »

	C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »	
<i>Consommation par tête (kg/an)</i>						
« 1958 »	19,4 (100,0)	22,7 (100,0)	14,1 (100,0)	26,1 (100,0)	20,8 (100,0)	
« 1970 » (hypothèse forte d'accroissement de « revenu »)	27,3 (140,7)	26,6 (117,2)	17,0 (120,6)	24,8 (110,3)	27,5 (132,5)	
<i>Consommation globale (000 t)</i>						
« 1958 »	3 285 (100)	103 (100)	50 (100)	1 352 (100)	4 790 (100)	
« 1970 » hypothèse d'accroissement de « revenu »	faible	4 737 (144)	125 (121)	64 (128)	1 528 (113)	6 454 (135)
	forte	5 021 (153)	130 (126)	67 (134)	1 568 (116)	6 786 (142)
<i>Production (000 t)</i>						
« 1958 »	3 032 (100)	262 (100)	50 (100)	723 (100)	4 067 (100)	
« 1970 »	(1) 4 682 (154)	315 (120)	65 (130)	832 (115)	5 894 (145)	

(1) Effectifs constants de vaches, 25 % des veaux abattus.

Le chapitre III a montré que, soit avec des effectifs de vaches constants et une augmentation du nombre de veaux élevés jusqu'au stade gros bovins (75 % en « 1970 » au lieu de 55 % en « 1958 ») soit avec des effectifs de vaches croissants mais sans modification des modes actuels de production de viande, la production des « 6 » pourrait s'accroître de près de 55 % (2). C'est pourquoi compte tenu des projections faites par la F.A.O. pour les « 3 » et reprises au tableau

n° 60, la production des « 9 » pourrait s'accroître de 45 % environ passant de 4,1 à 5,9 millions de tonnes.

152. Dans ces conditions, la confrontation des tendances « 1970 » mises ainsi en évidence conduit-elle aux conclusions suivantes :

(1) Chap. II, par. 26.

(2) Chap. III, par. 51 à 56.

Dans le cas d'une expansion économique rapide, les besoins globaux d'importations nettes des « 9 » devraient légèrement augmenter, malgré un accroissement plus rapide de la production, en raison des différences de niveaux entre production et consommation (valeurs absolues).

Dans le cas d'une expansion économique lente, la production se développerait selon un rythme plus rapide que la consommation (45 % contre 35 %), ce qui implique une réduction des besoins nets d'importations des « 9 ».

Comme le chapitre IV, paragraphes 93 et suivants, le soulignait pour les « 6 », le développement de la production de viande bovine à effectifs constants de vaches est non seulement techniquement possible, mais encore économiquement souhaitable en raison de la situation probable du marché des produits laitiers en « 1970 »; mais la généralisation de telles méthodes pose certains problèmes, en particulier en France, en raison de l'existence d'une forte demande de viande de veau.

LA SITUATION DU MARCHÉ DE LA VIANDE BOVINE EN « 1970 »

L'analyse du tableau n° 61 confirme les conclusions précédentes.

153. En « 1970 », les besoins nets d'importation des « 9 », dans le cas d'un développement économique rapide, passeraient de 0,72 à 0,89 million de tonnes, les besoins des « 6 » passant de 0,25 à 0,34 million

de tonnes, ceux du Royaume-Uni de 0,63 à 0,74 million de tonnes, à effectifs « 1958 », c'est-à-dire sans mettre en cause l'équilibre du marché des produits laitiers.

Ainsi, en « 1970 », le marché des « 9 » pourrait se dessiner dans le cadre d'un développement économique rapide :

— trois pays importateurs nets, le Royaume-Uni (0,74 million de t), l'Italie (0,48 million de t), la république fédérale d'Allemagne (0,33 million de t);

— deux pays exportateurs nets, la France (0,53 million de t), le Danemark (0,19 million de t).

154. Mais des modifications dans les courants commerciaux sont possibles. En effet, la viande fraîche ou réfrigérée fait l'objet, et fera l'objet d'une demande croissante au détriment de la viande congelée, demande qui favorise les pays européens et l'Amérique du Sud (durée du transport). Quant à l'évolution du commerce de bétail vivant, elle semble difficile à prévoir, la tendance actuelle étant de considérer que le transport de carcasses est plus économique que celui des animaux sur pied, quelles que soient les distances séparant lieux d'engraissement et lieux de consommation; mais seule une analyse approfondie des circuits de bétail vivant et de la viande foraine permettrait de dépassionner ce problème.

155. Le tableau n° 61 souligne la sensibilité du marché de la viande bovine aux facteurs économiques, en particulier au « revenu ». En effet, dans le cas d'une expansion économique lente, les « 6 » sont voisins de l'auto-suffisance, les importations nettes

TABLEAU n° 61

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation chez les « 9 » (1)

Produit : viande bovine

	C.E.E. (2)	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>					
« 1958 »	92,3	254,0	100	53,0	85,0
« 1970 »	faible 98,8	252,0	101,0	54,0	91,0
Hypothèse d'accroissement de « revenu »					
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>					
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>					
(000 tonnes)					
« 1958 »	+ 253	— 159	—	+ 629	+ 723
« 1970 »	faible + 55	— 190	— 1	+ 696	+ 560
Hypothèse d'accroissement de « revenu »					

(1) Compte tenu des variations de stocks.

(2) Effectifs constants, 25 % de veaux abattus.

du Royaume-Uni restant approximativement au niveau « 1958 », la consommation anglaise étant peu sensible aux variations de revenu. Ainsi, les besoins nets d'importation des « 9 » passent de 0,72 à 0,56 million de tonnes, soit une réduction de l'ordre de 25 %.

156. Un autre facteur économique dont l'action est certaine en matière de consommation de viande bovine est le prix. Il semble en effet qu'une baisse de 10 % à la consommation chez les « 6 » pourrait se traduire par une augmentation de la consommation globale de 250 à 300 000 tonnes (voir chap. IV, par. 92).

L'influence des variations de prix au Royaume-Uni sur la consommation se présente sous un aspect très différent, puisque les prix de la viande bovine semblent les plus faibles par rapport aux « 8 » autres États et qu'une baisse semble peu vraisemblable. Par contre, dans le cas d'une hausse des prix, un freinage dans le développement de la consommation semble vraisemblable, pouvant provoquer un transfert de la demande de viande bovine vers d'autres sources comme la volaille, dont la production doit se développer rapidement et ce à des coûts constants, voire décroissants. Mais la création d'une Communauté à « 9 » peut et doit accélérer la croissance économique des nouveaux membres, croissance estimée dans notre étude relativement faible (par. 129 B) et ainsi en augmentant le « revenu » disponible par tête, annuler l'effet négatif de l'élasticité-prix.

CONSIDÉRATIONS FINALES

157. La production de viande bovine présente des perspectives intéressantes, tant chez les « 6 » que chez les « 9 », en raison d'un accroissement probablement rapide de la consommation individuelle; l'évolution du marché des « 9 » dépend de l'évolution du marché des « 6 », en raison du poids des « 6 » par rapport aux « 9 » ainsi que des évolutions démographiques et du « revenu » différentes plus dynamiques chez les « 6 » que chez les « 3 »; les producteurs devront cependant faire preuve d'un dynamisme contrôlé, en raison des interdépendances existant entre la production de lait et de viande bovine, en particulier chez les « 6 » (1).

1. L'importance des débouchés pour la production de viande bovine dépend de l'évolution du « revenu » — les besoins nets d'importation des « 9 » étant en « 1970 » de 892 000 tonnes en cas de développement économique rapide et de 560 000 tonnes en cas de développement économique lent, contre 723 000 tonnes en « 1958 ». Une expansion économique rapide, si elle est souhaitable pour les « 9 », demeure indispensable au maintien en « 1970 » des importations en provenance (par rapport au niveau « 1958 ») des pays tiers, d'environ 800 000 tonnes.

2. Si l'accroissement des effectifs de vaches est techniquement possible chez les « 6 », en particulier en France, le développement de la production fourragère pouvant se faire à des conditions économiques très favorables, un tel accroissement entraîne inexorablement l'effondrement du marché des produits laitiers, la consommation tant des « 9 » que des pays tiers ne pouvant absorber les excédents « structureaux » provoqués par une telle politique, comme le montre l'étude du marché des produits laitiers des « 9 » (voir chap. V, par. 132 à 147).

En conséquence, les pouvoirs publics doivent non seulement s'efforcer de freiner le développement du cheptel laitier, puisque l'accroissement des rendements semble à l'heure actuelle inexorable, mais aussi assurer une rapide diffusion des méthodes modernes de production de viande (élevage jusqu'au stade gros bovins d'un plus grand nombre de veaux, augmentation du nombre de vêlage, etc.).

3. Une augmentation du prix de la viande au stade détail entraîne à « revenu » constant — surtout chez les « 6 » —, une réduction de la consommation en raison de sa forte sensibilité aux variations de prix.

C'est pourquoi convient-il d'éviter toute augmentation des prix de la viande à la production, sauf dans la mesure où l'amélioration des circuits de commercialisation permettrait d'accroître la rémunération du producteur en maintenant au même niveau les prix de détail; ces améliorations devraient aboutir chez les « 6 », et en particulier en France, à la constitution d'un marché de gros efficient, satisfaisant aux impératifs de la commercialisation moderne sur le plan sanitaire, sur le plan de la découpe et des transports (2) et permettant une formation concurrentielle des prix.

Mais en particulier chez les « 6 », en raison de l'interdépendance entre la production de viande bovine et la production de lait, le développement de la production bovine semble dépendre de l'évolution du rapport viande de bœuf - prix du lait; lorsque le prix du kg de viande de gros bovins, sur les marchés de gros, dépasse sept fois le prix du lait à la production, la production de viande bovine est favorisée; c'est pourquoi toute action sur les prix, ou du lait, ou de la viande pose de délicats problèmes, en raison de la relative sensibilité de ces productions aux variations de prix (chap. III, par. 45).

158. Ainsi à effectifs constants de vaches et avec une expansion économique rapide, il est probable qu'en « 1970 » :

(1) Pour une analyse détaillée du marché des productions bovines chez les « 6 » voir chap. IV, par. 79 à 95, et en particulier par. 93 à 95.

(2) Problème de la localisation des abattoirs sur les lieux de production ou de consommation.

1) le commerce intra « 9 » se sera largement développé, la contribution de la France et du Danemark à la couverture des besoins des « 9 » s'étant affirmée;

2) les importations en provenance des pays tiers seraient non seulement maintenues, mais aussi accrues par rapport à « 1958 » — augmentant de quelque 150 000 tonnes. Néanmoins, il faut souligner que le goût des consommateurs européens peut se modifier, demandant plus de viande fraîche et réfrigérée que de viande congelée ⁽¹⁾ — favorisant ainsi les pays exportateurs de ces qualités de viande.

LE MARCHÉ DU SUCRE

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION ACTUELLE

159. Au cours de la période 1950/1952 - « 1958 », la production de sucre, en raison de la politique sucrière pratiquée chez les « 6 », s'est développée plus vite que la consommation globale. Il en résulte, comme l'a montré le chapitre IV, paragraphe 96, une réduction des besoins nets d'importation des « 6 » qui sont passés de 360 000 tonnes en 1950/1952 (degré d'auto-approvisionnement de 90,4 %) à 120 000 tonnes en « 1958 » (degré d'auto-approvisionnement de 97,6 %). Néanmoins le commerce international du sucre subit de fortes fluctuations, en particulier en raison de la sensibilité de la culture de la betterave à sucre aux aléas atmosphériques; en outre certains États membres importent du sucre à l'état brut pour le réexporter sous forme de sucre raffiné ou de produits transformés à base de sucre.

La situation des « 3 » est différente, le degré d'auto-approvisionnement étant de 35 % environ ⁽²⁾, augmentant légèrement au cours de la période 1950/1952 - « 1958 ». C'est pourquoi l'évolution du marché

du sucre des « 3 » et même des « 9 » est-elle dominée par celle du Royaume-Uni dont les besoins nets d'importation s'élèvent à 2 millions de tonnes en « 1958 » contre 1,4 million de tonnes en 1950/1952. Les besoins nets d'importation des « 9 », en « 1958 », ont été de 2,2 millions de tonnes de sucre, alors que ceux des « 6 » s'élèvent à 0,12 million de tonnes (tableau n° 62).

ORIGINE DES IMPORTATIONS BRUTES DES « 9 » ⁽³⁾

160. En 1958-1960, les importations brutes totales des « 6 » se sont élevées à plus de 1,1 million de tonnes, celles du Royaume-Uni à 2,9 millions de tonnes et celles des « 9 » à plus de 4 millions de tonnes de sucre (tableau n° 63).

Sur les 1,1 million de tonnes importées par les « 6 », un tiers provient de Cuba, un tiers des États associés d'outre-mer, 12 % du Brésil. Par contre, les 2,9 millions de tonnes de sucre importées par le Royaume-Uni proviennent pour plus de 50 % du Commonwealth (soit 1,6 million de tonnes) et en particulier des pays et territoires d'outre-mer britanniques (1,3 million de tonnes), pour 14 % de Cuba (400 000 tonnes) et 11 % de la République dominicaine (330 000 tonnes). Il faut noter :

1) qu'en raison de l'accord sur le sucre existant entre le Commonwealth et le Royaume-Uni, ce dernier

⁽¹⁾ Davantage de morceaux à rôtir.

⁽²⁾ Le Danemark est auto-suffisant, même légèrement exportateur; la Norvège n'a pas de production betteravière.

⁽³⁾ La structure des importations brutes de sucre a été établie sur base des statistiques du commerce extérieur (années « calendriers ») et non sur base des données contenues dans les bilans (années agricoles). C'est pourquoi les chiffres du tableau n° 62 ne correspondent pas entièrement aux données citées dans d'autres paragraphes de ce chapitre.

TABLEAU n° 62

Évolution du degré d'auto-approvisionnement
et des besoins nets d'importation de sucre raffiné chez les « 9 » ⁽¹⁾

	C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »
<i>Degré d'auto-approvisionnement (%)</i>					
1950/1951 à 1952/1953	90,4	161,9	—	31,4	71,3
« 1958 »	97,6	124,6	—	28,6	71,8
1959/1960	89,7	106,2	—	30,4	68,3
1960/1961 ⁽²⁾		144,5	—	33,3	
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>					
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>					
(000 000 t)					
1950/1951 à 1951/1953	+ 0,36	— 0,11	+ 0,09	+ 1,37	+ 1,71
« 1958 »	+ 0,12	— 0,06	+ 0,13	+ 2,01	+ 2,20
1959/1960	+ 0,50	— 0,01	+ 0,14	+ 1,80	+ 2,43
1960/1961 ⁽²⁾		— 0,10	+ 0,14	+ 1,80	

⁽¹⁾ Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stock.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

TABLEAU n° 63

Structure des importations des « 9 »

Moyenne 1958/1960

Produit : sucre

en milliers de tonnes

	C.E.E. (1)		Royaume-Uni		« 9 » (2)	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<i>Importations totales</i>	1 127,4	100,0	2 936,8	100,0		
dont en provenance de :						
C.E.E.			32,6	1,1		
Royaume-Uni	36,2	3,2	—	—		
Danemark	7,6	0,7	—	—		
Norvège	—	—	—	—		
Autres pays	1 083,6	96,1	2 904,2	98,9	4 057,9	100,0
dont :						
Commonwealth	15,3	1,4	1 605,1	54,7	1 620,4	39,9
dont :						
T.O.M.	15,3	1,4	1 272,9	43,3	1 288,2	31,7
Australie	—	—	319,2	10,9	319,2	7,9
Cuba	357,8	31,7	398,4	13,6	757,4	18,7
République dominicaine	52,8	4,7	328,8	11,2	381,6	9,4
Associés d'outre-mer	362,3	32,1	1,9	0,1	365,3	9,0
Union sud-africaine	1,4	0,1	205,4	7,0	206,8	5,1
Bésil	138,2	12,3	59,8	2,0	198,0	4,9
Europe de l'Est	39,2	3,5	59,2	2,0	162,9	4,0
Pérou	12,5	1,1	50,9	1,7	63,4	1,6
Égypte	29,0	2,6	16,9	0,6	45,9	1,1
Autres pays	75,1	6,6	177,8	6,0	256,2	6,3

(1) Commerce intra-C.E.E. exclu.

(2) Commerce intra-« 9 » exclu.

s'engage à acheter environ 1,5 million de tonnes de sucre à un prix d'environ 75 % au-dessus du cours mondial;

2) que le Royaume-Uni est un important exportateur de sucre raffiné, 650 000 tonnes, en raison de l'existence d'importantes raffineries, dont 50 % vers le Commonwealth.

Les importations brutes des « 9 » (soit 4 millions de tonnes de sucre) provenaient en 1958/1960, à raison de 40 % du Commonwealth dont un tiers des territoires d'outre-mer britanniques, de 20 % de Cuba, de 10 % de la République dominicaine et de 9 % des Associés d'outre-mer.

TENDANCES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION EN SUCRE « 1958 » - « 1970 »

161. L'évolution de la consommation sera différente chez les « 6 » et les « 3 »; en effet, seule l'évolution démographique intervient dans l'augmentation de

consommation des « 3 », alors que l'influence du « revenu » et des prix est sensible chez les « 6 » (par. 30).

En effet, au cours de la période « 1958 » - « 1970 » et dans l'hypothèse des prix constants, la consommation par tête dans la Communauté économique européenne pourrait s'accroître de 20 à 23 % selon les hypothèses faible ou forte d'accroissement de « revenu » considérées (voir tableau n° 64). Le développement de la consommation individuelle serait important, en particulier en Italie (60 %) (bas niveau de consommation), aux Pays-Bas (29 %) et en U.E.B.L. (20 %), plus faible dans la république fédérale d'Allemagne et en France (10 %).

Dans ces conditions, l'accroissement de consommation globale serait, chez les « 6 », de 31 à 34 %, chez les « 3 », de 6 % et chez les « 9 », de 20 à 22 %.

162. En ce qui concerne la production chez les « 3 », l'étude de la F.A.O. a estimé possible, à superficie constante, un accroissement de production en sucre raffiné de l'ordre de 16 %, la production passant

TABLEAU n° 64

Évolution de la consommation et de la production en sucre raffiné chez les « 9 »

	C.E.E.	Pays-Bas	Danemark	Norvège	Royaume- Uni	« 9 »	
<i>Consommation par tête (kg/an)</i>							
« 1958 »	27,0 (100)	39,8 (100)	47,2 (100)	38,1 (100)	54,2 (100)	33,7 (100)	
« 1970 » Hypothèse d'accroissement de « revenu »	faible	32,4 (120)	49,4 (124)	47,2 (100)	39,7 (104)	54,2 (100)	37,6 (111)
		forte	33,2 (123)	51,2 (129)	47,2 (100)	40,4 (106)	54,2 (100)
<i>Consommation globale (000 000 t)</i>							
« 1958 »	4,57 (100)	0,45 (100)	0,21 (100)	0,14 (100)	2,81 (100)	7,73 (100)	
« 1970 » Hypothèse d'accroissement de « revenu »	faible	5,96 (131)	0,63 (140)	0,23 (108)	0,16 (116)	2,95 (105)	9,30 (120)
		forte	6,12 (134)	0,65 (144)	0,23 (108)	0,16 (118)	2,95 (105)
<i>Production (000 000 t)</i>							
« 1958 »	4,49 (100)	0,45 (100)	0,30 (100)		0,80 (100)	5,59 (100)	
« 1970 »	5,69 (127)	0,55 (122)	0,33 (110)		0,95 (118)	6,97 (125)	

de 1,1 million de tonnes en « 1958 » à 1,28 million de tonnes en « 1970 ».

Il faut souligner la relative modestie de ces projections compte tenu du niveau actuel des rendements au Danemark et au Royaume-Uni.

Pour les « 6 », l'accroissement de production à superficies constantes, donc de rendement, serait de 19 % en poids de racines, et de 27 % en poids de sucre, les améliorations étant surtout sensibles en France et en Italie. États où les rendements betteraves ou sucre sont encore faibles. Mais en réalité, le taux d'accroissement proposé est plus faible car il faut souligner que la moyenne « 1958 » ne s'inscrit pas dans la tendance normale des productions sucrières des États membres, en particulier en France où la production en 1959/1960 (en sucre raffiné) n'a été que de 0,97 million de tonnes alors que la moyenne 1957/1958 - 1958/1959 s'établit aux environs de 1,4 million de tonnes. Dans ces conditions, la situation de la Communauté économique européenne en « 1958 » est également biaisée (1).

Ainsi, à superficies constantes, la production des « 9 » pourrait s'accroître de 25 %. Mais il faut souligner que dans tous les États des « 9 », de larges possibilités d'extension des superficies existent, ce qui implique

une augmentation considérable de la production techniquement possible, limitée sur le plan régional, dans une certaine mesure, par la capacité des usines de transformation.

LA SITUATION DU MARCHÉ EN « 1970 » (2)

163. A superficies constantes, et dans le cas d'une expansion économique rapide, les besoins nets d'importation des « 6 » et des « 3 », donc des « 9 » seraient en « 1970 » légèrement supérieurs aux besoins de « 1958 » (2,55 millions de tonnes contre 2,20 millions de tonnes, variations de stocks incluses pour les « 9 »). Ainsi les exportations des pays tiers sont-elles entièrement sauvegardées, y compris les obligations d'importations du Royaume-Uni vis-à-vis du Commonwealth et la France vis-à-vis des Associés d'outre-mer (tableaux nos 65 et 66).

Dans le cas d'une expansion économique plus lente, les besoins des « 6 » diminuent. Mais l'importance relative des importations des « 3 » par rapport aux « 9 », l'inélasticité de leur consommation par rapport

(1) Voir chap. III, par. 63.

(2) Pour une analyse détaillée du marché du sucre des « 6 », voir chap. IV, par. 97 à 100.

TABLEAU n° 65 A
Bilan du sucre chez les « 9 »
« 1958 » - « 1970 »

en millions de tonnes de sucre raffiné

	« 1958 »			« 1970 » ⁽¹⁾		
	« 6 »	« 3 »	« 9 »	« 6 »	« 3 »	« 9 »
Production de sucre raffiné	4,49	1,1	5,59	5,69	1,28	6,97
Besoins nets d'importation (+)						
Besoins nets d'exportation (—)	+ 0,12	+ 2,08	+ 2,20	+ 0,47	+ 2,08	+ 2,55
Variation des stocks	+ 0,21	— 0,03	+ 0,18			
Solde commerce extérieur	+ 0,33	— 2,05	+ 2,38			
Disponibilités	4,61	3,18	7,79	6,16	3,36	9,52
<i>Écoulement des approvisionnements</i>						
Usages industriels	—	0,02	0,02		0,02	0,02
Alimentation humaine nette	4,58	2,96	7,54	6,12	3,34	9,46
Déchets	0,03	—	0,03	0,04	—	0,04
Degré d'auto-approvisionnement (%)	97,6	34,6	71,8	92,5	38,1	73,2
Consommation par tête (kg/an)	27,0	49,4	32,7	33,2	52,8	37,3

(1) Hypothèse fort d'accroissement de « revenu ».

TABLEAU n° 65 B
Bilan du sucre chez les « 3 »
« 1958 » - « 1970 »

en millions de tonnes de sucre raffiné

	« 1958 »			« 1970 » ⁽¹⁾		
	Danemark	Norvège	Royaume- Uni	Danemark	Norvège	Royaume- Uni
Production de sucre raffiné	0,30	—	0,80	0,33	—	0,95
Besoins nets d'importation (+)						
Besoins nets d'exportation (—)	— 0,06	+ 0,13	+ 2,01	— 0,08	+ 0,16	+ 2,00
Variation des stocks	+ 0,02	—	— 0,05			
Solde commerce extérieur	— 0,04	+ 0,13	+ 1,96			
Disponibilités	0,24	0,13	2,81	0,25	0,16	2,95
<i>Écoulement des approvisionnements</i>						
Usages industriels	0,02	—	—	0,02	—	—
Alimentation humaine nette	0,22	0,13	2,81	0,23	0,16	2,95
Déchets	—	—	—	—	—	—
Degré d'auto-approvisionnement (%)	124,6	—	28,6	128,4	—	32,2
Consommation par tête (kg/an)	47,2	38,1	54,2	47,2	40,4	54,2

(1) Hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

au « revenu » exercent là encore une action stabilisatrice certaine n'entraînant que peu de variations dans la demande extérieure; des possibilités d'exportation comparables seraient encore offertes aux pays tiers, puisque les besoins nets d'importation des « 6 » seraient de 0,27 million de tonnes, ceux des « 3 » de 2 millions de tonnes et ceux des « 9 » de 2,36 millions de tonnes.

Ainsi donc l'accroissement escompté de rendement semble se réaliser selon un rythme moins rapide que l'accroissement de consommation chez les « 6 » entraînant un besoin supplémentaire d'importations.

164. Le sucre, produit sans substitution directe n'est un produit à demande élastique que pour certains niveaux de consommation, faibles ou moyens.

TABLEAU n° 66

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en sucre chez les « 9 » (1)

en millions de tonnes de sucre raffiné

	C.E.E.	Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »	
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>						
« 1958 »	97,6	124,6	—	28,6	71,8	
« 1970 »	faible	95,5	128,4	—	32,2	
Hypothèse d'accroissement de « revenu »						forte
<i>Besoins nets d'importation (+)</i>						
<i>Besoins nets d'exportation (—)</i>						
« 1958 »	+ 0,12	— 0,06	+ 0,13	+ 2,01	+ 2,20	
« 1970 »	faible	+ 0,27	— 0,07	+ 0,16	+ 2,00	
Hypothèse d'accroissement de « revenu »						forte

(1) Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations des stocks.

C'est pourquoi il ne semble pas qu'une variation en baisse (ou en hausse) du prix du sucre, surtout si elle est limitée, puisse entraîner une réduction de la consommation au Royaume-Uni et au Danemark, d'une part du niveau de consommation élevé, d'autre part des habitudes alimentaires propres à ces États (consommation du thé, café, pâtisserie). Une baisse du prix du sucre chez les « 6 », en particulier en Italie et en Belgique, devrait entraîner une augmentation de la consommation individuelle de l'ordre de 150 000 tonnes pour une baisse de prix de l'ordre de 10 à 15 % (2).

Cette baisse de prix pourrait être réalisée en particulier par une réduction des taxes spécialement fortes en Italie (35 % du prix de détail), aux Pays-Bas (27 %), en Belgique (13 %) et en France (16 %) ou une baisse du prix dans la république fédérale d'Allemagne (3).

En résumé, à superficies constantes, avec un accroissement de « revenu » élevé, et une baisse des prix de 10 à 15 % chez les « 6 », les besoins supplémentaires des « 9 » seraient de 450 000 tonnes, la couverture de ces besoins supplémentaires pouvant se faire soit par des importations de sucre de canne en provenance des pays en voie de développement, soit par un accroissement des superficies chez les « 9 », ces 450 000 tonnes de sucre nécessitant une superficie de 90 000 ha environ.

Quant à la localisation de ce supplément de superficie, il dépend des possibilités de traitement de quantités, supplémentaires de betteraves, donc du degré actuel de charge des usines et de leur localisation.

CONSIDÉRATIONS FINALES

165. L'analyse précédente montre que les « 6 » sont pratiquement auto-suffisants, compte tenu des variations accidentelles de production et de la nécessité

de maintenir un certain stock de sucre pour faire face à ces variations imputables au rendement. Le maintien des superficies au niveau « 1958 » devrait permettre d'équilibrer offre et demande, dans l'hypothèse des prix constants. Une Communauté élargie des « 9 » ne modifie pas beaucoup les données du problème puisque ces « 9 » offriraient en « 1970 » des possibilités d'exportation équivalentes, voire même supérieures, aux producteurs étrangers en particulier aux territoires d'outre-mer du Commonwealth et aux Associés d'outre-mer, en raison notamment des besoins nets d'importation du Royaume-Uni qui demeurent considérables (plus de 2 millions de tonnes).

Les « 9 », s'ils veulent maintenir les échanges « 1958 » avec les pays tiers, doivent donc adopter une politique sucrière prudente puisque un léger accroissement des superficies de 90 000 ha (soit 8 % des « 9 ») permet de couvrir les besoins supplémentaires des « 9 » imputables à un taux de croissance économique élevé (350 000 tonnes) et à une baisse des prix de détail chez les « 6 » de 10 à 15 % (150 000 tonnes).

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES EN « 1970 »

ÉVOLUTION RÉCENTE ET SITUATION EN « 1958 »

166. Au cours de la période 1950/1952 - « 1958 », les besoins nets d'importation des « 9 » sont passés de 17,2 millions de tonnes à 19,8 millions de tonnes pour l'ensemble des céréales, en raison d'une augmentation considérable des besoins des « 3 » (2,6 millions de tonnes).

Cette évolution est due à l'augmentation des besoins nets d'importation en céréales secondaires passant de 7,4 millions de tonnes à 12,5 millions de tonnes au

(1) Voir chap. IV, par. 99.

(2) Voir : Économie et statistiques agricoles, F.A.O., vol. 10, novembre 1961, pp. 9 à 14.

Évolution du degré d'auto-approvisionnement et des besoins nets d'importation de céréales (sauf riz) (1)

	C.E.E.		Danemark		Norvège		Royaume-Uni		* 3 *		* 9 *				
	Blé	C.S. Céréales	Blé	C.S. Céréales	Blé	C.S. Céréales	Blé	C.S. Céréales	Blé	C.S. Céréales	Blé	C.S. Céréales			
Degré d'auto-approvisionnement (%)															
1950/1951 à 1952/1953	79,9	82,2	85,6	97,9	96,9	39,1	57,6	67,1	52,5	36,2	76,0	61,0	69,3	80,1	75,1
* 1953 *	93,0	77,7	69,4	86,8	85,3	45,6	65,1	58,3	48,6	36,4	67,3	56,4	79,3	74,4	76,4
1959/1960	93,6	78,1	78,1	75,2	75,4	42,5	60,2	62,0	52,8	39,6	65,8	57,3	81,3	74,1	77,0
960/1961 (2)			89,4	88,1	88,2	57,0	77,4	61,6	52,8	40,6	70,3	60,7			
Besoins nets d'importation (000 t)															
1950/1951 à 1952/1953	+ 4 900	+ 4 323	+ 49	+ 81	+ 130	+ 326	+ 224	+ 2 748	+ 7 291	+ 4 918	+ 3 053	+ 7 791	+ 9 813	+ 7 876	+ 17 194
* 1953 *	+ 1 883	+ 7 842	+ 134	+ 633	+ 767	+ 318	+ 239	+ 4 259	+ 9 234	+ 5 427	+ 5 131	+ 10 558	+ 7 310	+ 12 473	+ 19 783
1959/1960	+ 1 751	+ 7 633	+ 102	+ 1 254	+ 1 356	+ 322	+ 283	+ 4 485	+ 8 762	+ 4 909	+ 5 804	+ 10 713	+ 6 660	+ 13 337	+ 19 997
1960/1961 (2)			+ 38	+ 630	+ 668	+ 286	+ 170	+ 4 637	+ 4 416	+ 4 961	+ 5 216	+ 10 177			

(1) Compte tenu des variations de stocks.

(2) Provisoire.

cours de la même période, les besoins des « 3 » et des « 6 » ayant augmenté d'environ 70 %. Par contre, les besoins nets d'importation de blé ont diminué pour les « 9 » en raison de l'important développement de la production de blé chez les « 6 » entraînant une réduction des besoins nets d'importation des « 6 » de 4,9 millions de tonnes à près de 1,9 million de tonnes et malgré une légère augmentation des besoins nets d'importation de blé des « 3 » de l'ordre de 0,5 million de tonnes.

Ainsi, en raison des progrès notables des « 6 » en matière de production céréalière, le degré d'autoapprovisionnement des « 9 » est-il passé pour l'ensemble des céréales de 75 % à 76 %, celui du blé de 69 % à 79 %, alors qu'une certaine réduction était constatée pour les céréales secondaires (80 % à 74 %).

167. En « 1958 », les besoins nets d'importation de céréales se sont élevés pour les « 9 » à 19,8 millions de tonnes dont 7,3 millions de tonnes de blé; ceux des « 6 » étaient de 9,2 millions de tonnes de céréales dont 1,9 million de tonnes de blé, ceux des « 3 » de 10,6 millions de tonnes de céréales dont 5,4 millions de tonnes de blé. De ce fait, les « 3 » forment un ensemble plus important que les « 6 » du point de vue importation de céréales, mais alors que les importations de blé représentent 50 % des importations de céréales des « 3 », les importations de blé des « 6 » ne représentent que 15 % de leurs importations totales de céréales. Un autre trait oppose les « 6 » et les « 3 » : l'alimentation humaine directe représente 30 % des disponibilités totales des « 3 » contre 40 % chez les « 6 », en raison de la plus forte consommation de produits animaux chez les « 3 ».

168. L'origine des importations brutes oppose également les « 6 » et les « 3 », comme le montre le tableau n° 68.

Les fournisseurs de blé des « 6 », qui ensemble ont importé plus de 3,8 millions de tonnes de blé (importations brutes) sont par ordre de préférence : le Commonwealth avec 1,6 million de tonnes (soit 42,8 % des importations totales), les U.S.A. avec 0,8 million de tonnes (soit 21,8 %), l'Argentine avec 0,4 million de tonnes (soit 10 %), l'U.R.S.S. avec 0,3 million de tonnes (soit 8,4 %). Le Royaume-Uni importe 4,9 millions de tonnes de blé dont 3,2 millions de tonnes (soit 66,1 %) du Commonwealth (Canada 2,7 millions de tonnes, Australie 0,5 million de tonnes), 0,6 million de tonnes des U.S.A. (soit 12,7 %), 0,4 million de tonnes d'Argentine (soit 7,6 %).

Ainsi les « 9 » auraient-ils importé ensemble 8,6 millions de tonnes dont 4,9 millions de tonnes en provenance du Commonwealth (Canada : 4,3 millions de tonnes), 1,5 million de tonnes des U.S.A. (18 %), 0,8 million de tonnes d'Argentine (9 %) et 0,6 million de tonnes de l'U.R.S.S. (6,5 %).

Il faut souligner qu'en raison des exigences de certains États en matière de qualité de blé, les importations

brutes en provenance de certains États fournisseurs de ces blés de qualité (Canada, Argentine, voire U.S.A.) resteront sensiblement constantes, les besoins pouvant être estimés à 5 millions de tonnes dont 1,5 à 2 millions de tonnes pour les « 6 ». Ainsi donc, le blé pour les « 9 » apparaît-il comme un problème Canada-U.S.A. dont les exportations sont de l'ordre de 5,9 millions de tonnes en « 1958 ».

Pour les céréales secondaires, la situation est différente; 13,6 millions de tonnes sont importées par les « 9 » dont 8,4 millions de tonnes par les « 6 » et 4,5 millions de tonnes par le Royaume-Uni.

Les 8,4 millions de tonnes des « 6 » sont fournies par les U.S.A. (3,6 millions de tonnes, soit 43 %) et l'Argentine (2,3 millions de tonnes, soit 27,5 %), les 30 % restants provenant de petits livreurs (0,2 à 0,4 million de tonnes chacun).

Le Royaume-Uni s'adresse d'abord aux U.S.A. pour plus de la moitié de ses importations brutes (2,4 millions de tonnes) puis au Commonwealth (1,1 million de tonnes dont Canada 0,9 million de tonnes), enfin à l'Argentine et à l'Union sud-africaine pour environ 0,3 million de tonnes.

Ainsi les besoins des « 9 », soit 13,6 millions de tonnes, seraient couverts pour la moitié (soit 6,8 millions de tonnes) par les U.S.A., pour un cinquième par l'Argentine (soit 2,8 millions de tonnes), pour 13 % par le Commonwealth (1,8 million de tonnes dont 1 million de tonnes par le Canada).

Pour l'ensemble des céréales, les principaux fournisseurs des « 9 » ont été en 1958/1960 par ordre d'importance décroissante :

— les U.S.A. 8,4 millions de tonnes (soit 38 % des importations des « 9 ») dont 1,6 million de tonnes de blé (soit 19 % des importations totales de blé des « 9 »);

— le Canada 5,3 millions de tonnes (soit 24 % des importations totales des « 9 ») dont 4,3 millions de tonnes de blé (soit 50 % des importations de blé des « 9 »);

— l'Argentine 3,5 millions de tonnes (soit 16 % des importations totales des « 9 ») dont 0,8 million de tonnes de blé (soit 9 % des importations de blé des « 9 »);

— l'Australie 1,2 million de tonnes (soit 5 % des importations totales des « 9 ») dont 0,6 million de tonnes de blé (soit 7 % des importations de blé des « 9 »).

TENDANCES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DES « 9 » (1)

169. Le tableau n° 69 montre :

1) que la consommation humaine directe suit chez les « 3 » et les « 6 » la même évolution, l'accroissement

(1) Pour une analyse détaillée, voir chap. IV, par. 114 et suiv.

TABLEAU n° 68
Structure des importations des « 9 »
Moyenne 1958/1960

Produit : blé et farine de blé

en milliers de tonnes

	C.E.E. (1)		Royaume-Uni		« 9 » (2)	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<i>Importations totales</i>	3 769	100	4 876	100		
dont en provenance de :						
C.E.E.			398	8,2		
Royaume-Uni	2	0,1	—	—		
Danemark	—		—			
Norvège	—		—			
Autres pays	3 767	99,9	4 478	91,8	8 625	100
dont :						
Commonwealth	1 614	42,8	3 225	66,1	4 940	57,3
dont :						
Canada	1 546	41,0	2 679	54,9	4 326	50,2
Australie	68	1,8	537	11,0	605	7,0
U.S.A.	820	21,8	618	12,7	1 553	18,0
Argentine	389	10,3	369	7,6	781	9,1
U.R.S.S.	315	8,4	142	2,9	558	6,5
Autres pays	629	1,7	124	2,5	793	9,1

Produit : céréales secondaires (sauf farines et riz)

en milliers de tonnes

	C.E.E. (1)		Royaume-Uni		« 9 » (2)	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<i>Importations totales</i>	8 441	100	4 534	100		
dont en provenance de :						
C.E.E.			216	4,8		
Royaume-Uni	170	2,0	—	—		
Danemark	177	2,1	1			
Norvège	—		—			
Autres pays	8 094	95,9	4 317	95,2	13 576	100
dont :						
Commonwealth	620	7,3	1 136	25,1	1 810	13,3
dont :						
Canada	111	1,3	895	19,7	1 017	7,5
Australie	448	5,3	135	3,0	626	4,6
U.S.A.	3 633	43,0	2 364	52,1	6 813	50,2
Argentine	2 321	27,5	301	6,6	2 766	20,4
Yougoslavie	221	2,6	96	2,1	320	2,4
U.S. Africaine	294	3,5	286	6,3	580	4,3
Pays de l'Est	371	4,4	59	1,3	476	3,5
Autres pays	634	7,6	75	1,7	811	5,9

(1) Commerce intra C.E.E. exclu.

(2) Commerce intra « 9 » exclu.

TABLEAU n° 69
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

	C.E.E.	Hypothèse forte d'accroissement de « revenu »				
		Danemark	Norvège	Royaume-Uni	« 9 »	
<i>Consommation par tête an</i>						
Porc	« 1958 » (kg)	18,7	41,0	15,2	19,8	19,3
	« 1970 » (kg)	22,2	43,9	15,8	20,5	22,2
	indice « 1958 » = 100	119	107	104	104	115
Volaille	« 1958 » (kg)	4,3	3,5	1,1	4,9	4,4
	« 1970 » (kg)	8,5	6,1	3,1	8,1	8,3
	indice « 1958 » = 100	198	174	282	165	189
Œufs	« 1958 » (unités)	194	162	134	250	205
	« 1970 » (unités)	270	177	160	274	267
	indice « 1958 » = 100	139	110	119	109	130
<i>Consommation globale</i> « 1958 » = 100						
Porc	129	116	115	109	124	
Volaille	214	188	300	175	205	
Œufs	151	118	133	115	141	
Consommation globale de porc, volaille et œufs, convertie en u.c. sans progrès technique en matière d'alimentation	142	120		119	136	
Consommation globale de farine de céréales (directe)	99	97	100	93	98	

démographique et l'amélioration du taux de blutage compensant la réduction de la consommation individuelle;

2) que la consommation des produits de la transformation animale se développe avec un rythme plus lent chez les « 3 » que chez les « 6 », en raison d'un développement économique moins vigoureux et surtout compte tenu des niveaux de consommation relativement élevés des « 3 » (voir par. 117).

Ces consommations ayant été converties en unités céréalières selon les modalités définies au chapitre IV, paragraphe 115, l'accroissement de consommation globale pour la viande de porc, la volaille et les œufs serait de 42 % pour les « 6 » et de 19 % chez les « 3 », soit 36 % pour les « 9 », dans le cas d'une expansion économique rapide, sans progrès technique en matière d'indices de consommation.

170. En ce qui concerne la production pour les « 3 », les données de la F.A.O. estiment possible, à superficie constante, un accroissement de production de 17 %, la production des « 3 » passant de 13,6 millions de tonnes à 15,9 millions de tonnes, soit un accroissement de 2,3 millions de tonnes, l'accroissement étant surtout important pour les céréales secondaires, de 10,5 millions de tonnes en « 1958 » à 12,7 millions de tonnes en « 1970 ».

Cette évolution semble vraisemblable comme le montre le tableau n° 70, surtout du point de vue valeur absolue des rendements escomptés en « 1970 »; en effet, il semblerait que l'on compte sur une augmentation des rendements en céréales secondaires plus rapide pour la période « 1958 »-« 1970 » que pour la période 1950/1952 - « 1958 ».

Pour les « 6 », en raison de la diminution de la superficie en seigle et avoine et de l'augmentation correspondante des superficies en orge et maïs (puisque l'hypothèse est la constance des superficies en blé d'une part, en céréales secondaires d'autre part), la production de céréales pourrait augmenter de près de 13 millions de tonnes pour la Communauté économique européenne (soit 26 %) entre « 1958 » et « 1970 », la contribution des États membres à cette augmentation étant la suivante :

France	6,7 millions de tonnes (51 %),
Italie	3,6 millions de tonnes (28 %),
Allemagne	2,3 millions de tonnes (18 %).

Pour le blé, l'accroissement ne serait que de 5,3 millions de tonnes, (soit 21 %) pour la Communauté économique européenne; France 3 millions de tonnes (soit 28 %); Italie 1,5 million de tonnes (soit 17 %) (chap. III, par. 68 à 70).

TABLEAU n° 70

Évolution des rendements des céréales chez les « 9 »

	Pays-Bas	« 6 »	Danemark	Royaume-Uni	« 4 »
BLÉ					
<i>Taux d'accroissement annuel (%) ⁽¹⁾</i>					
1950/1952 à « 1958 »	1,3	3,0	1,3	2,6	2,5
« 1958 » - « 1970 »	1,1	1,6	0,3	0,3	0,3
<i>Valeurs absolues (qx/ha)</i>					
« 1958 »	39,6	22,7	39,9	32,9	33,3
« 1970 »	45,0	27,4	41,3	34,1	34,7
CÉRÉALES SECONDAIRES					
<i>Taux d'accroissement annuel (%) ⁽¹⁾</i>					
1950/1952 à « 1958 »	0,9	3,3	0 ⁽²⁾	2,3	1,2
« 1958 » - « 1970 »	0,8	2,2	0,7 ⁽²⁾	2,2	1,6
<i>Valeurs absolues (qx/ha)</i>					
« 1958 »	30,9	23,6	34,2 ⁽²⁾	27,6	28,6
« 1970 »	33,9	30,7	37,2 ⁽²⁾	35,7	34,6

⁽¹⁾ Taux d'accroissement géométrique.

⁽²⁾ Orge seulement.

171. Dans ces conditions, dans l'hypothèse des superficies constantes des « 9 », l'accroissement de production des « 9 » serait de 15,3 millions de tonnes de céréales (soit 24 %) dont 5,4 millions de tonnes de blé (soit 19 %).

Ainsi, l'accroissement de production escompté entre « 1958 » et « 1970 » dû aux « 6 » représente-t-il :

- pour les céréales 85 % de l'accroissement des « 9 »
- pour le blé 98 % de l'accroissement des « 9 »,
- pour les céréales secondaires 78 % de l'accroissement des « 9 ».

LE MARCHÉ DES CÉRÉALES EN « 1970 »

172. L'établissement d'un bilan céréalier prévisionnel ne peut se limiter à la confrontation des projections de production et de consommation (directe : farine, et indirecte : produits de la transformation animale) mises en évidence au cours des chapitres II et III. Il faut apporter un certain nombre de corrections aux données relatives à la consommation humaine directe et indirecte dans une commune unité de référence.

En ce qui concerne la production, il est nécessaire de tenir compte non seulement des céréales produites dans la Communauté économique européenne mais aussi des autres produits d'origine végétale qui peuvent ou se substituer ou ajouter leurs actions à celles des céréales proprement dites, à savoir les pommes de terre, les sous-produits de la transformation des céréales par les industries alimentaires. Après déduction des quantités de céréales et de pommes de terre utilisées comme semences et plants ou perdues

au cours de la campagne, une estimation des quantités disponibles de la production indigène pour l'alimentation humaine et animale est obtenue. Si on déduit, d'une part, les quantités consommées par les chevaux en raison de l'évolution particulière de ce poste du bilan, et on ajoute d'autre part, les importations nettes de céréales et produits de la transformation animale, une estimation des disponibilités totales pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux) est alors mise en évidence.

Ces disponibilités doivent être confrontées à la consommation humaine directe, à la consommation humaine indirecte (produits de la transformation animale), à la consommation des bovins et aux besoins des industries agricoles et alimentaires ⁽¹⁾.

Il convient donc de choisir une commune unité de référence permettant de calculer un solde consommation-production tenant compte de tous les éléments présentés. L'unité de référence est l'unité céréalière (« Getreidewert ») qui est ainsi définie : 1 kg d'unités cérésières = 1 kg de céréales = 0,25 kg de pommes de terre = 0,8 kg d'issues.

Le bilan céréalier pour les « 3 » a été établi selon les mêmes règles que pour les « 6 », mais il a été supposé que les effectifs de chevaux resteraient constants, compte tenu du degré de motorisation des « 3 », en particulier au Royaume-Uni, que le taux de blutage ne serait pas amélioré et que les besoins pour les plants et semences resteraient constants ainsi que les pertes (tableaux nos 71 A, B et 72).

⁽¹⁾ Dans les bilans de la situation en céréales, les besoins pour la production des produits de la transformation animale, les bovins et les chevaux sont regroupés sous le poste alimentation animale.

TABLEAU n° 71 A

Bilan des céréales sauf riz en « 1958 » et « 1970 »

Hypothèse faible d'accroissement de « revenu »

en milliers de tonnes de céréales

	1958 *				1970 *												
	Blé	C.S.	Total	Bilé	Total	Bilé	C.S.	Total	C.S.	Bilé	Total						
Superficie (000 ha)	11 021	10 815	21 836	929	4 610	11 950	14 496	26 446	11 021	10 815	21 836	929	4 610	11 950	14 496	26 446	
Rendement (qx/ha)	22,6	23,6	23,1	33,3	29,6	23,4	24,9	24,2	27,4	30,7	29,0	34,7	34,6	27,9	31,7	30,0	
Production	24 896	25 648	50 444	3 096	13 633	27 992	36 085	64 077	30 170	33 280	63 420	3 220	12 750	15 950	33 390	45 980	
Variation des stocks	- 588	+ 255	- 333	- 6	- 91	- 97	- 594	- 430									
Solde net commerce extérieur	+ 1 295	+ 7 597	+ 8 892	+ 5 431	+ 10 461	+ 6 716	+ 12 637	+ 19 553	-	+ 8 370	+ 8 370	+ 5 760	+ 5 200	+ 10 960	+ 5 760	+ 13 570	
Disponibilités	26 779	32 890	59 669	8 623	15 668	24 191	38 302	83 860	30 170	41 620	71 790	8 980	17 930	26 910	39 150	59 550	
<i>Écoulement des approvisionnements</i>																	
Alimentation animale	4 627	25 868	30 495	2 056	12 352	14 408	6 683	38 220	44 903	7 900	33 950	41 850	2 500	14 260	16 860	10 400	48 310
Semences	1 912	1 518	3 430							1 900	1 520	3 420					
Usages industriels	59	2 593	2 652	227	2 448	2 675	2 411	6 692	9 103	50	3 370	3 420	280	2 720	2 950	2 400	7 740
Déchets	213	133	346							220	130	350					
Alimentation humaine brute	19 968	2 778	22 746	6 240	868	7 108	26 208	3 646	29 854	20 100	2 680	22 760	6 250	850	710	26 850	3 500
Degré d'auto-approvisionnement (%)	93,0	77,7	84,5	36,4	67,3	56,4	79,3	74,4	76,4	100,0	80,0	85,3	36,9	70,9	59,3	85,3	77,0

(1) En supposant les importations nettes « 1958 » de produits animaux et d'issues, estimées respectivement à 1,55 million et 0,22 million de tonnes d'unités céréalères, maintenues en 1970.

TABLEAU n° 71 B

Bilan des céréales sauf riz en « 1958 » et « 1970 »

Hypothèse forte d'accroissement de « revenu »

en milliers de tonnes de céréales

	« 1958 »			« 1970 »		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	11 021	10 815	21 836	11 021	10 815	21 836
Rendement (qx/ha)	22,8	23,6	23,1	27,4	30,7	29,0
Production	24 896	25 548	50 444	30 170	33 250	63 420
Variation des stocks	- 588	+ 295	- 333	- 594	+ 164	- 430
Solde net commerce extérieur	+ 1 295	+ 7 597	+ 8 892	+ 5 421	+ 5 040	+ 10 461
Disponibilités	26 779	32 890	59 669	8 523	15 668	24 191
<i>Écoulement des approvisionnements</i>						
Alimentation animale	4 627	25 868	30 495	2 066	12 352	14 408
Semences	1 912	1 518	3 430	1 900	1 820	3 720
Usages industriels	59	2 593	2 652	60	3 470	3 530
Déchets	213	133	346	220	140	360
Alimentation humaine brute	19 968	2 778	22 746	6 240	868	7 108
Degré d'auto-approvisionnement (%)	93,0	77,7	84,5	36,4	67,3	56,4
				79,3	74,4	76,4
				100,0	77,0	86,4
				35,9	70,6	59,0
				85,3	74,5	78,7
				2 600	14 620	17 220
				230	2 720	2 950
				6 160	700	6 860
				39 150	61 240	100 390
				8 980	18 040	27 020
				+ 5 760	+ 5 310	+ 11 070
				+ 5 760	+ 15 260	+ 21 020
				8 980	18 040	27 020
				2 600	14 620	17 220
				230	2 720	2 950
				6 160	700	6 860
				39 150	61 240	100 390

(1) En supposant les importations nettes « 1958 » de produits animaux et d'issues, estimées respectivement à 1,55 million et 0,22 million de tonnes d'unités céréalères, maintenues en « 1970 ».

TABLEAU n° 72

Évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation en céréales chez les « 9 » (1)

	« 6 »		« 3 »		Royaume-Uni		« 9 »					
	Blé	C.S.	C	Blé	C.S.	Blé	C	C.S.	C			
<i>Degré d'auto-provisionnement (%)</i>												
« 1958 »	93,0	77,7	84,5	36,4	67,3	56,4	35,8	58,3	48,6	79,3	74,4	76,4
« 1970 »	100	80,0	88,3	35,9	70,9	59,3	36,7	64,2	85,3	85,3	77,0	80,3
Hypothèse d'accroissement de « revenu »	100	77,0	86,4	35,9	70,6	59,0	37,6	63,1	85,3	85,3	79,5	78,7
<i>Besoins nets d'importation (+)</i> (000 000 t)												
« 1958 »	+ 1,9	+ 7,3	+ 9,2	+ 5,5	+ 5,1	+ 10,6	- 5,0	- 4,3	- 9,3	+ 7,3	+ 12,4	19,8
« 1970 »	—	+ 8,4	+ 8,4	+ 5,8	+ 5,2	+ 11,0	- 5,0	- 4,3	- 9,3	+ 5,8	+ 13,6	+ 19,4
Hypothèse d'accroissement de « revenu »	—	+ 9,9	+ 9,9	+ 5,8	+ 5,3	+ 11,1	- 4,8	- 4,5	- 9,3	+ 5,8	+ 15,2	+ 21,0

(1) Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stock.

173. Dans ces conditions, à superficie constante et dans l'hypothèse forte d'accroissement de « revenu », le solde consommation globale-production ⁽¹⁾ passerait, pour les « 9 », de 19,8 millions de tonnes en « 1958 » à 21 millions de tonnes en « 1970 », les importations nettes de produits animaux restant par hypothèse en « 1970 » au niveau « 1958 »; en raison de l'auto-suffisance de la Communauté économique européenne (escomptée en « 1970 »), la part du blé va encore diminuer de 1,5 million de tonnes, passant de 7,3 millions de tonnes en « 1958 » à 5,8 millions de tonnes en « 1970 » (voir par. 69), alors que les besoins en céréales secondaires augmenteront de 2,8 millions de tonnes passant de 12,5 à 15,3 millions de tonnes; mais il faut souligner que ces importations nettes peuvent se faire en partie sous forme de produits de la transformation animale (porc, volaille, œufs) mais de telle manière que, après conversion en unités céréaliers, la somme des importations nettes de produits animaux et de céréales soit égale aux 21 millions de tonnes précédentes.

174. Dans le cas d'une expansion économique plus lente, la situation « 1970 » se traduit par le maintien des importations nettes « 1958 » avec réduction du blé au profit des céréales secondaires.

Ainsi, dans les deux hypothèses de « revenu » mais à prix constants, à superficies constantes « 1958 » et sans progrès en matière d'indice de consommation animale, les pays tiers pourraient bénéficier en « 1970 » de débouchés équivalents à ceux de « 1958 » encore que les pays producteurs de céréales secondaires doivent être relativement favorisés. Une diminution des importations brutes de blé se heurterait rapidement aux exigences de certains États en matière de qualité de blé, exigences correspondant à des besoins nets d'importation de l'ordre de 5 millions de tonnes.

CONSIDÉRATIONS FINALES

175. Il convient maintenant de rechercher l'influence probable qu'auraient certaines modifications dans les hypothèses adoptées dans cette étude, à savoir absence de progrès technique en matière d'alimentation animale, prix constants à la consommation et à la production.

PROGRÈS TECHNIQUE ET INDICE DE CONSOMMATION ANIMALE

L'hypothèse d'absence de progrès technique en matière d'alimentation animale (voir par. 117) semble peu réaliste lorsque l'on examine l'évolution passée. C'est ainsi qu'il a été montré qu'au cours de la période 1900-1944, le progrès réalisé en Europe en matière d'indices de consommation animale avait été de l'ordre de 0,5 % par an ⁽²⁾.

Le tableau n° 73 montre l'évolution des besoins nets d'importation selon diverses hypothèses quant au

taux de progrès technique en matière d'alimentation animale.

En « 1970 », si l'on admet que les progrès chez les « 3 » seront plus lents que chez les « 6 » en raison de la haute qualité des élevages des « 3 » d'où un taux de 0,4 % pour les « 3 » et de 0,6 % pour les « 6 », les besoins nets d'importation des « 9 » passeraient de 19,8 millions de tonnes en « 1958 » à (16,1-16,0) millions de tonnes en « 1970 », soit une réduction de 3,7 à 3,8 millions de tonnes.

INFLUENCE DES VARIATIONS DE PRIX

176. Les estimations étant faites dans le cadre des prix constants, l'influence d'une variation des prix, tant du point de vue consommation que du point de vue production, doit être examinée avec attention puisque la fixation du prix constitue un élément fondamental de toute politique économique en économie de marché. Mais si l'influence des variations de prix a fait l'objet, du point de vue de la consommation alimentaire, d'études économétriques assez nombreuses, et que de ce fait des valeurs des coefficients d'élasticité de la demande par rapport au prix figurent dans la littérature, par contre, dans le domaine de la production, seules les influences à court terme semblent avoir été étudiées, en particulier aux États-Unis.

PRIX ET CONSOMMATION

177. Si nous supposons que les valeurs des coefficients d'élasticité par rapport aux prix sont, pour la Communauté économique européenne, les suivantes :

farines de céréales	0
porc	— 0,25
volaille	— 0,5
œufs	— 0,4

une baisse de 10 % des prix à la consommation entraînerait une augmentation de consommation de

porc	de + 2,5 %
volaille	de + 5 %
œufs	de + 4 %.

Compte tenu, d'une part, des possibilités de réduction des marges de commercialisation existantes dans certains États membres, d'autre part, du fait que, dans d'autres pays, une baisse éventuelle du prix des céréales, par exemple de 15 % provoquerait une baisse du prix du porc de l'ordre de 15 % en raison de l'importance des céréales dans l'alimentation porcine, et par conséquent pourrait entraîner une baisse du prix de la viande de porc de 5 % (à la

⁽¹⁾ Variations de stock et solde commerce extérieur.

⁽²⁾ H.-B. Krohn « Die Futtergetreidewirtschaft » (1900-1944), numéro spécial (n° 165) des « Berichte über Landwirtschaft », Hambourg et Berlin 1956, p. 56.

TABLEAU n° 73

Influence de divers facteurs sur les besoins nets d'importation ⁽¹⁾ de céréales

	« 1958 »			« 1970 »						
	« 6 »	« 3 »	« 9 »	Accroissement faible			Accroissement fort			
				« 6 »	« 3 »	« 9 »	« 6 »	« 3 »	« 9 »	
Prix constants										
Superficies constantes										
Maintien des importations nettes de produits animaux au niveau de « 1958 »	+ 9,2	+ 10,6	+ 19,8	+ 8,4	+ 11,0	+ 19,4	+ 9,9	+ 11,1	+ 21,0	
Sans progrès technique en matière d'alimentation animale										
Progrès technique en matière d'alimentation animale selon des taux de progrès :										
0,4 % par an				- 1,9	- 0,8	- 2,7	- 2,0	- 0,8	- 2,8	
0,6 % par an				- 2,9	- 1,1	- 4,0	- 3,0	- 1,1	- 4,1	
Baisse de prix de consommation de 5 % pour le porc, la volaille et les œufs				+ 0,8	—	+ 0,8	+ 0,8	—	- 0,8	
Extension de la production céréalière en France permettant l'utilisation de toutes les capacités de production techniquement disponibles				- 5,7	—	- 5,7	- 5,7	—	- 5,7	

(¹) Les besoins nets représentent le solde net commerce extérieur et les variations de stocks (+ importation; — exportation).

consommation); une baisse de 5% semblant constituer un maximum, la consommation de ces produits et par conséquent les besoins en céréales pour la transformation animale pourraient donc augmenter de 0,8 million de tonnes.

En ce qui concerne les « 3 », les prix seront supposés rester constants, une certaine hausse pouvant même être escomptée dans le cas où les « 3 » deviendraient membres de la Communauté, mais dont les effets seraient compensés par une accélération de l'expansion économique, donc du « revenu ».

Dans ces conditions, les besoins nets d'importation des « 9 » passeraient de 19,8 millions de tonnes en « 1958 » à (20,2-21,8) millions de tonnes en « 1970 », soit une augmentation de 0,8 million de tonnes.

PRIX ET PRODUCTION DE CÉRÉALES

178. Là encore, il semble difficile d'escompter un accroissement des superficies chez les « 3 ». Étudier

donc l'influence d'une variation des prix sur la production des céréales revient à analyser le cas de la France qui dispose d'un large potentiel de production en matière céréalière, comme l'a montré le chapitre III. Compte tenu des études entreprises et dont les résultats ont été commentés aux paragraphes 72 à 76, il semble techniquement possible de produire en France en « 1970 » plus de 32 millions de tonnes de céréales, soit un accroissement de production de 5,7 millions de tonnes par rapport aux estimations « 1970 » faites à prix constants et superficies « 1958 ». Une telle augmentation serait surtout imputable à l'accroissement des superficies qui passeraient de 9 millions d'ha en « 1958 » à plus de 10,5 millions d'ha, soit un accroissement de 16 %, les rendements étant estimés en « 1970 » à 30,6 qx/ha contre 29,3 qx/ha dans cette étude.

Ainsi les besoins nets d'importation des « 9 » passeraient de 19,8 millions de tonnes à (13,7-15,3) millions de tonnes en « 1970 », soit une diminution de 5,7 millions de tonnes.

179. En résumé, si l'on admet en « 1970 » :

— l'existence d'un certain progrès en matière d'alimentation animale selon le rythme estimé, 0,6 % par an (par. 175),

— une baisse des prix à la consommation de la viande de porc, des œufs et de la volaille chez les « 6 » (par. 177),

— une expansion économique rapide,

— le maintien des superficies en céréales au niveau « 1958 »,

les « 9 » importeraient en « 1970 » près de 18 millions de tonnes de céréales contre 19,8 millions de tonnes

en « 1958 », soit une légère réduction des besoins nets vis-à-vis des pays tiers.

Par contre, dans le cas d'une augmentation des superficies en France, telle qu'elle a été prévue au paragraphe 178, les conditions précédentes étant satisfaites, les besoins nets d'importation des « 9 » passeraient de 19,8 millions de tonnes à près de 11 millions de tonnes, soit une réduction de 8,7 millions de tonnes, c'est-à-dire de 40 % des besoins nets d'importation de « 1958 ».

N.B. Les statistiques de base utilisées pour l'élaboration de ce document, sont disponibles auprès des services de la direction générale de l'agriculture.

ANNEXES

ANNEXE I

BILAN DE LA SITUATION EN DENRÉES ALIMENTAIRES
EN « 1958 » (*)
DANS LES ÉTATS MEMBRES ET LA C.E.E.

(*) « 1958 » - Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

Viande	3 032	+	5	126	384	3 285	—	—	—	—	—	3 285	—	3 285	19,4	53,2	95	8,0	6,8	
																				3 213
Beuf																				
Veau																				
Porc																				
Bacon et jambon																				
Mouton et agneau																				
Chèvre	184			6	11	189									1,1	3,1	7	0,4	0,6	
Cheval	144			2	57	199									1,2	3,3	3	0,5	0,1	
Abats	603			3	74	674									4,0	10,9	16	1,7	0,8	
Volailles	680			46	92	726									4,3	11,8	15	1,4	0,9	
Lapin																				
Gibier	165				7	172									1,0	2,8	3	0,5	0,1	
Total des viandes (b)	8 021	+	3	383	774	8 409									49,7	136,4	299	18,1	24,3	
Céufs	1 677	+	2	201	366	1 860		9							10,9	29,9	43	3,3	8,1	
Poisson	1 021			199	237	1 059									6,1	16,8	14	1,9	0,7	
Frais et congelé	102			39	94	157			20						0,9	2,5	6	0,8	0,3	
Salé, fumé et séché	89			8	74	155									0,9	2,5	5	0,5	0,3	
Conservés																				
Produits laitiers	60 322			100	38	60 260									92,0	252,2	164	8,6	9,1	
Lait entier de vache																				
Lait entier de chèvre et brebis																				
Lait écrémé	13 942			9		13 933									10,4	28,6	10	1,0	0,1	
Crème	68			2		56									0,3	0,9	3	0,3	0,3	
Lait condensé et évaporé	325	+	11	305	7	516									3,1	8,4	13	0,6	0,7	
Lait en poudre																				
Fromage	84	+	1	41	19	61									0,4	1,1	7	0,4	0,4	
	184	+	6	28	45	195									0,6	1,6	5	0,5	0,5	
	1 250	+	4	162	171	1 255									7,4	20,2	62	5,6	4,1	
Grasses et huiles	810	+	14	47	52	801									4,7	13,0	115	..	13,0	
Beurre																				
Huile d'olive																				
Autres huiles végétales																				
Huiles marines																				
Grasses d'abattage	1 368	+	30	519	2 432	3 251									15,4	42,3	378	0,1	42,3	
Autres grasses (y compris les acides gras)																				
Total (exprimé en termes de corps gras)	2 178	+	44	566	2 494	4 052									20,1	55,3	493	0,1	55,3	
																		Total		106,4
																		Protéines animales		2 833
																		Protéines végétales		85,2
																				41,4
																				41,8

(a) Poids du produit.
(b) Poids en carcasse.

Bilan de la situation des denrées alimentaires

Population : 53 990 000 (au 1er janvier)

« 1953 »

Pays : Allemagne (R.F.)

en milliers de tonnes métriques

Denrées	Productions				Commerce extérieur		Ecoulement des approvisionnements				Consommation par tête						
	(1)	Varia- tions des stocks (2)	Expor- tations brutes (3)	Impor- tations brutes (4)	Quantités dis- ponibles (5)	Alimen- tation animale (6)	Se- men- ces (7)	Usages indus- triels (8)	Déchets (9)	Alimen- tation humaine (nette) (10)	Taux d'ex- traction (11)	Alimen- tation humaine (brute) (12)	kg par an (13)	grammes par jour (14)	calories par jour (15) nombre	protéines par jour (16) g	mat. gr. par jour (17) g
Céréales panifiables																	
Blé	3 899	- 19	639	2 434	5 713	1 410	228	45	37	3 993	78,7	3 144	58,2	159,5	582	16,3	1,8
Seigle	3 880	+ 191	170	56	3 875	1 654	237	50	25	1 629	80,8	1 316	24,4	66,8	233	4,7	0,8
Autres																	
Total	7 779	+ 172	809	2 490	9 288	3 044	465	95	62	5 622		4 460	82,6	226,3	815	21,0	2,6
Céréales secondaires																	
Orge	2 509	- 44	58	1 531	4 026	2 553	140	1 304	27	22	50,0	11	0,2	0,6	2	0,1	0,0
Avoine	2 946	- 10	17	367	3 306	3 011	172	—	2	121	59,0	63	1,2	3,2	12	0,4	0,3
Mais	14	+ 22	58	834	768	504	1	172	5	86	60,0	52	1,0	2,6	10	0,2	—
Autres	—	- 43	27	149	165	143	—	21	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Total	5 469	- 75	160	2 881	8 265	6 191	313	1 497	34	230	82	126	2,4	6,4	24	0,7	0,2
Riz décortiqué	—	+ 10	6	140	124	6	—	—	2	116		95	1,8	4,8	18	0,3	—
Total des céréales	13 248	+ 107	975	5 511	17 677	9 241	778	1 692	98	5 968		4 681	86,8	237,5	887	22,0	2,8
Pommes de terre (fraîches, séchées en terme de pommes de terre fraîches) Fécule de pommes de terre	23 887	- 223	56	308	24 863	11 441	2 618	449	2 223	7 632		7 632	141,4	387,3	271	6,6	0,4
	38	—	—	33	71	—	—	57	1	13		13	0,2	0,7	3	—	—
Sucre et analogues Sucre (en raffiné) Sirop (a) Miel (a)	1 423	+ 66	25	217	1 549	1	—	—	31	1 517		1 517	28,1	77,0	298	—	—
	10	—	—	—	10	—	—	—	—	9		9	0,2	0,5	2	—	—
	14	—	—	34	48	—	—	—	—	48		41	0,8	2,1	8	—	—
Légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves séchées, etc.) Fruits à coques Châtaignes Cacao (exprimé en fèves)	8	+ 6	1	77	78	1	1	—	1	75		75	1,4	3,8	13	0,9	0,1
	—	—	—	39	39	—	—	—	—	39		39	0,7	2,0	5	0,1	0,5
	—	—	13	117	104	—	—	—	—	104		83	1,5	4,2	22	0,2	2,1
Légumes (y compris les tomates) (tout en termes de légumes frais)	2 215	—	5	759	2 969	—	—	—	487	2 802		2 802	46,3	127,0	30	1,6	0,3
Fruits Fruits frais Agrumes Fruits séchés Olives de table Jus de fruits et conserves de fruits	2 183	—	7	866	3 043	—	—	—	260	2 782		2 782	51,5	141,2	66	0,9	0,4
	—	—	3	1 122	1 119	—	—	—	55	1 064		1 064	19,7	54,0	17	0,3	0,1
	—	—	1	118	117	—	—	—	2	115		115	2,1	5,8	16	0,2	0,0
	—	—	1	156	155	—	—	—	—	155		155	—	8,0	6	—	0,0

Viandes	Poids du produit		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse		Poids de la carcasse	
	759	95	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2
Boeuf	759	95	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2	868	97	144	2
Veau	1466	2	96	7	1557	215	96	7	1557	215	96	7	1557	215	96	7	1557	215	96	7
Porc	15	1	1	1	16	1	1	1	16	1	1	1	16	1	1	1	16	1	1	1
Bacon et jambon	20	1	44	1	20	1	44	1	20	1	44	1	20	1	44	1	20	1	44	1
Mouton et agneau	91	1	81	1	170	11	81	1	170	11	81	1	170	11	81	1	170	11	81	1
Chèvre	89	1	6	1	34	2	6	1	34	2	6	1	34	2	6	1	34	2	6	1
Cheval	28	1	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1
Abats	28	1	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1
Volailles	28	1	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1
Lapin	28	1	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1
Gibier	28	1	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1	34	2	1	1
Total des viandes (b)	2 563	3	374	38	2 896	333	374	38	2 896	333	374	38	2 896	333	374	38	2 896	333	374	38
Œufs	376	1	296	1	670	49	296	1	670	49	296	1	670	49	296	1	670	49	296	1
Poissons	303	—	109	46	366	24	109	46	366	24	109	46	366	24	109	46	366	24	109	46
Produits laitiers	18 334	—	23	8	18 349	190	23	8	18 349	190	23	8	18 349	190	23	8	18 349	190	23	8
Lait entier de vache	279	—	—	—	279	8	—	—	279	8	—	—	279	8	—	—	279	8	—	—
Lait de chèvre et brebis	9 380	—	—	—	9 380	19	—	—	9 380	19	—	—	9 380	19	—	—	9 380	19	—	—
Lait écrémé	338	3	2	—	337	28	2	—	337	28	2	—	337	28	2	—	337	28	2	—
Crème	23	—	15	—	38	10	15	—	38	10	15	—	38	10	15	—	38	10	15	—
Lait condensé et évaporé	63	—	9	—	72	4	9	—	72	4	9	—	72	4	9	—	72	4	9	—
Lait en poudre	133	—	95	10	238	38	95	10	238	38	95	10	238	38	95	10	238	38	95	10
Fromage	122	—	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—
Fromage blanc	122	—	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—	122	6	—	—
Grasses et huiles	326	11	26	—	341	153	26	—	341	153	26	—	341	153	26	—	341	153	26	—
Beurre	37	2	716	46	705	318	716	46	705	318	716	46	705	318	716	46	705	318	716	46
Huile d'olive	284	..	46	15	315	146	46	15	315	146	46	15	315	146	46	15	315	146	46	15
Autres huiles végétales	647	13	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61
Huiles marines	647	13	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61
Grasses d'abattage	647	13	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61
Autres grasses (y compris les acides gras)	647	13	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61
Total (exprimé en termes de corps gras)	647	13	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61	1 361	617	798	61

Total		Protéines animales		Protéines végétales	
79,1	46,3	2 940	79,1	46,3	138,8
32,8	52,8		32,8	52,8	

(a) Poids du produit.
(b) Poids de la carcasse.

Bilan de la situation des denrées alimentaires

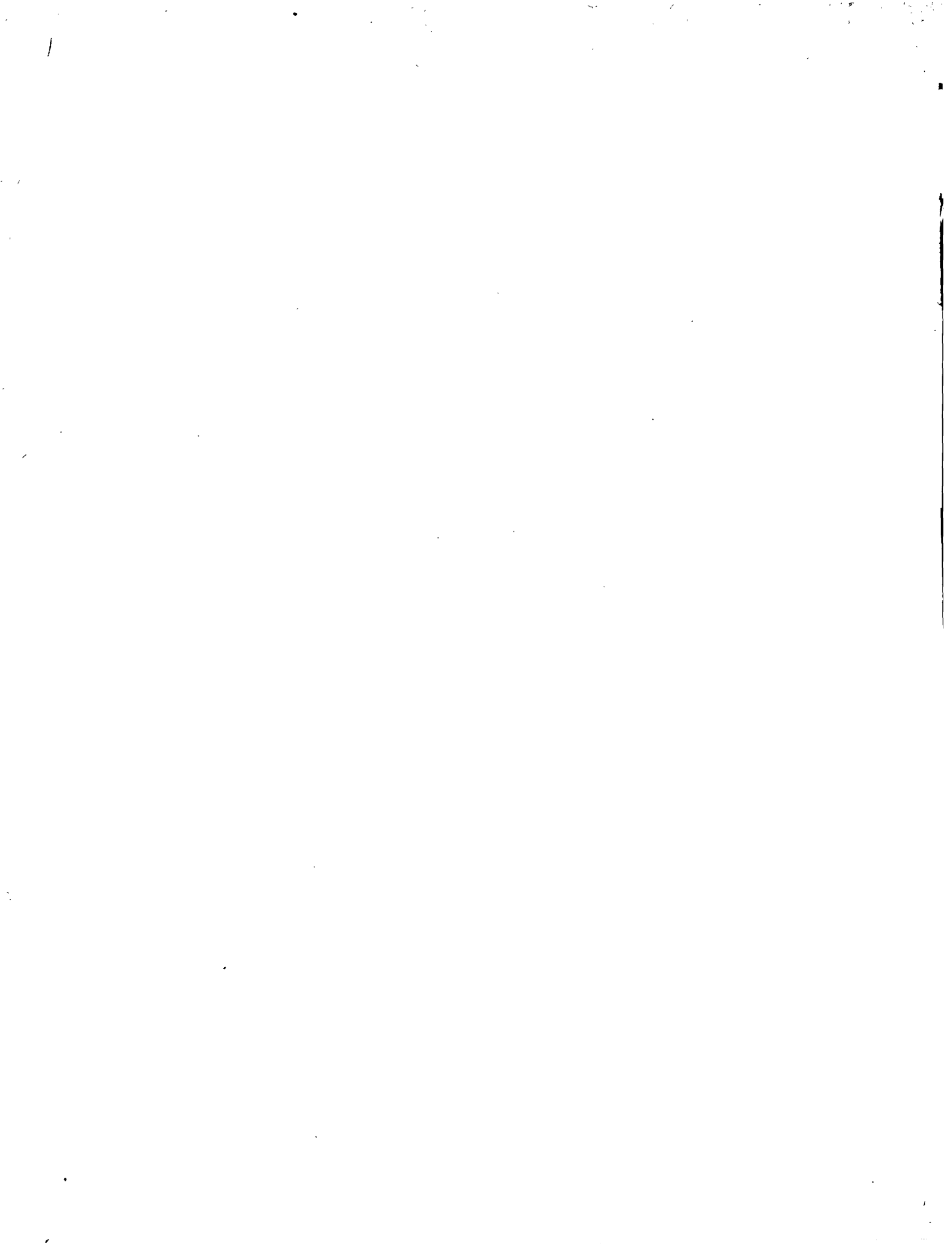
« 1958 »

Population : 9 389 000 (au 1^{er} janvier)

Pays : U.E.B.I.

en milliers de tonnes métriques

Denrées	Productions (1)	Commerce extérieur			Quantités disponibles (5)	Écoulement des approvisionnements				Consommation par tête							
		Exportations brutes (3)	Importations brutes (4)	Aliments disponibles (6)		Aliments animale (6)	Se-mences (7)	Usages industriels (8)	Déchets (9)	Alimentation humaine (nette) (10)	Taux d'exploitation (11)	Alimentation humaine (brute) (12)	kg par an (13)	grammes par jour (14)	calories par jour (15)	protéines par jour (16)	mat. gr. par jour (17)
Céréales panifiables																	
Blé	880	104	463	1 242	112	41	2	9	1 078	75	808	86,1	255,9	825	27,6	3,5	
Seigle	200	—	78	278	238	12	—	1	27	70	19	2,0	5,5	19	0,5	0,1	
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	1 080	104	541	1 520	360	53	2	10	1 105		827	88,1	241,4	844	28,1	3,6	
Céréales secondaires																	
Orge	354	82	445	717	522	19	163	4	9	60	5	0,5	1,3	—	—	—	
Avoine	406	7	55	578	539	29	—	2	8	55	5	0,5	1,3	—	—	—	
Mais	3	57	507	473	390	—	61	4	18	65	12	1,3	3,6	22	0,8	0,3	
Autres	—	8	479	471	467	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	863	128	1 514	2 239	1 918	48	224	14	35		22	2,3	6,2	22	0,8	0,3	
Riz décortiqué	—	26	67	41	3	—	16	—	22	80	18	1,9	5,3	9	0,4	0,1	
Total des céréales	1 943	232	2 122	3 800	2 271	101	242	24	1 162		867	92,3	252,8	885	28,3	4,0	
Pommes de terre (fraîches, sèches en terme de pommes de terre fraîches) Fécule de pommes de terre	2 004	151	139	1 982	275	176	—	184	1 347	—	1 347	143,4	392,8	275	6,7	0,4	
Sucre et analogues	325	105	89	312	—	—	—	—	312	—	312	33,2	91,0	356	—	—	
Sucre (en raffiné)	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sirup (a)	1	—	2	3	—	—	—	—	3	—	3	0,3	0,8	2	—	—	
Miel (a)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.) Fruits à coques } Châtaignes } Cacao (exprimé en fèves)	34	17	27	44	22	3	—	2	17	—	17	1,8	4,9	17	1,1	0,1	
	—	—	6	6	—	—	—	—	6	—	6	0,6	1,7	4	0,1	0,4	
	—	2	23	21	—	—	—	—	21	80	17	1,8	4,9	25	0,2	2,5	
Légumes (y compris les tomates) (tout en termes de légumes frais)	806	76	69	799	—	—	—	161	638	—	638	68,0	186,2	44	2,6	0,4	
Fruits Fruits frais Agrumes Fruits séchés Olives de table Jus de fruits et conserves de fruits	300	28	67	339	—	—	39	30	270	—	270	28,8	78,8	37	0,5	0,3	
	—	1	191	190	—	—	—	10	180	—	180	16,2	52,5	25	0,3	0,2	
	—	—	9	9	—	—	—	—	9	—	9	1,0	2,6	7	0,1	—	
	39	6	37	70	—	—	—	—	70	—	70	7,5	20,4	7	0,1	—	



<i>Viande</i> Beuf } Veau }	203	—	7	10	206	—	—	—	—	206	—	206	—	206	21,9	60,0	119	9,1	9,0
	232	—	3	3	232	—	—	—	—	232	—	232	—	232	24,7	67,7	221	7,2	210
Porc } Bacon et jambon }	2	—	—	3	5	—	—	—	—	5	—	5	—	5	0,5	1,5	4	0,1	0,3
	11 31 52	—	—	17 —	28 61	—	—	—	—	28 31 51	—	28 31 51	—	28 31 51	3,0 3,3 5,4	8,2 9,0 14,8	8 13 19	1,2 1,4 1,8	0,2 0,7 1,2
Mouton et agneau } Chèvre }	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cheval } Alais }	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Volailles }	52	—	1	—	61	—	—	—	—	61	—	61	—	61	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des viandes (b)		531	—	11	33	533	—	—	—	533	—	533	—	533	53,8	161,2	384	20,8	32,4
<i>(Eufs</i>		164	—	16	2	180	—	—	—	146	4	146	—	146	15,6	42,6	62	4,7	4,4
<i>Poisson</i>		46	—	10	25	61	—	—	—	61	—	61	—	61	6,5	17,8	11	1,5	0,5
Frais et congelé		—	—	5	20	15	—	—	—	15	—	15	—	15	1,6	4,4	3	0,4	0,1
Salé, fumé et séché		—	—	2	21	19	—	—	—	19	—	19	—	19	2,0	5,5	10	1,1	0,6
Conserves		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Produits laitiers</i>		4 003	—	—	1	4 004	—	350	—	917	—	917	—	917	97,7	267,6	168	9,1	8,8
Lait entier de vache		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lait entier de chèvre et brebis		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lait écrémé		2 442	—	9	2 433	1 932	—	427	6	68	—	68	—	68	7,2	19,8	8	0,7	0,1
Crème		5	—	—	5	—	—	—	—	5	—	5	—	5	0,5	1,5	3	0,3	0,3
Lait condensé et évaporé		21	—	1	23	—	—	—	—	23	—	23	—	23	2,4	6,7	9	0,5	0,5
Lait en poudre		4	—	14	15	32	—	—	—	32	—	32	—	32	3,4	9,2	33	3,3	0,1
— entier		27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— écrémé		18	—	1	34	51	—	—	—	51	—	51	—	51	5,4	14,9	50	5,0	3,2
Fromage		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Graisses et huiles</i>		78	..	4	2	76	—	—	—	76	—	76	—	76	8,1	22,1	193	—	22,1
Beurre		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Huile d'olive		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres huiles végétales		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Huiles marines		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graisses d'abattage		37	+ 3	69	203	168	—	—	44	124	—	124	—	124	13,2	36,2	328	—	36,2
Autres graisses (y compris les acides gras)		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (exprimé en termes de corps gras		115	+ 3	73	205	244	—	44	—	200	—	200	—	200	21,3	58,3	521	—	58,3
														Total	2 948	117,6			
														Protéines animales	88,1				
														Protéines végétales	47,1				
															41,0				

(a) Poids du produit; faire figurer dans la colonne 11 la teneur en sucre.
(a) Poids en carcasse.

TABLEAU n° 77

Bilan de la situation des denrées alimentaires

« 1958 »

Population : 45 515 000 (au 1^{er} janvier)

Pays : France

en milliers de tonnes métriques

Denrées	Productions (1)	Variations des stocks (2)	Commerce extérieur		Quantités disponibles (5)	Alimentation animale (6)	Ecoulement des approvisionnements			Consommation par tête							
			Exportations brutes (3)	Importations brutes (4)			Usages industriels (8)	Déchets (9)	Alimentation humaine (nette) (10)	Taux d'exploitation humaine (11)	Alimentation humaine (brute) (12)	kg par an (13)	grammes par jour (14)	calories par jour (15) nombre	protéines par jour (16) g	mat. gr. par jour (17) g	
Céréales panifiables																	
Blé	10 780	+ 105	1 719	500	9 436	2 625	5	48	5 982	75,3	4 483	270,1	948	30,7	3,5
Seigle	513	- 7	20	-	500	361	2	2	72	65	47	3,7	9	0,2
Autres																	
Total	11 273	+ 98	1 739	500	9 936	2 985	7	50	6 024	-	4 630	272,8	952	30,9	3,5
Céréales secondaires																	
Orge	4 156	+ 14	279	95	3 968	3 295	387	7	5	60	3	0,3	1
Avoine	2 694	- 49	9	6	2 740	2 511	-	2	5	55	3	0,1	1
Mais	1 630	+ 95	120	236	1 651	1 429	176	5	17	80	14	0,3	3	0,1
Autres	228	-	1	31	268	211	-	-	23	60	14	0,3	3	0,1
Total	8 708	+ 60	409	368	8 607	7 446	532	14	50	-	34	0,8	8	0,2
Riz décortiqué	94	+ 4	20	97	167	30	38	-	96	-	76	1,7	17	0,3
Total des céréales	20 075	+ 162	2 168	965	18 710	10 462	1 437	64	6 170	-	4 640	102,1	977	31,4	3,5
Pommes de terre (fraîches, sèches en terme de pommes de terre fraîches) Récolte de pommes de terre	13 970	-	241	249	13 978	6 719	1 868	1 300	4 800	-	4 800	106,5	202	4,9	0,3
	52	-	2	11	60	-	49	-	11	-	11	0,2	3
Sucre et analogues Sucre (en raffiné) Sirop (a) Miel (a)	1 274	+ 28	461	890	1 377	-	-	-	1 377	-	1 377	30,3	321	-	-	-	-
	69	- 1	6	2	66	-	2	-	64	-	64	1,4	14	-	-	-	-
	19	-	2	2	19	-	-	-	19	-	19	0,4	4	-	-	-	-
Légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.) Fruits à coques Châtaignes Cacao (exprimé en fèves)	214	-	11	103	306	123	28	10	145	-	145	3,2	30	1,9	0,3
	24	-	8	16	32	-	-	1	31	-	31	1,9	5	0,1
	106	-	2	3	107	30	-	4	73	-	73	1,6	7	0,1
	-	-	10	60	60	-	-	-	50	80	40	0,9	12	0,1
Légumes (y compris les tomates) (tout en termes de légumes frais)	6 658	-	118	312	6 863	-	-	1 067	5 785	-	5 785	348,5	77	6,0	0,7
Fruits Fruits frais Agrumes Fruits séchés Olives de table Jus de fruits et conserves de fruits	1 303	-	74	521	1 750	-	93	163	1 494	-	1 494	90,0	41	0,5	0,3
	1	-	5	683	679	-	-	34	645	-	645	38,9	18	0,2
	19	-	6	34	47	-	-	-	47	-	47	2,8	7	0,1
	96	-	49	4	70	-	-	-	70	-	70	0,3	2

Bilan de la situation des denrées alimentaires

« 1958 »

Population : 48 900 000 (au 1er janvier)

Pays : Italie

en millions de tonnes métriques

Denrées	Commerce extérieur			Quantités disponibles (5)	Alimentation animale (6)			Ecoulement des approvisionnements			Consommation par tête					
	Productions (1)	Variations des stocks (2)	Exportations brutes (3)		Importations brutes (4)	Alimentation humaine (7)	Usages industriels (8)	Déchets (9)	Alimentation humaine (nette) (10)	Taux d'extraction (brute) (11)	Alimentation humaine (brute) (12)	kg par an (13)	grammes par jour (14)	calories par jour (15)	protéines par jour (16)	mat. gr. par jour (17)
Céréales panifiables																
Blé	921	- 681	811	146	8 937	153	819	7 858	76	5 898	120,5	330,2	1 162	34,3	4,6	
Seigle	8101	- 14	-	80	195	56	18	120	76	91	1,9	5,2	18	0,4	0,1	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	9 022	- 695	811	226	9 132	209	837	7 978	-	5 984	122,4	335,4	1 180	34,7	4,7	
Céréales secondaires																
Orge	280	-	2	260	548	363	51	69	60	41	0,8	2,2	7	0,2	..	
Avoine	564	-	-	76	640	562	77	405	75	304	6,2	17,0	62	1,5	0,2	
Maïs	3 682	+ 69	4	987	4 596	3 996	79	16	100	16	-	-	-	-	-	
Autres (1)	32	-	3	12	41	40	1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	4 568	+ 69	9	1 335	5 825	4 961	208	474	162	20	7,0	19,2	69	1,7	0,2	
Riz décortiqué	604	- 5	185	1	425	2	26	383	11	3	6,3	17,1	61	1,1	0,3	
Total des céréales	14 194	- 631	1 005	1 562	15 882	5 172	1 071	8 855	173	181	135,7	171,7	1 310	37,5	5,2	
Pommes de terre (franches, sèches en terme de pommes de terre fraîches) Fécule de pommes de terre	3 601	-	226	84	3 459	454	694	2 260	17	34	46,2	126,6	88	2,2	0,1	
	-	-	..	32	32	-	-	32	-	-	0,7	1,8	6	0,1	..	
Sucre et analogues Sucre (en raffiné) Sirop (a) Miel (a)	1 025	+ 101	69	60	915	-	-	913	-	2	18,7	51,2	198	-	-	
	8	-	-	1	9	-	-	9	75	7	0,1	0,3	1	-	-	
Légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.) Fruits à coques } Châtaignes } Cacao (exprimé en fèves)	841	-	30	13	824	346	154	324	-	-	6,6	18,2	63	4,0	0,4	
	462	-	131	1	332	-	-	303	18	11	6,2	17,0	34	0,7	1,6	
	-	-	10	27	17	-	-	17	-	-	0,3	0,8	4	..	0,4	
Légumes (y compris les tomates) (tout en termes de légumes frais)	8 084	-	1 165	18	6 887	-	6	6 261	-	620	128,0	350,8	77	3,8	0,7	
Fruits Fruits frais Agrumes Fruits séchés Olives de table Jus de fruits et conserves de fruits	4 083	-	950	77	3 290	163	-	2 896	-	161	59,2	162,3	84	1,3	0,5	
	1 203	-	533	2	672	-	-	570	75	27	11,7	32,0	9	0,2	0,1	
	51	-	4	16	65	-	-	62	-	1	1,3	3,6	9	0,1	..	
	32	-	1	2	35	-	-	33	-	-	0,7	1,9	2	..	0,2	

Viande		449	1	186	614	—	—	—	—	—	—	614	12,6	34,4	58	5,2	4,0
Bœuf		213	7	36	242	—	—	—	—	—	—	242	4,9	13,6	30	1,6	2,3
Veau		39	—	2	41	—	—	—	—	—	—	41	0,8	2,2	5	0,3	0,4
Porc		19	—	17	36	—	—	—	—	—	—	36	0,7	2,0	2	0,3	0,1
Bacon et jambon		94	—	17	111	—	—	—	—	—	—	111	2,3	6,2	9	1,0	0,5
Mouton et agneau		127	—	9	136	—	—	—	—	—	—	136	2,8	7,7	10	0,9	0,7
Chèvre		40	—	1	41	—	—	—	—	—	—	41	0,8	2,3	3	0,4	0,1
Cheval		981	8	243	1 221	—	—	—	—	—	—	1 221	24,9	68,4	117	9,7	8,1
Âne		344	—	69	413	—	—	—	—	—	—	413	8,4	23,1	33	2,5	2,4
Total des viandes (b)		186	1	47	232	—	—	—	—	—	—	232	4,7	13,0	8	1,1	0,3
Frais et congelé		1	—	60	61	—	—	—	—	—	—	61	1,2	3,3	7	1,1	0,3
Salé, fumé et séché		19	—	27	45	—	—	—	—	—	—	45	0,9	2,5	5	0,6	0,3
Conserves		10 038	—	1	10 039	—	—	—	—	—	—	2 931	59,9	164,2	107	5,7	5,7
Produits laitiers		10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	0,2	0,5	1	—	—
de vache		9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	0,2	0,5	2	0,2	—
Lait entier		343	22	30	351	—	—	—	—	—	—	351	7,2	19,7	66	5,3	4,7
de chèvre et brebis		54	—	12	66	—	—	—	—	—	—	66	1,4	3,7	33	—	8,7
Lait écrémé		343	—	69	362	—	—	—	—	—	—	361	7,2	19,7	174	—	19,7
Crème		122	—	—	247	—	—	—	—	—	—	181	5,7	10,1	—	—	10,1
Lait condensé et évaporé		1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Lait en poudre		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
entier		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— écrémé		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fromage		149	1	155	303	—	—	—	—	—	—	167	3,4	9,3	82	—	9,3
Graisses et huiles		669	—	357	979	—	—	—	—	—	—	766	13,7	42,3	378	—	42,3
(tout en termes de corps gras)		54	—	12	66	—	—	—	—	—	—	66	1,4	3,7	33	—	8,7
Beurre		343	—	69	362	—	—	—	—	—	—	361	7,2	19,7	174	—	19,7
Huile d'olive		122	—	—	247	—	—	—	—	—	—	181	5,7	10,1	—	—	10,1
Autres huiles végétales		1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Huiles marines		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graisses d'abatage		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres graisses (y compris les acides gras)		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (exprimé en termes de corps gras)		669	13	357	979	—	—	—	—	—	—	766	13,7	42,3	378	—	42,3
															Total	2 609	73,8
															Protéines animales	26,1	76,0
															Protéines végétales	49,9	49,9

(a) Moyenne 1958/1959 - 1959/1960

(b) Poids en carcasse

(c) Poids du produit;

Bilan de la situation des denrées alimentaires

« 1958 »

Population : 11 261 000 (au 1^{er} janvier)

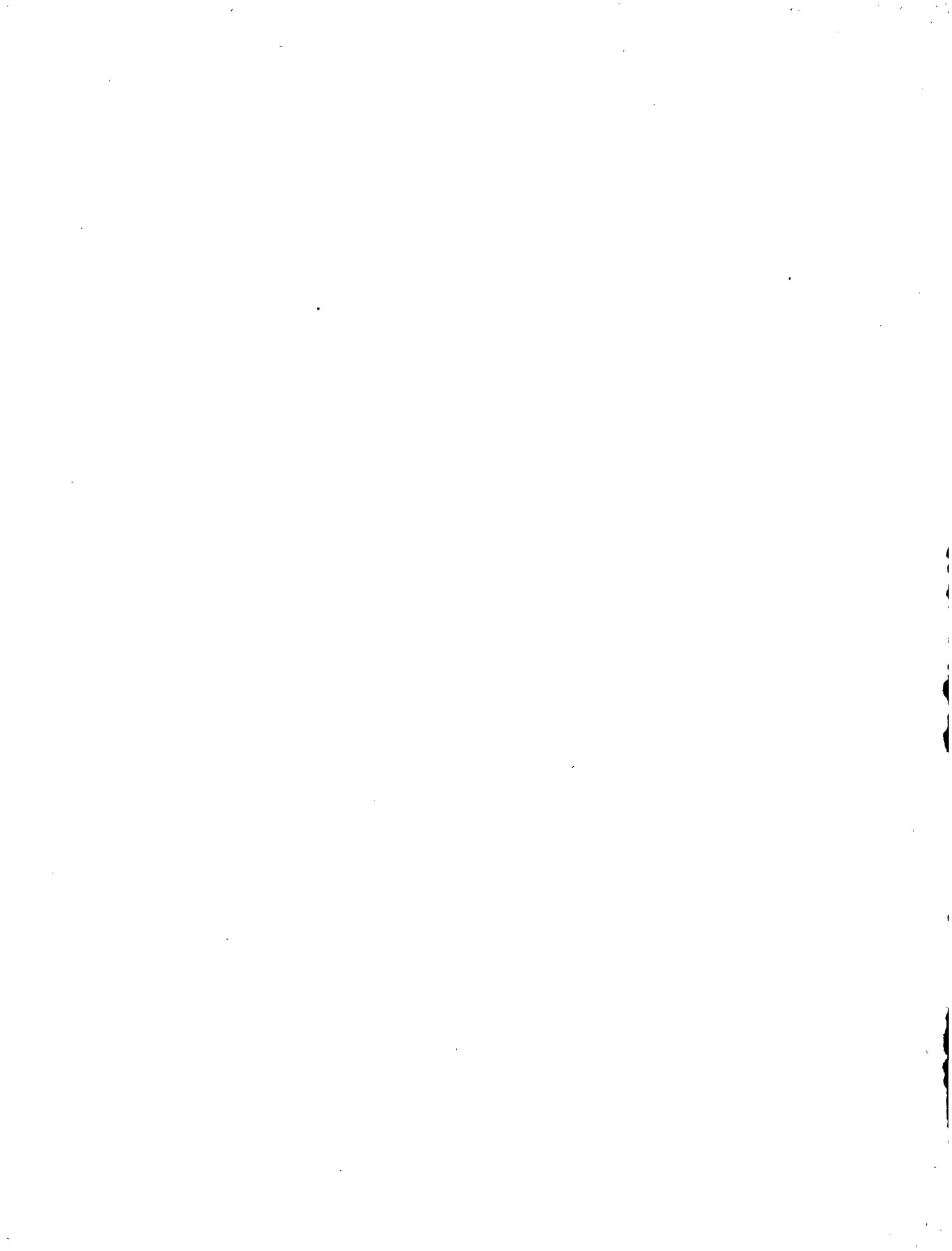
Pays : Pays-Bas

en milliers de tonnes métriques

Denrées	Productions (1)	Variations des stocks (2)	Commerce extérieur		Quantités disponibles (5)	Ecoulement des approvisionnements				Taux d'ex- traction (11)	Alimen- tation humaine (brute) (12)	Consommation par tête						
			Expor- tations brutes (3)	Impor- tations brutes (4)		Alimen- tation animale (6)	Se- men- ces (7)	Usages indus- triels (8)	Déchets (9)			Alimen- tation humaine (nette) (10)	kg par an (13)	grammes par jour (14)	calories par jour (15) nombre	protéines par jour (16) g	mat. gr. par jour (17) g	
Céréales panifiables	436	+ 10	36	1 061	1 451	327	18	7	12	1 087	75,9	825	75,3	200,7	651,06	22,08	3,21	
Blé	424	—	10	186	600	491	22	2	2	88	86,7	72	6,4	17,5	55,91	1,57	0,19	
Seigle Autres }																		
Total	860	+ 10	46	1 247	2 051	818	40	9	14	1 170	—	897	79,7	218,2	706,97	23,65	3,40	
Céréales secondaires	292	— 2	108	499	696	600	12	60	5	9	—	5	0,4	1,2	4,05	0,11	0,02	
Orge	537	+ 6	72	397	786	720	20	—	2	13	—	8	0,7	1,9	6,89	0,55	0,13	
Avoine	3	+ 24	60	1 011	930	830	—	60	8	32	—	20	1,8	4,2	16,72	0,01	—	
Maïs	—	+ 4	49	457	434	422	—	4	4	4	—	2	0,2	0,5	1,65	0,03	—	
Total	832	+ 31	289	2 294	2 806	2 572	32	124	20	58	—	35	3,1	8,5	29,34	0,40	0,15	
Riz décortiqué	—	+ 1	39	90	50	8	—	8	—	34	80	27	2,4	6,6	22,23	0,48	0,05	
Total des céréales	1 692	+ 42	374	3 631	4 907	3 398	72	141	34	1 262	—	950	85,2	233,3	758,54	24,53	3,60	
Pommes de terre (franches, séchées en farine de pommes de terre fraîches) Fécule de pommes de terre	3 773 206	— + 5	560 143	21 —	3 234 35	817	285	1 043 56	73	1 016 2	—	1 016 2	90,2 0,2	247,2 0,5	168,01 1,60	3,96	—	0,20
Sucre et analoges Sucre (en raffiné) Strop (s) Glucose (a) Total (exprimé en sucre)	447 24 52	+ 30 — —	167 4 8	208 — 2	453 10 46	— — —	— — —	5 — 2	— — —	448 10 44	— — —	448 10 44	39,8 0,9 3,9	109,0 2,4 10,7	435,56 0,90 34,24 476,70	— — —	— — —	— — —
Légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.) Fruits à coques Châtaignes Cacao (exprimé en fèves)	123	+ 8	97	41	69	25	7	—	4	23	—	23	2,0	5,6	15,88	1,15	0,08	
	—	—	—	8	8	—	—	—	—	8	—	8	0,7	1,8	7,45	0,17	0,71	
	—	— 1	61	84	24	—	—	—	—	24	80	19	1,7	4,6	16,94	0,23	1,47	
Légumes (y compris les tomates) (tout en termes de légumes frais)	1 391	—	587	63	867	—	—	—	122	745	—	745	66,2	181,3	33,94	2,53	0,33	
Fruits Fruits frais Agrumes Fruits séchés Olives de table Jus de fruits et conserves de fruits	524	—	161	40	403	—	—	—	25	378	—	378	33,6	92,0	29,03	0,16	—	
	—	—	2	224	223	—	—	—	11	211	—	211	18,7	51,3	18,77	0,23	—	
	—	—	1	37	36	—	—	—	—	36	—	36	3,2	8,8	18,16	0,14	—	

Viandes	169	27	34	176	176	176	15,6	42,8	62,24	5,92	4,28
	35	16	..	19	19	19	1,7	4,6	4,67	0,65	0,23
Porc	359	141	3	221	221	221	19,6	53,8	190,54	5,77	18,61
Bacon et jambon	9	5	..	4	4	4	0,4	1,0	2,19	0,16	0,17
Mouton et agneau	9	1	10	18	18	18	1,6	4,4	3,47	0,65	0,10
Cheval	46	—	—	46	46	46	4,1	11,2	16,25	1,64	0,80
Volailles	54	40	..	14	14	14	1,2	3,4	3,20	0,50	0,13
Lapin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gibier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des viandes (b)	681	230	47	498	498	498	44,2	121,2	282,56	16,29	24,32
Œufs	326	182	—	144	131	131	11,7	32,0	43,56	3,75	3,17
Poisson	209	138	25	96	75	75	6,6	18,2	17,80	2,00	1,09
Frais et congelé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Salé, fumé et séché	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conserves	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits laitiers	6 378	65	10	6 323	411	1 455	36,5	100,0	64,95	3,30	3,70
Lait entier	—	—	—	—	1 455	1 455	129,2	354,0	191,51	11,68	8,35
de chèvre et brebis	—	—	—	—	182	182	16,2	44,3	15,73	1,42	0,09
Lait écrémé	16	2	—	14	14	14	1,3	3,5	12,06	0,07	1,26
Crème	312	248	—	67	67	67	5,9	16,3	25,92	1,31	1,47
Lait condensé et évaporé	46	1	—	9	9	9	0,8	2,2	14,22	0,72	0,78
Lait en poudre	39	11	—	41	3	3	0,3	0,7	—	—	—
— entier	195	101	1	81	80	80	7,1	19,5	60,78	4,88	4,73
— écrémé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fromage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graisses et huiles	74	33	—	40	40	40	3,6	9,9	38,98	0,06	9,85
(tout en termes de corps gras)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Beurre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Huile d'olive	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres huiles végétales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Huiles marines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graisses d'abattage	70	267	533	331	240	240	21,3	58,4	526,51	—	56,39
Autres graisses (y compris les acides gras)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (exprimé en termes de corps gras)	144	300	532	371	280	280	24,9	68,3	614,49	0,06	68,24
Total											
Protéines animales											
Protéines végétales											
2 886,65											
77,08											
43,98											
33,10											
124,09											

(1) Compris dans le blé.
(a) Poids du produit;
(b) Poids en carcasse



ANNEXE II

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE INDIVIDUELLE ET GLOBALE
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »

Consommation alimentaire : produits de la nomenclature
(voir chapitre I — tableau n° 1)

A. TABLEAUX

TABLEAU n° 80

Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Viande de bœuf et veau

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	17,9 (100,0)	21,9 (100,0)	28,7 (100,0)	12,6 (100,0)	17,3 (100,0)	19,4 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	23,7 (132,4)	24,7 (112,8)	33,1 (115,3)	22,5 (178,6)	21,6 (124,9)	25,8 (132,9)
		II	25,1 (140,2)	27,8 (126,9)	34,4 (119,9)	24,3 (192,9)	22,4 (129,5)	27,3 (140,7)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	965 (100,0)	206 (100,0)	1 305 (100,0)	614 (100,0)	195 (100,0)	3 285 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	1 404 (145,5)	247 (199,9)	1 628 (124,8)	1 185 (193,0)	273 (140,0)	4 737 (144,2)
		II	1 487 (154,1)	279 (135,4)	1 692 (129,7)	1 280 (208,5)	283 (145,1)	5 021 (152,8)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 81

Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Viande de porc

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	28,8 (100,0)	24,7 (100,0)	20,1 (100,0)	4,9 (100,0)	19,6 (100,0)	18,7 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	32,9 (114,2)	26,2 (106,0)	21,3 (106,0)	7,4 (151,0)	22,6 (116,8)	21,4 (114,4)
		II	33,8 (117,4)	27,4 (111,0)	22,2 (110,4)	7,9 (160,2)	23,5 (120,0)	22,2 (118,7)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	1 557 (100,0)	232 (100,0)	912 (100,0)	242 (100,0)	221 (100,0)	3 164 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	1 949 (125,2)	263 (113,4)	1 048 (114,9)	390 (161,2)	290 (131,2)	3 940 (124,5)
		II	2 002 (128,6)	275 (118,5)	1 092 (119,7)	416 (171,9)	297 (134,4)	4 082 (129,0)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 82
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Autres viandes (sauf abats)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	0,7 (100,0)	3,5 (100,0)	4,8 (100,0)	1,5 (100,0)	2,0 (100,0)	2,3 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	0,8 (114,3)	3,6 (102,9)	6,7 (139,6)	1,9 (126,7)	2,2 (110,0)	2,9 (126,1)
		II	0,8 (114,3)	3,6 (102,9)	6,7 (139,6)	2,0 (133,3)	2,3 (115,0)	3,0 (130,4)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	36 (100,0)	33 (100,0)	220 (100,0)	77 (100,0)	22 (100,0)	388 (100,0)
« 1970 » (²)		I	47 (130,6)	36 (109,1)	330 (150,0)	100 (129,9)	28 (127,3)	541 (139,4)
		II	47 (130,6)	36 (109,1)	330 (150,0)	105 (136,4)	29 (131,8)	547 (141,0)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 83
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Viande : bœuf, veau, porc et autres (sauf abats et volaille)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	47,4 (100,0)	50,1 (100,0)	53,6 (100,0)	19,0 (100,0)	38,9 (100,0)	40,4 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	57,4 (121,1)	54,5 (108,8)	61,1 (114,0)	31,8 (167,4)	46,4 (119,3)	50,2 (124,2)
		II	59,7 (125,6)	58,8 (117,4)	63,3 (118,1)	34,2 (180,0)	48,2 (123,9)	52,6 (130,2)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	2 558 (100,0)	471 (100,0)	2 437 (100,0)	933 (100,0)	438 (100,0)	6 837 (100,0)
« 1970 » (²)		I	3 400 (132,9)	546 (115,9)	3 006 (123,3)	1 675 (179,5)	591 (134,9)	9 218 (134,8)
		II	3 536 (138,2)	590 (125,3)	3 114 (127,8)	1 801 (193,0)	609 (139,0)	9 650 (141,1)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 84
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Toutes viandes (sauf abats)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	50,5	55,5	61,4	21,8	40,2	44,7	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	65,9	61,4	70,7	37,2	54,4	58,0
		(²)	(130,5)	(110,6)	(115,1)	(170,6)	(135,3)	(129,8)
	II	68,1	67,5	73,4	40,1	56,2	61,1	
(²)	(134,9)	(121,6)	(119,5)	(183,9)	(139,8)	(136,7)		
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 728	522	2 792	1 069	452	7 563	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 904	615	3 478	1 959	692	10 648
		(²)	(143,1)	(117,8)	(124,6)	(183,2)	(153,1)	(140,8)
	II	4 099	677	3 611	2 112	710	11 209	
(²)	(150,2)	(129,7)	(129,3)	(197,6)	(157,1)	(148,2)		

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 85
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Œufs

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (unités)	« 1958 »	225	278	180	151	211	194	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	285	300	249	215	272	256
		(²)	(126,7)	(106,0)	(138,3)	(142,4)	(128,9)	(131,4)
	II	300	328	265	226	283	270	
(²)	(133,3)	(115,9)	(147,2)	(149,7)	(134,1)	(139,2)		
Consommation globale annuelle (000 000)	« 1958 »	12 147	2 655	8 211	7 384	2 376	32 773	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	16 884	3 006	12 248	11 322	3 441	46 901
		(²)	(139,0)	(113,2)	(149,2)	(153,3)	(144,8)	(143,1)
	II	17 774	3 287	13 035	11 901	3 580	49 597	
(²)	(146,3)	(123,8)	(158,8)	(161,2)	(150,7)	(151,3)		

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 86
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Volaille

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	3,1 (100,0)	5,4 (100,0)	7,8 (100,0)	2,8 (100,0)	1,3 (100,0)	4,3 (100,0)	
	« 1970 »	I	8,5 (274,2)	6,9 (127,8)	9,6 (123,1)	5,4 (192,9)	8,0 (615,8)	7,8 (181,4)
		II	9,5 (306,4)	8,7 (161,1)	10,1 (129,5)	5,9 (210,7)	8,0 (615,8)	8,5 (197,7)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	170 (100,0)	51 (100,0)	355 (100,0)	136 (100,0)	14 (100,0)	726 (100,0)
« 1970 »		I	504 (296,5)	69 (135,3)	472 (133,0)	284 (208,8)	101 (691,4)	1 430 (197,0)
		II	563 (331,8)	87 (170,6)	497 (140,0)	311 (228,7)	101 (691,4)	1 559 (214,8)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 87
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Lait (en matières grasses)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	4,89 (100,0)	3,6 (100,0)	4,05 (100,0)	2,08 (100,0)	5,9 (100,0)	3,85 (100,0)	
	« 1970 »	I	4,89 (100,0)	3,63 (101,0)	4,05 (100,0)	2,84 (176,4)	5,9 (100,0)	4,08 (106,0)
		II	4,89 (100,0)	3,63 (101,0)	4,05 (100,0)	2,97 (142,8)	5,90 (100,0)	4,12 (107,0)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	264,1 (100,0)	33,8 (100,0)	184,3 (100,0)	101,7 (100,0)	66,4 (100,0)	650,5 (100,0)
« 1970 »		I	289,7 (109,7)	36,4 (107,7)	199,2 (108,0)	149,6 (147,1)	74,6 (112,4)	749,5 (115,2)
		II	289,7 (109,7)	36,4 (107,7)	199,2 (108,0)	156,4 (153,8)	74,6 (112,4)	756,3 (116,3)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 88
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Fromage

	Année	Allemagne (R.F.) ^(*)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E. ^(*)	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	4,4 (100,0)	5,4 (100,0)	8,8 (100,0)	7,2 (100,0)	7,1 (100,0)	6,6 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	4,7 (106,8)	5,6 (103,7)	10,3 (117,0)	9,4 (130,6)	8,9 (125,4)	7,9 (119,7)
		II	4,9 (111,4)	5,8 (107,4)	11,2 (127,3)	9,8 (136,1)	9,2 (129,6)	8,3 (125,8)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	238 (100,0)	51 (100,0)	402 (100,0)	351 (100,0)	80 (100,0)	1 122 (100,0)
« 1970 » (²)		I	278 (116,8)	56 (109,8)	507 (126,1)	495 (141,0)	113 (141,3)	1 449 (129,2)
		II	286 (120,2)	58 (113,7)	551 (137,1)	516 (147,0)	116 (145,0)	1 527 (136,1)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

(*) Sans fromage blanc.

(*) Il n'a pas été tenu compte de la consommation de fromage blanc pour la république fédérale d'Allemagne.

TABLEAU n° 89
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Beurre (en graisse)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	6,3 (100,0)	8,1 (100,0)	6,1 (100,0)	1,4 (100,0)	3,6 (100,0)	4,7 (100,0)	
	« 1970 » (²)	I	7,1 (112,7)	7,5 (92,6)	7,1 (116,4)	1,5 (107,1)	5,5 (152,8)	5,4 (114,9)
		II	7,3 (115,9)	7,5 (92,6)	7,3 (119,7)	1,5 (107,1)	6,0 (166,7)	5,6 (117,3)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	341 (100,0)	76 (100,0)	278 (100,0)	66 (100,0)	40 (100,0)	801 (100,0)
« 1970 » (²)		I	421 (123,5)	75 (98,7)	349 (125,5)	79 (119,7)	70 (175,0)	994 (124,1)
		II	432 (126,7)	75 (98,7)	359 (129,1)	79 (119,7)	76 (190,0)	1 021 (127,5)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 90
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Huiles et graisses (y compris graisses d'abattages)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	18,9 (100,0)	13,2 (100,0)	11,4 (100,0)	14,3 (100,0)	21,3 (100,0)	15,4 (100,0)	
	« 1970 »	I	18,1 (95,8)	14,5 (109,8)	11,6 (101,7)	17,0 (118,9)	19,4 (91,1)	15,9 (102,5)
		II	17,9 (94,7)	14,5 (109,8)	11,8 (103,5)	17,5 (122,4)	18,9 (88,7)	16,0 (103,9)
	« 1958 » (¹)	1 020 (100,0)	124 (100,0)	517 (100,0)	700 (100,0)	240 (100,0)	2 601 (100,0)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1970 »	I	1 072 (105,1)	145 (116,9)	571 (110,4)	895 (127,8)	245 (102,1)	2 928 (112,6)
		II	1 061 (104,0)	145 (116,9)	580 (112,2)	921 (131,6)	239 (99,6)	2 946 (113,3)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 91
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Ensemble des graisses, beurre inclus (en matières grasses)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	25,2 (100,0)	21,3 (100,0)	17,5 (100,0)	15,7 (100,0)	24,9 (100,0)	20,1 (100,0)	
	« 1970 »	I	25,2 (100,0)	22,0 (103,3)	18,7 (106,9)	18,5 (117,8)	24,9 (100,0)	21,3 (106,1)
		II	25,2 (100,0)	22,0 (103,3)	19,1 (109,1)	19,0 (121,0)	24,9 (100,0)	21,6 (107,2)
	« 1958 » (¹)	1 361 (100,0)	200 (100,0)	795 (100,0)	766 (100,0)	280 (100,0)	3 402 (100,0)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1970 »	I	1 493 (108,4)	220 (110,0)	920 (115,7)	974 (126,9)	315 (112,3)	3 922 (115,3)
		II	1 493 (108,4)	220 (110,0)	939 (118,1)	1 000 (130,3)	315 (112,3)	3 967 (116,6)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 92
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Légumes frais

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	46,3	68,0	127,2	128,0	66,2	94,2	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	51,6	74,8	140,9	178,0	75,2	114,6
		(²)	(111,4)	(110,0)	(110,8)	(139,1)	(113,6)	(121,7)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 502	638	5 785	6 261	745	15 931	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 057	749	6 931	9 373	951	21 061
		(²)	(122,2)	(117,4)	(119,8)	(149,7)	(127,7)	(132,2)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 93
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Fruits frais

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	51,5	28,8	32,8	59,2	33,6	46,3	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	72,5	45,0	37,5	77,1	41,1	60,8
		(²)	(140,8)	(150,3)	(114,3)	(130,2)	(122,3)	(131,3)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	2 782	270	1 484	2 996	378	7 820	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	4 295	451	1 845	4 060	520	11 171
		(²)	(154,4)	(167,0)	(123,5)	(140,2)	(137,6)	(142,9)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 94
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Agrumes

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	19,7	19,2	14,2	11,7	18,7	15,8	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	26,5	21,1	16,4	14,0	28,9	20,1
		(²)	(134,5)	(100,9)	(115,8)	(110,7)	(154,3)	(127,2)
		II	28,1	22,1	16,8	14,0	20,9	
		(²)	(142,6)	(115,1)	(118,3)	(119,7)	(164,2)	(132,3)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	1 064	180	645	570	211	2 670	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	1 570	211	807	737	366	3 691
		(²)	(147,6)	(117,2)	(125,1)	(129,3)	(173,5)	(138,2)
		II	1 665	221	826	737	3 837	
		(²)	(156,5)	(122,8)	(128,1)	(129,3)	(183,9)	(143,7)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 95
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Sucre

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	28,1	33,2	30,3	18,7	39,8	27,0	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	29,5	40,0	33,8	28,9	49,4	32,4
		(²)	(105,0)	(120,5)	(111,6)	(154,5)	(124,4)	(120,0)
		II	30,9	40,0	33,8	30,7	51,2	33,2
		(²)	(110,0)	(120,5)	(111,6)	(164,2)	(129,4)	(123,0)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	1 517	312	1 377	913	448	4 567	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	1 748	401	1 663	1 522	625	5 959
		(²)	(115,2)	(128,5)	(120,8)	(166,7)	(140,0)	(130,5)
		II	1 777	401	1 663	1 617	648	6 106
		(²)	(117,1)	(128,5)	(120,8)	(177,1)	(144,0)	(133,7)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 96
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Farine de blé

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	58,2	86,1	98,6	120,5	73,3	89,6	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	52,3	77,1	88,8	110,8	62,6	80,9
		(²)	(98,9)	(89,6)	(90,1)	(92,0)	(85,4)	(90,3)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	3 144	808	4 483	5 893	825	15 153	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	3 099	773	4 368	5 893	792	14 867
		(²)	(98,6)	(95,7)	(97,4)	(99,0)	(96,0)	(98,1)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	3 099	764	4 368	5 745	768	14 744	
	(¹)	(98,6)	(94,6)	(97,4)	(97,5)	(93,1)	(97,8)	
	« 1970 »	I	3 099	764	4 368	5 745	768	14 744
		(²)	(98,6)	(94,6)	(97,4)	(97,5)	(93,1)	(97,8)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 97
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Farine de seigle

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	24,4	2,0	1,0	1,9	6,4	9,1	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	18,3	1,5	0,9	1,6	6,0	7,1
		(²)	(75,0)	(75,0)	(90,0)	(84,2)	(93,8)	(78,0)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	1 316	19	47	91	72	1 545	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	1 084	15	44	84	76	1 303
		(²)	(82,4)	(78,9)	(93,6)	(93,3)	(105,6)	(84,3)
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	1 084	15	44	84	76	1 303	
	(¹)	(82,4)	(78,9)	(93,6)	(92,3)	(105,6)	(84,3)	
	« 1970 »	I	1 084	15	44	84	76	1 303
		(²)	(82,4)	(78,9)	(93,6)	(92,3)	(105,6)	(84,3)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».
⁽¹⁾ « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
⁽²⁾ « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 98
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Autres céréales (en farine) seigle exclu

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	2,4	2,3	0,8	7,0	3,1	3,4	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	2,6	2,3	0,8	6,4	2,7	3,2
		(²)	(108,3)	(100,0)	(100,0)	(91,4)	(87,1)	(94,1)
	II	2,6	2,3	0,8	6,4	2,7	3,2	
	(²)	(108,3)	(100,0)	(100,0)	(91,4)	(87,1)	(94,1)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	126	22	34	345	35	562	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	154	23	37	337	34	587
		(²)	(122,2)	(104,5)	(109,7)	(97,7)	(97,1)	(104,4)
	II	154	23	37	337	34	587	
	(²)	(122,2)	(104,5)	(109,7)	(97,7)	(97,1)	(104,4)	

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 99
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Céréales secondaires et seigle (en farine)

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 »	26,7	4,3	1,8	8,9	9,5	12,4	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	20,9	3,8	1,7	8,0	8,7	10,3
		(²)	(78,3)	(88,4)	(94,4)	(89,9)	(91,6)	(83,1)
	II	20,9	3,8	1,7	8,0	8,7	10,3	
	(²)	(78,3)	(88,4)	(94,4)	(89,9)	(91,6)	(83,1)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 »	1 442	40	81	435	107	2 105	
	(¹)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	
	« 1970 »	I	1 238	38	83	421	110	1 890
		(²)	(85,9)	(95,0)	(102,5)	(96,8)	(102,8)	(89,8)
	II	1 238	38	83	421	110	1 890	
	(²)	(85,9)	(95,0)	(102,5)	(96,8)	(102,8)	(89,8)	

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 100
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Total céréales (en farine) riz exclu

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
	« 1958 » (¹)	84,9 (100,0)	90,4 (100,0)	100,4 (100,0)	129,4 (100,0)	82,8 (100,0)	102,0 (100,0)	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1970 »	I	73,2 (86,2)	80,9 (94,9)	90,5 (90,1)	118,8 (91,8)	71,3 (86,1)	91,3 (89,5)
		II	73,2 (86,2)	80,0 (88,5)	90,5 (90,1)	117,1 (90,5)	69,4 (83,8)	90,5 (88,7)
	« 1958 » (¹)	4 586 (100,0)	848 (100,0)	4 564 (100,0)	6 328 (100,0)	932 (100,0)	17 258 (100,0)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1970 »	I	4 337 (94,6)	811 (95,6)	4 451 (97,5)	6 256 (98,9)	932 (96,8)	17 258 (97,1)
		II	4 337 (94,6)	802 (94,6)	4 451 (97,5)	6 166 (97,4)	878 (94,2)	16 634 (96,4)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 101
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Riz

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
	« 1958 » (¹)	1,8 (100,0)	1,9 (100,0)	1,7 (100,0)	6,3 (100,0)	2,4 (100,0)	3,1 (100,0)	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1970 »	I	2,0 (111,1)	2,0 (105,3)	1,9 (111,8)	6,3 (100,0)	3,0 (125,0)	3,3 (106,5)
		II	2,0 (111,1)	2,0 (105,3)	1,9 (111,8)	6,3 (100,0)	3,0 (125,0)	3,3 (106,5)
	« 1958 » (¹)	95 (100,0)	18 (100,0)	76 (100,0)	306 (100,0)	27 (100,0)	522 (100,0)	
Consommation globale annuelle (000 t)	« 1970 »	I	118 (124,2)	20 (111,1)	93 (122,4)	332 (108,5)	38 (140,7)	601 (115,1)
		II	118 (124,2)	20 (111,1)	93 (122,4)	332 (108,5)	38 (140,7)	601 (115,1)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 102
Évolution de la consommation humaine
« 1958 » - « 1970 »

Pommes de terre

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (kg)	« 1958 » (¹)	141,4 (100,0)	143,3 (100,0)	105,5 (100,0)	46,2 (100,0)	90,2 (100,0)	100,9 (100,0)	
	« 1970 »	I	120,2 (85,0)	129 (90,0)	87,3 (82,7)	53,1 (114,9)	81,3 (90,1)	90,0 (89,2)
		II	113,1 (80,0)	129 (90,0)	87,3 (82,7)	53,1 (114,9)	76,7 (85,0)	87,4 (86,6)
	Consommation globale annuelle (000 t)	« 1958 » (¹)	7 632 (100,0)	1 347 (100,0)	4 800 (100,0)	2 260 (100,0)	1 016 (100,0)	17 055 (100,0)
« 1970 »		I	7 121 (92,7)	1 293 (96,0)	4 300 (89,5)	2 800 (123,7)	1 028 (101,2)	16 122 (97,0)
		II	6 701 (87,2)	1 293 (96,0)	4 300 (89,5)	2 800 (123,7)	970 (95,5)	16 064 (94,2)

N.B. I = hypothèse faible d'accroissement de « revenu » II = hypothèse forte d'accroissement de « revenu ».

(¹) « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

(²) « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.



ANNEXE II

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE ET GLOBALE
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »

Consommation alimentaire : produits de la nomenclature
(voir chapitre I — tableau n° 1)

B. GRAPHIQUES

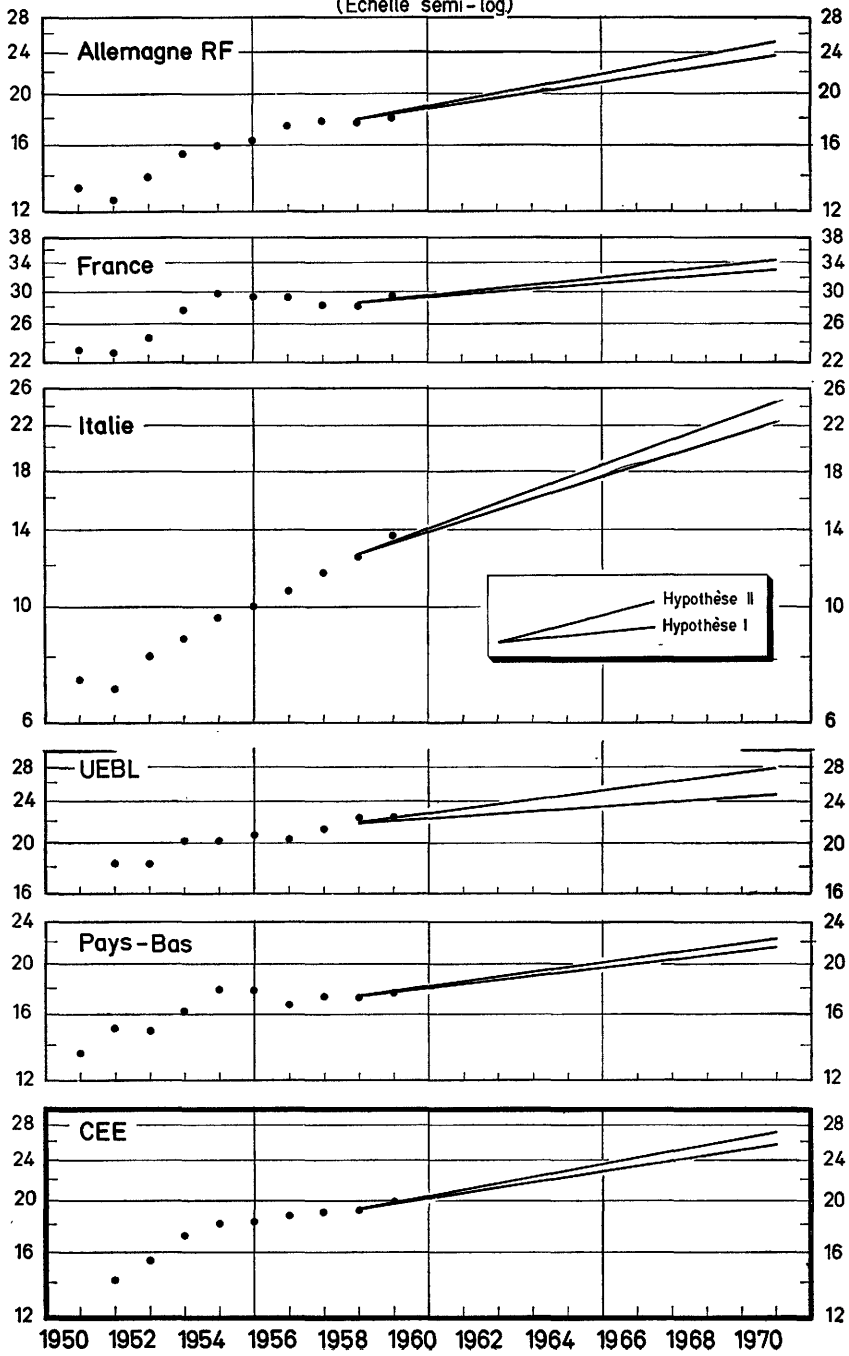
Les graphiques présentés sous cette rubrique montrent l'évolution de la consommation par tête pour un certain nombre de produits de la nomenclature dans les différents États membres et pour la Communauté économique européenne. Les niveaux de consommation observés entre 1950 et 1960 sont représentés par des points alors que les perspectives de consommation entre « 1958 » et « 1970 » sont représentées par une ligne continue. Il faut souligner que la série 1950/1960 représente l'évolution réelle de la consommation en quantité de produits et à prix variables, alors que la tendance « 1958 »-« 1970 »

est à prix constants correspondant à la période de base. Il en résulte qu'il n'y a pas de solution de continuité entre ces deux séries statistiques.

Évolution de la consommation individuelle : de viande bovine, graphique n° 24 — de viande de porc, graphique n° 25 — de viande de volaille, graphique n° 26 — d'œufs, graphique n° 27 — de fromage, graphique n° 28 — de beurre, graphique n° 29 — de légumes, graphique n° 30 — de fruits, graphique n° 31 — de sucre, graphique n° 32 — de farine de blé, graphique n° 33 — de pommes de terre, graphique n° 34,

GRAPHIQUE n° 24

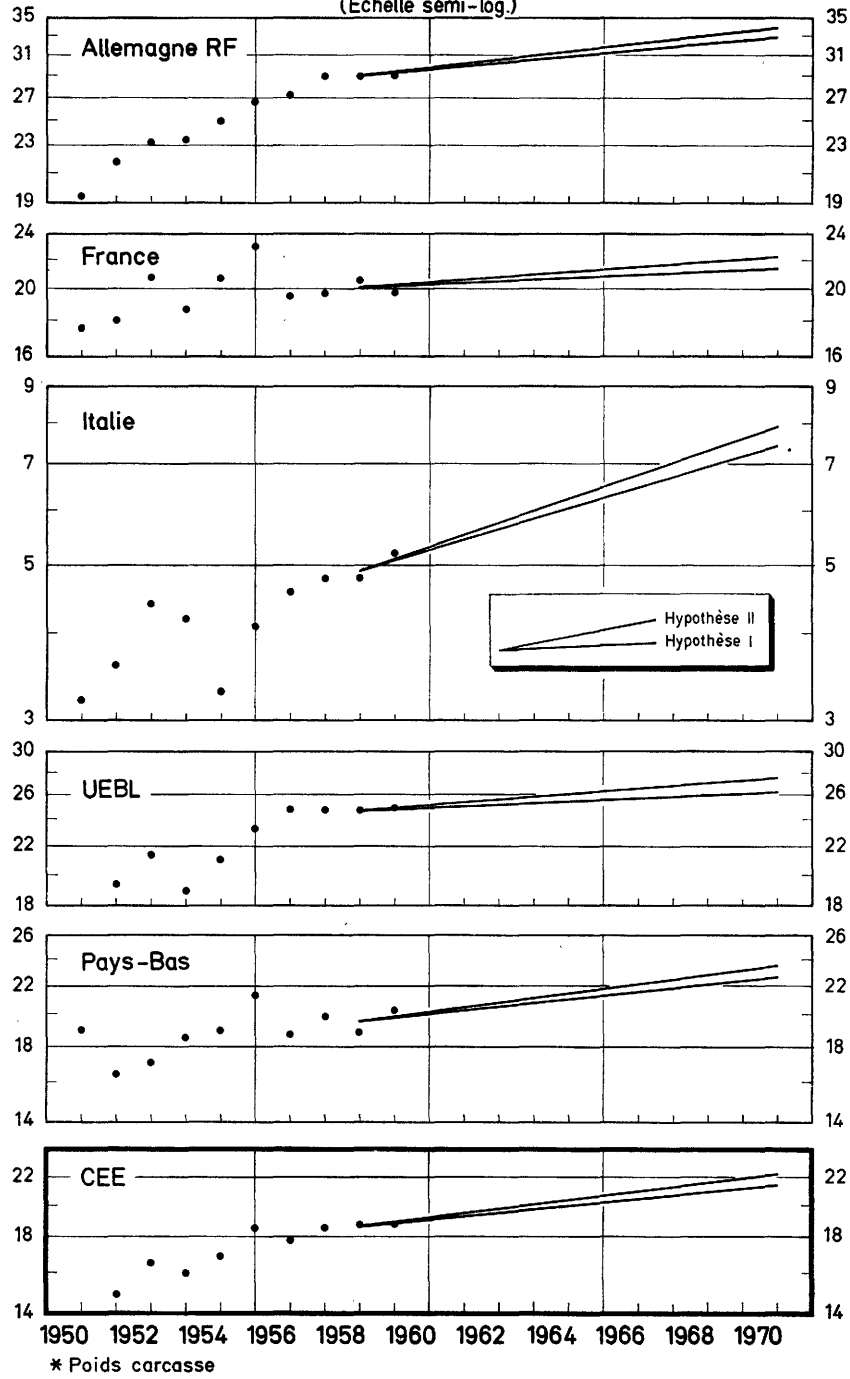
Evolution de la consommation par tête - VIANDE BOVINE *
kg par an
(Echelle semi-log)



* Poids carcasse

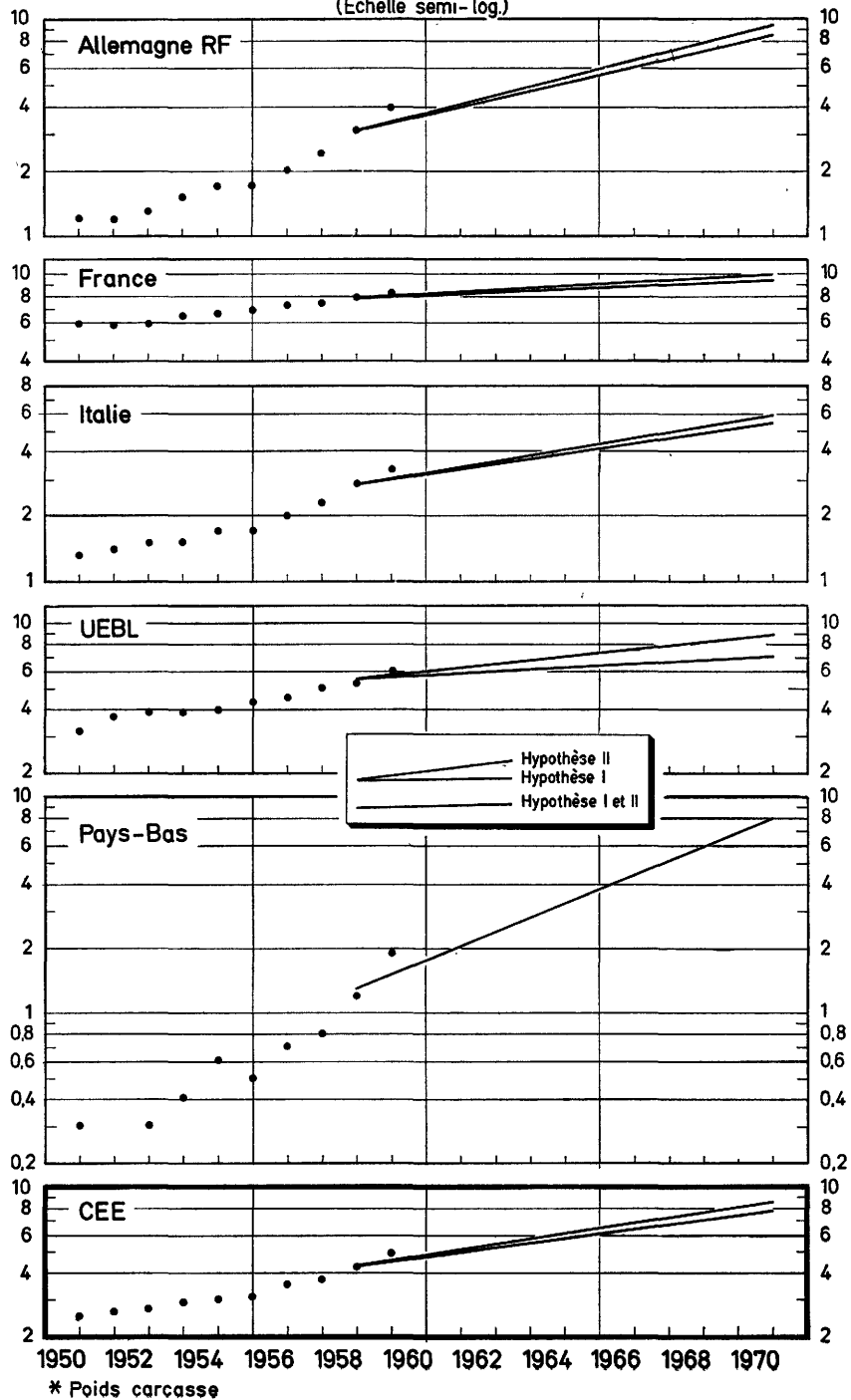
Evolution de la consommation par tête -VIANDE de PORC *
kg par an

(Echelle semi-log.)

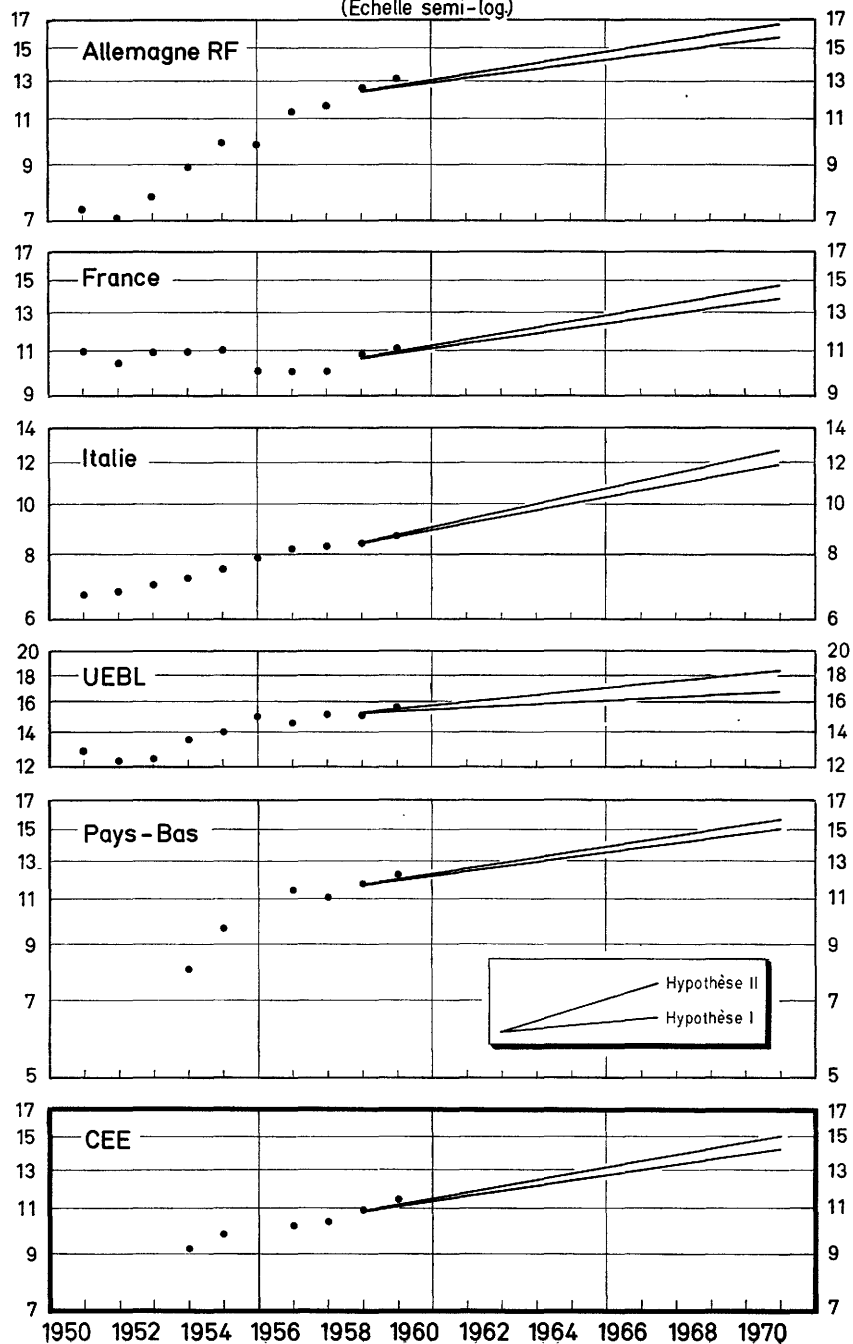


* Poids carcasse

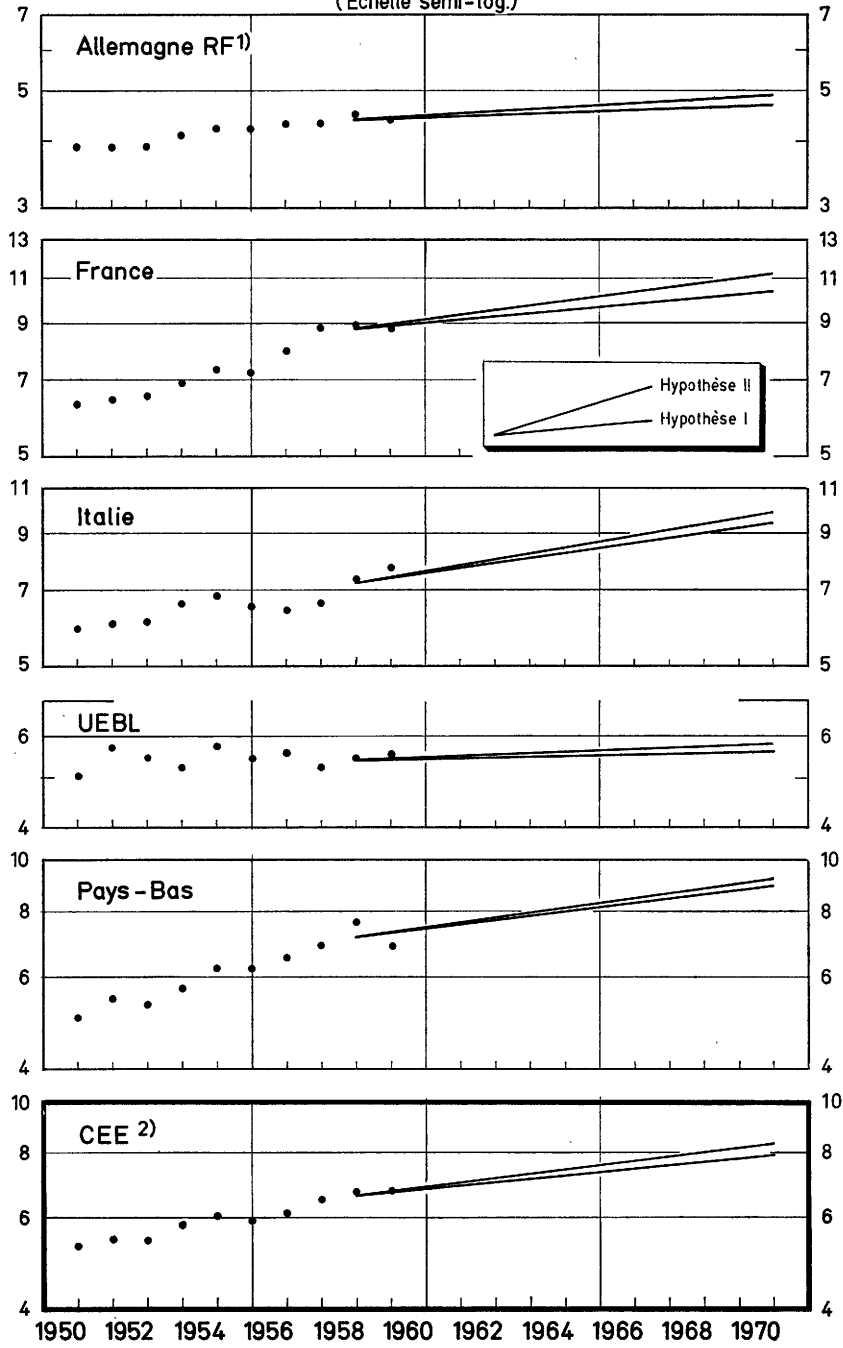
Evolution de la consommation par tête - VOLAILLES *
kg par an
(Echelle semi-log.)



Evolution de la consommation par tête - ŒUFS
kg par an
(Echelle semi-log)



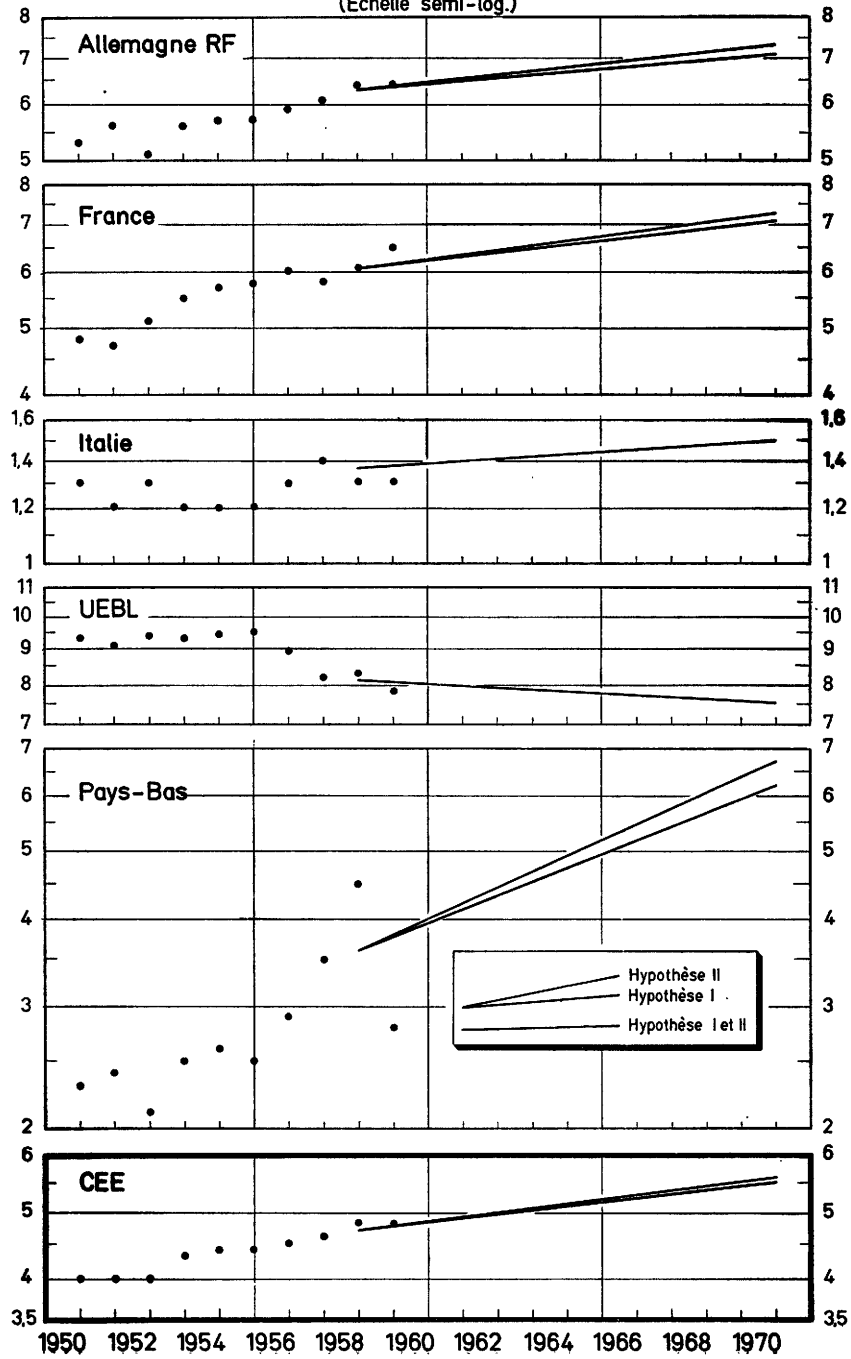
Evolution de la consommation par tête - FROMAGE
kg par an
(Echelle semi-log.)



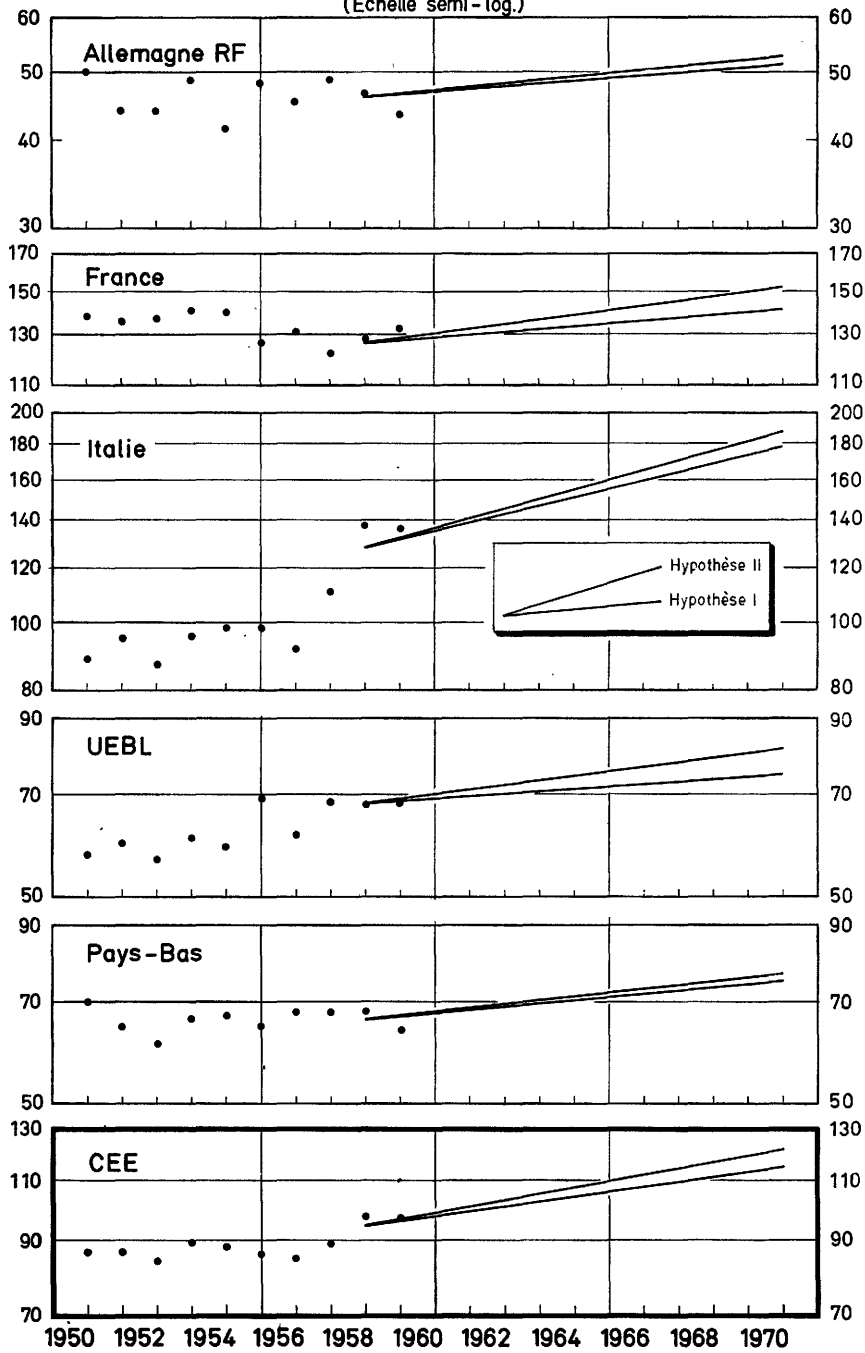
1) Sans fromage blanc

2) Sans fromage blanc pour l'Allemagne RF

Evolution de la consommation par tête - BEURRE (M.G.)
kg par an
(Echelle semi-log.)



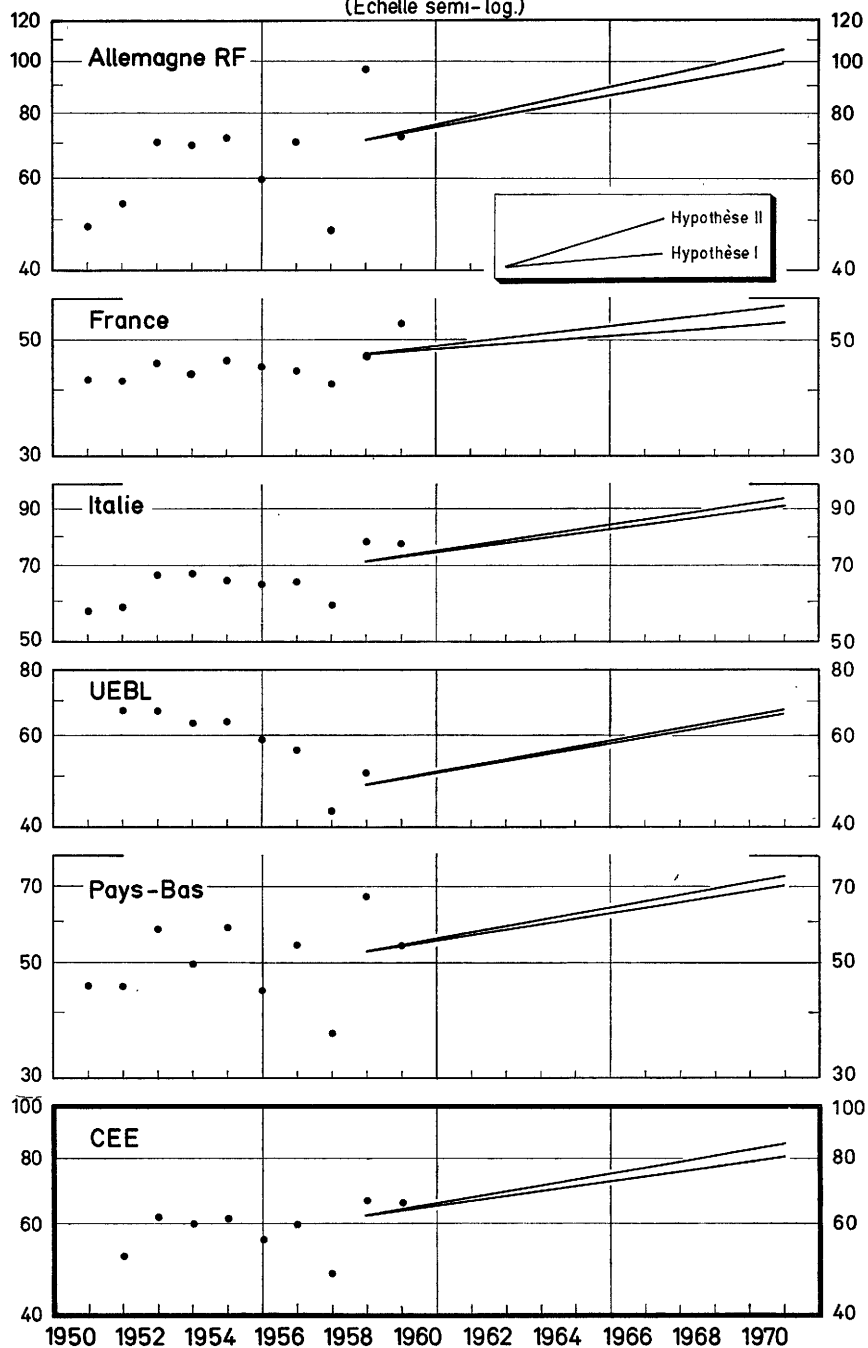
Evolution de la consommation par tête-LEGUMES *
kg par an
(Echelle semi-log.)



* Legumes frais

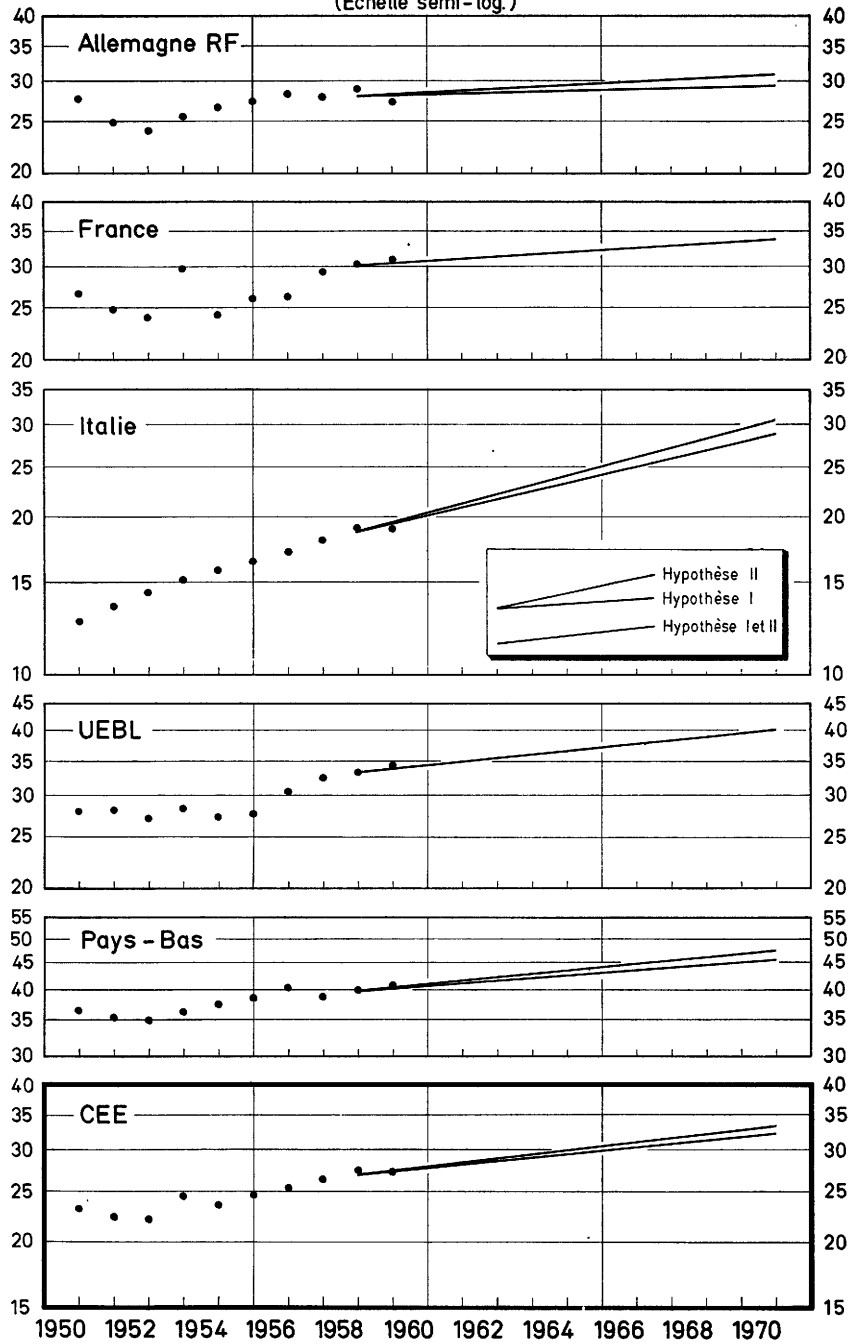
Evolution de la consommation par tête - FRUITS *

kg par an
(Echelle semi-log.)



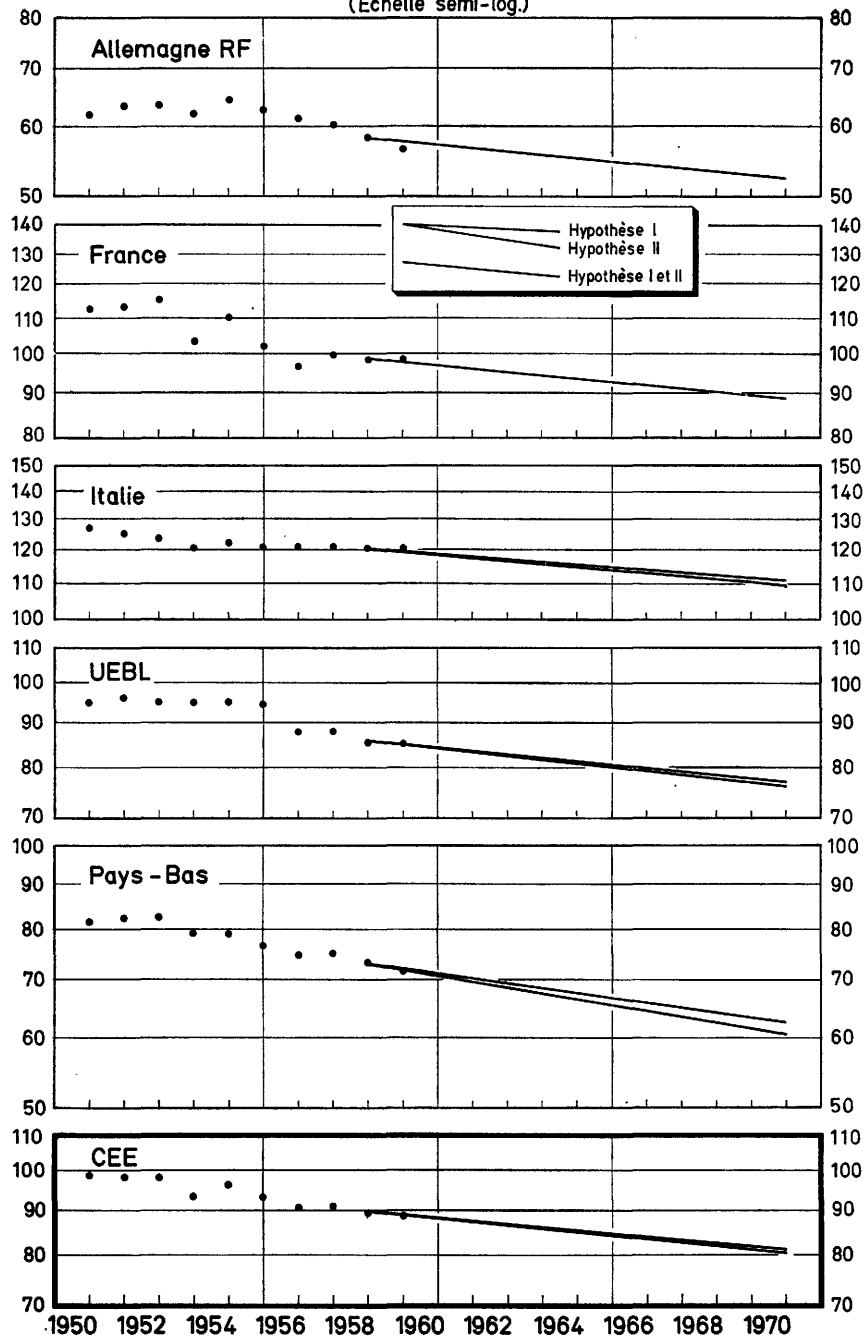
* Fruits frais et agrumes

Evolution de la consommation par tête - SUCRE *
kg par an
(Echelle semi-log.)

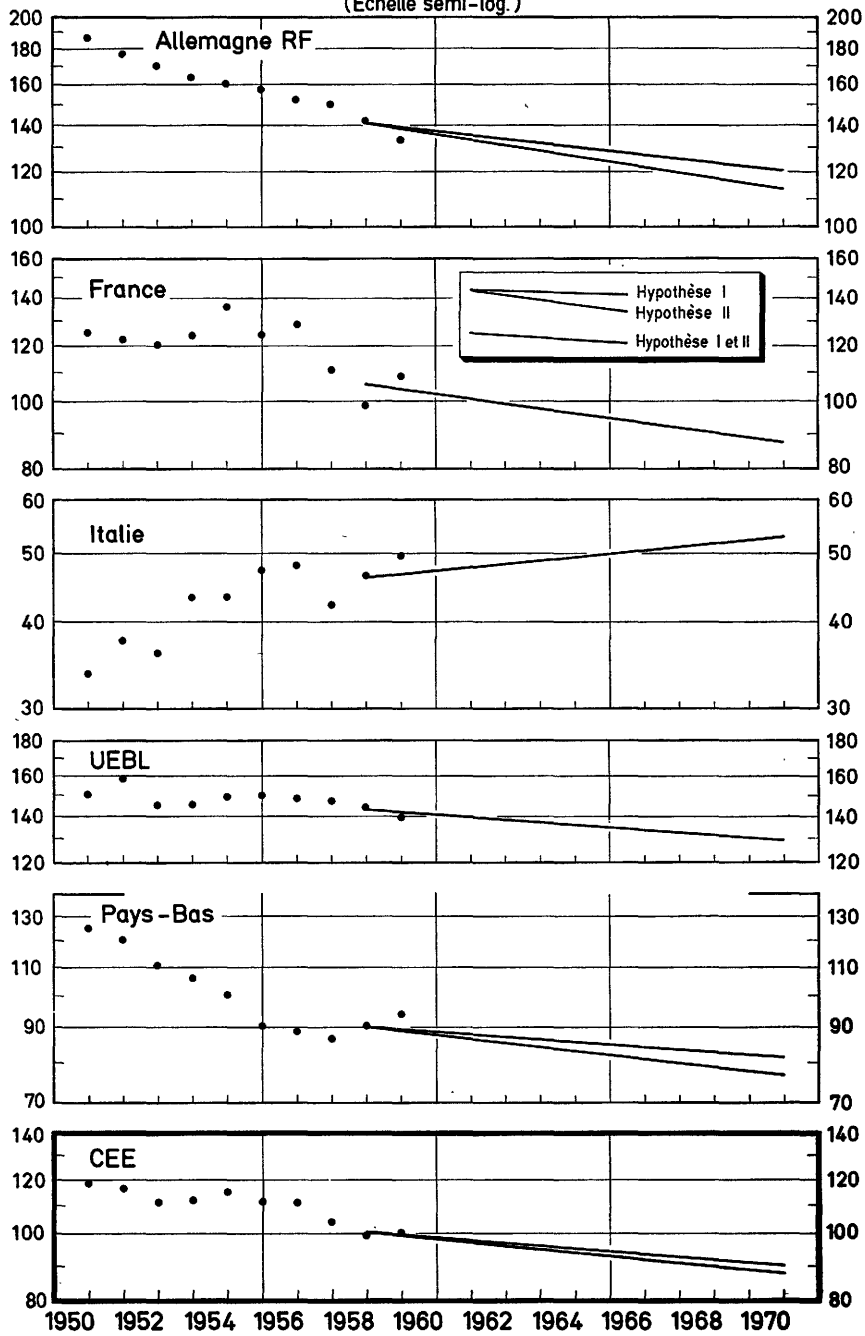


* Sucre raffiné

Evolution de la consommation par tête - FARINE de BLE
kg par an
(Echelle semi-log.)



Evolution de la consommation par tête - POMMES de TERRE
kg par an
(Echelle semi-log.)



ANNEXE III

BILAN DES PRODUITS LAITIERS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »

TABLEAU n° 103

Produit : lait (effectifs constants)

en milliers de tonnes de lait

	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas	
	• 1958 • (1)	• 1970 • (1)	• 1958 • (1)	• 1970 • (1)	• 1958 • (1)	• 1970 • (1)	• 1958 • (1)	• 1970 • (1)	• 1958 • (1)	• 1970 • (1)
	I (2)	II (2)	I (2)	II (2)	I (2)	II (2)	I (2)	II (2)	I (2)	II (2)
Nombre de vaches (000)	5 630	5 630	1 046	1 046	9 387	9 387	4 474	4 474	1 503	1 503
Rendement (qx/vache/an)	31,9	40,0	37,5	40,0	22,1	26,0	21	25	41,4	45
Production lait (000 t)	17 951	22 520	3 925	4 179	20 692	24 406	9 382	11 185	6 218	6 764
Taux moyen matière grasse	36,9	36,9	33,6	33,6	37,5	37,5	36,0	36,0	37,5	37,5
Production totale de lait (000 t)	18 263	22 832	3 925	4 179	21 000	24 706	10 112	11 915	6 218	6 764
Solde net commerce extérieur	+ 1 407		+ 305		- 252		+ 341		- 3 153	
Variation de stocks	+ 264	- 384	-	+ 118	+ 129	- 816	-	+ 1 557	+ 71	- 2 597
Disponibilités totales	19 406	22 448	4 230	4 297	20 703	23 890	10 453	13 472	2 994	4 167
Écoulement des approvisionnements										
Alimentation humaine	17 489	20 531	3 896	3 974	16 615	19 802	7 920	10 939	2 699	3 872
Lait de consommation et produits assimilés	6 852	7 520	1 064	1 147	4 701	5 077	2 895	4 288	913	1 026
Fromage	1 705	1 992	341	393	3 560	4 489	3 130	4 413	565	796
Beurre	8 883	10 970	2 491	2 434	7 380	9 528	1 594	2 267	1 111	1 940
Divers	49	49	-	-	974	974	1	1	110	110
Alimentation animale	1 917	1 917	334	334	4 088	4 088	2 533	2 533	295	295
Taux d'auto-approvisionnement	94,3	101,7	92,8	97,3	101,4	103,4	96,7	88,4	207,9	162,3
Consommation par tête										
Lait (kg/an)	132,5	132,5	107,1	108,0	108,0	108,0	57,8	78,9	157,3	157,3
Beurre (kg/an) (pooids de produit)	7,6	8,6	9,8	9,0	7,3	8,6	1,7	1,8	5,3	6,6
Fromage (kg/an)	4,4	4,7	5,4	5,6	5,8	11,2	7,2	9,4	7,1	8,9

(1) « 1958 » = 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
 « 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

(2) I = Hypothèse d'accroissement faible de « revenu ».
 II = Hypothèse d'accroissement fort de « revenu ».

TABLEAU n° 104

Produit : lait (effectifs croissants)

en milliers de tonnes de lait

	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie		Pays-Bas	
	• 1970 • ()		• 1970 • ()		• 1970 • ()		• 1970 • ()		• 1970 • ()	
	I (°)	II (°)	I (°)	II (°)	I (°)	II (°)	I (°)	II (°)	I (°)	II (°)
Nombre de vaches (000)	5 800	5 800	1 046	1 160	9 387	11 600	4 474	5 200	1 503	1 700
Rendement (qx/vache/an)	31,9	40,0	37,5	40,0	22,1	26,0	21	25	41,4	45,0
Production lait (000 t)	17 951	23 200	3 925	4 640	20 692	30 160	9 382	13 000	6 218	7 680
Taux moyen matière grasse	36,9	36,9	33,6	33,6	37,5	37,5	36,0	36,0	37,5	37,5
Production totale de lait (000 t)	18 263	23 512	5 925	4 640	21 000	30 460	10 112	13 730	6 218	7 680
Solde net commerce extérieur	+ 1 407		+ 305		- 252		+ 341		- 3 153	
Variation de stocks	+ 264	- 1 006	-	- 296	+ 45	- 4 947	-	+ 152	+ 534	- 3 444
Disponibilités totales	19 406	22 506	4 230	4 344	20 703	25 513	10 453	13 882	2 984	4 206
Écoulement des approvisionnements										
Alimentation humaine	17 489	20 531	3 896	3 974	16 615	19 802	7 920	10 939	2 699	3 872
Lait de consommation et										
produits assimilés	6 552	7 520	1 064	1 147	4 701	5 077	2 895	4 258	913	1 026
Fromage	1 705	1 992	341	393	3 560	4 489	3 130	4 413	565	796
Beurre	8 883	10 970	2 491	2 434	7 380	9 598	1 894	2 267	1 111	1 940
Divers	49	49	-	-	974	974	1	1	110	110
Alimentation animale	1 917	1 975	334	370	4 088	5 053	2 533	2 943	295	334
Taux d'auto-approvisionnement	94,3	104,5	92,8	106,8	101,4	122,6	96,7	95,9	207,9	181,9
Consommation par tête										
Lait (kg/an)	132,5	132,5	107,1	108,0	108,0	108,0	57,8	79,9	157,3	157,3
Beurre (kg/an) (poids de produit)	7,6	8,6	9,8	9,0	7,3	8,6	1,7	1,8	4,8	6,6
Fromage (kg/an)	4,4	4,7	5,4	5,8	8,3	10,3	7,2	9,4	7,1	8,9

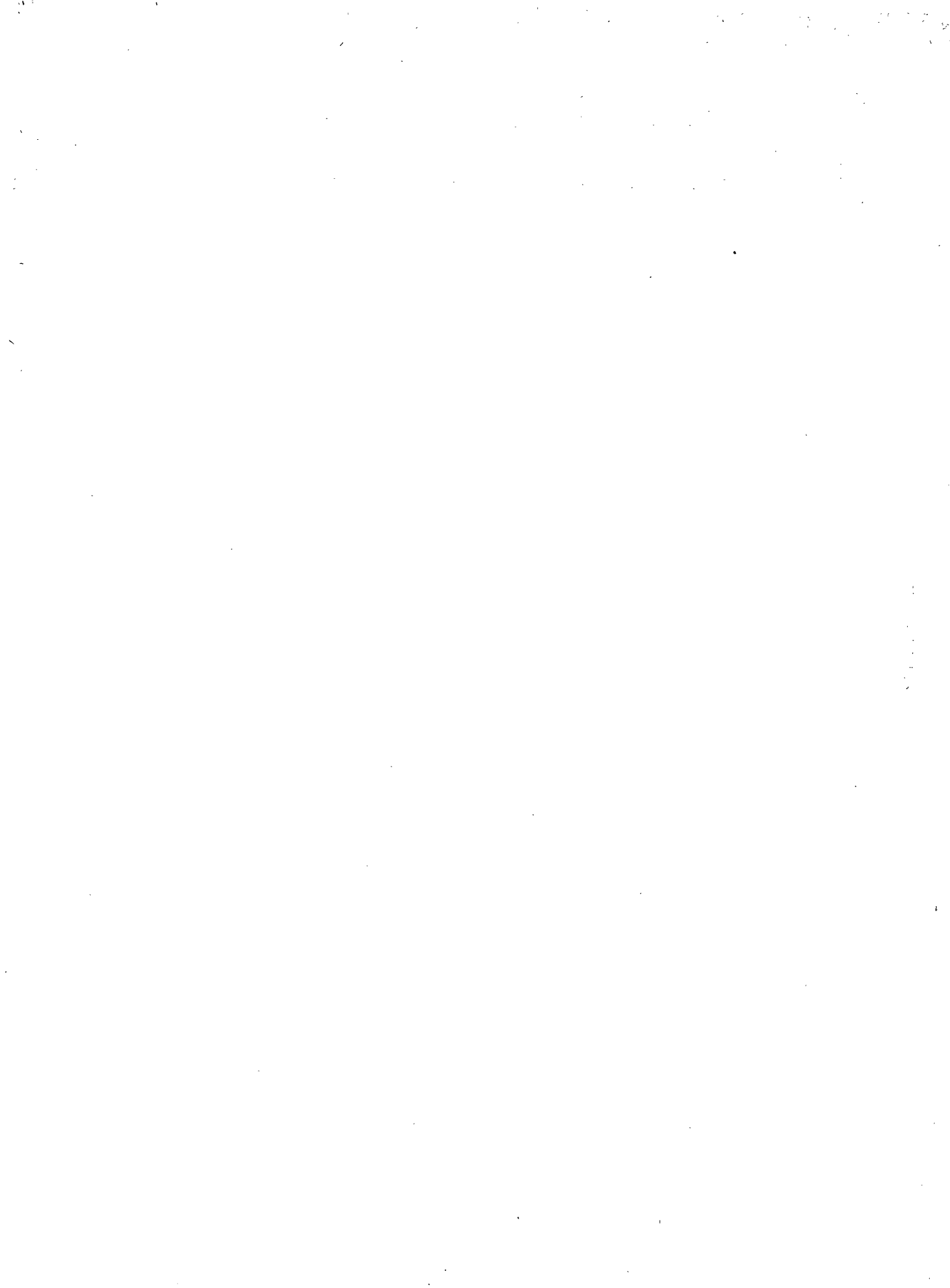
(°) • 1958 • = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
 • 1970 • = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.



ANNEXE IV

BILAN DU SUCRE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

« 1958 » - « 1970 »



Produit : sucre raffiné

en milliers de tonnes

	Allemagne (R.F.)				U.E.B.L.				France				Italie				Pays-Bas	
	• 1970 • (t)		• 1968 • (t)		• 1970 • (t)		• 1968 • (t)		• 1970 • (t)		• 1968 • (t)		• 1970 • (t)		• 1968 • (t)		• 1970 • (t)	
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II
Superficie (000 ha)	277	277	277	277	64	64	366	366	366	366	248	248	248	248	80	80	80	80
Rendement (t/ha)	39,6	43,8	43,8	43,8	37,8	45,0	29,0	37,0	37,0	37,0	34,0	40,0	40,0	40,0	40,3	48,0	48,0	48,0
Production betteraves (2)	10 957	12 100	12 100	12 100	2 420	2 880	10 631	13 560	13 560	13 560	8 429	9 920	9 920	9 920	3 222	3 840	3 840	3 840
Production betteraves pour sucreries	10 234	11 374	11 374	11 374	2 420	2 880	9 350	12 046	12 046	12 046	8 180	9 622	9 622	9 622	3 222	3 840	3 840	3 840
Production sucre raffiné	1 423	1 626	1 626	1 626	325	412	1 274	1 723	1 723	1 723	1 025	1 376	1 376	1 376	447	549	549	549
Variation des stocks	+ 66				- 3		+ 26				+ 101				+ 30			
Importations brutes (+)	217	+ 154	+ 183		89		590				60				203			
Exportations brutes (-)	25				105		461				69				167			+ 104
Solde net	+ 192				- 16		+ 129				- 6				+ 36			
Disponibilités	1 549	1 780	1 809	1 809	312	401	1 377	1 663	1 663	1 663	915	1 524	1 619	1 619	453	680	680	653
<i>Écoulement des approvisionnements</i>																		
Usages industriels																		
Alimentation humaine nette	1 517	1 748	1 777	1 777	312	401	1 377	1 663	1 663	1 663	913	1 522	1 617	1 617	448	625	625	648
Déchets	31	31	31	31							2	2	2	2				
Alimentation animale	1	1	1	1														
Degré d'auto-approvisionnement (%)	91,9	91,3	89,9	89,9	104,2	102,7	92,5	103,4	103,4	103,4	112,3	90,2	85,0	88,7	87,0	84,2	84,2	84,2
Consommation par tête (kg par an)	28,1	29,5	30,0	30,0	33,2	40,0	30,3	33,8	33,8	33,8	18,7	28,9	30,7	30,7	39,8	49,4	49,4	51,2

(2) Estimations usines.

(1) • 1958 • = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
• 1970 • = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

ANNEXE V

ÉVOLUTION DU BILAN D'APPROVISIONNEMENT DES CÉRÉALES
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

A. 1950/1952 à « 1958 » et structure du bilan « 1958 »

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 - « 1958 »
et structure de bilan 1 « 1958 »

Pays : C.E.E.

en milliers de tonnes de céréales

	1950/1952			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)		
	(valeurs absolues)						du bilan		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	10 331	10 709	21 040	11 021	10 815	21 836	50,4	49,6	100
Rendement (qx/ha)	18,5	18,7	18,6	22,6	23,6	23,1	97,8	102,2	100
Production	19 112	19 993	39 105	24 896	25 548	50 445	49,3	50,7	100
Variation des stocks	+ 622	+ 35	+ 657	- 588	+ 255	- 333			100
Importations brutes (+)	6 094	4 660	10 754	4 604	8 792	13 396	34,4	65,5	100
Exportations brutes (-)	572	302	874	3 309	1 195	4 502	73,5	26,5	100
Solde net commerce extérieur	+ 5 522	+ 4 358	+ 9 880	+ 1 295	+ 7 597	+ 8 892	14,6	85,4	100
Disponibilités	24 012	24 316	48 328	26 779	32 890	59 669	44,9	55,1	100
<i>Écoulement des approvisionnements</i>									
Alimentation animale	1 097	16 667	17 764	4 627	25 868	30 495	15,2	84,8	100
Semences	2 046	11 632	3 658	1 912	1 518	3 430	55,7	44,3	100
Usages industriels	22	1 552	1 574	59	2 593	2 652	2,2	97,8	100
Déchets	496	594	1 090	213	133	346	61,6	38,4	100
Alimentation humaine brute	20 351	3 871	24 222	19 968	2 778	22 746	87,8	12,2	100
Taux d'extraction (%)	76,9			75,9	75,8				
Alimentation humaine nette	15 642			15 153	2 107	17 260			
Degré d'auto-provisionnement (%)	79,6	82,2	80,9	93,0	77,7	84,5			

« 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

*Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 - « 1958 »
et structure de bilan « 1958 »*

République fédérale d'Allemagne

	1950/1952		« 1958 »		Structure « 1958 » (%)		en milliers de tonnes de céréales					
	Blé	C.S.	(valeurs absolues)		du groupe de produits		du bilan					
			Total	Blé	Total	Blé	C.S.	Total				
Superficie (000 ha)	11 065	3 442	4 507	1 288	3 629	4 917	26,2	73,8	100			
Rendement (qx/ha)	27,7	23,3	24,3	30,3	25,8	26,9						
Production	2 951	8 004	10 955	3 899	9 349	13 248	29,4	70,6	100	68,2	79,0	
Variation des stocks	+ 158	+ 110	+ 268	- 19	+ 116	+ 97	- 19,6	119,6	100	0,3	- 1,0	
Importations brutes (+)	2 341	1 936	4 277	2 434	2 937	5 371	45,3	54,7	100			
Exportations brutes (-)	63	13	76	639	330	969	65,9	34,1	100			
Solde net commerce extérieur	+ 2 278	+ 1 923	+ 4 201	+ 1 795	+ 2 607	+ 4 402	40,8	59,2	100	31,5	22,0	
Disponibilités	5 071	9 817	14 888	5 713	11 840	17 553	32,5	67,5	100	100	100	
<i>Écoulement des approvisionnements</i>												
Alimentation animale	762	5 904	6 666	1 410	7 825	9 235	15,3	84,7	100	24,7	66,1	
Semences	194	541	735	228	550	778	29,3	70,7	100	4,0	4,6	
Usages industriels	17	832	849	45	1 547	1 592	2,8	97,2	100	0,8	13,1	
Déchets	177	306	483	37	59	96	38,5	61,5	100	0,6	0,5	
Alimentation humaine brute	3 291	2 234	6 155	3 993	1 859	5 852	68,2	31,8	100	69,9	15,7	
Taux d'extraction (%)	79,7	81,0		78,7	77,6							
Alimentation humaine nette	3 125	1 809	4 934	3 144	1 442	4 586						
Degré d'auto-approvisionnement (%)	58,2	81,5	73,6	68,2	79,0	75,5						

« 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

TABLEAU n° 108

*Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 - « 1958 »
et structure de bilan « 1958 »*

U.E.B.L.

	en milliers de tonnes de céréales												
	1950/1952			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)						
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	du groupe de produits		du bilan				
(valeurs absolues)						Blé		C.S.		Blé		C.S.	
Superficie (000 ha)	184	383	567	237	338	575	41,2	58,8	100				
Rendement (qx/ha)	31,6	27,4	28,7	37,1	31,2	33,6	45,5	54,5	100				
Production	582	1 048	1 630	880	1 053	1 933				70,9	41,9	51,4	
Variation des stocks	+ 36	- 7	+ 29	- 3	-	- 3	100	-	100	0,2	-	0,1	
Importations brutes (+)	805	958	1 763	463	1 592	2 055	22,5	77,5	100				
Exportations brutes (-)	29	109	138	104	128	232	44,8	55,2	100				
Solde net commerce extérieur	+ 776	+ 849	+ 1 625	+ 359	+ 1 464	+ 1 823	19,7	80,3	100	28,9	58,1	48,5	
Disponibilités	1 322	1 904	3 226	1 242	2 517	3 759	33,0	67,0	100	100	100	100	
<i>Écoulement des approvisionnements</i>													
Alimentation animale	123	1 467	1 590	112	2 156	2 268	4,9	95,1	100	9,0	85,6	60,4	
Semences	32	63	95	41	60	101	40,6	59,4	100	3,3	2,4	2,7	
Usages industriels	-	232	232	2	224	226	0,9	99,1	100	0,2	8,9	6,0	
Déchets	22	37	59	9	15	24	37,5	62,5	100	0,7	0,6	0,6	
Alimentation humaine brute	1 145	105	1 250	1 078	62	1 140	94,6	5,4	100	86,8	2,5	30,3	
Taux d'extraction (%)	75,0	65,7		75,0	65,0								
Alimentation humaine nette	859	69	928	808	41	849							
Degré d'auto-approvisionnement (%)	44,0	55,0	50,5	70,9	41,9	51,4							

« 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

TABLEAU n° 109

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 - « 1958 »
et structure de bilan « 1958 »

France

en milliers de tonnes de céréales

	1950/1952			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)		
	(valeurs absolues)			du groupe de produits			du bilan		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	4 289	4 392	8 681	4 581	4 499	9 080	50,5	49,5	100
Rendement (qx/ha)	18,1	14,7	16,3	23,5	20,5	22,0			
Production	7 745	6 435	14 180	10 760	9 221	19 981	53,9	46,1	100
Variation des stocks	+ 268	+ 4	+ 272	+ 105	+ 53	+ 158	66,5	33,5	100
Importations brutes (+)	595	749	1 344	500	368	868	57,6	42,4	100
Exportations brutes (-)	416	42	458	1 719	429	2 148	80,0	20,0	100
Solde net commerce extérieur	+ 179	+ 707	+ 886	- 1 219	- 61	- 1 280	95,2	4,8	100
Disponibilités	7 656	7 138	14 794	9 436	9 107	18 543	50,9	69,1	100
<i>Écoulement des approvisionnements</i>									
Alimentation animale	167	5 612	5 779	2 625	7 807	10 431	25,2	74,8	100
Semences	903	718	1 621	806	628	1 434	56,2	43,8	100
Usages industriels	—	320	320	5	534	539	0,9	99,1	100
Déchets	175	177	352	48	16	64	75,0	25,0	100
Alimentation humaine brute	6 411	311	6 722	5 952	122	6 074	98,0	2,0	100
Taux d'extraction (%)	76,6	59,2		75,3	66,4				
Alimentation humaine nette	4 914	184	5 098	4 413	81	4 564			
Degré d'auto-approvisionnement (%)	101,2	90,2	95,8	114,0	101,3	107,8			

« 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

TABLEAU n° 110

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 « 1958 »
et structure de bilan « 1958 »

Italie	en milliers de tonnes de céréales											
	1950/1952			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)			Structure « 1958 » (%)		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
	(valeurs absolues)											
Superficie (000 ha)	4 710	2 075	6 785	4 805	1 943	6 748	71,2	28,8	100			
Rendement (qx/ha)	16,0	15,8	15,9	18,6	24,0	20,1						
Production	7 537	3 285	10 822	8 921	4 669	13 590	65,6	34,4	100	99,8	77,6	90,9
Variation des stocks	+ 161	- 1	+ 160	- 681	+ 55	- 626	108,8	- 8,8	100	7,6	- 0,9	4,2
Importations brutes (+)	1 530	180	1 710	146	1 415	1 561	9,4	90,6	100			
Exportations brutes (-)	33	23	56	811	9	820	98,9	1,1	100			
Solde net commerce extérieur	+ 1 497	+ 157	+ 1 654	- 665	+ 1 406	+ 741	- 89,7	189,7	100	- 7,4	23,3	4,9
Disponibilités	8 873	3 443	12 316	8 937	6 020	14 957	59,8	40,2	100	100	100	100
<i>Écoulement des approvisionnements</i>												
Alimentation animale	30	2 021	2 051	153	5 017	5 170	3,0	97,0	100	1,7	83,3	34,6
Semences	903	243	1 146	819	226	1 045	78,4	21,6	100	9,2	3,8	7,0
Usages industriels	-	82	82	-	162	162	-	100,0	100	-	2,7	1,1
Déchets	113	50	163	107	21	128	85,6	14,4	100	1,2	0,3	0,8
Alimentation humaine brute	7 827	1 047	8 874	7 858	594	8 452	93,0	7,0	100	87,9	9,9	56,5
Taux d'extraction (%)	75,4	74,4	-	75,0	73,2							
Alimentation humaine nette	5 899	779	6 678	5 893	436	6 329						
Degré d'auto-approvisionnement (%)	84,9	95,4	87,9	99,8	77,6	90,9						

« 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.

*Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales 1950/1952 - « 1958 »
et structure de bilan « 1958 »*

Pays-Bas

en milliers de tonnes de céréales

	1950/1952			« 1958 »			Structure « 1958 » (%)			
	Blé	(valeurs absolues)		Blé	du groupe de produits		Blé	du bilan		
		C.S.	Total		C.S.	Total		C.S.	Total	
Superficie (000 ha)	83	416	499	110	406	516	21,3	78,7	100	
Rendement (qx/ha)	35,8	29,4	30,4	39,5	30,9	32,8				
Production	297	1 221	1 518	436	1 256	1 692	25,8	74,2	100	
Variation des stocks	— 1	— 71	— 72	+ 10	+ 31	+ 41	24,4	75,6	100	
Importations brutes (+)	823	837	1 660	1 061	2 480	3 541	30,8	70,0	100	
Exportations brutes (—)	31	115	146	36	229	265	13,6	86,4	100	
Solde net commerce extérieur	+ 792	+ 722	+ 1 514	+ 1 025	+ 2 181	+ 3 206	32,0	68,0	100	
Disponibilités	1 090	2 014	3 104	1 451	3 406	4 857	29,9	70,1	100	
<i>Écoulement des approvisionnements</i>										
Alimentation animale	15	1 663	1 678	327	3 063	3 390	9,6	90,4	100	
Semences	14	67	81	18	54	72	25,0	75,0	100	
Usages industriels	5	86	91	7	126	133	5,3	94,7	100	
Déchets	9	24	33	12	22	34	35,3	64,7	100	
Alimentation humaine brute	1 047	174	1 221	1 087	141	1 228	88,5	11,5	100	
Taux d'extraction (%)	80,7	78,7		75,9	76,4					
Alimentation humaine nette	845	137	982	825	107	932				
Degré d'auto-provisionnement (%)	27,2	60,6	48,9	30,0	36,9	34,8				

« 1958 », = Ø 1967/1968 - 1958/1959 - 1959/1960.



ANNEXE V

ÉVOLUTION DU BILAN D'APPROVISIONNEMENT DES CÉRÉALES
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.

B. « 1958 » - « 1970 »

TABLEAU n° 112

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales
« 1958 » - « 1970 »

Bilan des céréales sauf riz

République fédérale d'Allemagne

en millions de tonnes

	« 1958 »			« 1970 »			accroissement fort de « revenu »		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	1 288	3 629	4 917	1 288	3 629	4 917	1 288	3 629	4 917
Rendement (qx/ha)	30,3	25,8	26,9	35,0	30,4	31,6	35,0	30,4	31,6
Production	3,90	9,35	13,25	4,51	11,04	15,55	4,51	11,04	15,55
Variation des stocks	-0,02	+0,11	+0,09						
Importations brutes (+)	2,43	2,93	5,36						
Exportations brutes (-)	0,64	0,33	0,97						
Solde net commerce extérieur	+1,79	+2,60	+4,39	+2,47	+4,11	+6,58	+2,47	+4,77	+7,24
Disponibilités	5,71	11,84	17,55	6,98	15,15	22,13	6,98	15,81	22,79
<i>Écoulement des approvisionnements</i>									
Alimentation animale	1,41	7,82	9,23	2,50	10,82	13,32	2,50	11,44	13,94
Semences	0,23	0,55	0,78	0,21	0,55	0,76	0,21	0,55	0,76
Usages industriels	0,04	1,55	1,59	0,04	2,00	2,04	0,04	2,04	2,08
Déchets	0,04	0,06	0,10	0,04	0,06	0,10	0,04	0,06	0,10
Alimentation humaine brute	3,99	1,86	5,85	4,19	1,72	5,91	4,19	1,72	5,91
Taux d'extraction (%)	78,7	77,6		74,0	72,0		74,0	72,0	
Alimentation humaine nette	3,14	1,44	4,59	3,10	1,24	4,34	3,10	1,24	4,34
Degré d'auto-approvisionnement (%)	68,2	79,0	75,5	64,6	72,9	70,3	64,6	69,8	68,2

N.B. « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales

« 1958 » - « 1970 »

Bilan des céréales sauf riz

U.E.B.I.

en millions de tonnes

	« 1958 »			« 1970 »			« 1970 »			accroissement fort de « revenu »				
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	accroissement faible de « revenu »		Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
							Blé	C.S.						
Superficie (000 ha)	237	338	575	237	338	575			237	338	575			
Rendement (qx/ha)	37,1	31,2	33,6	37,1	31,2	33,6			37,1	31,2	33,6			33,6
Production	0,88	1,05	1,93	0,96	1,22	2,18			0,96	1,22	2,18			2,18
Variation des stocks	—	—	—	—	—	—			—	—	—			—
Importations brutes (+)	0,46	1,59	2,05											
Exportations brutes (-)	0,10	0,12	0,22											
Solde net commerce extérieur	+ 0,36	+ 1,47	+ 1,83	+ 0,34	+ 1,52	+ 1,86			+ 0,29	+ 1,72	+ 2,01			+ 2,01
Disponibilités	1,24	2,52	3,76	1,30	2,74	4,04			1,25	2,94	4,19			4,19
<i>Écoulement des approvisionnements</i>														
Alimentation animale	0,11	2,16	2,27	0,20	2,35	2,55			0,20	2,54	2,74			2,74
Semences	0,04	0,06	0,10	0,04	0,06	0,10			0,04	0,06	0,10			0,10
Usages industriels	—	0,22	0,22	—	0,26	0,26			—	0,26	0,26			0,26
Déchets	0,01	0,02	0,03	0,01	0,01	0,02			0,01	0,02	0,03			0,03
Alimentation humaine brute	1,08	0,06	1,14	1,05	0,06	1,11			1,0	0,06	1,06			1,06
Taux d'extraction (%)	75	65		74	65				74	65				
Alimentation humaine nette	0,81	0,04	0,85	0,77	0,04	0,81			0,74	0,04	0,78			0,78
Degré d'auto-approvisionnement (%)	70,9	41,9	51,4	74,6	44,4	54,1			77,2	41,5	52,1			52,1

N.B. « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 114

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales

« 1958 » - « 1970 »

Bilan des céréales sauf riz

	en millions de tonnes											
	« 1958 »			« 1970 »			accroissement faible de « revenu »			accroissement fort de « revenu »		
	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total	Blé	C.S.	Total
Superficie (000 ha)	4 581	4 499	9 080	4 581	4 499	9 080	4 581	4 499	9 080	4 581	4 499	9 080
Rendement (qx/ha)	23,5	20,5	22,0	30,0	28,7	29,3	30,0	28,7	29,3	30,0	28,7	
Production	10,76	9,22	19,98	13,74	12,89	26,63	13,74	12,89	26,63	13,74	12,89	26,63
Variation des stocks	+ 0,10	+ 0,05	+ 0,15									
Importations brutes (+)	0,50	0,37	0,87									
Exportations brutes (-)	1,72	0,43	2,15									
Solde net commerce extérieur	- 1,22	- 0,06	- 1,28	- 2,87	- 2,71	- 5,58	- 2,67	- 2,35	- 5,02	- 2,67	- 2,35	- 5,02
Disponibilités	9,44	9,11	18,55	10,87	10,18	21,05	11,07	10,54	21,61	11,07	10,54	21,61
<i>Écoulement des approvisionnements</i>												
Alimentation animale	2,63	7,81	10,44	4,10	8,68	12,78	4,30	8,99	13,29	4,30	8,99	13,29
Semences	0,81	0,63	1,44	0,81	0,63	1,44	0,81	0,63	1,44	0,81	0,63	1,44
Usages industriels	—	0,53	0,53	0,01	0,73	0,74	0,01	0,78	0,79	0,01	0,78	0,79
Déchets	0,05	0,02	0,07	0,05	0,02	0,07	0,05	0,02	0,07	0,05	0,02	0,07
Alimentation humaine brute	5,95	0,12	6,07	5,90	0,12	6,02	5,90	0,12	6,02	5,90	0,12	6,02
Taux d'extraction (%)	75,3	66,4		74	65		74	65		74	65	
Alimentation humaine nette	4,48	0,08	4,56	4,37	0,08	4,45	4,37	0,08	4,45	4,37	0,08	4,45
Degré d'auto-approvisionnement (%)	114,0	101,3	107,8	126,5	126,6	126,5	124,2	122,3	123,3	124,2	122,3	123,3

N.B. « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 115

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales
« 1958 » - « 1970 »Italie
Bilan des céréales sauf riz

en millions de tonnes

	« 1958 »			« 1970 »			accroissement fort de « revenu »		
	Blé	C.S.	Total	accroissement faible de « revenu »		Total	Blé	C.S.	Total
				Blé	C.S.				
Superficie (000 ha)	4 805	1 943	6 748	4 805	1 943	6 748	4 805	1 943	6 748
Rendement (qx/ha)	18,6	24,0	20,1	21,8	34,6	25,5	21,8	34,6	25,5
Production	8,92	4,67	13,59	10,46	6,72	17,18	10,46	6,72	17,18
Variation des stocks	- 0,68	+ 0,05	- 0,63						
Importations brutes (+)	0,15	1,41	1,56						
Exportations brutes (-)	0,81	0,01	0,82						
Solde net commerce extérieur	- 0,66	+ 1,40	+ 0,74	- 1,14	+ 2,90	+ 1,76	- 1,27	+ 3,20	+ 1,93
Disponibilités	8,94	6,02	14,96	9,32	9,62	18,94	9,19	9,92	19,11
<i>Écoulement des approvisionnements</i>									
Alimentation animale	0,15	5,02	5,17	0,50	8,57	9,07	0,50	8,86	9,36
Semences	0,82	0,23	1,05	0,82	0,23	1,05	0,82	0,23	1,05
Usages industriels	—	0,16	0,16	—	0,20	0,20	—	0,21	0,21
Déchets	0,11	0,02	0,13	0,11	0,02	0,13	0,11	0,02	0,13
Alimentation humaine brute	7,86	0,59	8,45	7,89	0,60	8,49	7,76	0,60	8,36
Taux d'extraction (%)	75	73,2		74	70		74	70	
Alimentation humaine nette	5,89	0,44	6,33	5,84	0,42	6,26	5,75	0,42	6,17
Degré d'auto-approvisionnement (%)	99,8	77,6	90,9	112,3	69,9	90,7	113,8	67,7	89,9

N.B. « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

TABLEAU n° 116

Évolution du bilan d'approvisionnement des céréales

Bilan des céréales sauf riz

	« 1958 »				« 1970 »				en millions de tonnes			
	« 1958 »		« 1958 »		« 1970 »		« 1970 »		« 1958 »		« 1970 »	
	Blé	C.S.	Total	accroissement faible de « revenu »	Blé	C.S.	Total	accroissement fort de « revenu »	Blé	C.S.	Total	
Pays-Bas												
Superficie (000 ha)	110	406	516	110	406	516	110	406	110	406	516	
Rendement (qx/ha)	39,6	30,9	32,8	45,0	33,9	36,2	45,0	33,9	45,0	33,9	36,2	
Production	0,44	1,25	1,69	0,50	1,37	1,87	0,50	1,37	0,50	1,37	1,87	
Variation des stocks	+ 0,01	+ 0,03	+ 0,04									
Importations brutes (+)	1,06	2,48	3,54									
Exportations brutes (-)	0,04	0,30	0,34									
Solde net commerce extérieur	+ 1,02	+ 2,18	+ 3,20	+ 1,21	+ 2,56	+ 3,77	+ 1,18	+ 2,62	+ 1,18	+ 2,62	+ 3,80	
Disponibilités	1,45	3,40	4,85	1,71	3,93	5,64	1,68	3,99	1,68	3,99	5,67	
<i>Écoulement des approvisionnements</i>												
Alimentation animale	0,33	3,06	3,39	0,60	3,53	4,13	0,60	3,59	0,60	3,59	4,19	
Semences	0,02	0,05	0,07	0,02	0,05	0,07	0,02	0,05	0,02	0,05	0,07	
Usages industriels	—	0,13	0,13	—	0,18	0,19	0,01	0,18	0,01	0,18	0,19	
Déchets	0,01	0,02	0,03	0,01	0,02	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02	0,03	
Alimentation humaine brute	1,09	0,14	1,23	1,07	0,15	1,22	1,04	0,15	1,04	0,15	1,19	
Taux d'extraction (%)	75,9	76,4		74	75		74	75				
Alimentation humaine nette	0,83	0,11	0,94	0,79	0,11	0,90	0,77	0,11	0,77	0,11	0,88	
Degré d'auto-approvisionnement (%)	30,0	36,9	34,8	29,0	35,0	33,2	29,6	34,4	29,6	34,4	33,0	

N.B. « 1958 » = Ø 1957/1958 - 1958/1959 - 1959/1960.
« 1970 » = Ø 1969/1970 - 1970/1971 - 1971/1972.

BUREAUX DE VENTE

BELGIQUE – BELGIË

Moniteur belge
40, rue de Louvain – Bruxelles
Belgisch Staatsblad
Leuvensestraat 40 – Brussel

DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger
Postfach – Köln 1
Fernschreiber :
Anzeiger Bonn 8882 595

FRANCE

Service de vente en France
des publications
des Communautés européennes
26, rue Desaix – Paris-15°
Compte courant postal :
Paris 23-96

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Imprimerie Victor Buck
8, avenue Pescatore
Luxembourg

ITALIA

Libreria dello Stato
Piazza G. Verdi, 10 – Roma

Agences :

Roma – Via del Tritone, 61/A e 61/B
Roma – Via XX Settembre
(Palazzo Ministero delle Finanze)
Milano – Galleria Vittorio Emanuele, 3
Napoli – Via Chiaia, 5
Firenze – Via Cavour, 46/r

NEDERLAND

Staatsdrukkerij- en Uitgeverijbedrijf
Fluwelen Burgwal 18 – Den Haag

GREAT BRITAIN AND COMMONWEALTH

H.M. Stationery Office
P.O. Box 569 – London S.E. 1

UNITED STATES OF AMERICA

European Community Information Service
808 Farragut Building
900 – 17th Street, N.W.
Washington 6, D.C.
Tel. : 296-5131

AUTRES PAYS

Office central de vente des publications
des Communautés européennes
2, place de Metz – Luxembourg
(C.C.P. n° 191-90)

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

8077* /1/VI/1963/5

FF 24,50 FB 250,— DM 20,— Lit. 3 120 FI 18,— £1.15.6 \$5.00
